



## ■ Chômage : léger recul en février

Le nombre de chômeurs a légèrement reculé en février mais le marché du travail reste atone. p. 36

## ■ Des mercenaires américains au Zaïre

Deux « conseillers » américains auprès de la rébellion zairoise ont trouvé la mort dans l'est du pays. p. 4

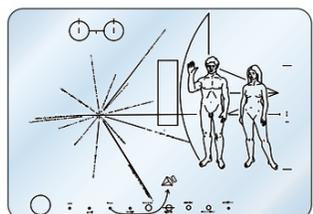
## ■ Citroën sans Calvet

Les départs prochains de plusieurs de ses hauts dirigeants, dont Jacques Calvet, le PDG de PSA, plongent Citroën dans l'incertitude. p. 22

## ■ Les blouses blanches dans la rue

15 000 internes et chefs de clinique ont manifesté, jeudi 27 mars à Paris, contre les conventions médicales, dont l'agrément devrait néanmoins être publié au *Journal officiel* samedi. p. 14  
les points de vue p. 14  
et notre éditorial p. 15

## ■ A 10 milliards de kilomètres



La sonde américaine Pioneer-10, lancée il y a vingt-cinq ans, émet toujours. Mais lundi 31 mars, la NASA va couper le contact avec cet envoyé aux confins du système solaire. p. 24

## ■ Un candidat au rachat d'Apple

Le PDG des logiciels Oracle veut réunir des investisseurs pour acheter le constructeur informatique. p. 22

## ■ Le coût croissant de l'aide sociale

Les départements s'inquiètent de devoir consacrer plus de 60 % de leurs dépenses de fonctionnement à l'aide sociale. p. 12

## ■ Partir loin

Les Français sont de plus en plus attirés par les voyages à l'étranger, même - et surtout - lointains. p. 26

## ■ Sarkis, lumineux à Nantes

Le plasticien a installé au Musée des beaux-arts de Nantes une cage de 14 mètres de haut qui joue habilement avec la lumière. p. 28

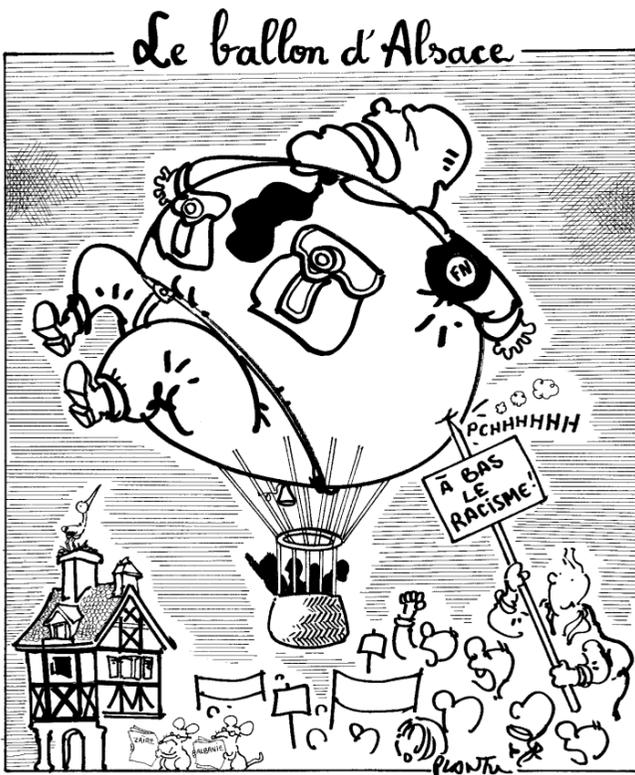
Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 9 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 \$ CAN; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA; Danemark, 14 KR; Espagne, 220 PTA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 380 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 2900 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal CON., 250 PTE; Réunion, 9 F; Sénégal, 850 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 2,10 FS; Tunisie, 1,2 Din; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

# Au congrès de Strasbourg, le Front national se dit capable de conquérir le pouvoir

Des dizaines de milliers de personnes s'apprêtent à manifester contre l'extrême droite

LA RÉUNION du congrès du Front national à Strasbourg, du 29 au 31 mars, donne lieu à une intense mobilisation locale, régionale et nationale contre l'extrême droite. Les assises du parti lepéniste semblent ainsi devoir être éclipsées par la protestation des partis républicains et, plus encore, des acteurs sociaux - militants antifascistes, syndicalistes, intellectuels, confessions religieuses - contre l'implantation et les progrès possibles de l'extrême droite en France. Depuis ses victoires municipales, le Front national s'affirme en mesure de conquérir le pouvoir et se présente comme « une véritable alternative » politique.

A Strasbourg, les initiatives de toutes sortes se sont multipliées, avec le soutien actif de la municipalité socialiste que dirige Catherine Trautmann, pour dénoncer la xénophobie, le racisme, l'antisémitisme. Jeudi 27 mars, les écrivains associés au Parlement international des écrivains, qui lutte pour la liberté d'expression et contre toutes les formes de censure ou de terrorisme, se sont réunis dans la capitale alsacienne pour défendre le cosmopolitisme, ennemi désigné des intégristes et des nationa-



listes de tous bords. L'écrivain Salman Rushdie, qui est menacé de mort par les intégristes iraniens, a pris la parole pour défendre la libre expression, en expliquant qu'« il faut permettre à M. Le Pen d'exprimer ses opinions néfastes » et « aux écrivains de les critiquer ».

Les élus de droite alsaciens ont prévu de se réunir symboliquement, samedi matin, sur le lieu de l'ancienne synagogue de Strasbourg, incendiée par les nazis pendant l'Occupation. La principale manifestation est organisée l'après-midi par les mouvements antifascistes et antiracistes, avec la participation des partis et des dirigeants de la gauche réunis au sein du Comité de vigilance contre l'extrême droite. Plusieurs dizaines de milliers de personnes sont attendues. Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, qui avait participé le 26 mars à une réunion publique contre l'extrême droite à Strasbourg, a déclaré le lendemain, devant des étudiants, que les manifestations anti-Front national ne sont pas la bonne méthode pour combattre l'influence de ce parti.

Lire pages 6 et 7 et le point de vue de Sami Nair page 14

## Homme, femme, « personne » et « politiquement correct »

« C'EST DU CANADIEN, du québécois, du langage des Nations unies, du politiquement correct... Ce n'est pas du français ! » Jacques Toubon, qui a déployé ces derniers jours une inlassable énergie pour faire avaler à des sénateurs réticents son projet de réforme de la cour d'assises, a été exaspéré, mercredi 26 mars, d'être entraîné sur le terrain de la parité hommes-femmes. Sans doute plus sensible à l'air du temps qu'on ne pourrait le croire, la commission des lois du Sénat venait en effet, le matin-même, de passer « un petit quart d'heure », selon Jean-Marie Girault (Rép. et Ind.), rapporteur du projet de loi, à débattre d'un seul mot du texte, « homme », qui figure au bas de la prestation de serment des jurés d'assises - « Vous jurez et promettez [...] de vous décider [...] avec l'impartialité et la fermeté qui conviennent à un homme probe et libre. »

Soutenant à leur manière l'effort de parité

entrepris au Parti socialiste dans la perspective des prochaines élections législatives, l'ancien garde des sceaux Robert Badinter (PS, Hauts-de-Seine) et Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire de Belfort) avaient suggéré de remplacer, dans ce texte, « à un homme » par « à une femme ou à un homme ». Après en avoir débattu, la commission des lois avait finalement adopté un amendement substituant « une personne » à « un homme ». Refusant de revenir sur « une tradition la plus absolue, qui figure au frontispice de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen », M. Toubon s'en est pris aux « groupes féministes » québécois qui cherchent « systématiquement à remplacer "homme" par "personne" », en précisant qu'il s'agissait-là, à ses yeux, de « l'une des manifestations les plus excessives du "politiquement correct" ». « Pourquoi, dans un texte aussi essentiel pour les droits de l'homme,

voudrait-on employer un vocabulaire qui met en cause les droits de l'homme eux-mêmes ? », a-t-il dit.

Dans un hémicycle exclusivement masculin à ce moment précis, les sénateurs ont fait peu de cas de l'indignation du ministre. « Dans un jury, il y a des femmes et, quelquefois, plus de femmes que d'hommes », a souligné Robert Badinter, avant de plaider en faveur de l'amendement socialiste, moins « anonyme », selon lui, que le terme de « personne ».

« Jusqu'à la Libération, il fallait être un homme pour être juré », a rappelé Michel Dreyfus-Schmidt pour expliquer l'état du texte en vigueur. « Aujourd'hui, les femmes vont se dire : "Comme d'habitude, on ne s'intéresse qu'aux hommes !" », a-t-il lancé. Personne ne s'est opposé, lors du vote, à l'adoption de l'amendement de la commission des lois.

Jean-Baptiste de Montvalon

Lire pages 2 et 13

## PHILIPPE SOLLERS

## STUDIO

roman



GALLIMARD

## Les sectes, métastases d'un corps social malade

DANS LA COURSE à l'irrationnel, le pire est toujours à venir et le record qu'on croyait hier hors de portée est, dès le lendemain, dépassé. La succession des meurtres, consentis ou provoqués, au sein de l'Ordre du Temple solaire - soixante-quatorze morts en moins de trente mois - obéit à une glacielle rigueur chronologique, exactement calée sur le calendrier astral. A Saint-Casimir (Québec), seuls trois enfants - non sans délibération - ont pu échapper à ce festin de la mort. Mais à peine les cinq cadavres étaient-ils identifiés et autopsiés que, près de San Diego, dans une luxueuse villa californienne, on retrouvait trente-neuf autres corps, rangés et costumés, pour une autre cérémonie macabre aussi impeccable que l'avaient été, pendant toute leur vie, ces jeunes victimes.

Si effrayant soit-il, le cumul dans le temps de ces deux suicides collectifs ne devrait pourtant pas étonner. Les experts, qui examinent à la loupe cette nébuleuse ésotérico-mystique, sont toujours frappés par les phénomènes de croisement et de contagion qui traversent tous ces groupes. A la suite des enquêtes sur l'Ordre du

Temple solaire, on sait par exemple que Joseph Di Mambro, le « gourou » septuagénaire condamné par la maladie, qui a transformé sa déchéance physique et son charisme déclinant en barbarie meurtrière, avait longuement étudié la chute des Davidiens dans l'autre brasier apocalyptique allumé, en 1993, dans le ranch de Waco, au Texas.

Plus déroutant encore pour les enquêteurs, ces groupes n'ont presque rien de commun, hormis cette familiarité ultime avec le suicide et la mort. Tout séparait les mille désespérés de la Guyana, qui avaient lié leur sort au Temple du Peuple de Jim Jones, avant de périr avec lui en 1978, et les dizaines d'adeptes mystiques de Waco, d'origine adventiste, illuminés par David Koresh. De même, l'Ordre du Temple solaire est-il un groupe initiatique qui plonge ses racines dans les ordres templiers et rosicruciens. La moyenne d'âge y est élevée et le niveau social celui des classes moyennes.

Henri Tincq

Lire la suite page 15 et nos informations page 3

## Mise en garde de l'Académie des sciences sur la toxicité du cannabis

DANS UN RAPPORT publié jeudi 27 mars, l'Académie des sciences livre des éléments alarmants sur les « troubles psychiques et comportementaux » dus à la consommation de cannabis et affirme que le contrôle des dérivés du chanvre indien est une « urgence sanitaire ». Le contenu de ce rapport est cependant moins inquiétant que les conclusions qu'en a tirés le secrétariat d'Etat à la recherche, qui parle d'« atteinte à la fonction respiratoire, [...] d'action immunosuppressive [et] d'atteinte des capacités de mémoire et d'apprentissage ». Le secrétaire d'Etat, François d'Aubert, ajoute, dans un entretien au *Monde*, que la dépenalisation des drogues douces n'est donc pas « à l'ordre du jour ». A la séance de clôture de la conférence sur la toxicomanie intraveineuse, Bernard Kouchner et Michèle Barzach, anciens ministres de la santé, ont vivement dénoncé, jeudi, l'utilisation que le gouvernement entend faire de ce rapport.

Lire page 9

## Périls russes

CONFRONTÉE à de graves problèmes d'environnement, la Russie s'efforce parfois de les dissimuler. Il en va ainsi des déchets nucléaires enfouis dans la presqu'île de Kola, près des bases navales de Mourmansk. Accusé d'« espionnage », Alexandre Nikitine, l'homme qui a dénoncé ce péril écologique, reste dans l'attente d'un procès ou d'un non-lieu. La Russie est aussi aux prises avec une contestation sociale. La « journée nationale d'action » organisée, jeudi 27 mars, par les syndicats a cependant été un échec.

Lire pages 2 et 13

## Carton rouge pour l'arbitre



KURT RÖTHLISBERGER

IL S'AGIT d'une première dans le monde du football. L'arbitre suisse Kurt Röthlisberger a été suspendu à vie par l'Union européenne de football pour avoir « tenté de truquer » le match de Coupe d'Europe Grasshopper Zurich-Auxerre du 30 octobre 1996. Il avait proposé d'intervenir auprès de l'arbitre de cette rencontre.

Lire page 25

International.....	2	Aujourd'hui.....	24
France.....	6	Jeu.....	26
Société.....	9	Météorologie.....	27
Carnet.....	11	Culture.....	28
Régions.....	12	Guide culturel.....	31
Ann. classées.....	12 et 16	Communication.....	33
Horizons.....	13	Abonnements.....	34
Retraite/prévoyance.....	17	Radio-Télévision.....	34
Entreprises.....	22	Kiosque.....	35



**RUSSIE** La grève générale que les syndicats et les communistes ont déclenchée, jeudi 27 mars, pour protester contre le non-paiement des salaires et des pensions, n'a pas eu le

succès escompté par les organisateurs, qui prévoyaient une « explosion sociale ». ● LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR estime que le nombre des manifestants dans l'ensemble du

pays est resté inférieur à 2 millions, loin des 20 millions de grévistes annoncés par les syndicats. ● À TVER, ville industrielle au nord de Moscou, des retraités continuent de bloquer,

chaque mardi depuis juillet 1996, les voies ferrées pour réclamer notamment le versement de leurs arriérés de pensions. ● LES INVESTISSEMENTS étrangers restent faibles en

Russie. Les anomalies du système fiscal et l'absence d'Etat de droit découragent bien des entreprises occidentales de s'installer sur ce marché de 150 millions de consommateurs.

## Le Kremlin bénéficie d'un répit après l'échec de la grève générale

A Moscou, la « journée nationale d'action » organisée par les syndicats a été très peu suivie. Seuls quelques milliers de personnes ont manifesté pour réclamer le paiement de leurs salaires et retraites, promis depuis un an par le gouvernement

### MOSCOU

de notre correspondant

Le nouveau gouvernement russe a gagné un répit : la journée de grève nationale de jeudi 27 mars contre le non-paiement des salaires et retraites – 11,8 milliards de dollars d'arriérés, selon le dernier chiffre officiel – a peu mobilisé la Russie. Bien entendu, les chiffres des organisateurs et ceux de la police divergent grandement. Les syndicats font état de plus de 4 millions de participants dans le seul Extrême-Orient russe, où le mouvement a été relativement bien suivi. Le ministère de l'intérieur estime pour sa part le nombre de manifestants dans l'ensemble du pays inférieur à 2 millions. On était loin, en tout cas, des 20 millions de grévistes annoncés par les syndicats.

A Moscou, le mouvement a été un fiasco total : une première manifestation a été annulée après avoir attiré... 28 personnes. Et le cortège qui a manifesté sous les murs du Kremlin n'a réuni que quelques milliers de sympathisants. Expriment son désespoir plutôt que sa colère, un participant brandissait une pancarte : « *Peuple de cons et d'esclaves, réveille-toi !* »

Même si cette faible mobilisation était prévisible, le pouvoir a tremblé. La capitale russe était to-

talement quadrillée par la police, qui avait mobilisé la bagatelle de 16 000 hommes. A l'approche de la grève, les autorités ont multiplié les mesures pour désamorcer le mouvement, notamment en remaniant le gouvernement. Dans son fief de Nijni-Novgorod, le nouveau et populaire premier vice-premier ministre, Boris Nemtsov, s'est adressé aux manifestants, leur assurant que le « *nouveau cabinet allait mettre fin à la honte du non-paiement des retraites et des salaires* », soulignant qu'il n'avait « *pu travailler qu'une semaine* ».

### DES MILLIARDS DISPARUS

Il semble que le nouveau gouvernement jouisse d'un certain crédit auprès des Russes. Mais, par précaution, Viktor Tchernomyrdine, l'impopulaire premier ministre, a promis une fois de plus, jeudi, que les salaires et retraites, non versés depuis six mois, seraient payés. Jugeant la situation « *inadmissible* » et s'étant déclaré à l'avance de tout cœur avec les manifestants, le président Boris Eltsine a signé un oukase demandant des comptes sur l'utilisation de plusieurs milliards de dollars dont les salariés n'ont jamais vu la couleur.

Malgré l'échec relatif du mouvement de jeudi, la grogne ne s'apai-



sera pas si les autorités ne viennent pas à bout de la « crise des paiements ». Et, malgré les promesses répétées, la lumière n'apparaît toujours pas au bout du tunnel. D'abord parce qu'il s'avère que les chiffres faisant état d'une reprise de l'économie russe (0,1 % de croissance du produit intérieur brut en janvier et 1 % en février), encore avancés, jeudi, par

M. Tchernomyrdine, ont été « truqués ». Des économistes mécontents de l'Institut national de statistiques, ont fait savoir que cette croissance miraculeuse était en fait le résultat d'un changement secret du mode de calcul.

Pour les chiffres de 1997, la part de l'« économie de l'ombre » a été réévaluée à la hausse tandis que le chiffre de référence de 1996 n'a pas

été révisé... Non « corrigé », le produit intérieur brut aurait ainsi encore baissé, de 6 %, en janvier.

Quant à l'autre cause de la crise – à savoir « *le détournement et le vol* » des fonds publics, selon les paroles mêmes d'Anatoli Tchoubais, premier vice-premier ministre en charge des finances –, c'est un phénomène depuis longtemps identifié. Mais ce constat n'a produit aucun résultat concret. Totalement ignoré par les autorités, un rapport d'une Cour des comptes du Parlement russe, publié par la presse, jette ainsi une lumière crue sur les pratiques en vigueur. On y apprend notamment que le ministère de finances a disposé à sa guise et dans des buts inconnus de 600 millions de dollars. On y confirme que le gouvernement russe a totalement ignoré, encore, pendant des mois un décret du président Eltsine annulant toutes les exonérations de droits de douanes, qui ont coûté au budget au moins 2 milliards de dollars. M. Tchoubais et M. Nemtsov, les deux « jeunes loups » introduits par Boris Eltsine au gouvernement, vont devoir rapidement mettre fin à ces pratiques. « *Une mission suicide* », selon Boris Nemtsov.

Jean-Baptiste Naudet

## Un premier ministre plus riche que M. Murdoch

**PIÈTRE GESTIONNAIRE** lorsqu'il s'agit de mettre un terme à la crise des paiements qui gangrène aujourd'hui la Russie, son premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, s'est, semble-t-il, révélé plus habile à faire fructifier son patrimoine personnel. En quatre ans d'exercice à la tête du gouvernement, sa fortune personnelle serait ainsi passée de 28 millions à 5 milliards de dollars (158 millions à 28 milliards de francs).

C'est ce qu'ont affirmé le directeur du FBI, Louis Freeh, et l'ancien directeur de la CIA, John Deutch, lors d'une audition devant la Chambre des représentants sur le thème de « La menace du crime organisé en Russie », le 30 avril 1996.

### GROS ACTIONNAIRE DE GAZPROM

Ancien patron du géant du gaz russe Gazprom, en partie privatisé (40 % des actions sont restées aux mains de l'Etat) et dont la valeur est estimée à 80 milliards de dollars (réserves comprises, soit un tiers des réserves mondiales de gaz), M. Tchernomyrdine, qui a conservé un œil sur son ancienne maison, détiendrait, dit-on à Moscou, un bon petit paquet d'actions de Gazprom.

Avec un « trésor » de 5 milliards de dollars, au palmarès des grandes fortunes mondiales, l'ancien apparatchik du gaz coiffe le patron de presse Rupert Murdoch (4 milliards de dollars), le milliardaire Ross Perot (2,5 milliards de dollars) et le président de CNN, Ted Turner (1,6 milliards de dollars), selon une estimation établie par Forbes en 1994.

Exaspéré par les rumeurs sur son enrichissement, Viktor Tchernomyrdine avait, au lendemain de sa reconduction à son poste de chef du gouvernement, en juillet 1996, proposé aux députés de la Douma (la Chambre basse du Parlement russe) de faire toute la lumière sur l'état de ses finances. Mais il s'est bien gardé, depuis, de donner suite à sa proposition.

Sophie Shihab

M. Jé.

## « Depuis des mois, nous ne mangeons que des pommes de terre au sel ! »

### TVER

de notre envoyée spéciale

Sur sa liste des zones de Russie « potentiellement explosives » dressée à la veille de la « journée d'action » du 27 mars, le ministère de l'intérieur avait placé, à côté du bassin de Kouzbass où les mines de charbon fer-

### REPORTAGE

Les retraitées de Tver s'organisent en groupe d'action pour obtenir le paiement de leurs pensions

ment l'une après l'autre, la ville de Tver avec son demi-million d'habitants. Evguéni, étudiant agronome dans cette vieille cité entourée d'usines aux trois quarts désaffectées, s'esclaffe : « *Ils ont peur de nos malheureux retraités, c'est la seule explication, car, sinon, nos problèmes sont les mêmes que partout ailleurs.* »

Avec deux particularités quand même, dont la combinaison effraie le Kremlin : la situation stratégique de Tver – située entre Moscou et Saint-Petersbourg – ainsi que la proportion très élevée de retraités (30 %). En juillet 1996, quelques dizaines d'entre eux,

désespérant de voir leurs maigres pensions versées avec des mois de retard, ont manifesté sur les voies ferrées qui traversent la ville. Et ils continuent. La police n'a jamais osé disperser ces « *panthères grises* » – des femmes pour la plupart – qui bloquent tantôt les trains tantôt les voitures sur la « nationale », après leur meeting traditionnel du mardi devant le bâtiment du gouverneur. Drapeaux rouges en tête. Leur dernière « action », le 11 mars, a paralysé le trafic ferroviaire durant cinq heures, malgré le déploiement de forces antiémeutes et la grogne de milliers d'usagers... dont beaucoup de retraités de leur ville.

« *Ces femmes sont soutenues par les communistes, je les reçois tous les mardis, je les connais toutes, je connais l'histoire de chacune, elles sont loin d'être les plus malheureuses ici, mais elles ont trouvé un sens à leur vie, elles forment désormais un club et se téléphonent chaque jour, c'est un mouvement difficile à arrêter.* » Viktor Issakov, qui tient ce discours, est l'adjoint du gouverneur « démocrate » de la région, élu il y a un an après une lutte serrée contre son prédécesseur « communiste ». Jeudi, il est au côté de son gouverneur, qui tente de parler aux milliers de manifestants qui ont répondu à l'appel des syndicats. Sa voix est couverte par les cris : « *Démision !* » et il bat en retraite, protégé par d'importantes forces de police.

« *Démision !* » et il bat en retraite, protégé par d'importantes forces de police.

### UN CERTAIN SUCCÈS

Il n'y avait pourtant aucune atmosphère d'émeute dans l'air, même si la manifestation, préparée depuis trois mois, a rassemblé de l'avis général « *plus de monde que jamais depuis des années* ». Galia, soixante ans, fait partie du Groupe d'initiative des retraités de Tver. Elle reconnaît que le gouverneur tolérerait jusqu'ici leur action pour faire pression sur le Kremlin. Avec un certain succès, selon les critères russes : à la veille de la « journée nationale d'action », Moscou a débloqué pour Tver des sommes qui ont permis de verser les retraites de décembre. Galia déplore cependant que la jeunesse de Tver ne soutienne guère leur mouvement et avoue qu'elle-même touche sa retraite régulièrement, car son mari était officier.

Mais, à côté d'elle, Nina, cinquante-huit ans, soupire : elle n'a qu'une retraite « civile », soit l'équivalent de 200 francs mensuels payés avec trois mois de retard. Son fils est épileptique et sa fille n'est plus rémunérée dans son atelier de confection privé, « *appartenant à un noiraud du Sud* ». Elle est au bord des larmes. « *Depuis des mois, dit-elle, nous ne mangeons que des pommes de terre au sel.* »

« *L'Occident sait tout ça mais ne dit rien, alors qu'il hurlait pour chaque dissident du temps de l'URSS.* » Dernier discours d'une femme député communiste qui veut la démission de Boris Eltsine, derniers applaudissements. Evguéni et son groupe d'étudiants sont les seuls jeunes à l'horizon, sur cette partie de la place. Ils ont trouvé le meeting aussi vain et triste qu'ils le prévoyaient, mais sont venus « *parce qu'il faut bien que quelqu'un pense à la Russie de demain* ». Une discussion s'engage sur les bienfaits et les dangers des révolutions. Pour Evguéni, les « *panthères grises* » sont manipulées. Il s'insurge contre son ami qui veut que la Russie « *fasse comme l'Albanie pour que les choses bougent* ». Lui-même, quand il aura son diplôme, fera comme son père, un de ces derniers agriculteurs privés à n'avoir pas encore totalement baissé les bras devant les « *nouveaux Russes, les nomenklaturistes incompétents* » qui se sont appropriés tous les kolchozes de la région.

« *Pareils à tous les bandits qui nous gouvernent.* » Evguéni le « démocrate », son ami « *albanais* » et un autre, résigné et prêt à s'en remettre aux communistes, s'accordent sans problème sur ce mot de la fin.

## L'« instabilité fiscale » et le « vide juridique » freinent les investissements étrangers

**DÉCRITE** parfois comme un des marchés émergents les plus prometteurs de la planète, la Russie peine considérablement à attirer les investisseurs étrangers. Vaste comme un continent, gorgée de ressources et dotée d'un marché potentiel de 150 millions de consommateurs, la Russie, avec ses 3,6 milliards de dollars d'investissements étrangers privés en 1996, fait piètre figure au regard de la petite Hongrie avec ses 2,5 milliards pour une population d'un peu plus de 10 millions d'habitants, sans parler de la Chine (52 milliards) ou des « tigres » asiatiques. Experts, entrepreneurs ou consultants sont unanimes : l'« *instabilité fiscale* », un certain « *vide juridique* » et « *l'absence d'Etat de droit* » constituent les obstacles majeurs à la croissance des investissements en capitaux en Russie.

« *La législation fiscale change chaque jour, l'impôt est lourd et arbitraire, les inspecteurs du fisc ont trop de pouvoir* », déplore Marianne V., juriste dans un cabinet de consultant installé à Moscou depuis 1992. A l'heure actuelle, toute société qui fait des bénéfices en Russie est taxée de 4 % sur le chiffre d'affaires, de 20 % au titre

de la TVA et de 35 % sur les bénéfices, mais « *ni les intérêts sur d'éventuels crédits, ni les frais de promotion, de représentation ou les frais de formation du personnel ne peuvent être déduits* », poursuit Marianne, soit « *un taux effectif d'imposition de 50 à 80 % pour l'impôt sur les sociétés* », renchérit Daniel B., un spécialiste du droit des sociétés.

« *L'obligation de déclarations trimestrielles, les pénalités de retard exorbitantes – 0,3 % de la somme due par journée de retard plus une amende –, la non-prise en compte de la bonne foi, les saisies, à la moindre brouille, des comptes des sociétés par la police fiscale sans pratiquement aucune possibilité de recours ; sans oublier les descentes musclées de cette police* », ne constituent pas un « *environnement favorable* » à l'investissement, déplore Alexandre, qui a monté seul en 1993 une petite société du bâtiment à Moscou. Son affaire résiste tant bien que mal, car il a une bonne *krycha* (protection mafieuse ou du gouvernement).

Un nouveau code fiscal, actuellement soumis à la Douma (la Chambre basse du Parlement), de-

vrait entrer en vigueur en 1998, mais, conçu par des fiscalistes américains et européens, il s'avérerait « *trop complexe et peu adapté à un marché émergent* », selon Scott Antel, fiscaliste chez le consultant américain Arthur Andersen à Moscou.

### LE DROIT, REFLET DU POUVOIR

Le pire selon Marianne, la juriste, « *c'est qu'ici la notion de droit n'existe pas, le droit reflète uniquement le pouvoir de l'administration. Connaître les textes ne sert à rien, l'important, c'est de mener avec chaque bureaucrate une négociation individuelle dont le coût, en temps comme en argent, est totalement opaque* ». Elle reconnaît que la plupart des sociétés ont un budget « *cadeaux* ».

Pour Lucien Blanc, qui représente Rhône-Poulenc en Russie, les deux obstacles majeurs à l'arrivée massive d'investissements sont « *les impôts et les problèmes de financement, des défauts somme toute liés à la transition* », tandis qu'un homme d'affaires britannique déplore lui l'« *instabilité à tous les niveaux* ». En 1995 par exemple, rappelle-t-il, une loi fut votée sur les sociétés par actions

qui modifiait leur régime juridique. Après « *réenregistrement* », nombre d'investisseurs étrangers se retrouvèrent soudain minoritaires dans des sociétés où ils avaient pourtant investi plus, le partenaire russe ayant procédé à un élargissement du capital sans crier gare.

Et la corruption ? « *endémique* », selon certains, elle n'est « *pas plus importante qu'ailleurs* », selon d'autres, qui déplorent l'image négative faite à la Russie. Souhaitant conserver l'anonymat, l'homme d'affaires britannique raconte comment s'est déroulée, en 1996, une transaction entre la compagnie américaine qu'il représentait, spécialisée dans la vente de systèmes informatiques, et la société russe Gazprom. « *Je suis arrivé à Moscou avec une valise contenant 60 000 dollars en liquide, j'ai franchi la douane sans contrôle, puis je me suis rendu dans un hôtel du centre-ville où rendez-vous avait été pris avec nos interlocuteurs russes. Je leur ai remis la mallette. Le lendemain deux hommes se présentent au bureau de notre société à Moscou. Ils demandent à me voir, me remettent 6 000 dollars en liquide puis repartent en disant :*

« *Nous avons pensé que ça serait mieux ainsi* ». Pressé par ses patrons de faire disparaître l'argent, l'homme est contraint de s'acheter « *une montre en or* » à 6 000 dollars. « *Avec Gazprom, dit-il aujourd'hui, nous avons versé jusqu'à 200 000 dollars de dessous de table.* »

Malgré toutes les difficultés, une vingtaine de grosses firmes occidentales ont réussi leur implantation en Russie dans le secteur de la distribution. Ce sont les fabricants de chocolat, Mars ou Cadbury, la firme Coca-Cola – 58 % du marché des boissons non alcoolisées en Russie dès 1995, qui fait tourner dix usines sur tout le territoire –, Philipp Morris, le fabricant de cigarettes ou la chaîne McDonalds entre autres.

Car, quand bien même le pouvoir d'achat du « nouveau Russe » a baissé de 45 % par rapport à celui de l'*Homo sovieticus* de 1991, le dynamisme de l'économie de l'ombre (entre 40 % et 50 %) et le formidable marché de consommateurs que représentent Moscou et Saint-Petersbourg, soit, banlieues comprises, 18 millions de personnes (la population de l'Australie), font que le marché russe ne

peut être ignoré. Plus riches que le reste du pays, ces deux villes phares et Nijni-Novgorod (troisième ville de Russie, à 450 kilomètres à l'est de Moscou) absorbent 75 % des investissements étrangers.

« *Dépêchez-vous d'investir, dans cinq ans, il sera trop tard* », a enjoint récemment le maire de Moscou, Iouri Loujkov, à un parterre d'entrepreneurs, déplorant la faiblesse des investissements, notamment français (au quinzième rang dans la capitale, au neuvième dans le pays). Il y a urgence en effet, surtout lorsqu'il apparaît que le montant des investissements étrangers – 3,6 milliards de dollars pour 1996 – est trois fois inférieur à celui des capitaux qui fuient chaque année la Russie, soit 12 milliards de dollars annuels, selon une estimation du ministère russe de l'intérieur. En cinq ans, 60 milliards de dollars auraient ainsi quitté le pays pour la Suisse, Chypre, l'île de Man ou la Côte d'Azur, soit un peu plus de la moitié des 104 milliards de dollars reçus par la Russie depuis 1992 sous forme d'aide et de crédits.

Marie Jégo

# L'OSCE approuve l'envoi d'une force multinationale en Albanie

Elle pourrait compter jusqu'à 5000 hommes

LA FORCE multinationale pour l'Albanie, dont l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a approuvé l'envoi, jeudi 27 mars, comptera « jusqu'à 5000 hommes », a annoncé à Vienne le représentant de l'Italie. Cette force, dont la mobilisation doit encore être autorisée par l'ONU, aura pour « objectif », a précisé le délégué italien, « de contribuer à un environnement sûr dans la perspective des actions des organisations internationales dans les domaines de l'aide humanitaire, de l'assistance économique et financière, et de la préparation des futures élections ». Elle assurera dès que possible « la protection des ports, de l'aéroport de Tirana et des principales lignes de communication ainsi que les stocks d'aide humanitaire ».

Les membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont engagé jeudi des discussions, au niveau des experts, sur l'envoi de ce contingent, mais de nouvelles réunions sont nécessaires avant un éventuel feu vert. Des consultations devaient être engagées vendredi entre les ambassadeurs. La force envisagée, qui sera placée sous la direction de l'Italie, serait composée d'Autrichiens, d'Espagnols, de Français, de Grecs et de Portugais. Les Etats-Unis n'envoient pas de troupes en Albanie, a indiqué, jeudi, le secrétaire d'état Madeleine Albright, en précisant, dans un entretien à la National Public Radio, que Washington estime « qu'il s'agit d'une opération que les Européens peuvent et doivent résoudre d'un point de vue diplomatique, mais aussi à tous les points de vue ».

Les autorités de Tirana ont, pour leur part, réitéré, jeudi à la délégation européenne conduite par le diplomate néerlandais Jan de Marchant et d'Ansembourg, leur demande d'aide pour rétablir l'ordre dans le pays. Le premier ministre Bashkim Fino a répété que l'Albanie demandait l'envoi d'une aide humanitaire accompagnée d'une force multinationale afin d'assurer notamment la sécurité dans les

deux principaux ports du pays, Durrës et Vlora, ainsi que l'acheminement des secours. Le ministre de l'intérieur, Belul Cela, a aussi réclamé, lors de sa rencontre avec la délégation, l'octroi d'urgence d'équipements pour la police, presque totalement dépourvue de tout depuis les pillages qui ont commencé le 28 février.

Le président Sali Berisha devait rencontrer, vendredi, la délégation européenne pour discuter de l'envoi éventuel de cette force de protection des convois humanitaires et du projet d'élections anticipées en juin. M. d'Ansembourg a rapporté que le ministre de la justice Spartak Ngjela avait proposé de repousser légèrement la date en disant que « juin pourrait être trop tôt, mais qu'août serait trop tard ». Le Comité international de la Croix-Rouge doit de son côté tenter à nouveau vendredi de faire parvenir un convoi dans le sud de l'Albanie malgré les bandits qui écumant les routes.

## LOI D'AMNISTIE

Dans le sud du pays, une bataille rangée a ainsi opposé, jeudi, les habitants du village de Levan à une bande armée et a fait au moins dix-huit morts, a indiqué la police de la ville voisine de Fieri. Selon les forces de l'ordre, des bandits ont tenté d'attaquer le village dans la soirée mais les habitants, eux aussi fortement armés après le pillage généralisé des armureries, se sont défendus. La plupart des victimes sont des assaillants.

Le Parlement albanais a d'autre part approuvé jeudi une loi accordant l'amnistie à 800 des quelque 1300 prisonniers qui se sont évadés ce mois-ci des prisons à la faveur de la pagaille. La loi d'amnistie réduit aussi les peines des prisonniers les plus lourdement condamnés pour les inciter à regagner leur cellule. Les peines de prison à vie sont ramenées à vingt ans, et les autres peines sont réduites d'un tiers pour les condamnés qui se rendraient avant le 5 avril. - (AFP, Reuter.)

# Biélorussie : « Monsieur le président, donnez-nous la dictature »

IL LES TRAQUERA EN HÉLICOPTÈRE. Il pourchassera les « profiteurs », les « ennemis des autorités », ceux qui œuvrent sournoisement pour détraquer l'économie (plongée dans une crise grave, faute de réformes), ou qui salissent l'image du pays, télé-guidés par l'OTAN ou les Etats-Unis... Délire paranoïaque ? Alexandre Loukachenko, président de la Biélorussie, a l'intention de surveiller son monde du haut des nuages, pour renforcer la « discipline ». « Je veux vous prévenir », a-t-il déclaré mercredi 26 mars, lors d'un discours télévisé de trois heures, « mon hélicoptère... volera au-dessus de vos têtes dans les airs presque chaque jour. Je ne prévendrai personne de mes allées et venues. »

M. Loukachenko affirme vouloir ainsi répondre au désir le plus profond des Biélorusses : « Le peuple est en train de dire : Monsieur le président, donnez-nous la dictature, donnez-nous l'époque de Staline », a-t-il déclaré. La Biélorussie avait déjà renoué avec les emblèmes et les manuels d'école soviétiques. Des procès d'opposants, tenus secrets comme à l'époque stalinienne, ont eu lieu cette semaine. Mais les choses iront plus loin, a promis mercredi le chef de l'Etat : le « travail du samedi » doit être rétabli, à commencer par samedi 22 avril, l'anniversaire de Lénine.

Par le passé, l'homme fort de Minsk s'était distingué par ses références à Hitler. En novembre 1995, il déclarait à un journaliste du quotidien allemand Handelsblatt : « Tout ce qui était connecté avec Adolf Hitler en Allemagne n'a pas été mauvais. (...) L'ordre allemand a atteint son apogée sous Hitler. C'est ce qui correspond à notre idée d'une République

présidentielle et du rôle du président. » Elu président en 1994, Alexandre Loukachenko est un ancien instructeur politique de l'armée rouge et un ancien directeur de sovkhos. Ayant remporté en novembre 1996 un référendum sur une nouvelle Constitution, il détient un pouvoir sans partage. Ses relations avec les Etats-Unis - qui était déjà mauvaises depuis qu'en 1995 la défense anti-aérienne biélorusse avait tué deux Américains en abattant une mongolfière qui participait à une course - se sont récemment détériorées : Washington a suspendu son aide financière et rappelé son ambassadeur pour consultations.

## EN FROID AVEC MOSCOU

Mais l'isolement d'Alexandre Loukachenko s'est encore accru, cette semaine, lorsque la Russie a protesté, pour la première fois, contre « les persécutions » à l'encontre de ses journalistes envoyés en Biélorussie. Le refroidissement entre Moscou et Minsk, serait, selon des opposants biélorusses, « le résultat de l'antipathie que suscite Loukachenko auprès de certains nouveaux membres du gouvernement russe, dont Boris Nemtsov », le jeune réformateur nommé premier vice-premier ministre. Aussi Alexandre Loukachenko semble-t-il faire marche arrière sur son idée de « fusion » entre les deux Républiques slaves. « Nous n'avons plus personne sur qui compter » a-t-il estimé mercredi, « ils ont commencé à nous étouffer ouvertement : ils nous étouffent à l'Ouest, et malheureusement, quelque peu à l'Est ». Dans son hélicoptère, Alexandre Loukachenko prendra au moins l'air.

Natalie Nougayrède

# Le suicide collectif de 39 personnes en Californie a été méticuleusement planifié et exécuté

Les membres de la secte conjuguait la passion pour Internet et les croyances millénaristes

Une première dans l'histoire des sectes : les 39 personnes, retrouvées mortes, mercredi 26 mars dans une villa proche de San Diego, (Calif.)

appartenait à une société informatique et s'adonnaient à des activités confondant univers virtuel et croyances millénaristes. Soigneuse-

ment planifié et exécuté, ce suicide collectif indigne l'Amérique. « C'est à fendre le cœur, écoeurant, odieux », a commenté Bill Clinton.

## WASHINGTON

de notre correspondant

« Nous sommes venus d'un espace lointain et nous avons maintenant quitté les corps que nous revêtions pour notre tâche terrestre, pour retourner vers le monde d'où nous venons, tâche accomplie. Cette distance de l'espace à laquelle nous nous référons est celle que votre littérature appelle le royaume des Cieux ou le royaume de Dieu (...). » Telles sont quelques-unes des citations des vidéos enregistrées par la secte de la Porte du Ciel, avant le suicide, mercredi 26 à Rancho Santa Fe.

Cette hécatombe a été planifiée et exécutée avec une méticulosité soulignée par la police et les experts médicaux. Le groupe qui s'est suicidé comprend 21 femmes et 18 hommes, la plupart approchant la quarantaine, mais de dix-huit ans à soixante-douze ans, Blancs pour la plupart, mais aussi Noirs, originaires de Californie, du Texas, du Nouveau-Mexique, de Floride, du Colorado, du Minnesota, de l'Utah et du Canada.

Les adeptes de la Porte du Ciel

s'étaient soigneusement préparés à leur « dernier voyage ». Leurs corps ont été retrouvés dans une attitude paisible, couverts d'un linceul de couleur violette. Au pied des lits, des bagages soigneusement faits. Dans les poches des victimes, toutes habillées de noir, un billet de 5 dollars, de la menu monnaie, des pièces d'identité et une note, parfois déchirée en morceaux, indiquant les consignes à suivre. La mort est due au mélange d'un barbiturique, le phénobarbital, et de vodka, le tout absorbé avec un peu de pudding.

Brian Blackburne, médecin légiste pour le comté de San Diego, a reconstitué la macabre mise en scène. Les suicides se sont déroulés en trois vagues, sur une période de cinq à six jours : le second groupe a mis de l'ordre et nettoyé après les premiers décès, tâche ensuite accomplie par le troisième groupe. Les deux dernières victimes ont été retrouvées avec un sac en plastique sur la tête. La maison était impeccable, les ordures sorties, ses occupants prêts pour leur rendez-vous cosmique.

Avec qui ? Un objet volant non

identifié (OVNI), lequel arrivait dans le sillage de la comète de Hale-Bopp, qui « frôle » actuellement la planète Terre ! Ce scénario est attesté par les enregistrements vidéo et surtout par la « littérature » dont on peut prendre connaissance sur les deux sites Internet gérés par les adeptes et celui qui est considéré comme leur chef, Marshall Applewhite, appelé « Doe ». Cet homme d'une soixantaine d'années, au regard halluciné et au crâne rasé, promettait à ceux qui le suivraient d'atteindre le « niveau supérieur ».

## Les adeptes s'étaient soigneusement préparés à leur « dernier voyage »

« Vous pouvez nous suivre, explique-t-il, mais vous ne pouvez rester ici. La planète Terre va bientôt être recyclée. Votre seule chance de survivre ou d'être évacué est de partir

avec nous. » Sur Internet, une « carte d'embarquement » est proposée sur les sites Heaven's Gate et Higher Source. Des photos de planètes, de comètes et d'étoiles se succèdent, avec cette entrée en matière : « Alerte rouge... Hale-Bopp annonce la fin. » Les responsables de la Porte du Ciel ne sont pas sûrs que le vaisseau spatial sera au rendez-vous, mais le message ajoute : « Nous nous préparons joyeusement à quitter ce monde et à partir avec l'équipage de « Ti ».

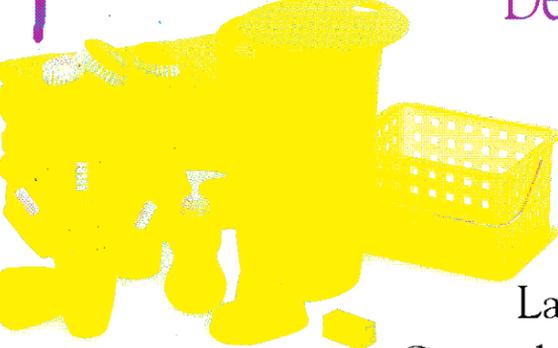
Tout en adoptant un comportement normal, aux yeux de leurs voisins, les occupants de la villa de Rancho Santa Fe avaient conscience qu'ils risquaient des ennuis avec les autorités. Leur message électronique évoque la possibilité pour certains d'être « emprisonnés », voire soumis à des « tortures psychologiques ou physiques » comme ceux de « Waco ». La relation avec le prochain millénaire est enfin établie : « Les clés du ciel sont présentes comme elles l'étaient avec Jésus, il y a 2000 ans » !

Laurent Zecchini




## LES BOUTIQUES DES TROIS QUARTIERS

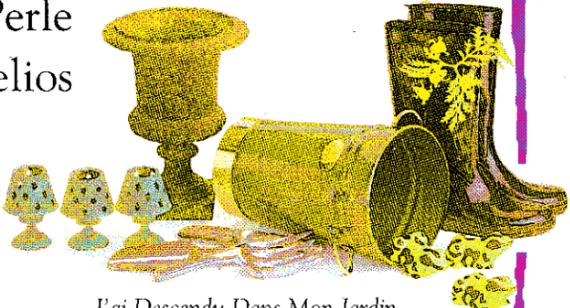
### Déco Plaisir.



**MODE :** Canotier • Catimini • Chacok • Dorothee Bis • Escorpion • Espace Yves Saint Laurent Hommes • Gentleman

Bath Bazaar

- Givenchy • Gris Perle
- Jo & Camille • Kenzo • Madelios
- Marlboro Classics • Oliver Grant • Régina Rubens • Robert Mager • Rodier Femmes
- Rodier Hommes • Ronald Fera • Stéphane Kélian • Tehen • Théorème • Vogue Optique • Weill Paris
- **BEAUTE :** Alexandre de Paris
- Silver Moon • The Body Shop • **BIJOUX :** Agatha • Burma • **CADEAUX :** J'ai Descendu Dans Mon Jardin • L'Homme Moderne • Nature & Découvertes
- **LA MAISON :** Bath Bazaar • Kitchen Bazaar



**LES TROIS QUARTIERS**

23, bd de La Madeleine. Paris. Tél : 01 42 97 80 12

Ouverts du lundi au samedi de 10h à 19h.

Métro : Madeleine. Parking : Madeleine.




# Les rebelles zairois et les autorités de Kinshasa acceptent le « principe » de négociations

La date et le lieu des pourparlers restent à fixer

Les deux délégations zairoises, celle du gouvernement de Kinshasa et celle de la rébellion, qui s'étaient rencontrées la veille, pour la première

fois, lors du sommet extraordinaire de l'OUA à Lomé, se sont mises d'accord, jeudi 27 mars, sur « le principe d'un cessez-le-feu et le principe de

négociations », selon le texte de la déclaration finale du sommet. Mais ni la date ni le lieu de ces pourparlers n'ont encore été fixés.

**LOMÉ**

*de notre envoyé spécial*

L'ouverture de négociations à laquelle se sont engagés les représentants du président Mobutu et ceux

## ANALYSE

**A Lomé, la crise des Grands Lacs est devenue la guerre civile au Zaïre**

de la rébellion dirigée par Laurent-Désiré Kabila est le résultat le plus spectaculaire du sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui s'est achevé à Lomé jeudi 27 mars. Malgré les pressions intenses exercées par le président togolais Eyadéma et les chefs d'Etat nigérian et camerounais, Sani Abacha et Paul Biya, les délégations zairoises n'ont pas réussi à s'entendre sur la date et le lieu de ces négociations, qui devraient cependant s'ouvrir à très court terme. Les modalités devraient être annoncées simultanément à Kinshasa, à Lomé et à New York, au siège de l'ONU. Il semblait en revanche acquis que l'ouverture des pourparlers coïncidera avec l'application d'un cessez-le-feu.

Ce serait alors appliquer deux des recommandations de la résolution adoptée, la veille, par les chefs d'Etat de l'organe central de l'OUA pour la prévention, la gestion et la résolution des conflits. En revanche, rien n'indique que les autres points de ce texte, qui en compte dix-huit, soient pris en compte dans un avenir proche. Qu'il s'agisse de l'accès des organisations humanitaires aux réfugiés et aux personnes déplacées, de la mise en place de « corridors » permettant le retour de ceux-ci ou du désarmement des membres des ex-Forces armées rwandaises et miliciens, responsables du génocide au Rwanda en 1994, aucun engagement, fût-il de principe, n'a été pris.

C'est qu'à Lomé la crise des Grands Lacs est devenue la guerre civile au Zaïre, une thèse défendue depuis l'automne 1996 par la rébellion, à laquelle le régime de Kinshasa commence à faire droit. Njonjo Nuwovo, député zairois, membre de la délégation de Kinshasa et du Mouvement du peuple pour la révolution (MPR), le parti du maréchal Mobutu, reconnaissait jeudi en public la citoyenneté zairoise de M. Kabila, dans la logique de la pro-

position de « *partage du pouvoir* » formulée le 25 mars par le MPR. Si les partisans de M. Mobutu continuent de mettre en cause les grandes puissances (les Etats-Unis notamment) et les pays voisins (Rwanda et Ouganda), qui ont « *armé la rébellion* », l'indéniable soutien que celle-ci a reçu des populations, dans les régions dont elle a pris le contrôle, ont obligé l'autre camp à lui reconnaître le statut d'interlocuteur politique, et pas seulement militaire.

Paradoxalement, cette « *zairianisation* » du conflit – pour reprendre le terme que le maréchal Mobutu avait créé lorsqu'il avait remis les entreprises à capitaux étrangers à des nationaux, en 1973 – est d'abord une victoire pour les alliés régionaux de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL). La délégation rwandaise à Lomé a été remarquablement discrète, n'intervenant pas lors de la séance à huis clos, alors qu'elle

Nyangoma, qui combat l'armée burundaise dominée par les tutsis, a été considérablement affaiblie par la perte de ses bases au Zaïre.

Les puissances occidentales, impliquées peu ou prou dans le conflit, se plient elles aussi à la nouvelle donne. Alors qu'il y a deux mois encore des diplomates français dénonçaient vigoureusement « *l'agression extérieure* » dont était, selon eux, victime le Zaïre, Paris et Washington ont entamé une démarche commune visant à amener chacun de leurs « *poulains* » (le président Mobutu pour la France et M. Kabila pour les Etats-Unis) à la table des négociations. Ce qui représente pour la France une inflexion considérable de sa position, alors que les Etats-Unis se retrouvent dans une position qui leur est désormais familière : en sympathie avec un groupe qui prétend arriver au pouvoir au terme d'une guérilla, alors qu'en d'autre temps ils seraient intervenus au côté des régimes en place.

## Rendez-vous en Afrique du Sud ?

**Les représentants des autorités de Kinshasa et des rebelles zairois se sont mis d'accord, jeudi 27 mars, à Lomé, sur « le principe d'un cessez-le-feu et le principe de négociations ». C'est ce que souligne la déclaration finale du sommet de l'OUA, réuni la veille dans la capitale togolaise. La date des négociations sera rendue publique après le « retour des délégations » auprès de leurs mandants, précise cette déclaration. Selon des sources concordantes, ces négociations pourraient se tenir en Afrique du Sud, début avril. Les délégués de la rébellion et du pouvoir zairois s'étaient rencontrés pour la première fois, mercredi soir, en marge du sommet, sous l'égide de responsables de l'ONU et de l'OUA. Le département d'Etat américain a souligné, jeudi, « l'importance pour les deux parties de fixer une date et un lieu pour des négociations immédiates ». Il a aussi tenu à souligner « le rôle actif » des Etats-Unis dans la recherche d'une solution au Zaïre et « l'extraordinaire niveau de coopération » entre Paris et Washington sur ce dossier.**

avait été fort loquace au sommet franco-africain de Ouagadougou, à la fin de 1996.

C'est que l'offensive des rebelles dans l'est du Zaïre, quel qu'il ait été le degré d'implication du régime aujourd'hui au pouvoir à Kigali, a parfaitement servi les intérêts de ce dernier. Les dirigeants rwandais (tutsis pour la plupart) estiment que la sécurité de leurs frontières est assurée depuis qu'anciens militaires ou miliciens hutus rwandais ont été éliminés ou dispersés. Et lorsque le major Buyoya, au pouvoir au Burundi depuis le coup d'Etat de juillet 1996, se félicite publiquement de l'« *amélioration de la sécurité* » dans son pays, tout le monde comprend que la guérilla hutue de Léonard

MM. Yoweri Museveni, Meles Zenawi ou Paul Kagame, qui dirigent désormais l'Ouganda, l'Éthiopie et le Rwanda, ont auparavant bénéficié de l'indulgence dont jouit aujourd'hui M. Kabila de la part de Washington. Les détracteurs de cette attitude n'y voient que des motivations géopolitiques, dont le premier ressort est le « *contingement* » (endiguement) des deux ennemis jurés de Washington en Afrique, la Libye et le Soudan. En revanche, les promoteurs américains de cette politique font valoir qu'elle permet de se débarrasser de régimes corrompus et incapables de réforme, dont le prototype est celui de M. Mobutu.

Si les négociations annoncées ar-

rivent à leur terme, c'est-à-dire à des élections, il y a de fortes chances pour que l'alliance rebelle s'y présente en position de force. On voit d'ores et déjà qu'elle s'efforce de créer le vide entre elle et ce qui reste du pouvoir personnel de Mobutu Sese Seko. Menaçant le vieil opposant Etienne Tshisekedi de représailles s'il accepte le poste de premier ministre, interdisant les partis dans les zones sous son contrôle, M. Kabila tente d'arriver à un face-à-face entre ses forces et celles du vieux chef d'Etat.

Mais cette « *zairianisation* » est aussi un trompe-l'œil. Le problème des réfugiés rwandais et burundais au Zaïre demeure. Le refus des forces de l'alliance de les laisser transiter par Kisangani – alors même qu'il semble que la masse des réfugiés se soit affranchie de la tutelle des « *génocidaires* » – augure mal des conditions qui leur seront faites pour le retour au Rwanda des survivants de cet interminable exode.

A Lomé même, les signes n'ont pas manqué qui indiquaient une concertation étroite entre les représentants de M. Kabila et ceux de l'actuel régime rwandais, jusqu'à laisser suggérer une forme de tutelle politique. Les diplomates occidentaux qui ont été en contact avec l'alliance estiment que celle-ci est effectivement un regroupement de diverses tendances et que M. Kabila exprime les décisions d'une direction collégiale dont les composantes restent pour l'instant indiscernables.

La communauté internationale devra peser de tout son poids – qu'il s'agisse de l'application du cessez-le-feu, des secours aux réfugiés et déplacés, du respect des droits de l'homme et de l'organisation des élections – pour que les Zairois ne soient pas une nouvelle fois les victimes de combats et d'arrangements sur lesquels ils n'auront eu aucune prise. Il faudra également que le dernier point de la résolution de Lomé – la convocation d'un sommet sur la région des Grands Lacs – devienne réalité. La crise zairoise peut faire oublier un temps les maux chroniques dont souffre la région. Mais le premier d'entre eux, l'exacerbation de discours racistes, dont certains groupes se servent pour conquérir ou garder à tout prix le pouvoir, reste toujours aussi lourd de menaces.

**Thomas Sotinel**

# Pékin accuse Taïwan et le dalai-lama de visées « séparatistes »

La visite du dieu-roi à Taïpeh irrite la Chine

**PÉKIN, TAÏPEH**

*de nos envoyés spéciaux*

Comme prévisible, le régime continental chinois a vigoureusement critiqué le président taïwanais Lee Teng-hui pour avoir accordé, jeudi 27 mars, au dalai-lama tibétain une audience qui relève, à ses yeux, désormais, d'une « *tentative conjointe de diviser la Chine* ». Aux avertissements somme toute modérés du ministère des affaires étrangères se sont ajoutés des commentaires de presse plus énergiques accusant le président Lee d'avoir abandonné le principe de la souveraineté chinoise au Tibet, principe auquel souscrivaient ses prédécesseurs, Tchang Kai-shek et son fils Chiang Ching-kuo. Au regard de la Constitution taïwanaise, le Tibet et la Mongolie font en effet toujours partie intégrante du territoire chinois...

En recevant le dalai-lama, le président Lee achève en tout cas de marginaliser, au sein de son propre régime, les derniers cercles conservateurs d'origine continentale qui défendaient encore cette thèse de l'appartenance du Tibet à la Chine. Au-delà de l'épisode de la visite du chef de l'Église tibétaine, c'est surtout cette métamorphose qui alarme Pékin.

M. Lee se voit, en outre, reprocher d'« *entretenir de longue date une correspondance personnelle* » avec le chef spirituel tibétain en vertu d'un agenda commun. Les milieux bouddhistes taïwanais qui l'ont invité sont coupables, dès lors, d'avoir joué un double jeu pour le compte d'un pouvoir politique enclin au « *séparatisme* ».

Pour le président Lee, la visite était un moyen commode de raviver un certain intérêt international pour l'île à un moment où celle-ci doit trouver un palliatif à divers revers diplomatiques : le renoncement de l'Afrique du Sud de Nelson Mandela à ses liens avec Taïwan, la volonté de Washington d'apaiser les rapports avec Pékin, tendus dans la crise du détroit de Formose il y a un an, et une certaine timidité générale des Occidentaux devant un régime insulaire qui n'est pas exempt de certaines maladresses dans sa quête de reconnaissances internationales.

Pour sa part, le gouvernement continental a ignoré, dans ses déclarations publiques, les propos conciliants du dieu-roi exilé qui a promis, au début de sa visite dans l'île, qu'il renoncerait au rôle politique qui lui est traditionnellement imparti s'il recevait de Pékin des offres sérieuses de conversations équitables. Si la Chine et le dalai-lama ont renoué, comme on commence à le soupçonner, des contacts indirects réguliers suspendus dans les années 80, les Chinois ne veulent en aucun cas avoir l'air de « *négocier* ». Les articles publiés par la presse continentale à ce sujet le montrent clairement, qui accusent M. Lee de s'asseoir sur un pied d'égalité face au leader spirituel perçu par Pékin comme un « *vassal* ».

**Frédéric Bobin et Francis Deron**

# Deux « conseillers » américains auraient été tués aux côtés des rebelles

Un mystérieux colonel serbe au service des forces gouvernementales

**SELON DES SOURCES** militaires françaises, deux « *conseillers* » américains auprès des troupes de Laurent-Désiré Kabila ont trouvé la mort alors qu'ils appuyaient la rébellion dans l'est du Zaïre. Cette double disparition aurait eu lieu, il y a environ trois semaines, au Kivu, avant même que Washington et Paris tentent de faire cause commune pour amener les responsables et les rebelles zairois à engager des négociations.

La présence de « *conseillers* » américains au Rwanda même et dans les forces hostiles au régime du maréchal Mobutu est un fait connu depuis plusieurs mois (*Le Monde* du 8 janvier). Il s'agit, la plupart du temps, de soldats de fortune – tous anciens militaires – dont le Pentagone ne cautionne pas officiellement la mission sur place et qui sont recrutés, entraînés et équipés par des sociétés de services spécialisées, aux Etats-Unis, dans la proposition de mercenaires à l'étranger. Ces sociétés ont pignon sur rue. Certaines ont été, par exemple, jusqu'à louer des stands d'exposition au récent Salon de l'aéronautique à Abou Dhabi.

Plusieurs dizaines de ces « *conseillers* » américains servent auprès des armées rwandaises et de l'Alliance au Zaïre. Selon les services de renseignement français, il existerait « *de fortes présomptions* » pour estimer que les deux Américains tués au Kivu ont été au-delà de leurs consignes initiales. Ils au-

raient, en effet, trouvé la mort alors qu'ils servaient sur la ligne d'affrontement entre armée zairoise et rébellion. De même source, on considère que ces « *conseillers* » auraient voulu monter « *des coups* » sur le terrain sans nécessairement avoir obtenu l'aval de leurs différents employeurs.

Le *Figaro* du 28 mars rapporte, de son côté, que ce sont les Français qui auraient, avec beaucoup de discrétion, restitué le corps de l'un de ces hommes aux autorités américaines. Une telle discrétion a été « *appréciée* » à Washington, ajoute le quotidien, et elle pourrait expliquer en partie que les Etats-Unis ont ensuite fait publiquement valoir leur bonne entente avec Paris pour forcer les parties en présence au Zaïre à négocier. Cependant cette interprétation n'est pas confirmée de source militaire française.

Auprès des forces armées zairoises, restées fidèles au maréchal Mobutu, il existe aussi des mercenaires étrangers, singulièrement des Serbes qui ont armé des avions et des hélicoptères, quelques Marocains et Angolais. La présence de l'un d'entre eux, qui s'est fait appeler « *colonel Dominic Yugo* », a été détectée durant les derniers jours des combats qui ont, à la mi-mars, marqué la chute de Kisangani. Des témoins ont ensuite relaté qu'il s'était signalé, ainsi que d'autres mercenaires serbes, par des violences exercées à l'encontre des

populations zairoises (*Le Monde* du 20 mars). Ces mercenaires n'ont pas hésité à torturer des civils, dont deux pasteurs évangélistes, avant l'arrivée des rebelles de M. Kabila.

Les services français ont cherché à identifier le « *colonel Dominic Yugo* » avec davantage de précision. Il pourrait s'agir – sous un autre pseudonyme – de l'un des Serbes qui ont servi d'intermédiaires lors

de la « *mission* » que Jean-Charles Marchiani, préfet du Var, a menée en Bosnie pour faciliter la restitution, en décembre 1995, de deux pilotes français dont l'avion Mirage 2000 avait été abattu, en août, au-dessus de Pale, alors qu'ils effectuaient un raid de bombardement pour l'OTAN.

**Jacques Isnard**

# L'Inde et le Pakistan reprennent leur dialogue difficile

spectaculaires : les observateurs s'accordent à penser que ces négociations risquent, une fois de plus, d'achopper sur l'épineuse question du Cachemire, ce territoire disputé qui est ensanglanté depuis sept ans par une insurrection séparatiste musulmane.

Le Pakistan a toujours tenu à faire du Cachemire une question « *internationale* » tandis que l'Inde insiste sur l'aspect proprement bilatéral du contentieux. Avant même que ne commencent les discussions de New Delhi, les deux « *frères ennemis* » ont d'ailleurs tenu à afficher clairement leurs positions.

## CONDITIONS

Le président pakistanais, Farooq Leghari, avait ainsi lié, mercredi, le problème du Cachemire à la poursuite du dialogue à un plus haut niveau. « *Que l'Inde fasse preuve de*

*réalisme et manifeste sa volonté d'accorder aux Cachemiris leurs droits à l'autodétermination* », avait-il déclaré. Islamabad réclame la tenue d'un référendum, prévue par des résolutions de l'ONU, afin de permettre à la population majoritairement musulmane du Cachemire de se prononcer en faveur de l'Inde ou du Pakistan, le territoire contesté étant pour l'heure divisé entre les deux pays. De son côté, New Delhi a indiqué que les deux pays devraient surseoir à leurs divergences et se concentrer sur la reprise d'échanges économiques. Et continue de refuser d'organiser un référendum, estimant que l'appartenance du Cachemire à l'Union indienne ne peut être remise en cause.

Outre le contentieux historique entre New Delhi et Islamabad – le Cachemire symbolise le traumatisme douloureux de la partition de

La rencontre des deux hommes symbolise en effet désormais une combinaison de deux revendications identitaires qui préoccupe le gouvernement continental. Elle vient s'ajouter aux difficultés de Pékin à faire taire cette même revendication dans ses territoires d'Asie centrale, voire, plus près de la plaine orientale où se trouve la capitale, dans les steppes mongoles ou certaines régions montagneuses du Sud-Ouest. Ces régions sont peuplées d'ethnies non-han que toute la culture politique chinoise s'ingénie depuis des siècles à attirer dans le creuset national.

## UN FÂCHEUX CONTREPOINT

La rencontre de Taïpeh a eu lieu alors que toute la machine de propagande continentale est branchée sur la rétrocession de Hongkong – précisément au quatre-vingt-seizième jour du compte à rebours, et vingt-quatre heures avant que le nouveau « *proconsul* » chinois dans l'ex-colonie, Tung Chee-hwa, ne donne une conférence de presse à Pékin. Le flirt tibéto-taïwanais apparaît, du coup, comme un fâcheux contrepoint à l'élan d'enthousiasme national que Pékin voudrait attiser, rouvrant des plaies anciennes.

Un des articles critiquant la visite du dalai-lama à Taïwan rappelle que les services de renseignement américains ont, pendant les premières années de la République populaire, à l'époque du maccarthisme, entraîné des maquisards tibétains pour tenter de la déstabiliser au « *pays des neiges* ». Il aurait pu tout aussi bien rappeler que la même chose s'est alors produite sur les frontières du Sud-Ouest avec des unités de guérilla à partir de pays « *clientélisés* » de l'Amérique : la Thaïlande et le Laos à l'époque. Pour les dirigeants de Pékin, l'engouement dont jouit le dalai-lama en Occident, en particulier à Hollywood où il dispose d'une audience médiatique considérable désormais, n'est qu'un avatar nouveau d'une très vieille querelle, et il en va de même pour la question taïwanaise.

Les autorités de Pékin n'ont cependant pas donné de signes pouvant confirmer les craintes exprimées par certains journaux taïwanais de voir se répéter, avec une ampleur comparable en tout cas, la campagne d'exercices militaires d'intimidation envers Taïpeh qui a eu lieu dans le détroit de Formose il y a un an. Des manœuvres militaires – navales en particulier – se tiennent effectivement chaque année désormais. Mais l'adoucissement du climat avec Washington peut inciter Pékin à une certaine prudence avant la visite, à l'automne, du président Jiang Zemin aux Etats-Unis, ainsi qu'en a témoigné le ton plutôt conciliant des Chinois durant le séjour du vice-président américain, Al Gore, à Pékin.

l'empire des Indes – les contraintes de politique intérieure rendent difficile la tâche des négociateurs indiens et pakistanais : de part et d'autre de la frontière, les politiciens des deux pays ne cessent d'agiter le « *brûlot* » cachemiri au nom de l'identité nationale. Et de la sensibilité des électeurs...

Un sondage publié par le magazine indien *Outlook* indique, cependant, un certain infléchissement de l'opinion : 35 % de personnes interrogées souhaitent que les Cachemiris puissent décider de leur avenir. Un chiffre assez remarquable quand on sait la puissance du symbole cachemiri dans ce pays pétri de nationalisme. Mais les Indiens savent aussi que si la plupart des Cachemiris musulmans ne veulent plus appartenir à l'Inde, ils ne veulent pas non plus du Pakistan.

**Bruno Philip**

# La tension politique en Haïti se double d'une montée de la violence

La situation de l'île caraïbe est préoccupante : les réformes proposées par le gouvernement se heurtent à l'opposition d'une population dont la situation matérielle est très précaire ; la famine touche plus de 350 000 personnes.

Les députés haïtiens ont repoussé, jeudi 27 mars, une motion de censure contre le premier ministre Rosny Smarth et son gouvernement. Le texte avait été déposé par un groupe de députés qui accusait le gou-

vernement de ne pas répondre aux aspirations populaires, notamment en faveur d'une baisse du coût de la vie, dont le niveau est insupportable pour la plus grande partie de la population. Malgré le vote fa-

vorable, les parlementaires ont violemment critiqué l'action du gouvernement, lui reprochant un manque d'accompagnement social du programme d'ajustement structurel adopté avec l'appui des bailleurs

de fonds d'Haïti. Alors que les rivalités politiques accroissent la tension, la montée de la violence et de l'insécurité inquiète les autorités et la communauté internationale. Apportant son soutien au président René

Préval, le Canada s'est dit « prêt » à poursuivre son rôle de maintien de la paix jusqu'à la fin décembre, a annoncé, mercredi à Port-au-Prince, le ministre canadien des affaires étrangères, Lloyd Axworthy.

## SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

« *Adviene que pourra!* » : ce slogan, qui sert de cri de ralliement aux « organisations populaires » menant l'assaut contre la politique libérale du gouvernement, résume les périls que court la jeune démocratie haïtienne. Dans un climat alourdi par une nouvelle vague de violence, les autorités doivent faire face à la montée du mécontentement, alimenté par une situation économique qui demeure catastrophique, et aux divisions du « mouvement Lavalas » à un peu plus d'une semaine d'élections législatives partielles et municipales.

Dans la nuit du jeudi 27 mars, la chambre des députés a rejeté par 37 voix contre 29 une motion de censure contre le premier ministre Rosny Smarth, accusé par le député Jean-Laurent Nelson, porte-parole des contestataires, de « mener le pays à l'effondrement ». Tout en reconnaissant que « les conditions de vie de la population ne se sont pas améliorées », le premier ministre a fait valoir que la politique mise en œuvre par son gouverne-

ment était la seule capable de sortir le pays de l'ornière.

La victoire remportée au Parlement par Rosny Smarth pourrait n'être que de courte durée si l'Organisation politique Lavalas (OPL), le parti qu'il représente au gouvernement, est battue aux élections du 6 avril par la « famille Lavalas », la formation concurrente créée par l'ex-président Jean-Bertrand Aristide. Alors que *Le Nouvelliste*, le principal quotidien de Port-au-Prince, évoquait récemment le spectre de la Somalie à propos d'une vague d'assassinats, le représentant du secrétaire général des Nations unies en Haïti, Enrique Ter Horst, se veut rassurant, soulignant qu'« en dépit de la remontée de l'insécurité le pays reste politiquement stable ». Le mandat des quelque 1 500 « casques bleus » des Nations unies prend fin le 31 juillet 1997. Mais, comme le note un diplomate, « la communauté internationale, et particulièrement les Etats-Unis, qui redoutent un nouvel afflux de boat people, ont trop investi en Haïti pour s'en désintéresser brusquement ».

A l'occasion d'une visite de quelques heures à Port-au-Prince, le ministre canadien des affaires étrangères, Lloyd Axworthy, a confirmé mercredi que son pays était disposé à maintenir un contingent en Haïti jusqu'à la fin de l'année. « *En accord, a-t-il précisé, avec le gouvernement haïtien et le Parlement canadien, et sous le parapluie de l'ONU.* » Depuis le retrait des troupes américaines qui avaient rétabli l'ex-président Jean-Bertrand Aristide dans ses fonctions en octobre 1994, le Canada fournit le gros des troupes internationales chargées de maintenir un « environnement sûr et stable en Haïti ».

Selon plusieurs responsables politiques, la lutte pour le pouvoir qui divise le mouvement Lavalas n'est pas étrangère à l'éruption de violence, qui a fait plus de cinquante victimes, dont huit policiers, depuis la mi-février. « *L'insécurité a été planifiée et certains secteurs du mouvement Lavalas y sont mêlés* », a dénoncé Chavannes Jean-Baptiste, leader du Mouvement paysan de Papaye (MPP), la principale

organisation du monde rural, lors du congrès du MPP auquel assistait Gérard Pierre-Charles, le secrétaire général de l'OPL.

Certains, comme le maire de Port-au-Prince, Mano Charlemagne, n'hésitent pas à accuser l'ex-président Aristide. Selon Mano Charlemagne, un ancien chanteur contestataire désormais contesté pour ses méthodes souvent brutales, la « famille Lavalas » financerait les gangs de délinquants de Cité Soleil, l'interminable bidonville d'où est partie la dernière vague de violence.

Jean-Bertrand Aristide a pour sa part durci ses critiques contre le gouvernement. A la mi-mars, lors d'un séminaire organisé pour les cadres de son parti par sa Fondation pour la démocratie, il a affirmé que « *l'insécurité était programmée dans le but d'intimider la population et de faire passer le plan néolibéral en catimini* ». Mercredi, peu avant le débat sur la motion de censure, un petit avion a survolé Port-au-Prince et largué des tracts réclamant l'instauration du « *pouvoir populaire* » et la nomina-

tion d'Aristide comme premier ministre. Il peut s'agir d'une provocation, comme l'estiment certains, mais l'ancien président ne fait rien pour dissiper la confusion.

## Une situation proche de l'anarchie règne à Cap-Haïtien

Les « organisations populaires » conduites par le Collectif anti-FMI ne cachent pas leurs liens avec Jean-Bertrand Aristide et multiplient, menaces à la clé, les appels à la grève générale. Le dernier, mercredi, a été ignoré par la population, mais une semaine plus tôt, les « organisations populaires » ont paralysé Cap-Haïtien, la deuxième ville du pays, où règne une situation proche de l'anarchie, qui a provoqué l'évacuation des observateurs de la mission civile des Nations unies.

« *Ce pays ne souffre pas du plan d'ajustement structurel mais plutôt*

*de son absence de mise en œuvre en raison de l'indécision des uns et du sabotage des autres* », résume un diplomate. Dans un récent document, les organisations patronales ont renvoyé dos à dos le gouvernement et le Parlement, critiquant sévèrement « *l'indécision et le manque de coordination qui ralentissent l'application des réformes économiques* », qui prévoit notamment la privatisation des entreprises publiques et la réduction du nombre des fonctionnaires.

Les six principales centrales syndicales ont pour leur part souligné l'inconséquence des parlementaires qui, après avoir voté le plan de réformes, demandent le départ du gouvernement chargé de l'appliquer. Le fait que les chambres n'aient toujours pas voté le nouveau budget bloque une partie importante de l'aide internationale, alors que la famine s'étend dans le nord-ouest du pays, où elle touche plus de 350 000 personnes selon les propres chiffres du gouvernement.

Jean-Michel Caroit

## Le président azerbaïdjanais reçu à Paris

PARIS. A l'issue d'entretiens à Paris, jeudi 27 mars, le président azerbaïdjanais Gueïdar Aliev s'est félicité que la France, comme Bakou, juge « *inacceptable* » le fait que l'Arménie ait désigné comme premier ministre Robert Kotcharian, le « *président* » du Haut-Karabakh, un territoire qui, au regard du droit international, fait toujours partie de l'Azerbaïdjan. M. Aliev - présent à Paris pour célébrer le 70<sup>e</sup> anniversaire de son « *ami* » le violoncelliste Mstislav Rostropovitch - a notamment été reçu par Jacques Chirac, avant de s'envoler pour Moscou où, à l'occasion d'un sommet de la CEI (Communauté des Etats indépendants), il doit s'entretenir du Haut-Karabakh avec son homologue arménien, Levon Ter-Petrossian. Moscou vient de faire une « *bonne manière* » à Bakou en extradant vers l'Azerbaïdjan l'ancien premier ministre de ce pays, Sourat Gousseïnov, accusé de coup d'Etat contre M. Aliev, et réfugié en Russie. Le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, se rendra la semaine prochaine en Azerbaïdjan, en Arménie et en Turquie.

## Le FFS participera aux élections législatives en Algérie

ALGER. Le Front des forces socialistes (FFS), principale formation laïque de l'opposition, a annoncé, jeudi 27 mars, qu'il prendrait part aux élections législatives du 5 juin, tout en se réservant le droit de se retirer de la campagne si les principes démocratiques ne sont pas respectés. La décision a été annoncée à l'issue d'une réunion de la direction du FFS à Alger - où un attentat à l'explosif a fait au moins deux morts et une vingtaine de blessés dans la soirée du 27 mars. « *Nous allons participer à des élections qui n'ont pas pour but précis de restaurer la paix (...), mais, si nous boycottons ce scrutin, nous risquons de marginaliser le parti dans le champ politique* », a expliqué Seddik Debaïli, un responsable du parti. « *Chacun pense que ces élections ne mettront pas fin à la violence* », a-t-il ajouté. Une trentaine de formations politiques devraient présenter quelque 4 000 candidats aux 380 sièges de député de l'Assemblée nationale, la Chambre basse du nouveau Parlement. - (Reuters)

## Adoption du collectif budgétaire italien

ROME. Le gouvernement italien a adopté, jeudi 27 mars, un collectif budgétaire de 15 500 milliards de liras (52,2 milliards de francs), pour limiter le déficit des finances publiques à 3 % du PIB en 1997, une des conditions pour faire partie de l'Union monétaire européenne. Les principales mesures sont une anticipation des taxes sur les sommes provisionnées par les entreprises pour les indemnités de licenciement, le gel de ces indemnités dans le secteur public jusqu'à la fin de l'année, une réduction des budgets des ministères. Les marchés financiers ont bien réagi, mais le patronat et l'opposition, qui demandent une réforme en profondeur du système de protection sociale, ont dénoncé le caractère ponctuel et « *comptable* » de ces mesures. - (AFP)

## DÉPÊCHES

■ **CORÉE DU NORD** : pour la première fois, Pyongyang a demandé officiellement à la Corée du Sud et aux Etats-Unis de lui promettre une aide alimentaire en échange de son éventuelle participation à des négociations de paix, a annoncé, jeudi 27 mars, un porte-parole du ministère sud-coréen des affaires étrangères. - (AFP)

■ **ISRAËL** : le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, a déclaré, vendredi 28 mars, à l'émissaire américain Dennis Ross qu'il exigeait du président palestinien, Yasser Arafat, des « *actes contre les terroristes* », a indiqué la radio publique. M. Ross, dépêché au secours du processus de paix, avait rencontré jeudi M. Arafat à Rabat. Selon le président Bill Clinton, la réunion était « *très bonne* » et M. Arafat a donné des réponses « *encourageantes* » à M. Ross. - (AFP)

■ **MONGOLIE** : Corinne Lepage, ministre de l'environnement, a effectué, les 24 et 25 mars, une visite officielle en Mongolie. Elle y a formalisé un protocole d'assistance financière, de 20 millions de francs, pour des projets touchant à l'hydroélectricité et l'environnement. Elle a aussi inauguré un centre culturel français, dans l'attente de l'ouverture formelle d'une ambassade, promise depuis de nombreuses années par Paris à Oulan-Bator. - (Corresp.)

■ **NIGERIA** : les cinquante-trois derniers otages de la compagnie pétrolière anglo-néerlandaise Shell, détenus dans le sud du Nigeria par des membres d'une communauté de cette région, ont été libérés jeudi 27 mars, a annoncé un porte-parole de la Shell. - (AFP)

Plus généralement consulté chez les revendeurs participant à l'opération. Le logo Intel Inside et Pentium sont des marques déposées de Intel Corporation.

**COMPAG**

**ATTENTION**  
CET ORDINATEUR EST COUVERT  
PAR LE MEILLEUR DES GARANTIS

Nom: \_\_\_\_\_  
Compaq Armada \_\_\_\_\_  
Matricule: \_\_\_\_\_  
1130 \_\_\_\_\_  
Mis à prix: \_\_\_\_\_  
8990 FHT (8990 FHT)

Signes particuliers: \_\_\_\_\_

Equipé du processeur Intel Pentium® 120 MHz, garanti 1 an, livré avec Word.

Observations: Ce portable fait partie d'une bande également recherchée. Un signe entre autre la présence d'ordinateurs de bureaux appartenant à la même famille. Les cibles exclusives de ces ordinateurs sont les entreprises.

**intel inside**  
**pentium**

**Si vous recherchez cet ordinateur, appelez d'urgence ce numéro.**

**0 803 804 805\***

**COMPAQ**  
**A SUIVRE...**

Date de l'opération du 26/02 au 30/04/97 dans la limite des stocks disponibles. \*1.49 F/mn

**EXTRÊME DROITE** Le dixième congrès du Front national devait s'ouvrir, samedi 29 mars, à Strasbourg, ville placée sous haute surveillance de la police. La mobilisation sans pré-

cedent, notamment du monde artistique, contre le parti d'extrême droite devait culminer, dans l'après-midi, avec une manifestation où sont attendues, à l'appel de 130 partis, syn-

dicats, associations, plusieurs dizaines de milliers de personnes venant de France et de l'étranger. ● CONGRÈS sans véritable enjeu stratégique, ce rassemblement verra la réélection du

chef et fondateur du FN, Jean-Marie Le Pen, en présence de dirigeants d'extrême droite européens et de négationnistes de la « solution finale ». ● FORTEMENT implanté dans l'élec-

torat populaire, le FN hésite sur le choix de sa stratégie en matière syndicale, à l'approche des élections prud'homales de décembre. Plusieurs de ses syndicats ont été interdits.

# Le Front national se met « en ordre de bataille » pour les élections

Le dixième congrès du parti de Jean-Marie Le Pen, à Strasbourg du 29 au 31 mars, ne donnera lieu à aucun débat ni à aucun vote significatifs, les dirigeants de l'extrême droite voulant avant tout mobiliser leurs troupes. Mais la protestation antifasciste gêne leurs plans

À CHACUN sa formule. Pour le délégué général du Front national, Bruno Mégret, le dixième congrès de son parti, organisé du 29 au 31 mars à Strasbourg, devrait être « un congrès de combat, de mobilisation pour les campagnes électorales de 1998 ». Pour le secrétaire national aux élus, Jean-Yves Le Gallou, il devrait « marquer un changement de dimension dans la vie du Front national en présentant celui-ci comme une véritable alternative et pas seulement du poil à gratter ».

En fait, le Front national n'a pas cessé d'être mobilisé depuis l'élection présidentielle de 1995. Les 15 % de suffrages recueillis par son chef, Jean-Marie Le Pen, et, surtout, la conquête, un mois après, de trois villes (Toulon, Orange et Marignane) ont galvanisé l'appareil. Rejeté par les partis traditionnels, le Front national s'est posé en parti d'alternance, misant sur « la décomposition » de ces mêmes partis et prédisant, avec M. Le Pen, « des circonstances particulières », « la fuite vers la France de centaines de milliers d'Algériens du FLN » ou

« une explosion dans les banlieues », qui le porteraient au pouvoir.

Dès janvier 1996, Bruno Gollnisch, nouvellement nommé au secrétariat général, s'est attelé à une mini-réorganisation de l'appareil (changement de secrétaires départementaux, mise en place de secrétaires régionaux). De son côté, le délégué général a renforcé son travail de formation en direction des élus et des militants pour, selon l'expression du président du Front national, faire du parti « une université permanente ». À l'extérieur, la « bataille des idées » s'est appuyée sur la stratégie de la toile d'araignée : réactivation des cercles, création de nouvelles associations, mise sur pied de syndicats, pénétration dans les organisations existantes. Enfin, avec les mouvements sociaux, le thème de la lutte contre le « mondialisme » a été remis au goût du jour.

## « PROJETS » DE LOI

Le congrès de Strasbourg, fixé à un an des élections législatives et régionales, entre dans cette logique. « Il s'agit d'une mise en ordre de ba-

taille précoce de l'appareil militant et des candidats pour qu'ils puissent se faire connaître, attaquer l'adversaire et faire passer le programme du Front », explique M. Mégret. « Nous avons déjà trois cents mesures, mais ce programme est assez complexe, nous voulons en tirer un document plus précis, plus concret, facile à comprendre », ajoute M. Gollnisch, qui précise que le congrès rédigera, à partir de celui-ci, des « projets » de loi. L'un concernera la Constitution. Le Front national voudrait en effet y introduire la préférence nationale, une mesure discriminatoire à l'égard des étrangers, ainsi que le référendum d'initiative populaire. D'autres projets de propositions de loi devraient notamment porter sur le code de la nationalité et la famille.

Comme à chaque congrès, les délégués rééliront Jean-Marie Le Pen, seul postulant à la présidence du parti. Ils choisiront ensuite cent représentants au comité central parmi les trois cent quatre-vingt-seize candidats inscrits cette année (il y en avait quatre cent vingt-sept au congrès de Port-Marly en 1994).

Vingt autres seront nommés par M. Le Pen, qui, une fois le comité central constitué, choisira en son sein son bureau politique. Bien que dépourvu de véritable enjeu, ce moment permettra à chacun d'évaluer le poids de chacune des « sensibilités », car il n'existe pas de courants au Front national, et la diffusion de listes de noms est officiellement interdite.

« Un parti est fondé autour d'un projet politique », avance M. Mégret, qui qualifie de « très grave » et de « danger pour la démocratie » le fait

qu'« un projet soit soumis à discussion, comme au RPR ou au PS ». Il soutient qu'alors les électeurs « ne savent plus pour quel projet ils votent ». « Un vrai parti politique se doit de prendre parti clairement. Tout n'est pas discutable », affirme-t-il encore. Ceci explique cela : le congrès de Strasbourg a été précédé de congrès départementaux étalés sur cinq mois, tous plus proches de la formation et de l'information que du débat.

Une révision des statuts est également prévue dans l'ordre du jour.

## Le RPR critique les manifestations de Strasbourg

André Rossinot, président du Parti radical, a rendu public, jeudi 27 mars à Strasbourg, un manifeste intitulé : **Patriotes, donc Européens**, qui constitue une contribution à la lutte de la majorité contre le Front national. Un rassemblement est par ailleurs organisé, samedi matin à Strasbourg, par l'UDF et le RPR, entre le siège du Parlement européen et le site de l'ancienne synagogue brûlée par les nazis en 1940. Toutefois, au lendemain d'une réunion publique organisée contre le Front national à laquelle il avait participé, Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, a critiqué, jeudi, l'organisation des diverses manifestations prévues samedi dans la capitale alsacienne.

« Pas la grande réforme que je désirais », reconnaît M. Gollnisch, « mais une adaptation des textes aux pratiques en vigueur depuis quelques années ».

Ainsi, le bureau politique, qui a considérablement grossi (quarante membres, contre dix à la création du parti) et que M. Le Pen se propose d'élargir encore, devrait se voir officiellement doté des fonctions de conseil d'administration qu'il assumait déjà.

Il était également prévu que le congrès rende publique la liste des candidats aux élections législatives et les noms des têtes de liste aux élections régionales. La forte mobilisation et la manifestation prévue samedi dans la capitale alsacienne ont déplacé l'attention vers les opposants au Front national. Aussi celui-ci change-t-il de tactique. « Pourquoi se priver d'une autre occasion médiatique ? », demande Jean-François Jalkh, secrétaire national aux élections. Le Front national apprend, lui aussi, la communication politique.

Christiane Chombeau

## Une forte délégation d'invités des extrêmes droites européennes

« LES RELATIONS avec l'étranger sont une des priorités du Front national », explique-t-on sur le site Internet du parti. Pas moins d'une vingtaine de personnes, représentant l'extrême droite la plus dure d'une dizaine de pays européens, ont été invitées au congrès de Strasbourg. C'est, de mémoire de congressiste, la plus forte délégation étrangère.

L'ensemble compose un mélange détonant de partis dont plusieurs ont des revendications territoriales. Tel est le cas, par exemple, du Vlaams Block, qui milite pour la disparition de l'Etat belge et rêve de « Grands Pays-Bas », regroupant la Flandre française, la Flandre belge et les Pays-Bas ; de România Mare, qui réclame la création d'une grande Roumanie dans laquelle seraient compris la Moldavie et les territoires du nord de la Bukovine, aujourd'hui en Ukraine ; ou de l'Union patriotique nationale (Finlande), qui réclame le retour de la Carélie, cédée à l'Union soviétique après la seconde guerre mondiale.

Sur la liste des invités, on relève le nom de l'ancien waffen SS Franz Schönhuber, président du groupuscule Nation Europa Verlag ; déjà présent au congrès de Nice en 1990, il devrait être accompagné du révisionniste Harald Neubauer. Il y aura aussi Pino Rauti, président du Movimento sociale-Fiamma tricolore, créé en 1995 après la transformation du MSI (néofasciste), auquel il appartenait, en parti de droite nationale. Son objectif : rassembler les diverses composantes du néofascisme. Le parti de Jan Vik (République tchèque), le SPR-RSC (Assemblée pour la République-Parti républicain tchèque), demande l'expulsion de tous les Roms, qu'il accuse de constituer une mafia.

## « RÔTI DE TSGIANE »

Jan Slota, président du Parti nationaliste slovaque, dénonce l'Occident « barbare », qu'il faut « envoyer au diable », et les « traîtres » qui s'en font les suppôts. violemment anti-Tsigane, il a déclaré un jour qu'il aimait le « rôti de Tsigane » et préconise une politique de discrimination raciale en matière d'emploi, surtout aux dépens de la minorité hongroise. Corneliu Vadim Tudor, président du Partidul Romania Mare, est connu pour ses prises de position violemment anti-hongroises et antisémites.

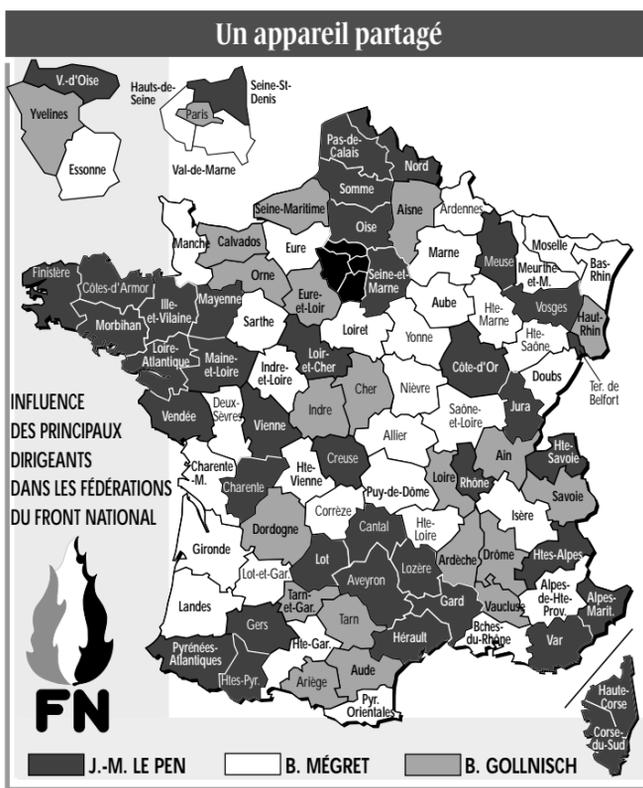
Deux Français ont également été invités au congrès : l'un, Alain Coste, par le Front national, l'autre, Jean-Gilles Maliarakis, par Jean-Marie Le Pen en personne. Tous

deux représentent la Confédération de défense des commerçants et artisans-européenne (CDCAE), dont le secrétaire général, Christian Poucet, est actuellement incarcéré pour « menace de mort contre un magistrat » et pour détention d'armes. Ces invitations témoignent d'un rapprochement entre une organisation en pleine crise et un parti qui veut renouer avec son électorat d'origine.

Proche de M. Poucet, M. Coste est actuellement président régional de la CDCAE pour le Languedoc-Roussillon. Il a été condamné en octobre 1995 à six mois de prison ferme et six mois avec sursis à la suite d'une attaque contre une étude d'huissier à Montpellier. M. Maliarakis, membre du comité de rédaction du *Légitime*, organe de la CDCAE, assistait, parmi les journalistes, aux vœux de M. Le Pen, en janvier, au siège du Front national. Ce nostalgique de Mussolini a appartenu aux groupuscules les plus radicaux de l'extrême droite avant de fréquenter le mouvement Idées-action d'Alain Madelin.

Ch. Ch.

## « Mégretistes », « gollnischiens » et « légitimistes »



JEAN-MARIE LE PEN a beau dire qu'« il n'y a pas de numéro deux » au Front national et qu'il compte bien, « comme Clemenceau ou le général de Gaulle », jouer « un grand rôle » à soixante-dix ans passés, d'autres pensent pour lui à la succession. Il y a un candidat quasi déclaré, le délégué général, Bruno Mégret ; un autre qui se laisse pousser en avant, le secrétaire général, Bruno Gollnisch ; d'autres encore qui attendent le moment propice pour se mettre sur les rangs, qui espèrent que l'on pensera à eux ou qui attendent un troisième homme, et ceux-là se retrouvent sous la houlette du « grand chef ».

Enquêter sur le rapport de forces entre les prétendants est une entreprise d'autant plus difficile qu'il n'existe officiellement aucun courant, aucune tendance au sein du parti d'extrême droite. L'essentiel se décide au sein d'un « cercle magique », selon l'expression de Jean-Claude Martinez, membre du bureau politique. Un cercle réuni autour de M. Le Pen, lequel « tranche quand il y a divergence ou en cas de conflit », explique Samuel Maréchal, le directeur du Front national de la jeunesse. Le comité central entérine. Souvent, c'est le secrétaire départemental qui donne le ton à sa

fédération. Les facteurs qui poussent son choix vers l'un ou l'autre des prétendants sont, comme le souligne Jean-François Jalkh, secrétaire national aux élections, multiples : origine politique (RPR, UDF, royalistes, nationaux-révolutionnaires, etc.) ou implication religieuse, par exemple. Les anciens et les catholiques traditionnels se retrouvent ainsi plus volontiers auprès de M. Gollnisch, avec ceux que le côté « technocrate » de M. Mégret rebute. Très écouté par les plus jeunes, ce dernier recrute surtout chez ceux qui ne se reconnaissent pas dans le « combat pour la chrétienté » et qui veulent « moderniser » l'extrême droite.

En dehors des fidèles, reconnaissants, et des « légitimistes », M. Le Pen compte parmi ses partisans des prétendants potentiels. Parmi eux, l'ancien secrétaire général, Carl Lang, ou Jean-Claude Martinez, qui, au nom du populisme, doute de la sincérité sociale « à long terme » de candidats « d'origine bourgeoise ». M. Gollnisch l'emporterait dans vingt et un départements, M. Mégret dans trente-cinq et M. Le Pen dans quarante.

Ch. Ch.

## M. Le Pen hésite sur le choix de sa stratégie syndicale

DEPUIS L'ÉLECTION présidentielle qui a placé le Front national en tête dans l'électorat ouvrier, les ultralibéraux du parti d'extrême droite font contre mauvaise fortune bon cœur. Ils laissent le délégué général, Bruno Mégret, mettre en avant des revendications sociales figurant dans le programme « 300 mesures pour la renaissance de la France ».

Leurs critiques, toutefois, se sont faites plus vives quand il a été question de créer des syndicats. Ce n'était pas, selon eux, la vocation de leur mouvement. Ils préféreraient l'intensification de l'entrisme, déjà pratiqué, dans les syndicats traditionnels. A leurs objections s'ajoutaient celles concernant une dispersion de l'appareil. Jean-Marie Le Pen estimant que les deux démarches devaient être pratiquées, les syndicats se sont mis à fleurir ici et là, surtout dans le secteur public. Cette vague a été suivie d'une autre à caractère judiciaire, aboutissant à l'interdiction des syndicats FN.

« Je suis opposé aux cercles ou aux syndicats qui sont des bons coups médiatiques mais sont interdits ou ne se concrétisent pas », explique, sous couvert d'anonymat, un membre du bureau politique, partisan du renforcement de l'appareil. A l'opposé, un autre membre du bureau

politique, Pierre Descaves, responsable des « cercles », ancien dirigeant du syndicat patronal SNPMI, ne croit ni à l'entrisme, ni au « changement de l'intérieur ». Comme d'autres, il pense qu'« un besoin n'est pas couvert par les états-majors syndicaux ». « Il n'est pas question que nos syndicalistes baissent les bras », déclare, de son côté, Philippe Olivier, délégué national au développement, qui annonce « la création de sections d'entreprises » là où les syndicats FN sont interdits ou ne peuvent se créer. Il y ajoute une intensification des distributions de tracts aux portes des usines « menacées par les délocalisations et par le mondialisme ».

## « A VISAGE MASQUÉ »

M. Mégret, pour qui « la présence du Front dans les milieux professionnels est une des priorités », menace les syndicats traditionnels : « S'ils ne veulent pas de nous à visage découvert, ils nous auront à visage masqué jusque dans leurs instances dirigeantes ».

Ce débat est d'autant plus d'actualité au « Paquebot », le siège du Front national, que le parti hésite sur sa stratégie pour les élections prud'homales de décembre. Anticipant quelque peu, Jean-Michel Du-

bois, au nom de la Fédération nationale entreprise moderne et libertés (FNEML) qu'il préside a, le 20 février, lors d'une réunion publique, appelé l'assistance à se mobiliser. L'appel a été ponctué d'un tonitruant « salariés, artisans, commerçants, petits patrons, même combat ». Avant lui, Samuel Maréchal, au nom du Cercle national des travailleurs syndiqués, avait déclaré que « le Front national soutiendra directement ou indirectement des listes » aux prud'homales. « L'enjeu est de taille, la participation y étant faible, nous pouvons créer un véritable tremblement de terre syndical et social », avait-il ajouté.

Reste que la participation aux élections dans les deux collèges et chacune de leurs cinq sections, comme l'a laissé entendre un temps M. Dubois, nécessite quelques milliers de candidats. Ses ambitions sont redevenues plus modestes. D'autant qu'il désire également se lancer dans les élections pour les chambres de commerce. Cette fois, la délégation générale attend la décision de M. Le Pen sur la stratégie à adopter - candidats FN ou sous-marins - pour véritablement prendre le dossier en main.

Ch. Ch.

## Une galaxie de syndicats et d'associations

- **Front national de la police** : interdit par le tribunal d'Evry (Essonne). Appel.
- **Force nationale transports en commun** : créé après l'autodissolution du FN-RATP interdit par le tribunal de Nanterre. Le FN-TC a perdu un premier procès sur sa représentativité. Il a fait appel. Sa qualité de syndicat n'est pas reconnue.
- **Force nationale des transports lyonnais** : a gagné un procès sur sa qualification de syndicat mais a perdu celui sur sa représentativité. Appel.
- **Force nationale pénitentiaire** : créé après le refus du tribunal de Montpellier de reconnaître la qualité de syndicat au Front national pénitentiaire. Interdit à son tour. Appel.
- **Fédération nationale entreprise moderne et libertés** : comprend plusieurs coordinations : artisans et commerçants, PME, professions libérales et de services, agriculteurs, etc.
- **Coordination syndicale de professionnels de santé-Force nationale santé** : née de la fusion

du cercle national des corps de santé et de la coordination nationale des professions de santé. Non reconnue.

- **Mouvement pour un enseignement national** : fédère les professeurs et enseignants.
- **Renouveau étudiant** : syndicat étudiant du FNJ.
- **Les cercles** : Cercle national des combattants ; des préretraités et retraités ; des femmes d'Europe ; des handicapés ; de défense de la nature et de l'animal ; des agriculteurs de France ; des amitiés protestantes ; des rapatriés ; de la presse nationale ; des juifs de France ; de défense des automobilistes ; des taxis ; de la banque ; des travailleurs syndiqués et cercle chasse-pêche-nature.
- **Les associations** : Association nationale pour le droit et les libertés ; ASIREF (suppression de l'impôt sur le revenu) ; Association de défense des intérêts des Antilles françaises ; Mission auprès de la vie associative ; Ligue pour la vie ; ICAF-social ; Front anti-chômage ; Fraternité française ; Cercle européen des arts et des spectacles ; Rassemblement national corse.

PARAIT QUE PENDANT TROIS JOURS  
ON VA MANGER DE LA CHOUCROUTE  
EN BOÎTE !



## Salman Rushdie se joint aux écrivains qui défendent le cosmopolitisme

STRASBOURG

de notre envoyée spéciale

Programmer un débat public intitulé « Cosmopolites de tous les pays, encore un effort ! » à la veille du congrès du Front national est « un hasard qui tombe bien », explique l'écrivain antillais Edouard Glissant, vice-président du Parlement international des écrivains (PIE). Cette organisation, créée en 1993 et présidée par Salman Rushdie, défend les auteurs persécutés. Ses rencontres, prévues du 26 au 28 mars à Strasbourg, bien avant de savoir qu'elles coïncideraient avec le congrès du parti français qui combat le cosmopolitisme, ont pris un relief particulier.

Le débat public, qui devait avoir lieu à l'Opéra du Rhin le 28 mars au soir, est entré tout naturellement dans le copieux programme de débats et de spectacles lancés par le collectif Cultures et Libertés pour réagir contre le Front national. Plusieurs des auteurs réunis à Strasbourg par le PIE devaient y prendre la parole aux côtés de Salman Rushdie et d'Edouard Glissant : les Algériens Rachid Boudjedra et Assia Djebar, le Sud-Africain Breyten Breytenbach, le Nigérien prix Nobel de littérature Wole Soyinka...

Des centaines d'écrivains « paient de leur vie ou de leur liberté le seul droit d'écrire, c'est-à-dire aussi notre liberté de lire », observe le Parlement international des écrivains. Faisant allusion aux attaques des maires d'extrême droite contre les bibliothèques de leurs villes, il dénonce : « En France même, des listes de livres circulent. Pour être mis à l'index, un mot suffit : mondialisme, cosmopolitisme, un nom juif, un conte arabe. »

Dans le cadre du programme Cultures et Libertés, le cinéma Odyssee propose un cycle « Racismes d'hier et d'aujourd'hui », avec des films de Francesco Rosi ou

de Rainer W. Fassbinder. C'est là que le Parlement international des écrivains a projeté, le 26 mars, le superbe film *Bashu, le petit étranger* de l'Iranien Bahram Beyzaï. Ce réalisateur est accueilli en résidence par la municipalité de Strasbourg, membre du réseau des « villes-refuges » mis sur pied par le PIE. Un appartement et une bourse sont ainsi accordés par une vingtaine de cités européennes à des artistes menacés.

DEVOIR « D'INSOLENCE »

Aujourd'hui, dans le monde, « l'identité est la question fondamentale des sociétés, outre celle de la survie », analyse Edouard Glissant. A ses yeux, la ligne de partage s'établit entre ceux qui rêvent d'une identité « fermée sur soi » et ceux qui défendent, au contraire, une vi-

### Un appel d'intellectuels et d'artistes

A l'initiative de la *Revue de littérature générale*, des éditions POL et du groupe de rock Kat Onoma, un millier de personnes ont déjà signé une pétition « contre le congrès du Front national ». Elle demande au maire de Strasbourg de « refuser la tenue » de ce congrès et « aux politiques d'engager des poursuites contre [le FN] chaque fois qu'il y a lieu de le faire et de remettre en cause son statut de parti bénéficiant d'un financement public ». Parmi les premiers signataires, Henri Cartier-Bresson, Jacques Derrida, les artistes de variétés Alain Bashung, Françoise Hardy, Noir Désir, le cinéaste Raoul Ruiz, le photographe Josef Koudelka, les écrivains Valère Novarina, Anne Portugal, Denis Roche.

« ouverte aux autres ». « Tout le travail du Parlement international des écrivains concerne la lutte et l'aide apportée aux auteurs menacés, massacrés. En France, on ne peut plus aller nulle part sans rencontrer le racisme. A Strasbourg cette semaine, il se trouve que ces problématiques entrent en résonance », observe l'écrivain antillais. Le romancier Salman Rushdie estime que la liberté d'expression doit être accordée « même à M. Le Pen ». « On ne peut interdire le fascisme en interdisant un parti. Il faut permettre à M. Le Pen d'exprimer ses opinions néfastes », a-t-il dit, mais aussi, a-t-il ajouté, « aux écrivains de les critiquer ».

A ses yeux, la littérature doit être « inutile, innocente », car c'est ce qui dérange les pouvoirs politiques : « Les Mille et Une Nuits sont interdites dans plusieurs pays arabes. » L'écrivain a « cet immense privilège d'être libre, de n'appartenir à personne », dit encore Salman Rushdie. Rachid Boudjedra plaide aussi pour une littérature « insolente, porteuse de plaisir », celle-là même que « les intégristes pourchassent ».

Le meurtre d'écrivains est devenu un nouveau modèle de terrorisme international, estime le PIE : « En Algérie, le seul fait d'être réputé écrivain suffit pour figurer sur les listes noires des commandos islamistes, quel que soit le contenu de ses écrits. » A une autre échelle, la politique des mairies Front national contre les bibliothèques est l'une des facettes de ces atteintes actuelles aux libertés de création : « Ce que nous désignons encore sous le terme de censure recouvre désormais une réalité beaucoup plus large. » Le Parlement international des écrivains vient d'ouvrir un bureau à Barcelone pour analyser ces nouveaux visages des interdits.

Catherine Bédarida

# Ras l'Front, le Manifeste et SOS-Racisme vivent différemment leur combat anti-FN

TOUTES LES TROIS, elles se rendront à Strasbourg. A côté des institutions centenaires ou presque (La Ligue des droits de l'homme, le MRAP), la main des potes de SOS-Racisme, le triangle rouge de Ras l'front et les tee-shirts colorés du Manifeste contre le Front national défileront en gros cortèges, samedi 29 mars, dans la capitale alsacienne. Pour Ras l'front ou le Manifeste, Strasbourg, c'est « la » manifestation : un défilé symbolique contre le FN, cet ennemi qui, comme leur nom l'indique, a présidé à leur création. Pour SOS aussi, convaincu que, « dans un combat aussi profond, il y a de la place pour tout le monde ».

Au début des années 90, SOS, avec ses concerts, avait fait de l'antiracisme un mouvement de masse. Mais, tout à coup, « on comprend que la présence du FN s'inscrit dans la durée, et non dans l'événement », explique Eric Osmund, porte-parole du Manifeste. Ras l'front et le Manifeste jettent un regard critique sur « l'angélisme puéril » du combat antiraciste des années 80. Aux fêtes de SOS, ils opposent un discours politique.

Chaque organisation tient le sien. Ras l'front, dès mars 1990, voit dans le FN un parti fasciste, contre lequel il faut lutter sur le terrain, pied à pied. Le Manifeste, au contraire, s'il reconnaît aujourd'hui que « le FN est en voie de fascisation », se sent plus proche des analyses de Pierre-André Taguieff sur le « national-populisme ». Fondée par des proches de la Ligue communiste révolution-

naire (LCR), Ras l'front, qui ne compte ni président ni porte-parole, se constitue en réseau. Parrainé par des personnalités représentant l'ensemble des sensibilités de la gauche, extrême gauche exceptée, le Manifeste, lui, est créé en septembre 1990 par Jean-Christophe Cambadélis, alors député de Paris, aujourd'hui membre du secrétariat national du PS.

Les élections municipales de 1995, puis le choc de Vitrolles, en février 1997, poussent Ras l'front et le Manifeste aux devants de la lutte. Ras l'front « maille » le territoire. Pas d'adresse à Paris (juste une boîte postale), mais 90 comités d'une trentaine de personnes. « Pas de ligne politique », juste un journal, *Ras l'front*, passé en six mois de 4 500 exemplaires à 15 000 numéros vendus.

« MARÉE BASSE »

Le Manifeste développe la thématique, reprise aujourd'hui par Lionel Jospin, selon laquelle il a « des partenaires à gauche, des adversaires à droite et des ennemis à l'extrême droite ». Les échecs électoraux de la gauche, en 1993 et 1994, s'accompagnent de ce que M. Cambadélis appelle « la marée basse de l'antifascisme ». Le Manifeste descend à « quelques centaines » en 1994. Aujourd'hui, la machine est relancée et il revendique 1 500 adhésions, dont 80 % sont au PS, et une quarantaine de collectifs départementaux.

La lutte contre le FN n'était pas l'objet originel de la création de SOS-Racisme. En 1984, les trois an-

ciens trotskystes - Julien Dray, Harlem Désir, Didier François - se plaçaient exclusivement sur le terrain de l'antiracisme. Fraternelle, métissée, soucieuse de réunir jeunes immigrés et « petits blancs », elle entendait lutter sur les terrains juridique et politique. Soutenu par l'Elysée, parrainé par de nombreuses personnalités, SOS-Racisme devient vite la coqueluche des médias.

Treize ans plus tard, ce succès et le compagnonnage poussé avec la gauche socialiste poursuit SOS. L'indéniable notoriété suscite la jalousie et se transforme parfois en handicap. Parlant d'échec, certains lui mettraient volontiers sur le dos la progression de la xénophobie, voire la montée du FN. « C'est ridicule », explique Delphine Batho, vice-présidente de l'association. *Nous assumons notre histoire. Mais nous avons aussi beaucoup changé, dans notre méthode de militantisme comme dans nos choix stratégiques.* C'est dans les banlieues que se trouvent, d'après l'association, une bonne partie des 15 000 adhérents revendiqués.

L'association doit aussi faire face aux accusations de « trahison » proférées à son encontre pendant le mouvement des sans-papiers. En février, elle a opéré son retour dans le mouvement des pétitionnaires contre le projet de loi Debré. Aujourd'hui, elle tente d'affrêter son second train pour Strasbourg.

Ariane Chemin,  
Nathaniel Herzberg  
et Michel Noblecourt

## Des citoyens portent plainte contre Catherine Mégret

MARSEILLE

de notre correspondant régional

C'est sous la forme d'une lettre « personnelle et confidentielle » que l'affaire se présente. Elle commence ainsi : « Vous avez accepté le principe d'une coopération à une action judiciaire à l'encontre de Catherine Mégret pour les propos inacceptables qu'elle ne conteste pas avoir tenus à un journaliste allemand et reproduits dans les pages du Monde le 26 février 1997. » L'article du Monde est joint. Suit une explication détaillée des risques pris en participant à cette démarche - « Vous devez savoir que l'angle juridique n'est pas garanti dans son résultat » - et de la nécessité de verser une consignation « qui est en moyenne de l'ordre de 1 000 à 1 500 francs » pour ester en justice dans ces conditions.

Le lecteur convaincu peut alors envisager de participer à « ce geste militant » en retournant le formulaire prévu, en complétant « la citation directe », en l'adressant à un huissier nommé désigné (avec un chèque d'acompte) et en notant que la date de première audience est fixée au 30 avril au tribunal correctionnel d'Aix. « Votre présence n'est pas obligatoire, mais souhaitable », précise la lettre.

Les quelque quatre-vingts personnes qui se sont engagées personnellement dans cette démarche collective sont averties, et le premier but des initiateurs est atteint : que des citoyens « s'approprient une citation en justice » pour diffamation raciale. Chaque matin, l'huissier de Berre s'en va remettre des citations directes au maire de Vitrolles en sa mairie, puisqu'elle n'a pas d'autre adresse dans la commune. Cela a fini par l'agacer : le 26 mars, M<sup>me</sup> Mégret a publié un communiqué dénonçant « la machination dont elle est l'objet de la part d'un collectif de circonstance téléguidé par les sectateurs de la pensée unique qui cherchent à l'assigner pour des propos dont l'esprit a été déformé ».

Lors d'une conférence de presse tenue le 3 mars, Bruno Mégret avait désavoué les extraits publiés en France « après retraduction de l'allemand vers le français », mais il avait authentifié les propos de sa femme rapportés par *Le Monde* : ceux-ci provenaient en effet de la version française de l'entretien, que nous avait confiée le journaliste du *Berliner Zeitung*.

Michel Samson

## « Attention ! Idées dangereuses, sonnez l'alarme ! »

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Au Palais des congrès de Strasbourg, des hommes et des femmes discutent à l'entrée, s'embrassent,

REPORTAGE

Dans les rues,  
l'effervescence  
des derniers  
préparatifs

s'échangeant des cartes. Les taxis attendent, les arbres sont en fleur, le congrès de l'Union européenne de géosciences vient de s'achever. Sur la pelouse, des fleurs noires, en tissu, ont écloré. A un arbre, un homme et une femme en carton sont enchaînés et on lit l'inscription suivante : « Si pour toi, la vie n'est pas comme pour moi, une fenêtre ouverte sur le monde, ne m'impose

pas l'obscurité de tes volets fermés ! » Près des marches, des silhouettes humaines, taillées dans la cendre, reposent sur un bûcher. Des livres ont été jetés sous un grillage et souillés de peinture. Plus loin, une carcasse de voiture a laissé germer des tentacules en carton-pâte, « la fleur du mal qui pousse sous les climats de haine ».

Depuis leur hôtel, les congressistes Front national auront cent mètres à parcourir pour gagner le Palais des congrès. A l'entrée, ils devront marcher sur deux immenses lettres tracées sur le bitume : F « comme fasciste » et N « comme nazi ». Autour, dans les rues et les boulevards, des panneaux publicitaires proclament : « Liberté, égalité, fraternité » en arabe, en hébreu, en français, en chinois, en anglais, en espagnol. Pendant trois jours, les congressistes vivront là. Ils ne sortiront pas. Les premières bar-

rières de sécurité ont été disposées.

Depuis jeudi matin, les étudiants écornent d'un ruban noir les plaques des rues de la ville. Des employés municipaux ont cru que c'était interdit et se sont mis à décoller les adhésifs, il a fallu passer plusieurs coups de téléphone à la mairie pour lever le quiproquo. Dans le jardin de l'Ecole des arts décoratifs, une exposition retrace l'histoire des affiches antifascistes et l'on y voit notamment celle de John Hearfield, *Madrid, 1936, No Pasaran !*, représentant le couteau des baïonnettes pointés sous le bec de deux vautours. Des étudiants parlent des « quartiers », évoquent le risque d'une poussée de violences « des mecs des cités ».

Peut-être pas, si la fête est réussie. Car Strasbourg s'appête à l'effervescence. Une centaine de rendez-vous et des heures de musique et de cinéma, de conférences et de

polémiques, de bals populaires et de lectures. Des paroles, du théâtre, des gags, des pique-niques ou des jeûnes de prières. Des dizaines de milliers de signatures, de badges, d'affiches, de dessins pour dire qu'on aime, qu'on veut plus de démocratie. Dans les beaux quartiers comme dans les faubourgs, à l'Opéra comme à la « Laiterie », le lieu alternatif rock.

MÉNAGE DE PRINTEMPS

« Attention ! Idées dangereuses, sonnez l'alarme ! », demande un tract distribué à quinze mille exemplaires. Au verso figure le mode d'emploi pour se fabriquer « en deux, trois minutes » un sifflet en découpant une lamelle de métal dans une boîte de soda. « Le modèle est inventé par les enfants du Kenya », précise le tract. Déjà, des étudiants ont fabriqué, jour et nuit, cinq mille sifflets pour imiter le

mouvement de Belgrade, samedi, le jour de la manif. « Apportez balais brosses et désinfectants, le 1<sup>er</sup> avril au Palais des congrès, pour l'Osterpütz » - le grand ménage de printemps -, appelle un autre tract qui a su détourner une solide tradition alsacienne. Un étudiant voudrait faire des affiches destinées aux quartiers à forte proportion d'électeurs du Front national.

Il y écrirait toutes les mesures antisociales contenues dans le programme de ce parti, « en particulier la suppression de la sécurité sociale, ça leur ferait peut-être ouvrir les yeux ». Partout dans la ville, des affiches présentent le visage de Le Pen sous cette phrase : « La démocratie héberge un étranger à la démocratie. Faut-il le dénoncer ? » Un vieil homme vient voir des jeunes, un dessin à la main, ridiculisant Le Pen. Il explique qu'à l'âge de quatorze ans, on lui a aussi re-

proché de ne pas avoir assez bien articulé les paroles d'un hymne devant un préfet. Il raconte comment deux de ses copains ont dénoncé leurs parents parce qu'ils ne voulaient pas que ces derniers rejoignent « l'organisation », « celle qui nous permettait de faire de la musique, du sport, ben oui ! la Jeunesse hitlérienne ».

Il raconte et il est en colère « contre les vieux », en tout cas certains, dont il a décelé les regards d'hostilité lors du défilé contre la loi Debré à Strasbourg : « Ils étaient comme moi à cette époque et ils n'ont toujours pas compris. » Il peste aussi contre le temps : « Quand ceux de notre âge ne seront plus là pour témoigner, j'espère que Le Pen ou ses successeurs ne feront pas ce qu'ils veulent. » Les jeunes écoutent et repartent « coller ».

Dominique Le Guilledoux

Étirez

VOUS.

Notre cabine Club Europe vous offre un siège plus large que jamais.

CLUB EUROPE

BRITISH AIRWAYS

La compagnie que le monde préfère

## Le plafond des dépenses électorales devrait être abaissé de 20 %

LA COMMISSION des lois de l'Assemblée nationale a adopté, jeudi 27 mars, deux propositions de loi de son président, Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), précisant la législation sur le financement des campagnes électorales. La commission a voté deux amendements du RPR et de l'UDF, réduisant de un an à six mois la période sur laquelle porte le contrôle des comptes des candidats. La période dite « suspecte » pour les élections législatives de mars 1998 commencera donc en septembre.

La commission a également abaissé de 20 % le plafond des dépenses électorales pour les députés - actuellement environ 350 000 francs - « en raison du raccourcissement de la période couverte par le compte de campagne ». M. Mazeaud a fait voter le même abaissement de 20 % pour les élections européennes. Le plafond sera de 45 millions de francs au lieu de 56 millions de francs par liste. La commission a également voté un amendement ramenant de trois mois à un mois l'interdiction de l'affichage en dehors des panneaux électoraux dans les communes.

### DÉPÊCHES

■ **PROVINS : Robert Chevalier (RPR), premier adjoint au maire, a été élu**, jeudi 27 mars, maire de Provins (Seine-et-Marne) à la suite de la démission, « pour raisons familiales », d'Alain Peyrefitte, soixante et onze ans, sénateur de Seine-et-Marne, après trente-deux années de mandats. Comme cadeau d'adieu, M. Peyrefitte a reçu un bonzaï de trente-deux ans.

■ **LA RÉUNION : le budget du conseil régional de la Réunion**, déjà repoussé à trois reprises (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> janvier), a été adopté, jeudi 27 mars, par 27 voix et 18 abstentions. Satisfaite de ce vote, la présidente du conseil, Margie Sudre, secrétaire d'Etat chargé de la francophonie, s'est elle-même abstenue en raison de l'introduction de quatre amendements qui, estime-t-elle, ne sont pas « du domaine de compétence de la région ».

■ **CONJONCTURE : la production industrielle a diminué de 1,2 % en janvier** (-1 % hors énergie et agroalimentaire), selon l'indicateur publié, vendredi 28 mars, par l'Insee. Sur un an, la production est en hausse de 1,6 %. Cette rechute, enregistrée en janvier, confirme que la croissance de l'économie française devrait être peu dynamique au cours du premier semestre de 1997.

■ **TERMITES : les députés ont étendu, jeudi 27 mars, le dispositif de lutte contre les termites**, déjà adopté par le Sénat. La lutte antitermite sera ainsi organisée « par les pouvoirs publics ». L'Assemblée a décidé d'instaurer une « obligation de déclaration assortie de sanctions » qui ne s'appliquera que dans les communes où s'impose une surveillance particulière. Les députés ont également décidé que « le vendeur ou professionnel ne pourra s'exonérer de la garantie de vice caché, sauf à fournir un état parasitaire de moins de deux mois ».

■ **ADMINISTRATION : l'Assemblée nationale a adopté, jeudi 27 mars**, en deuxième lecture, le projet de loi sur l'amélioration des relations entre les administrations et le public, qui vise à simplifier la procédure de traitement des demandes du public par les administrations, modifie la saisine du médiateur de la République et crée des « maisons du service public », regroupant en un même lieu des services de l'Etat ou des collectivités locales.

■ **CONTRÔLE : le bureau du Sénat a autorisé, jeudi 27 mars, la mise sous contrôle judiciaire du sénateur UDF d'Ille-et-Vilaine Marcel Daunay**, mis en examen, début février, par un juge d'instruction rennais pour abus de confiance, faux et usage de faux, dans une affaire de remboursements fictifs de frais professionnels ou de représentation. Si le contrôle judiciaire n'est pas respecté, une mise en détention éventuelle fera l'objet d'un nouvel examen du bureau.

■ **ARGENTEUIL : le budget présenté par le maire d'Argenteuil (Val-d'Oise)**, Roger Ouvrard (PCF), rejeté, lundi 24 mars, en raison du vote négatif des socialistes, a été adopté jeudi, ceux-ci ayant finalement voté les recettes sans prendre part au vote des dépenses. Manuel Valls, premier secrétaire départemental du PS et rival de Robert Hue (PCF) aux législatives, a expliqué qu'il ne pouvait pas « ajouter la crise politique à la crise financière ».

■ **ALGÉRIE : les députés ont adopté, jeudi 27 mars, une proposition de loi**, déjà votée au Sénat, qui prévoit de reporter à juin 2000 le prochain renouvellement des quatre membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger élus dans la circonscription d'Algérie pour des questions de sécurité. L'élection devait normalement avoir lieu en juin.

# Le ministre des affaires sociales devrait agréer les conventions médicales ce week-end

La manifestation des internes a mobilisé près de quinze mille personnes à Paris

Ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot a déclaré, vendredi 28 mars, sur France 2, avant de recevoir une délégation des internes et

des chefs de clinique, que l'agrément des conventions médicales « est prêt » et qu'il n'est pas question « d'enterrer » ces conventions. L'agrément

devait être publié au *Journal officiel* samedi. La manifestation des internes et chefs de clinique a rassemblé quinze mille personnes à Paris, jeudi.

**DU HAUT** de sa colonne, place de la Bastille, le Génie de la liberté a observé la scène avec amusement. Un interne dansant, nu, à ses pieds ! Cinq heures plus tard, l'allégorie de la Nation, sur la place du même nom, contemple deux carabins juchés, nus, sur une mobylette qui se fraye un difficile passage au milieu du sit in des « blouses blanches ». Etudiants en médecine, internes et chefs de clinique n'ont pas failli à leur réputation : la manifestation nationale, organisée jeudi 27 mars à Paris, avec l'appui des trois syndicats médicaux hostiles au plan Juppé (CSMF, FMF, SML), a été un joli succès.

Pour le nombre, puisqu'ils étaient environ quinze mille (dix mille selon la police et vingt-cinq mille selon les organisateurs), et pour l'ambiance, mais pas pour la mobilisation des autres professions de santé. Les manifestants n'ont obtenu ni la participation des médecins libéraux, qui étaient environ deux cents, ni celle, pourtant annoncée, des praticiens de la Coordination médicale hospitalière (CMH), qui ont jugé que la défense de l'hôpital public n'était pas assez affirmée, et qui préférèrent organiser leur propre journée d'action, le 3 avril.

### BERNARD DEBRÉ DANS LE DÉFILE

Les internes n'ont pas obtenu, non plus, ce qu'ils exigeaient au début de la manifestation : être reçus, le soir même, par le ministre des affaires sociales. Jacques Barrot tenait à manifester ainsi la fermeté du gouvernement face à la principale revendication des internes en grève dans vingt-deux des vingt-six centres hospitalo-universitaires (CHU) : la renégociation des conventions médicales et la suppression des sanctions collectives en cas de dérapage des dépenses médicales. « *Le gouvernement a agréé la convention ce matin !* » : la rumeur a, un moment, couru la manifestation.

Les responsables des internes et des chefs de clinique et le patron de la CSMF, Claude Maffioli, étaient au coude à coude. Rien de plus normal. Dinorino Cabrera, président du très libéral Syndicat

des médecins libéraux (SML), tenait le bras de Jean-Claude Mallet, ancien président (FO) de la Caisse nationale d'assurance-maladie. Daniel Le Scornet, président de la Fédération des mutuelles de France (FMF), proche de la CGT, a un moment croisé Bernard Debré (RPR), ancien ministre de la coopération d'Edouard Balladur, venu, en tant que chef de service hospitalier, « soutenir [ses] internes ». Après avoir symboliquement enterré les conventions médicales devant le cimetière du

Père-Lachaise, dont les lourdes portes avaient été fermées, le cortège s'est dirigé vers la place de la Nation.

Inscrit sur de nombreuses blouses, le slogan « Noël sans scanner, Pâques au cimetière » résumait bien la crainte générale, celle d'un changement insidieux du système de santé, qui conduira tôt ou tard au « rationnement des soins ». Psychiatre hospitalier dans l'Essonne, la foi en l'hôpital public chevillée au corps, Rachel affirme que l'on prépare à bas bruit « l'eugénisme

du soin » et « le démantèlement de la Sécurité sociale, au profit des assurances privées ». François, chef de clinique en urologie à Paris, estime que « c'est tout l'esprit, toute la philosophie de notre métier qui risque de changer » et qu'« il faudrait aussi informer les gens en amont ». Le matin même, racontait-il, il a passé « un quart d'heure à expliquer à un de [ses] patients qu'un bon de transport pour rentrer chez lui en taxi n'était pas nécessaire ».

Alors qu'ils occupaient encore la place de la Nation en début de soirée, M. Barrot a fait savoir qu'il recevrait leur délégation, le lendemain, à 10 heures. Le ministre leur a confirmé, vendredi, au cours de cette réunion, que les futurs médecins libéraux seront associés à la mise en place de la réforme et à la négociation des textes ultérieurs, mais il leur a surtout annoncé que l'arrêté d'agrément des conventions serait publié, sauf imprévu, au *Journal officiel* de samedi. Après l'annonce de M. Barrot, le mouvement aura bien du mal à... ressusciter au lendemain du week-end pascal.

Jean-Michel Bezat

## L'ordre des médecins critique le gouvernement

Le Conseil national de l'ordre des médecins a déclaré, jeudi 27 mars, que les « reversements d'honoraires, selon des modalités à caractère collectif » prévus par les conventions médicales signées le 12 mars par les caisses d'assurance-maladie et deux syndicats de médecins, sont « en contradiction » avec le code de la déontologie médicale. Dans un communiqué, il rappelle que, selon l'article 69 de ce code, « l'exercice de la médecine est personnel ; chaque médecin est responsable de ses décisions et de ses actes ».

Le reversement d'honoraires, prévu en cas de dérapage des dépenses par les deux conventions (généralistes et spécialistes), « pénalise tous les médecins, même si une "individualisation" d'un calcul bien complexe en atténue quelque peu la portée », affirme le conseil de l'ordre, dans un avis remis au ministre des affaires sociales, Jacques Barrot. Il demande au ministre de « différer l'application d'un mécanisme d'allure répressive ».

## Travail de deuil du chiraquisme pour Emmanuel Todd

LES CLUBS ont de la tendresse pour Emmanuel Todd. Depuis l'entrée de Jacques Chirac à l'Élysée en mai 1995, il est impossible d'ignorer ce jeune anthropologue qui fut considéré comme le maître de l'antipensée unique. La Fondation Saint-Simon (plutôt balladurienne) lui avait donné l'occasion de théoriser la victoire possible du président du RPR ; feu le club Phares et Balises (chiraquien « de gauche » lui permit de convaincre de ses chances le maire de Paris, alors au plus bas des sondages. Mercredi 26 mars, c'était au tour du Club Valmy (franchement séguiniste) d'ouvrir ses portes à celui qui est devenu un « opposant radical » au gouvernement.

Invité devant un cénacle d'une cinquantaine de personnes, dont un préfet en exercice et quelques hauts fonctionnaires, M. Todd a présenté le résultat de son « travail de deuil » du chiraquisme. Il est aussi sévère aujourd'hui qu'il a paru y croire hier. Peu dupe de son propre cabotinage médiatique, il semble se défier de tout engagement - celui de la campagne présidentielle ne le remplit pas de fierté - pour privilégier un rôle d'observateur, voire d'oracle, puisqu'il parle de « prédictions ».

Selon lui, « Chirac n'est pas à la hauteur » et « il est en train de faire la preuve de son incapacité », car il n'a « ni intelligence ni caractère ». Si le chef de l'Etat juge parfois l'actualité à travers le prisme de « ses » maires corréziens, M. Todd fait de même à l'aide d'un paysan charentais. Se demandant pourquoi le président ne renvoie pas son premier ministre, celui-ci

répond : « Certes, Juppé est nul, mais sans Juppé, Chirac est perdu car il ne pense rien. »

Ainsi, après la « prédiction » de la chute du système soviétique, en 1976, après celle de la victoire de Jacques Chirac, Emmanuel Todd prédit l'échec de la monnaie unique, le retour d'un imaginaire type 1789 et genre « conflit de classes qui n'est pas propice à la victimisation de l'immigration ». Même s'il ne l'entend pas au sens marxiste, cette renaissance du conflit de classes, dans son esprit, n'est pas favorable au Front national. Lui qui, dans sa jeunesse, fut communiste, voit la progression du côté du PCF et souligne que « ce qui est significatif sur le plan politique, c'est Gardanne, ce n'est pas Vitrolles ».

L'analyse de fond d'Emmanuel Todd, on la retrouve chez Denis Tillinac, condamnation du chef de l'Etat en moins, évidemment. L'écrivain corrézien et chiraquien affirme, dans *Paris-Match* (édition du 3 avril), avoir dit au président que « nous sommes dans une situation objectivement pré-révolutionnaire » et que « la France connaît un malaise comparable à la période qui a précédé mai 68 ». Pythie préposée à la défense du chef de l'Etat, Denis Tillinac assure que « Chirac est celui qui pressent le mieux l'évolution fantastique du monde moderne ». Pour sa part, il prédit « un grand lessivage, comme en 1958 ou en 1968 ». Son conseil : « Il est temps de relire Marx pour essayer d'analyser la nouvelle lutte des classes »...

Olivier Biffaud

## Les sénateurs reviennent sur l'obligation de motivation en cour d'assises

JACQUES TOUBON ne gardera pas un souvenir impérissable des derniers jours passés au Palais du Luxembourg. Les sénateurs, qui examinent en première lecture le projet de réforme de la cour d'assises, n'ont certes pas touché au principe même du texte - qui vise à instaurer, pour la première fois en France, un double degré de juridiction en matière criminelle -, mais ils n'ont pas hésité à s'attaquer à plusieurs dispositions-clés de la réforme. Après trois jours d'un débat qui doit se poursuivre les 16 et 17 avril, au retour des vacances parlementaires, le curseur est très nettement à leur avantage.

Coup sur coup, mercredi 26 et jeudi 27 mars, le garde des sceaux a assisté à la suppression de deux dispositions qui semblaient lui tenir particulièrement à cœur. Mercredi, les sénateurs se sont prononcés à l'unanimité en faveur du maintien à vingt-trois ans de la limite d'âge des jurés. M. Toubon, qui souhaitait l'abaisser à dix-huit ans en vue de « resserrer le lien entre la justice et le peuple citoyen », n'a pas même tenté de proposer sous forme d'amendements les propositions de repli qu'il avait formulées la veille : celles-ci, qui consisteraient à fixer la limite d'âge à vingt et un ans et à prévoir que les plus jeunes jurés puissent demander à être dispensés de leur devoir civique, n'ont

reçu un écho favorable qu'auprès du groupe communiste, républicain et citoyen.

Forts de ce premier succès, les sénateurs se sont employés, jeudi, à réduire à sa plus simple expression l'obligation faite aux jurys de motiver leurs décisions, qui était censée répondre au souci exprimé par M. Toubon d'instituer « une véritable transparence de la justice criminelle ». En première lecture, et à l'Assemblée nationale qu'au Sénat, l'examen de cette disposition a montré les difficultés à mettre en œuvre cette exigence de motivation s'agissant de magistrats d'un jour, dont le vote, secret, repose sur le principe de l'immunité conviction. Face à cette contradiction, les députés avaient légèrement atténué la portée de la mesure en inscrivant dans le texte le principe d'une « mise en forme des raisons », qui devait être un « résumé des arguments » ayant amené le jury à prendre sa décision.

### PARTIE D'ÉCHECS EN DEUX TEMPS

Les sénateurs sont allés bien plus loin. Sous la houlette de son président, Jacques Larché (Rép. et Ind.), et de son rapporteur, Jean-Marie Girault (Rép. et Ind.), la commission des lois avait préconisé de s'en tenir à un simple « questionnement » du jury sur les éléments de preuve. « Ce mécanisme

ne me paraît pas satisfaisant, car il a pour conséquence pratique de supprimer, de fait, la motivation. Je ne peux donc pas l'accepter », avait déclaré, mardi, le garde des sceaux. Quarante-huit heures plus tard, le Sénat a adopté, sous forme d'un amendement du gouvernement, le principe du questionnement. « Le garde des sceaux a donc accepté la suppression de la motivation », concluait abruptement, dans les couloirs, M. Larché.

De fait, au Palais du Luxembourg, on prenait un certain plaisir, jeudi soir, à commenter le déroulement des débats. Une brève partie d'échecs en deux temps : M. Toubon renonce, d'entrée de jeu, à la « motivation différée » - le texte adopté par l'Assemblée nationale, qui prévoyait que dans des affaires complexes les « raisons » pourraient être fournies quinze jours après la condamnation, était jugé « inacceptable » au Sénat. Ce faisant, le ministre de la justice conforte les arguments de ceux qui, à l'instar de M. Girault, militent contre toute motivation « littéraire », car celle-ci devient de moins en moins praticable faute d'un délai suffisant à compter de la décision sur la culpabilité. « C'est, au sens le plus véridique de ce mot, un compromis », a affirmé M. Toubon en séance.

Jean-Baptiste Montvalon

## Quelle place encore pour l'Europe?

Songez au monde de demain. Que voyez-vous? Les Etats-Unis, dominant au niveau économique et stratégique? La montée en puissance de l'Asie? Le retour en scène de la Russie?

A votre avis, quelle place y occupe l'Europe? Vit-elle son déclin culturel, économique et stratégique?

C'est parce qu'il porte un vif intérêt à toutes ces questions que le Philip Morris Institute, un comité d'experts indépendant basé à Bruxelles, a créé en 1995 un concours de rédaction d'articles, le "Prix Europe du Philip Morris Institute".

Lors de sa première édition, 2.136 personnes originaires de 67 pays nous ont pris au mot et ont disserté sur le thème "Quelle Europe pour le prochain millénaire?" Peter Sutherland

a décerné le premier Prix Europe



THE PHILIP MORRIS INSTITUTE  
EUROPE PRIZE

### MEMBRES DU JURY

MIGUEL ANGEL AGUILAR - chroniqueur, *El País* - ALBERTO CAVALLARI - chroniqueur, *La Repubblica* - ROBERT DONAHUE - directeur, rubrique "opinion", *International Herald Tribune* - JOSEF JOFFE - rédacteur-en-chef, rubrique "étranger", *Süddeutsche Zeitung* - BEN KNAPEN - ancien rédacteur-en-chef, *NRC Handelsblad* - PHILIPPE LEMAITRE - correspondant européen, *Le Monde* - GILES MERRITT - directeur, *The Philip Morris Institute* - MITJA MERSOL - rédacteur-en-chef, *DELO Daily* - CHRISTINE OCKRENT - rédactrice actualités, *France 3* et vice-présidente, *Radio BFM* - JOHN PRETENDERIS - rédacteur politique, *TO VIMA* - CHRISTOPHER REDMAN - rédacteur, *Time International* - MATS SVEGFORS - rédacteur-en-chef, *Svenska Dagbladet* - FRANÇOISE VAN DE MOORTEL - ancienne rédactrice-en-chef, *RTBF*

THE PHILIP MORRIS INSTITUTE FOR PUBLIC POLICY RESEARCH ASBL

6, RUE DES PATRIOTES, B-1000 BRUXELLES, BELGIQUE

TÉL: (32-2) 732 88 50 FAX: (32-2) 732 84 49 E-MAIL: 106173.1627@compuserve.com

du Philip Morris Institute en novembre 1996.

Cette année, nous avons axé notre concours sur le thème "Quelle place encore pour l'Europe?" Un jury composé d'éminents journalistes décernera trois prix : le Prix Europe du Philip Morris Institute, d'une valeur de 15.000 ECU, et deux autres récompenses de respectivement 6.000 et 4.000 ECU. Il pourra également décider d'attribuer un prix spécial de 5.000 ECU à la meilleure contribution d'un jeune auteur (18-28 ans).

La date limite de dépôt des synopsis a été fixée au 16 mai 1997. Seuls les articles originaux et inédits seront acceptés. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à prendre contact avec le Philip Morris Institute à l'adresse indiquée ci-dessous.

**TOXICOMANIE** La publication, jeudi 27 mars, d'un rapport de l'Académie des sciences sur le cannabis a déclenché une controverse. ● L'ÉTUDE, commandée par François

d'Aubert, secrétaire d'Etat à la recherche, décrit les mécanismes d'action du cannabis dans le cerveau. Elle conclut que sa toxicité est « faible » mais « ne peut être considérée

comme dénuée de conséquences (...) sur la santé ». Le contrôle de la teneur en principe actif des résines et des herbes en circulation relèverait ainsi de l'« urgence sanitaire ».

● INVITÉS de la 8<sup>e</sup> Conférence internationale sur la réduction des risques chez les toxicomanes, Bernard Kouchner et Michèle Barzach ont protesté contre la teneur de ces ré-

sultats, évoquant une manœuvre politicienne. ● DANS UN ENTRETIEN au Monde, M. d'Aubert assure que la question de la dépénalisation n'est « pas à l'ordre du jour ».

# L'Académie des sciences met en garde contre la toxicité du cannabis

Un rapport officiel estime que le contrôle sur les dérivés du chanvre indien en circulation représente « une urgence sanitaire ». Michèle Barzach et Bernard Kouchner, anciens ministres de la santé, critiquent son contenu et s'interrogent sur l'opportunité de sa publication

**COÏNCIDENCE ?** Jeudi 27 mars, à l'heure où la 8<sup>e</sup> Conférence internationale sur la réduction des risques clôturait ses travaux, un communiqué de presse du secrétariat d'Etat à la recherche annonçait que François d'Aubert avait rendu publiques les conclusions d'un rapport de l'Académie des sciences sur les « aspects moléculaires, cellulaires et physiologiques des effets du cannabis ». « L'usage de la marijuana entraîne toute une série d'effets toxiques à plus ou moins long terme : une atteinte de la fonction respiratoire, des modifications de la pression artérielle, une action immunosuppressive et une atteinte des capacités de mémoire et d'apprentissage », résume ce communiqué. Dans l'enceinte de la conférence, les conclusions du rapport déclenchaient un véritable « tir de barrage », en particulier de la part de deux anciens ministres de la santé, Michèle Barzach et Bernard Kouchner.

L'analyse des études et travaux disponibles, effectuée par vingt-trois experts placés sous la responsabilité du secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, François Gros, est essentiellement d'ordre

technique et fait, avec prudence, le point des connaissances sur les modifications induites par le tétrahydrocannabinol (THC, principe actif du cannabis) dans le système nerveux central. L'Académie regrette que son « seul espace de validation » scientifique concerne « le cannabis à teneur habituelle (3 %) en THC » et conclut que « le contrôle de la nature et des concentrations en THC des produits qui circulent représente sans aucun doute une urgence sanitaire ».

« Il ne serait pas conforme à l'objectivité scientifique de passer sous silence le fait que, pour certains auteurs, les cannabinoïdes présentent aussi des effets potentiellement bénéfiques en thérapeutique », précise l'Académie, qui renvoie à l'éditorial du *New England Journal of Medicine* du 30 janvier (*Le Monde* du 31 janvier) et n'exclut pas l'hypothèse de la mise au point de nouvelles substances thérapeutiques.

L'Académie observe que, « si la dépendance au cannabis semble modeste », l'apparition de « nouvelles espèces, dites "cannabis rouge", pouvant contenir jusqu'à 20 % de THC, pourrait induire une

tout autre conclusion ». Plus loin, les scientifiques assurent que « le cannabis entraîne des troubles psychiques et comportementaux aigus et chroniques ». Ils se sont aussi livrés à un bref exercice de synthèse des enquêtes épidémiologiques récentes sur les consommations de drogues dans le pays pour constater « une indiscutable corrélation (qui ne permet pas de conclure à une étiologie) entre consommation de drogue et instabilité caractéristique, état de stress, tentative suicidaire et contexte familial difficile ».

## « VÉRITÉ SUSPECTE »

Préparée dans la plus grande confidentialité depuis près d'une année, remaniée à la demande de M. d'Aubert pour, de l'aveu même des auteurs, « faire plus spécifiquement le point sur les aspects moléculaires et cellulaires des effets du cannabis et sur sa toxicité », l'étude dévoilée dans *L'Express* (daté 27 mars) par le secrétaire d'Etat à la recherche ne devait être divulguée que lors d'une conférence de presse prévue le 2 avril.

A peine alertés de la teneur du rapport, deux anciens ministres de la santé invités pour la clôture de

la conférence internationale sur la réduction des risques (*lire ci-dessous*) ont vivement protesté. « Une vérité scientifique qui n'est que française est une vérité suspecte », s'est exclamé Bernard Kouchner. A ses côtés, Michèle Barzach a jugé que le moment de la publication ne répondait « sans doute pas complètement au hasard » et elle a dénoncé « des affirmations dangereuses » et « un drôle de comportement à l'égard de notre curiosité scientifique sur la toxicomanie ». Le nom du professeur Gabriel Nahas, célèbre pour ses recherches sur les dangers du cannabis et connu pour avoir l'oreille de l'Elysée sur des questions, était sur toutes les lèvres.

Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville du gouvernement Balladur, également invitée, ne s'est quant à

elle pas risquée à commenter l'événement. Sous son ministère, le débat autour du statut légal du cannabis et de son usage avait resurgi lors des travaux d'une commission présidée par le professeur Roger Henrion. Cette dernière avait proposé, à une voix de majorité, une dépénalisation expérimentale de la consommation de cannabis. Une proposition bien vite oubliée.

Pourquoi les pouvoirs publics ont-ils pris le risque de relancer aujourd'hui le débat sur les dérivés du chanvre indien, au moment précis où l'on discutait d'une autre « urgence sanitaire », à savoir la prise en charge des toxicomanes utilisant la voie veineuse ? En préambule du rapport, il est précisé que François d'Aubert, « constatant l'ampleur de la consommation de cannabis par les

jeunes et soucieux d'en apprécier les risques en matière de toxicomanie », avait saisi l'Académie. D'autres interprétations circulent. Après le départ de M<sup>me</sup> Veil et sous l'impulsion de Jacques Chirac, un nouveau conflit s'est noué autour de la question de la dépénalisation. Un feuilleton diplomatique à rebondissements oppose, depuis des mois, la France aux Pays-Bas. D'autre part, la présentation du plan triennal gouvernemental de lutte contre la drogue est imminente. Coïncidences ? Certains spécialistes avouent leur scepticisme. Ils craignent que la diffusion de ce rapport, à un moment où le cannabis n'était plus au centre des préoccupations dans le pays, ne mine encore plus un terrain déjà politiquement sensible.

Laurence Folléa

François d'Aubert, secrétaire d'Etat à la recherche

## « La dépénalisation n'est pas à l'ordre du jour »

« En quoi le secrétaire d'Etat à la recherche peut-il être concerné par les effets pathologiques de la consommation de cannabis ?

— En aucune façon. C'est à mon initiative que ce rapport a été rédigé. J'avais bien évidemment tenu informé le premier ministre de cette démarche. Il n'y a rien de machiavélique dans tout cela. J'ai voulu faire le point des connaissances pour que tous ceux qui participent aux débats sur le cannabis et ceux, éducateurs et parents, qui se préoccupent des problèmes de drogue, disposent ainsi d'éléments scientifiques, objectifs et incontestables. Par ailleurs, ce rapport va nous permettre de développer de nouveaux programmes de recherche.

— C'est pourquoi j'ai demandé à l'Académie des sciences de faire le point sur ce thème, en précisant aux académiciens que leur intervention devait se limiter aux effets cellulaires, moléculaires et physiologiques de la consommation de cannabis. Je n'ai pas voulu associer l'Académie à des décisions qui pourraient être prises dans le champ politique.

— Ce n'était donc pas, comme certains le pensent, une demande formulée par l'Elysée dans le but de disposer d'un rapport qui permettrait de repousser

les demandes sur la dépénalisation de la consommation de cannabis ?

— En aucune façon. C'est à mon initiative que ce rapport a été rédigé. J'avais bien évidemment tenu informé le premier ministre de cette démarche. Il n'y a rien de machiavélique dans tout cela. J'ai voulu faire le point des connaissances pour que tous ceux qui participent aux débats sur le cannabis et ceux, éducateurs et parents, qui se préoccupent des problèmes de drogue, disposent ainsi d'éléments scientifiques, objectifs et incontestables. Par ailleurs, ce rapport va nous permettre de développer de nouveaux programmes de recherche.

— Déjà, pourtant, certains spécialistes ou certains responsables politiques estiment que le rapport de l'Académie des sciences et la présentation qui en est faite ne sont pas objectifs. Que leur répondez-vous ?

— La bibliographie sur laquelle se fondent les auteurs comporte plus de cent références et les experts qui ont été consultés sont de tous horizons. C'est un travail d'une grande honnêteté, complétant celui de la commission Henrion, qui était plutôt de l'ordre du forum.

C'est la première fois que nous disposons d'un tel travail de synthèse scientifique, qui passe au crible de l'analyse les recherches conduites sur une trentaine d'années. Il est important de savoir que le cannabis, au-delà de ses effets neurologiques, peut avoir des effets immunosuppresseurs et cancérogènes.

— Quelle est votre position quant à l'usage du cannabis à des fins thérapeutiques ?

— Il faut bien comprendre quels sont les mécanismes d'action du principe actif du cannabis et en quoi on pourrait ici disposer de nouveaux principes thérapeutiques. Mais c'est une escroquerie que de dire que le cannabis en tant que tel est un médicament. Il est très critique de prendre en otage les malades qui souffrent pour défendre la cause de la dépénalisation de l'usage ou de la libéralisation de la consommation de cette drogue. Aucun des arguments défendus par les tenants de ces thèses ne me semble convaincant. Pour le gouvernement, la question de la dépénalisation n'est pas à l'ordre du jour. »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

## Une « urgence » à traiter au niveau européen

Voici les principales conclusions du rapport de l'Académie des sciences :

● **Toxicité.** La toxicité générale du cannabis (indépendamment des effets proprement neurologiques et psychotropes) est relativement bien connue. Bien que faible, elle ne peut être considérée comme dénuée de conséquences à plus ou moins long terme sur la santé. Outre ses effets sur le comportement, le cannabis induit et potentialise la pathologie habituelle due à l'inhalation des goudrons et des irritants bronchiques volatils, à l'image du tabac ; il a un potentiel immunotoxique et, bien que ce point ne soit pas admis par tous, il exercerait certains effets sur le développement du fœtus. (...)

Le cannabis à forte teneur en THC peut induire une toxicité générale (et comportementale) beaucoup plus élevée. (...) Le contrôle de la nature et des concentrations en THC des produits qui circulent représente sans aucun doute une urgence sanitaire (...) qui devrait être traitée au niveau de l'Union européenne.

Les résultats acquis ont mis en évidence que la consommation de cannabis provoquait une diminution du débit sanguin cérébral et une altération du métabolisme du glucose (...). Ces résultats té-

moignent d'un désordre global du fonctionnement cérébral.

● **Dépendance.** (...) Le principe actif du cannabis partage, avec maintes autres drogues, la capacité de faciliter ce que les neurophysiologistes dénomment l'« autostimulation de récompense » à la faveur d'une empreinte au niveau du système dopaminergique [permettant la transmission de l'influx nerveux]. En revanche, il n'a pas été possible, jusqu'à présent, de mettre en évidence des effets moléculaires à long terme liés à ces effets d'empreinte. S'il est vrai qu'on n'observe que très rarement des processus d'« escalade » du cannabis vers les drogues dites dures, en revanche, d'après les données épidémiologiques, la toxicomanie du cannabis est souvent associée à une consommation accrue de tabac et d'alcool.

● **Recherches.** De nouvelles voies de recherche ainsi que l'étude des « effets aigus et à long terme du cannabis, au niveau neuronal » doivent être « fortement encouragées ». (...) Pour s'en tenir aux seuls aspects moléculaires, cellulaires et physiologiques des effets liés à la consommation de cannabis, il apparaît évident aux auteurs de ce rapport que l'on est à peine entré dans une première phase exploratoire. Il serait donc indispensable qu'un programme de recherches concertées, s'inspirant des recommandations présentes, apporte les éclairages complémentaires sur ce problème majeur de notre société.

## Le bilan encourageant de la politique de « réduction des risques »

« J'AI CONSTATÉ le conservatisme du corps médical et l'influence considérable de la faculté de médecine. Ce sont les généralistes qui ont fait bouger les choses. » Quatre ans après avoir réussi à imposer une nouvelle politique d'aide aux toxicomanes, Simone Veil a estimé, jeudi 27 mars, qu'en matière de toxicomanie « l'idée de culpabilisation, de morale [est] extrêmement difficile à combattre ». S'exprimant lors de la clôture de la 8<sup>e</sup> Conférence internationale sur la réduction des risques liés aux drogues, organisée à Paris par Médecins du monde, la Mutualité française et Aides, M<sup>me</sup> Veil a fustigé, avec Michèle Barzach et Bernard Kouchner, les résistances du monde médical à un concept aujourd'hui consensuel et dont le bénéfice commence à se faire sentir en France.

Depuis la mise en vente libre des seringues, en mai 1987, les programmes d'échanges de matériel d'injection sont passés de 36 en 1994 à 65 en 1996, les distributeurs automatiques de 20 à 89, et les lieux dits « de contact » de 12 à 30. Actuellement, près de 40 000 héroïnomanes bénéficient de traitements de substitution : méthadone (environ 5 000 personnes) ou buprénorphine haut dosage (32 000 patients sous Subutex au 19 mars).

Le bilan sanitaire est encourageant. Le nombre des consultants

dans les centres spécialisés a été multiplié par deux en cinq ans, les overdoses ont nettement diminué ces deux dernières années, et la prévalence de l'infection par le virus du sida chez les toxicomanes hébergés en centre de soins est passée de 21,1 % fin 1993 à 11,8 % fin 1995. « Cette politique doit être poursuivie, car le problème des hépatites B et C est devant nous », a assuré Françoise de Veyrinas, présidente de la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie.

Les mentalités ont évolué. Le toxicomane est progressivement passé du statut de délinquant à celui — toujours controversé — de malade, mais les professionnels français de la réduction des risques restent modestes, et militants. Le docteur Jean Carpentier, récemment chargé par les autorités sanitaires de motiver ses confrères généralistes à la réduction des risques, a mis en garde : « Il ne faut pas s'imaginer que la méthadone, c'est la pénicilline de la toxicomanie », a-t-il lancé. Selon lui, « il faudra certainement affiner et élargir le panel des produits ».

Seul couac au milieu d'un concert consensuel, une étude épidémiologique de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) aboutirait à des résultats peu concluants sur les bénéfices de la méthadone. Présentées par Françoise Facy

(unité 302 de l'Inserm), ses conclusions — partiellement rendues publiques lors de la conférence — ont provoqué des remous parmi les cliniciens. Le traitement des fiches de 3 357 patients remplies par les centres autorisés à délivrer de la méthadone montre « une amélioration statistiquement satisfaisante au bout d'un an », mais aussi des « évolutions non favorables » concernant notamment les risques de contamination par voie sanguine et sexuelle.

## EXPÉRIENCES ÉTRANGÈRES

Des usages d'alcool et de tranquillisants qui n'existaient pas à l'entrée dans le programme ont aussi été mis en évidence. Pour les cliniciens, de tels résultats, d'ordre purement statistique, rendraient mal compte de l'impact réel de la méthadone. C'est sans doute pourquoi la publication complète de l'étude, pourtant remise dans sa totalité à la direction générale de la santé en décembre 1996 et, depuis, envoyée à toutes les directions régionales des affaires sanitaires et sociales, a été différée.

« Plus les patients sont sous méthadone, moins ils sont sous benzodiazépines », remarquait pour sa part le docteur William Lowenstein (centre Monte-Cristo, hôpital Laennec, Paris). Les équipes du programme méthadone de Médecins du monde à Bayonne et du centre hospitalier de la côte

basque ont, elles aussi, montré, à l'aide d'une échelle de mesure américaine du « degré de dépendance » et d'un « tableau d'évaluation assistée de la qualité de la vie », une « amélioration globale significative de la prise en charge médicale des toxicomanes infectés par le VIH » (10 % sous thérapie antivirale à l'entrée, 90 % dix-huit mois plus tard).

Les étrangers présents à Paris avaient l'air d'être à mille lieues de ces débats. Les délégations venues de l'Est étaient venues décrire l'aggravation de la situation sanitaire dans leurs pays. Le docteur américain Charles S. Grob (centre médical Harbor-UCLA, Los Angeles) a présenté les résultats du premier essai humain « ecstasy contre placebo », randomisé et en double aveugle, approuvé par la Food and Drug Administration. Le représentant de l'office fédéral suisse de la santé publique, Philippe Lehmann, a raconté comment son gouvernement conduit une évaluation des principales stratégies possibles en matière de lutte contre les toxicomanes. La commission fédérale des experts suisses a retenu le maintien des « quatre piliers » de la politique suisse (répression/contrôle, prévention, traitement et réduction des risques) et ajouté une option : la dépénalisation de la consommation de drogues.

L. F.

# CHALLENGES

## Le guide du premier emploi

### Les salaires d'embauche

### Cahier placements

## Tout sur l'héritage

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

# Bernard Tapie continue de nier toute intention de fraude fiscale dans l'affaire du « Phocéa »

En première instance, en mai 1996, il avait été condamné à six mois de prison ferme

Extrait de sa cellule de la maison d'arrêt de la Santé, Bernard Tapie a comparu, jeudi 27 mars, devant la neuvième chambre de la cour d'appel

de Paris, présidée par Christine Thin, dans l'affaire du « Phocéa ». En première instance, l'ancien député (RL) et ministre avait été condamné

à dix-huit mois d'emprisonnement, dont six mois de prison ferme, pour fraude fiscale. M. Tapie continue à nier toute intention de fraude.

EXTRAIT de sa cellule de la maison d'arrêt de la Santé, à Paris, il est arrivé furtivement, sans menottes, pressé par les gendarmes. Puis, il a bu une lampée de Coca light et regardé sa épouse au deuxième rang. La neuvième chambre de la cour d'appel de Paris a fait le tri : jeudi 27 et vendredi 28 mars, examen de la fraude fiscale. Mercredi 2, jeudi 3 et vendredi 4 avril, abus de biens sociaux et banqueroute. La cour juge en appel Bernard Tapie dans l'affaire de son yacht, le Phocéa.

Christine Thin, la présidente, lit le casier judiciaire du prévenu : dégradation de matériel, liquidation judiciaire, outrage à agents dépositaires de la force publique, corruption active, subornation de témoin, abus de biens sociaux... Depuis le 3 février, M. Tapie purge une peine définitive de huit mois de prison ferme pour l'affaire du match truqué VA-OM. En première instance, le volet fiscal de l'affaire du Phocéa lui a valu dix-huit mois d'emprisonnement, dont six mois de prison ferme.

Sur plainte de l'administration fiscale, l'ancien député (RL) des Bouches-du-Rhône a été mis en examen, puis condamné le 31 mai 1996, pour avoir frauduleusement soustrait au paiement de l'impôt 12 471 832 francs, en ayant minoré de plus de 21 millions de francs ses

revenus de 1989 à 1991. La justice estime qu'il a utilisé quasi exclusivement à des fins personnelles le somptueux quatre-mâts de 74 mètres du navigateur Alain Colas, racheté en mai 1982, et artificiellement créé des déficits au sein de la société ACT (Alain Colas Tahiti), chargée de commercialiser l'activité du yacht, afin de payer moins d'impôt.

La présidente, qui se perd un temps dans les millions - Bernard Tapie déclare avoir gagné 152 millions de francs en 1989 plus-values comprises, 49 millions en 1990 et 3,6 millions en 1991 -, plonge dans la nébuleuse des sociétés du groupe Tapie, examen désormais récurrent dans les procès de l'homme d'affaires. ACT, qui avait pour seule activité commerciale la location du yacht, appartenait presque à 100 % à FIBT, l'une de ses sociétés « personnelles » en nom collectif.

En première instance, le tribunal a estimé que les prestations de location étaient sous-facturées, inférieures au prix du marché de la location de plaisance. ACT, censée rentabiliser le navire, n'a jamais enregistré que des pertes d'exploitation. Elle aurait donc été sciemment « vampirisée » par Bernard Tapie, qui engageait pourtant 68 millions de francs d'investisse-

ments, par le biais de FIBT et d'un recours à l'emprunt, dans la rénovation et l'aménagement de ce navire de haut luxe qualifié par l'accusation de « résidence secondaire pour milliardaire ».

« Je risque d'aggraver mon cas, déclare Bernard Tapie, mais je ne suis d'accord en rien avec cette manière de voir. » Et l'ancien député des Bouches-du-Rhône de donner ses explications : plutôt qu'une entreprise rentable, le Phocéa était un « objet de promotion du groupe ». Si Bernard Tapie en était le bénéficiaire quasi exclusif, c'est avant tout, déclare-t-il, parce que le yacht était « trop sportif pour la location et trop cher pour les sportifs ».

## PAS DE « PLAN MACHIAVÉLIQUE »

A nouveau tribunal, Bernard Tapie s'agit, souffle, rumine, prend sa tête entre les mains. « Je n'ai jamais participé de toute ma vie à un schéma fiscal (...). Si j'avais vraiment voulu frauder, vous pensez que je n'avais pas d'autres moyens ? Non ? Moi, mon tort, c'est d'avoir gardé un pavillon français, alors que j'aurais pu, comme tout le monde, utiliser la loi Pons, toucher des subventions et mettre un équipage et un pavillon étrangers. » Et, fort de l'argument patriotique : « Je ne dis pas que je ne suis pas en faute. Sûre-

ment, il y a quelque chose... Mais qu'on ne me dise pas qu'il y a de ma part un plan machiavélique, c'est stupide. On fait de moi un fraudeur fiscal professionnel ! »

La présidente revient alors sur les conditions d'utilisation du Phocéa au bénéfice quasi exclusif de l'homme d'affaires. « Je ne m'en servais que cinq semaines par an, ma femme avec ses amies, une semaine, en célibataires. » « C'est un dialogue de sourds, note la présidente. Vous vous considérez toujours comme un client parmi d'autres ! » Et la cour d'évoquer le luxe du navire, entre marine « de commerce » et marine « de plaisance ».

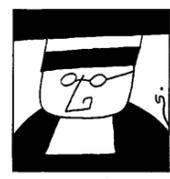
On apprend de la bouche de Bernard Tapie que, actuellement à quai à Antibes, le yacht aurait trouvé acheteur pour une reprise à hauteur de 40 millions de francs. « Et la suite de l'armateur ? », demande la présidente, évoquant la place réservée et occupée sur le bateau par les époux Tapie. « C'est tellement loin de la réalité ! La suite royale de l'armateur... Vous savez, le Phocéa, il n'était jamais dans les ports où l'on voit de riches armateurs. Ah ! bien sûr, c'était tellement plus confortable que là où j'habite actuellement... »

Jean-Michel Dumay

# Dialogue de sourds à la cour d'assises des Yvelines

Une Marocaine accusée du meurtre de son mari qui avait pris une seconde épouse a tenté de raconter son humiliation

SI JUGER c'est comprendre, la cour d'assises des Yvelines semble plongée, depuis le 26 mars, dans un océan de perplexité. L'accusation résume l'affaire de façon sim-



PROCÈS

pliste en soutenant qu'Hanifa El Hadri, une Marocaine de soixante-trois ans, a tué son mari, Mimoun, le 8 juillet 1993 à Elancourt (Yvelines), parce qu'il voulait vivre au pays avec la seconde femme qu'il venait d'épouser (Le Monde du 27 mars). Si les faits ne sont pas contestés, le mobile paraît cependant difficile à saisir. Chacun s'explique abondamment, mais aux difficultés résultant d'une traduction de l'arabe nécessairement approximative s'ajoute un autre phénomène : même en français, les mots n'ont pas toujours le même sens des deux côtés de la Méditerranée. Ils peuvent recouvrir des concepts culturellement si différents que l'on assiste à un dialogue de sourds, qui atteint des sommets lorsque la volonté de comprendre cède la place à un paternalisme condescendant.

L'audience, laborieusement, progresse. Bekkaye Hadri, le frère de la victime, donne son opinion : « Mon frère m'avait expliqué qu'il comptait aller au Maroc avec sa femme et les enfants de moins de dix-huit ans. Mais sa femme a refusé, alors il a voulu se marier au Maroc. » Puis, il ajoute : « Hanifa a tué à cause de la nouvelle femme et pour les biens qui allaient lui échapper. » Cet aspect financier provoque aussitôt une foule de questions. Bekkaye Hadri doit expliquer qu'au Maroc, en cas de décès du mari, les femmes se partagent un huitième des biens, le reste allant aux enfants.

## « SA PLACE DE MÈRE »

On parle aussi de la répudiation et la cour découvre que ce procédé de séparation peut coûter beaucoup plus cher qu'un divorce à l'euro péenne. « Le mari installe son ancienne femme dans une maison, commente Bekkaye Hadri. Il paie pour elle et pour la maison et il va vivre dans une autre maison. » Toute à sa curiosité, la présidente, Suzanne Muller, veut savoir si la jeune seconde épouse de Mimoun est jolie. Bekkaye Hadri baisse la tête et, mortifié, murmure qu'il n'a pas regardé. L'interprète veut venir à son secours pour tenter d'expliquer qu'un homme bien élevé ne dévisage pas la femme de son frère, mais la présidente s'étonne :

Pascal Krémer

« Pourquoi ? On n'a pas le droit de regarder les femmes ? » Et les débats se poursuivent, avec leur cortège de maladresses et d'idées reçues.

Le psychiatre ramène la cour vers une meilleure approche du dossier. Il parle de jalousie, un mot qui n'a pas été prononcé par Hanifa, précisant que « la jalousie, elle pouvait en faire son affaire, mais [qu'on] a touché à sa position de mère et que sa place de mère s'effondrait ». Cette analyse semble correspondre aux sentiments exprimés par Hanifa : « Cela ne me faisait rien qu'il se remarie. Je serais restée en France avec les enfants et elle au Maroc. »

## « TOI, PARTIR, BARBÈS »

D'une voix étrangement paisible, elle raconte que le 8 juillet 1993, quand Mimoun revient du Maroc sans prévenir, il lui a aussitôt parlé de sa nouvelle épouse. Il lui dit qu'elle est belle et veut lui montrer des photos. « Il m'agaçait, je lui ai dit que ça ne m'intéressait pas », précise Hanifa. Mais le ton monte : « Il a dit : il faut que tu sortes de la maison pour qu'elle puisse venir ici. J'ai refusé. Il m'a frappée. » Puis, les trois mots sont lâchés, trois mots si graves que l'interprète se refuse à les mettre en forme. Il les traduit littéralement, dans l'ordre : « Toi, partir, Barbès ». En clair, il lui dit que sa place est avec les prostituées. « J'ai pris le marteau, j'ai donné deux coups, il m'a donné un coup de canif. J'ai pris un couteau, j'ai frappé partout et je criais. »

Hanifa se tait, puis se tourne vers l'interprète, qui traduit : « Je suis la seule à avoir frappé. Aucun de mes fils n'a porté la main sur son père. » Cette phrase est manifestement destinée à lever le doute qui pèse sur le rôle tenu par Mustapha, vingt-sept ans, et Miloud, vingt-deux ans, témoins de la scène. Ils sont prévenus de recel de cadavre car ils ont ensuite jeté le corps à la Seine.

L'avocat général, Georges Butor, s'accroche à une préméditation, qui semble pourtant de moins en moins crédible. Il insiste sur les conséquences patrimoniales du remariage de Mimoun, mais Hanifa n'a plus rien à dire. Ses pensées sont ailleurs. Lors d'une suspension d'audience, on l'a laissée embrasser ses six enfants. La plupart sont mariés, mais Hanifa leur a désigné Malika, la plus jeune, encore lycéenne, en leur lançant cette recommandation : « Ne la faites jamais pleurer. »

Verdict vendredi 28 mars.

Maurice Peyrot

## His Royal Highness, prince of Wales, in Seine-Saint-Denis

SOUS LES SIFFLETS et les hués, la main garde ses automatismes princiers, et, grande dame, se lève pour saluer la foule. Chevalière au petit doigt, demi-sourire étonné aux lèvres, le prince Charles remet en place sa cravate, pourtant droite comme un fil à plomb, avant de s'engouffrer dans la banque alimentaire de Clichy-sous-Bois. Il est, ce jeudi 27 mars, de visite en Seine-Saint-Denis en compagnie d'Eric Raoult, ministre à la ville et à l'intégration et député du département. Tout en prétendant au trône d'Angleterre, le prince de Galles trouve le temps de présider Business in the community, une association de redynamisation des quartiers en difficulté.

Les petits du primaire, réquisitionnés pour l'occasion, ont été soigneusement disposés le long du trottoir, un bon mètre devant les habitants de la cité Anatole-France. Il n'empêche, l'ambiance n'est pas à la kermesse. Au pied des tours grises, collées les unes aux autres, une certaine de personnes se sont rassemblées. « C'est rare, autant de monde, sauf quand il y a des bastonnades », remarque un jeune homme en survêtement rayé blanc et bleu. Montrant du doigt les policiers perchés sur le toit des immeubles, son acolyte ajoute : « Ça aussi, c'est rare. D'habitude, c'est nous qui sommes là-haut... »

Une question parcourt l'assistance. Mais qu'est-ce qu'il vient donc faire ici ? « C'est bizarre quand même, s'interroge Burak, dix-sept

ans. C'est la misère, y'a rien ici, rien à voir, rien à faire, y'a que des bacs à sable. » « Il vient pas voir ça, quand même, rigole Redoine en désignant une tour d'un mouvement de tête dédaigneux. Ça fait dix-sept étages, mais c'est pas la tour Eiffel ! » Nadira, qui empêche tant bien que mal sa petite Sarah de s'échapper, explique que, comme ses voisins, elle a reçu la veille un prospectus de la mairie, mais que les enfants « croyaient que c'était un poisson d'avril ». Elle a raté « Les Feux de l'Amour » à la télé, mais elle est contente « qu'il vienne voir où on vit, par rapport à lui ». Elle pense que « ça lui fera un choc sur le coup » mais qu'il « oublia vite ».

## « ON TRAVAILLE, LES ENFANTS, IL ARRIVE »

Pour Arnaud, instituteur de CM2, personne n'est dupe. Même les petits ont saisi que le prince Charles venait « constater comment vivent les pauvres en France ». « C'est les Français qui devraient s'intéresser aux pauvres français, s'énerve Burak. On n'est pas des affamés ! » Un paparazzi, monstre photographique en bandoulière, se perche au-dessus de l'entrée de la banque alimentaire. Amine, qui va bientôt faire son service et veut s'engager dans la gendarmerie, « hallucine » : « C'est surréaliste quand même, tout ça... Du bluff, un coup de pub pour Raoult. Le week-end dernier, il a fait le nettoyage de printemps à côté, cité des Bosquets, avec Corinne Lepage. Ballardur et Simone Veil sont passés, aussi, avant. On en a marre d'espérer. On

nous fait des promesses, on nous donne pas notre chance, pas de boulot. »

Placide au milieu d'un essaim bourdonnant de journalistes et d'officiels, l'altesse royale poursuit à Aulnay-sous-Bois son butinage social. Au Gros Saule, cité HLM réhabilitée, il s'essaie même au bain de foule, dans une cohue qui affole tout ce que le Royaume-Uni compte de correspondants de presse en France. « Il n'y a pas école, aujourd'hui ? », interroge, en français, le prince, candide. « On a séché ! », s'esclaffent les jeunes. Du balcon de l'appartement témoin, Charles salue la foule. Dix minutes plus tard, il est arrivé à Dugny, prêt à se passionner pour le travail d'une association œuvrant dans le soutien scolaire et l'alphabétisation. Les élèves, mères et enfants, sont sur leur trente et un, le visage cramois d'être restés enfermés, sur injonction policière, pendant deux heures dans les minuscules locaux de l'association. « On travaille, les enfants, il arrive », s'affole le maire.

Le prince, qui a du métier, regarde les cahiers, fait lire les plus petits, boit goulotement son thé à la menthe, dit qu'il adore le Maroc, où il a d'ailleurs passé ses dernières vacances, et signe des autographes. Et Eric Raoult, pour parfaire l'harmonie, de prendre une maman, sa petite fille et Sa Majesté en photo avec l'Instamatic familial.

Pascal Krémer

## QUI OSE LÉGITIMER LA TORTURE ?

La Cour suprême israélienne a osé justifier le 15 novembre 1996 les « pressions physiques modérées », et même « augmentées », exercées à l'encontre des prisonniers palestiniens, confirmant une jurisprudence ancienne (commission Landau de 1987). Jamais encore la plus haute juridiction d'un Etat n'avait ainsi légitimé la TORTURE, définie dans les textes internationaux comme des « traitements cruels, inhumains et dégradants ».

De surcroît, des médecins israéliens sont associés à la pratique des interrogatoires afin d'éviter d'embarrassants décès de détenus palestiniens (voir article intitulé « Torture sous contrôle médical en Israël » dans Le Monde Diplomatique de janvier 1997 mentionnant un rapport « oublié » d'Amnesty International en date du 14 août 1996).

Nos gouvernements et les médias ont peu ou pas réagi à ces informations. Sans doute leur paraît-il indécent de dénoncer, dans ce cas précis, une cruauté que ne peut justifier la recherche de la sécurité.

Les associations et personnes soussignées expriment publiquement leur condamnation de la torture, « médicalement assistée » ou non, pratiquée par l'Etat hébreu et appellent tous ceux qui partagent leur indignation à signer cet appel.

15 février 1997

Premiers signataires : Association Médicale Franco-Palestinienne (comité de l'Oise), Association de Solidarité Franco-Arabe, C.I.C.U.P., Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient, Evry-Palestine, Justice et Paix en Palestine, La Pierre et l'Olivier, Union Générale des Etudiants Palestiniens, Regroupement communiste.

M. Abbaci, H. Alleg, B. Amiot, F. Amiri, G. Arnal, E. Barbaras, M. Beauvillard, G. Berthet, M. Bigot, V. Billat, L. Bolo, D. Bonnaud-Lamotte, J.P. Bouchard, Y. Boussesmah, L. Bouzidi, M. Brack, A. Bressat, A. Bserini, M. Buttin, Claude Cheysson, G. Clancy, R. et S. Corvell, M. Crinon, M. Da Silva, P. Daumas, R. Davezies, F. Della Sudda, B. Destremau, L.J. Ducloux, A. El-Mokrani, F. Fénoussi, C. Fillon, B. Fischer, J. Gaillet, F. Giraud, J.P. Gasquet, B. Godard, M. Gonneland, Z. Gonon, A. Grin, Jeanneret, M. Grunwald, B. Jadon, M. Justamond, M. Kafai, M.F. Kahn, H. Korb, A. Laroche, J. Laroche, J.P. Lecomte, P. Lescur, M. Lionnet, M.T. Lioret, M. Manville, M.T. Martin, A. Masoni, R. Massuard, A. Michel, G. Montaron, P. Mony, C. Pain, D. Pallarès, S. Paris, M. Louche-Pélissier, M. Pellouet, J.P. Pommier, A. Poveda, P. Prim, G. Reboul, G. Salem, M. Salluel, J. Sanchez, M.C. Schang, H. Serre, G. Skandrani, A. Sochon, Y. Sochon, D. Taupin, A. Tayem, F. Teillet, L. Teillet, M. Thiroine, M. Toulotte, N. Vennat, P. Vienna, J.C. Voillaume, L. de Wangen, S. de Wangen.

Envoyer signature et chèque pour compléter les frais de publication à : Justice et Paix en Palestine - 43, bd Auguste Blanqui - 75013 PARIS.

### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

#### PRÉFECTURE DE LA VIENNE

- Direction des Relations avec les Collectivités Locales et du Cadre de Vie - Bureau de l'Environnement et du Cadre de Vie

#### PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

- Direction des Actions Interministérielles - Bureau de l'Environnement

### PROJET D'IMPLANTATION ET D'EXPLOITATION D'UN LABORATOIRE SOUTERRAIN À LA CHAPELLE BATON (VIENNE)

#### PROLONGATION DE LA DURÉE DES ENQUÊTES PUBLIQUES CONJOINTES

Par arrêté interpréfectoral en date du 9 janvier 1997, des enquêtes publiques conjointes ont été ouvertes pendant 60 jours, du 3 février 1997 au 3 avril 1997 inclus portant sur les cinq demandes présentées par l'Agence Nationale pour la Gestion des Déchets Radioactifs (ANDRA) en vue de l'installation et l'exploitation d'un laboratoire souterrain destiné à étudier l'aptitude des formations géologiques profondes à stocker les déchets radiocatifs sur le territoire de la commune de LA CHAPELLE-BATON, au lieudit « Chez Laudonnet », canton de CHARROUX - Département de la Vienne -, en ce qui concerne :

- l'autorisation d'installation et d'exploitation dudit laboratoire ;
- l'autorisation de réaliser des installations, ouvrages, travaux, activités soumis à la loi sur l'eau ;
- la délivrance du permis de construire des bâtiments nécessaires au projet ;
- la déclaration d'utilité publique ;
- la détermination des propriétaires et la délimitation des immeubles à acquérir en vue de la réalisation du projet.

Par décision de la commission d'enquête en date de 21 mars 1997, la durée de ces enquêtes est prolongée de 8 jours, soit jusqu'au VENDREDI 11 AVRIL 1997 INCLUS.

Cette décision est affichée dans les mairies, les sous-préfectures et préfèctures concernées.

## M. Bayrou conforte le rôle des IUT dans la réforme de l'Université

INVITÉ à clore les assises nationales des Instituts universitaires de technologie (IUT), qui se sont tenues, jeudi 27 mars, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne à Paris, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, a annoncé que les IUT seraient « le socle de la grande voie technologique » qui doit être réalisée dans le cadre de la réforme de l'université. « Une partie de la crise que nous vivons aujourd'hui et une partie des problèmes d'orientation rencontrés à l'entrée de l'enseignement supérieur proviennent de l'absence d'une voie technologique reconnue », a expliqué M. Bayrou devant un parterre d'universitaires, d'étudiants et de représentants d'entreprise.

Dans le même amphithéâtre, le 18 juin 1996, lors de son discours présentant les conclusions des états généraux de l'université, le ministre avait déjà insisté sur la nécessité de construire une voie technologique sans détruire le succès des IUT, qui accueillent cette année 108 000 étudiants. Si, aujourd'hui, il conforte la position de ces instituts à l'occasion de leur trentième anniversaire, il concède que « d'autres questions restent à

trancher », notamment les niveaux de sortie, l'articulation avec les Instituts universitaires professionnalisés et la place de la recherche technologique. « Le palier à bac + 2 doit être maintenu et les dénomination de diplôme doivent être simplifiées pour être reconnues par le grand public, les entreprises et les pays européens », a souligné M. Bayrou.

Evoquant le principe de semestrialisation inscrit dans la réforme de l'université, qui prévoit un semestre initial d'orientation, le ministre a insisté pour que « des réorientations soient possibles dans les deux sens : du DEUG aux IUT, et inversement ». Pour y parvenir, il a promis aux directeurs d'IUT de « donner de la facilité et de la souplesse, avec les moyens nécessaires, pour que s'organise cet accueil ». Faisant fi des réserves émises par certains universitaires (Le Monde du 26 mars), M. Bayrou a assuré que la réforme entrera bien en vigueur « dès cette rentrée » et a appelé les enseignants et responsables d'IUT à « faire la preuve que l'université française était capable de bouger ».

Sandrine Blanchard

# Un prélèvement sur le chiffre d'affaires d'EDF-GDF servirait à financer la lutte contre l'exclusion

Près de quatre cents amendements au projet de loi sur la cohésion sociale déposés en commission

La commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale a achevé, jeudi 27 mars, l'examen du projet de loi d'orientation sur la cohésion so-

ciale. Ce texte doit être discuté en séance publique du 15 au 17 avril. De nombreux amendements ont été adoptés, notamment pour

améliorer le financement de la lutte contre l'exclusion par le biais d'un prélèvement de 1 % sur le chiffre d'affaires d'EDF-GDF.

**DE MÉMOIRE** d'administrateur de l'Assemblée nationale, c'est du jamais vu à ce stade du parcours d'un texte. Près de quatre cents amendements ont été déposés lors des deux journées d'examen du projet de loi d'orientation sur la cohésion sociale par la commission des affaires sociales et celle de la production et des échanges, consultée pour avis, mercredi 26 et jeudi 27 mars. La discipline de groupe, la solidarité de la majorité, les consignes gouvernementales, les réserves du rapporteur du projet, Roselyne Bachelot (RPR, Maine-et-Loire): rien n'a résisté devant la volonté des députés d'infléchir ce texte selon leur « vision de terrain de la misère », selon l'expression de Denis Jacquat (UDF, Moselle).

Jeudi matin, cette agitation a culminé avec l'adoption par la commission des affaires sociales d'un amendement présenté par l'ancien président de Médecins sans frontières, Claude Malhuret (UDF, Allier), finançant la lutte contre l'exclusion par un prélèvement de 1 % sur le chiffre d'affaires d'EDF-GDF. Ce prélèvement, qui

représente une somme annuelle de 2,3 milliards de francs, existe déjà dans les faits. Il a été institué par la loi du 8 avril 1946 pour assurer l'indemnisation des anciens actionnaires des sociétés d'électricité et de gaz, nationalisées par ce texte. Cette indemnisation a pris fin le 1<sup>er</sup> juin 1996 sans qu'EDF-GDF cesse d'en répercuter les effets sur les factures des abonnés.

Lors de l'élaboration de l'avant-projet de loi contre l'exclusion, le secrétariat d'Etat à l'action humanitaire d'urgence avait imaginé affecter ce prélèvement, qui n'a plus d'objet précis, au financement de mesures plus audacieuses. Cette proposition, qui figurait dans le texte remis par le cabinet de Xavier Emmanuelli au premier ministre (*Le Monde* du 23 juillet), avait été balayée lors de la réunion interministérielle du mois d'août. Suscitant l'opposition de Matignon, mais aussi celles d'EDF-GDF et du patronat, elle avait en revanche immédiatement provoqué l'intérêt des associations de solidarité, inquiètes du manque de moyens consacrés à la lutte contre la grande pauvreté.

Jeudi matin, ce refoulé de l'avant-projet est pourtant revenu grâce à au successeur de Xavier Emmanuelli à la présidence de MSF. Et il a été adopté grâce à l'alliance des membres de l'UDF présents avec ceux du PS, contre l'avis du rapporteur et des autres membres du RPR. « Il ne s'agit pas d'une manœuvre antigouvernementale, tempérait Denis Jacquat. Nous avons simplement cherché à montrer que les financements ne sont plus proportionnés à l'accroissement des difficultés des gens. Le texte avait été prévu, à l'origine, pour faire face à l'exclusion de certaines catégories de personnes, comme les sans-domicile fixe. La plupart des amendements adoptés ne se contentent pas de cet objectif initial mais prennent en compte le fait que la pauvreté est aujourd'hui beaucoup plus large. »

## PRÉVENIR LES EXPULSIONS

La commission des affaires sociales a également supprimé trois des cinq articles portant sur le dispositif de lutte contre l'illettrisme. Les députés, comme le Conseil d'Etat, ont estimé que la plupart

des mesures adoptées dans ce domaine étaient d'ordre réglementaire et non législatif.

Mercredi soir, la commission avait adopté un amendement de Charles Gheerbrandt (UDF, Pas-de-Calais) invitant l'ensemble des acteurs locaux à agir préalablement pour prévenir tout jugement d'expulsion. Le juge ne pourrait prendre de décision qu'après la réunion d'une « commission de prévention des expulsions », qui réunirait la famille expulsable et ses créanciers ainsi que les représentants d'entreprises publiques, d'organismes logeurs, des banques, des associations compétentes et le maire de la commune de résidence. Jean-Yves Chamard (RPR, Vienne) a fait adopter un amendement qui permettrait aux assurés privés d'emploi de moins de soixante ans ayant déjà cotisé quarante ans à l'assurance-vieillesse de percevoir leur retraite « à taux plein ». Le gouvernement devrait proposer une mesure allant dans ce sens lors des discussions en séance publique.

Jérôme Fenoglio

## Michel Mouillot à nouveau mis en examen pour « corruption »

L'ANCIEN MAIRE de Cannes Michel Mouillot a été mis en examen, jeudi 27 mars, pour « corruption passive, recel d'abus de biens sociaux et trafic d'influence » par le doyen des juges d'instruction de Grasse, Philippe Allenda, dans le cadre de l'enquête sur l'opération de réhabilitation du Palm Beach. M. Mouillot est soupçonné d'avoir touché de l'argent pour favoriser le projet de la Compagnie générale des eaux (CGE). Il a reconnu avoir reçu de la part d'un conseil en immobilier, ancien cadre de la CGE, Jean-François Bourdaloue, 170 000 francs prélevés sur des fonds privés. Ce dernier a été mis en examen mercredi 26 mars. Cet argent aurait servi à financer la campagne pour les législatives de 1993. (Corresp.)

## DÉPÊCHES

**■ JUSTICE : le procureur général près la Cour de cassation, Jean-François Burgelin, a dénoncé**, jeudi 27 mars, « le recours excessif au droit pénal » dans le domaine de la vie des affaires. Au cours d'un petit-déjeuner de presse, il a regretté que la culture du juge soit « fort éloignée de la vie de l'entreprise »: il « est inamovible, il est sans souci des fins de mois, il n'a pas de responsabilité personnelle quant à ses décisions et il se rapproche de plus en plus du fonctionnaire », a-t-il déclaré. Interrogé sur la prescription de l'abus de biens sociaux, M. Burgelin a proposé de porter le délai de prescription de tous les délits à cinq ou six ans.

**■ UNIVERSITÉS : le Snesup (FSU) demande des moyens supplémentaires pour la réforme universitaire** dans une Lettre ouverte adressée au ministre de l'éducation nationale, jeudi 27 mars. Le syndicat estime que l'échec en premier cycle « ne se réduit pas à des problèmes d'orientation » et souhaite une limitation des effectifs en cours et en travaux dirigés, ainsi qu'un plan de création de 5 000 enseignants-chercheurs par an.

**■ RACISME : le MRAP et la Licra ont porté plainte**, mercredi 26 mars, contre le journal de rue *Le Réverbère*, pour « injure, diffamation et provocation à la haine raciale ». Depuis la condamnation de son fondateur, George Mathis, pour injure (*Le Monde* du 21 novembre 1996), *Le Réverbère* a réitéré ses attaques virulentes à l'égard des juifs et des francs-maçons.

**■ IMMIGRATION : trente-six ressortissants roumains en situation irrégulière ont été reconduits** vers Bucarest, jeudi 27 mars, à bord d'un vol charter affrété par le ministère de l'intérieur. C'est la trente-neuvième reconduite collective organisée depuis l'arrivée de Jean-Louis Debré Place Beauvau.

## CARNET

### DISPARITION

**■ HAROLD MELVIN**, chanteur et fondateur du groupe vocal The Blue Notes, est mort à Philadelphie (Etat de Pennsylvanie), lundi 24 mars. Il était âgé de cinquante-six ans. Depuis 1955, la formation a suivi toutes les évolutions de la musique populaire afro-américaine, du doo wop au funk, en passant par le rhythm'n'blues ou la soul music. Au début des années 70, Harold Melvin était resté le seul membre de la formation originale. C'est avec l'arrivée du chanteur Teddy Pendergass que le groupe connut ses plus grosses ventes, dans un mouvement commun avec de nombreuses formations noires américaines, dont The O'Jays, Billy Paul and the Three Degrees, et qu'a popularisé le *philly sound*, le son de Philadelphie avec ses arrangements sophistiqués. Depuis le début des années 80, la formation, toujours dirigée par Harold Melvin, était retombée dans un semi-anonymat.

### JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 26 mars sont publiés :

● **Magistrats administratifs** : une loi portant dispositions statutaires relatives au corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel (*Le Monde* du 27 février).

● **Fonds de pension** : une loi créant les plans d'épargne-retraite (*Le Monde* du 22 février), la décision du Conseil constitutionnel déclarant cette loi conforme à la Constitution, la saisine du Conseil constitutionnel par plus de soixante sénateurs, ainsi que les observations du gouvernement.

● **Spoliation** : un arrêté relatif à la mission d'étude sur la spoliation, durant l'Occupation, des biens appartenant aux juifs résidant en France.

● **Aides à l'emploi** : un décret relatif aux aides forfaitaires pour les contrats de qualification conclus entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1997.

● **Anciens combattants** : un arrêté accordant le bénéfice du fonds de solidarité aux combattants de la guerre d'Indochine et de la guerre d'Algérie.

● **Conversion** : un arrêté portant agrément d'une convention, datée du 1<sup>er</sup> janvier 1997, relative à une « assurance conversion ». Par cet arrêté sont rendues obligatoires, pour tous les employeurs et salariés, y compris ceux qui sont à l'étranger, les dispositions de cette convention.

Au *Journal officiel* du jeudi 27 mars sont publiés :

● **Apprentissage** : un arrêté

fixant les conditions d'attribution du titre de maître d'apprentissage confirmé.

● **Accords internationaux** : une loi autorisant la ratification d'une convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et la désertification, en particulier en Afrique ; une loi autorisant la ratification de l'accord du 18 mars 1993 complétant la convention entre les Etats parties au traité de l'Atlantique nord sur le statut de leurs forces, en ce qui concerne les forces stationnées en République fédérale d'Allemagne.

● **Médecine** : un arrêté fixant le nombre de postes mis aux concours de l'internat en médecine, par zone géographique et discipline au titre de l'année universitaire 1997-1998.

● **Agriculture** : un décret modifiant l'organisation de l'administration centrale du ministère de l'agriculture.

### AU CARNET DU « MONDE »

#### Décès

– M<sup>me</sup> Sylvette Alamichel, son épouse, Ses enfants, Et tous ses proches, ont la grande douleur de faire part du décès de

**Claude ALAMICHEL**, ancien élève de l'Ecole polytechnique, docteur es sciences, directeur de recherche au CNRS,

le 26 mars 1997, à l'âge de soixante-deux ans.

Le service religieux sera célébré le mercredi 2 avril, à 11 heures, en l'église du Saint-Esprit, square du Clos-de-Villaine, à Massy (Essonne).

Selon sa volonté, l'incinération aura lieu dans l'intimité.

8, allée Elsa-Triolet, 91300 Massy.

– Monique Altieri, son épouse, Mady et Jean-Pierre Carli, Simone Dor, ses sœurs et beau-frère, avec leurs enfants et petits-enfants, Sa famille, Et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

**Jean-Baptiste ALTIERI**, avocat honoraire à la cour, officier de la Légion d'honneur,

survenu le 20 mars 1997.

130, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.

– M. et M<sup>me</sup> Sylvain Auroux et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Michel Wiener et leurs enfants, ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 26 mars 1997, de leur père et grand-père,

**Louis AUROUX**, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite, officier des Palmes académiques, ancien élève de l'ENA, docteur en droit, inspecteur général honoraire des postes, ancien directeur de l'ENS PTT.

Les obsèques seront célébrées dans l'intimité familiale.

31, avenue Lombart, 92260 Fontenay-aux-Roses, 14, rue d'Alsace-Lorraine, 78690 Les Essarts-le-Roi.

– Son sourire était doux, et ses yeux pétillaient.

**Benjamin**

était plein de courage.

Il n'avait que cinq ans, et la vie l'a quitté.

Pensez à lui. Pensez à nous.

Familles Dogna, Tuduri, Baillauquès-Breuse.

– Il a plu à Dieu de rappeler à Lui, dans sa quatre-vingt-huitième année, le 27 mars 1997,

**M<sup>me</sup> Jean DELANNE**, née Marie-Louise JULHES.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris-6<sup>e</sup>, le mercredi 2 avril, à 9 heures.

De la part de : André et Nicolette Delanne, ses enfants, Et de toute la famille.

Ni fleurs ni couronnes mais des prières et des messes, selon sa volonté.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Jacqueline Beaulieu-Lalande, sa femme,

Emmanuelle Lalande, Lise Beaulieu, Jean-Pierre Bloc, Sylvie Niderman, Guy Girard, ses enfants,

Antoine, Etienne, Fanny, ses petits-enfants,

Hélène et Pierre Gross et leurs enfants, ses frère, belle-sœur et neveux,

Marie Goujot, Anne et Jean Belot, Yann et Thomas, Micheline Delerue, ses amis, ont la peine de faire part du décès de

**Jacques LALANDE**, comédien.

[Jacques Lalande, élève de Charles Dullin, a participé à l'aventure du TNP et du TEP. Il a joué de nombreuses fois sous la direction d'Antoine Vitez et de Laurent Terzieff.]

Les obsèques auront lieu le jeudi 3 avril 1997, à 12 h 15, au crématorium du Père-Lachaise, entrée Gambetta-Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

24, rue d'Enghien, 75010 Paris.

– M. et M<sup>me</sup> François Weill, M. et M<sup>me</sup> Alain Wolf, M. Michel Wolf, ses enfants,

Jonathan, Timothée, Sarah, Bertrand, Agnès, Benoît et Fanny, ses petits-enfants,

Alexis, son arrière-petit-fils,

ont la douleur de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Colette WOLF**, née OLLINGER,

survenu le 25 mars 1997, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Selon sa volonté, son corps a été donné à la science.

Cet avis tient lieu de faire-part.

### Anniversaires de décès

– Vingt ans après sa mort, vous souvenez-vous de

**Pierre LADHUIE**, premier alto solo à l'Opéra de Paris.

Jérôme et Christian Ladhuié, 13, rue Darcet, 75017 Paris. Tél. : 01-42-93-15-29.

– Pour le troisième anniversaire du rappel à Dieu de

**Eugène IONESCO**,

un office religieux est célébré dans la plus stricte intimité ce vendredi saint, 28 mars 1997, au cimetière du Montparnasse.

Priez pour lui.

– Le 28 mars 1993, partait

**Michel WIEBER**.

Il est toujours près de nous.

### Messe anniversaire

– Une messe sera célébrée à la mémoire du

**président Georges POMPIDOU**,

en l'église de Saint-Louis-en-l'Île, à Paris, le mercredi 2 avril 1997, à 9 heures.

Ses amis et anciens collaborateurs sont invités à y participer.

Association Georges-Pompidou, 28, quai des Célestins, 75004 Paris. Tél. : 01-42-76-76-49. Fax : 01-42-76-76-85.

### Communications diverses

– **Mercredi 2 avril 1997, à 20 h 30** : en avant-première « **Un rabbin dans la cité** ». Rencontre avec Gilles Bernheim, à l'occasion de la parution de son livre aux éditions Calmann-Lévy.

Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, 75009 Paris, Métro Cadet. Réservations : 01-49-95-95-92 (PAF).

### Soutenances de thèse

– **Henry Périer** a soutenu sa thèse de doctorat en histoire de l'art : « **Pierre Restany : chronique d'une vie** », le 21 février 1997, à l'université Paul-Valéry-Montpellier-III. Le jury, composé de M<sup>me</sup> Barlangue, directeur de thèse, et de MM. Bruand et Poinso, a décerné la mention Très Honorable.

– M. **René Guy Guérin** a soutenu avec succès, le samedi 22 mars 1997, une thèse de doctorat intitulée :

**L'Astrologie au XVIII<sup>e</sup> siècle. Étude sur la pratique des horoscopes, notamment à travers ceux du Roi-Soleil (1638-1715)**

et a été déclaré digne du titre de docteur de l'Ecole pratique des hautes études, sciences religieuses, avec la mention : Très Honorable avec félicitations du jury.

### CARNET DU MONDE

21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

Renseignements : 01-42-17-29-94 ou 29-96 ou 38-42  
Télécopieur : 01-42-17-21-36  
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques ..... 105 F  
Abonnés et actionnaires ..... 95 F  
Thèse étudiants ..... 65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

**“GRAND JURY”**  
**RTL-Le Monde**

**LIONEL JOSPIN**

ANIMÉ PAR  
**JEAN-PIERRE DEFRAIN**

AVEC  
**PATRICK JARREAU (LE MONDE)**  
ET  
**RICHARD ARZT (RTL)**

**LUNDI 18 H 30**

**RTL**

**DIFFUSION EN DIRECT SUR RTL 9**

**BUDGET** Les collectivités locales (communes, départements, régions) sont dans l'obligation légale d'adopter d'ici au 30 mars leur budget pour 1997. ● LES DÉPARTEMENTS, depuis

la mise en œuvre de la décentralisation, sont responsables de l'aide sociale. Après la création du revenu minimum d'insertion (RMI) en 1988, dont les conseils généraux assument

le volet insertion, les dépenses d'aide sociale n'ont cessé d'augmenter. ● L'ASSOCIATION des présidents de conseils généraux (APCG) s'appête à publier une étude qui indique que de-

puis 1995 les dépenses sociales dépassent 60 % du budget de fonctionnement des départements. ● SELON LE GROUPE d'étude et de réflexion interrégional (GERI), le département de

l'Indre, marqué par une forte population âgée, fait partie de ceux où les dépenses sociales ont connu une véritable explosion, avec une augmentation de plus de 91 % depuis 1988.

# L'aide sociale dépasse 60 % des charges de fonctionnement des départements

Les conseils généraux consacrent une part croissante de leurs finances à des prestations qui se sont multipliées avec la création du volet insertion du RMI, l'aide à l'enfance, aux handicapés et l'allocation dépendance des personnes âgées. Mais les collectivités tentent de contenir la progression

## CHATEAUROUX

de notre envoyé spécial

Dans l'Indre, les plus de soixante ans sont deux fois plus nombreux que dans le reste de la France : 28 % de la population du département. Les plus de soixante-quinze ans repré-

## REPORTAGE

L'Indre compte deux fois plus de personnes âgées que dans le reste de la France

sentent, eux, 11 %. Dans les petites communes rurales, le nombre des retraités dépasse celui des actifs. Les finances du département se ressentent de cette démographie singulière : « L'opinion a l'impression que les budgets sociaux sont toujours trop importants, explique Roger Birtègue, vice-président (div. droite) du conseil général de l'Indre. Néanmoins lorsque les actions sociales sont analysées point par point, c'est l'unanimité. Il n'y a pas de bagarres politiciennes. »

L'explosion des dépenses sociales du conseil général a commencé dans la seconde partie des années 80, avec les nouveaux transferts de charge de la décentralisation. L'aide aux personnes âgées et aux handicapés mobilise 65 % du budget de l'action sociale (328 millions de francs en 1996), loin devant l'aide à l'enfance (21 %). Elle génère plus de 3 500 emplois.

L'« humanisation » des établissements a d'abord été conduite. Comme celle de l'hospice des Grands Chênes. « Ces maisons faisaient peine à voir. On a fait un travail considérable

pour rénover tout cela », explique Roger Birtègue. L'âge moyen d'entrée en maison de retraite se situe à présent autour de quatre-vingt-trois ans. « Autrefois, on y entrait à soixante-cinq ans en parfait état de santé, maintenant, c'est à la dernière minute... » Il faut alors une structure médicalisée.

Le maintien à domicile des personnes âgées est une pratique ancienne dans l'Indre. Il y a vingt-cinq ans, il passait d'abord par l'amélioration de l'habitat rural. « Le maintien à domicile a été lancé très tôt par les associations familiales avant qu'il ne soit géré par les collectivités locales », explique Robert Taillebourg, vice-président de la maison de retraite des

Grands Chênes. Jusqu'en 1995, un millier de personnes âgées ont perçu l'allocation compensatrice, permettant de recruter une aide à domicile. Durant deux ans, l'Indre, en compagnie de onze autres départements pilotes, a expérimenté la prestation dépendance, dont les décrets d'application sont toujours attendus. Au lieu de toucher un chèque, la personne âgée bénéficie de prestations en nature, dont le montant peut aller jusqu'à 4 000 francs mensuels. Le nouveau système, c'est la certitude qu'une aide, qui peut être un membre de la famille, a été embauchée. 220 à 250 équivalents-emplois auraient été ainsi créés. En dix-huit

mois, le département a engagé 12,5 millions de francs dans l'opération.

Tout le milieu rural bénéficie du maintien à domicile. « Ici un emploi à mi-temps, c'est un foyer qui reste », constate Robert Taillebourg. Dans le canton de Belâbre, les Berrichons au cœur fidèle, longtemps partis nombreux travailler à Paris, sont revenus au pays pour la retraite. Une quarantaine d'aides ménagères tournent. Les trois boulangers sont toujours là. La population active a repris le dessus.

L'obligation pour le département de prendre en charge le volet insertion du RMI, soit 14 millions de francs

en 1996, pèse sur son budget. Ils sont 2 500 RMistes dans l'Indre, « dispersés, peu mobiles, peu qualifiés », précise Catherine Lhéritier, directrice de l'action sociale. « On ne peut pas proposer un stage dans chaque commune », ajoute M. Birtègue, qui s'inquiète du « rajeunissement » des allocataires. « Certains s'imaginent qu'ils vivront mieux en ville. Ils vivent un peu plus le milieu rural ». Un responsable est encore plus net : « Châteauvieux est devenue un parking social ». La mise en place du RMI a permis aussi de découvrir à la campagne des hommes seuls, proches de la cinquantaine, des « vieux garçons », restés parfois avec leurs pa-

rents. « Ceux-là, il faut les emmener vers la retraite avec le RMI. Les femmes s'en sortent moins mal, elles peuvent faire du maintien à domicile », observe encore M. Taillebourg.

La crise aujourd'hui se répercute davantage dans les budgets sociaux. Les revenus des personnes âgées s'esoufflent. Les juges « sortent » de plus en plus d'enfants du milieu familial pour les placer dans des familles d'accueil, à la charge des départements. D'autres urgences sociales se font plus pressantes : la protection de l'enfance, la prévention dans les quartiers difficiles par exemple.

## QUESTION DE COMPÉTENCE

Quelle collectivité doit alors s'investir en priorité ? Le département ou la commune ? Dans les quartiers en difficulté, quel est le plus « compétent » en matière d'action sociale ? « La commune est un échelon plus pertinent. Les grandes villes étouffent leurs centres sociaux, des équipes de professionnels se constituent dans des communes suburbaines », remarque Patrick Baillard, de la direction des services sociaux du Loiret. « L'action sociale devrait relever de l'agglomération, autour de centres sociaux intercommunaux », précise une élue socialiste d'Orléans. Un phénomène s'observe en effet : des familles quittent le lieu où elles habitent pour aller s'installer dans la commune voisine où les aides sociales sont plus nombreuses. « Il y a une espèce de fuite... Certaines municipalités ne sont pas mécontentes que les pauvres s'en aillent », ajoute l'élue orléanaise.

## Des disparités considérables selon la population

A 87 %, les personnes interrogées par l'institut Ipsos dans un récent sondage sur la décentralisation (*Le Monde* du 4 mars) souhaitaient que le rôle des collectivités locales soit renforcé dans le domaine de l'aide sociale. Questionnés par le même institut, les élus départementaux n'étaient que 56 %, contre 44 %, à souhaiter une telle évolution.

Ce décalage est à la fois révélateur et prévisible. La décentralisation a confié aux départements la charge de l'aide sociale : apparemment, les conseils généraux se sont plutôt bien acquittés de leur tâche, à en croire les réponses de leurs administrés. Mais le succès a son revers. Le poids de la crise, accompagné de nouveaux transferts de responsabilités, en particulier le volet insertion du RMI depuis sa création en 1988, fait désormais de l'aide sociale un poste très lourd pour les budgets départementaux : en 1995, selon les chiffres définitifs que s'appête à publier l'Association des présidents de conseils généraux (APCG), « les dépenses [brutes] d'aide sociale des départements ont repré-

senté 82 milliards de francs, dépassant pour la première fois la barre des 60 % des dépenses de fonctionnement, du fait de l'accroissement des dépenses liées à la lutte contre l'exclusion ». Même si, « pour la première fois depuis 1990, le rythme de progression (...) amorce une décélération avec un taux de progression de 5 %, contre 6 à 8 % » les six années précédentes, cette tendance ne s'est pas inversée depuis, les dépenses d'aide sociale continuant à augmenter plus vite que les autres.

L'APCG précise encore que les dépenses directement liées à l'exclusion connaissent des rythmes d'augmentation supérieurs à 10 %. Le RMI représente aujourd'hui 5 % des dépenses d'action sociale des départements. A l'inverse, la part consacrée aux personnes âgées a diminué ces dernières années, pour atteindre 16 % des dépenses d'aide sociale. Mais la mise en place de l'allocation dépendance pour les personnes âgées, en 1997, va faire remonter ce pourcentage.

Une autre enquête de l'APCG, portant cette fois

sur les budgets 1997 de 64 départements, indique que les dépenses de gestion des départements continuent à augmenter plus vite que leurs recettes, à cause de l'augmentation des dépenses d'aide sociale (+ 3,04 %) et des charges de personnel (+ 3 % également). Cette enquête montre aussi que les dépenses d'aide sociale progressent de 4,66 % d'une année sur l'autre dans les départements peuplés de plus de 500 000 habitants et seulement de 0,58 % dans les départements de moins de 500 000 habitants. Cette différence, considérable, confirme que l'urgence sociale se situe essentiellement en ville. Elle explique en partie les débats ou les désaccords entre des maires de grandes villes - astreints à participer aux dépenses d'aide sociale des départements et des conseils généraux -, qui fixent, selon leurs propres critères, des priorités qui ne sont pas forcément celles des grandes villes.

Jean-Louis Andreani

Régis Guyotat

REPRODUCTION INTERDITE

## Le Monde des INITIATIVES LOCALES

LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

## Cadres Territoriaux

**SAINTE GEORGES DE DIDONNE**

Saint georges de Didonne  
Charente-Maritime.  
Station Touristique du Sud-Ouest.  
Classée 5 à 10 000 habitants

recrute d'urgence par voie de mutation :

## SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Cadre d'emploi des Attachés Territoriaux

Poste à pourvoir rapidement

### Profil :

- Solide expérience sur un poste similaire.
- Formation supérieure juridique et financière.
- Compétences en matière d'organisation et de management.

### Missions :

- Mobiliser les services à partir des orientations définies par les élus, cadrer, coordonner et suivre tous les projets de développement.
- Elaborer les Budgets et mettre en place des procédures de contrôle de gestion.

Date limite de dépôt des candidatures : **15 avril 1997**

Candidature : lettre manuscrite et curriculum-vitae à adresser à :  
Monsieur le Député-Maire, Hôtel de Ville,  
17110 ST-GEORGES DE DIDONNE  
Tél. **05.46.06.17.80** ou **05.46.05.07.27**

## Directeur de la communication (H/F)

**La Ville d'Epernay, capitale du Champagne, recherche**

### Missions :

Sous l'autorité du Directeur de Cabinet, vous dirigerez une équipe de 3 personnes pour assurer l'information des élus et la mise en valeur des projets de l'équipe municipale auprès de la population. Vous mettrez à profit votre esprit d'initiative pour impulser des idées nouvelles en matière de communication et de relations publiques.

### Profil :

- formation supérieure (Bac +3 mini), expérience souhaitée,
- disponibilité, sens politique, goût du travail en équipe,
- rigueur, organisation, bonnes capacités relationnelles et rédactionnelles.

Les candidatures (lettre manuscrite + CV) sont à adresser à :  
Monsieur le Directeur du Cabinet,  
Mairie d'Epernay  
2, rue de Reims, 51200 EPERNAY

**LES ULIS**

**VILLE DES ULIS**  
(Essonne) 27 000 habitants  
recrute

## un Secrétaire Général Adjoint

Poste à pourvoir au 1<sup>er</sup> mai 1997

### Missions :

- Membre de l'équipe de Direction Générale, il sera chargé sous l'autorité du Secrétaire Général, d'animer et de coordonner :
- les activités culturelles (Centre culturel - Cinéma - Médiathèque - Maisons pour Tous)
- les relations internationales
- le soutien à la vie associative et à la démocratie locale
- le développement des activités en faveur de l'insertion et de la formation professionnelle.

### Profil :

- Diplômé de l'enseignement supérieur
- Fonctionnaire du cadre d'emploi des attachés territoriaux
- Expérience souhaitée dans ces domaines d'activités
- Bonne connaissance des procédures budgétaires
- Qualités d'analyse et de synthèse, rigueur et esprit d'initiative
- Aisance relationnelle et aptitude à l'encadrement.

### Conditions :

- Détachement sur un emploi fonctionnel.
- Régime indemnitaire.

Adresser candidature manuscrite, CV et photo, avant le **13 avril 1997** à :  
Monsieur le Sénateur-Maire - Service des Ressources Humaines  
BP 43 - 91492 LES ULIS

Retrouvez "Le Monde des Initiatives Locales" en page 16

# L'affaire Nikitine



**Pour avoir livré à une association écologiste norvégienne des « secrets d'Etat » sur les sources de contamination nucléaire des anciens sous-marins atomiques russes, Alexandre Nikitine a été inculpé de trahison et emprisonné. Grâce à la pression internationale, cet ancien officier de marine d'origine ukrainienne a été libéré. Mais il est toujours dans l'attente d'un procès ou d'un non-lieu**

bureau, il y avait, sur un mur, le portrait de Lénine et, sur un autre, celui de Dzerjinski, le fondateur de la police politique soviétique. Le mobilier était d'époque stalinienne. L'enquêteur du FSB, un certain Maximenko, avait la tête de l'emploi », poursuit Alexandre.

« Alors, on parle quelle langue : russe ou ukrainien ? », lui demanda l'enquêteur du FSB. Puis l'interrogatoire a porté sur sa vie privée, sur ses activités pour Bellona. Nikitine a tout expliqué. Depuis le début, le FSB était au courant de son travail. A Mourmansk, la base de la flotte de la mer du Nord, il avait parlé aux gens du « service ». Il était même heureux de ces contacts. « Je me disais que, si on tombait sur quelque chose qu'ils pensaient être un secret, ils nous prévindraient », dit-il.

Alexandre pensait qu'il s'agissait

qu'il était suivi dans la rue, que son téléphone fonctionnait mal. Le FSB lui avait confisqué son passeport. Le piège se refermait.

Lorsque, pour la seconde fois, la sonnette a retenti à une heure inhabituelle (il était 7 heures du matin ce 6 février 1996), Alexandre Nikitine a « tout de suite compris qu'il se passait quelque chose d'anormal ». Il a immédiatement reconnu un des hommes du 6 octobre. Les employés du FSB ont insisté pour « l'accompagner » à une convocation sans préavis, à 8 heures du matin. Quand sa femme a voulu prévenir les parents, « nous nous sommes aperçus que le téléphone était coupé, et j'ai compris que c'était grave », raconte Nikitine. Mais les hommes du FSB ont calmé sa femme : « Ne vous inquiétez pas. Il revient dans une heure. » Une heure qui allait durer

internationale, qui n'avait adopté personne dans ce pays depuis le Prix Nobel soviétique Alexandre Sakharov. En septembre, Alexandre apprenait une triste nouvelle : son beau-frère, Dimitri Tchernov, ancien adjoint sur un sous-marin nucléaire soviétique, était mort, à trente-huit ans, d'une leucémie. Irradié par le moteur nucléaire défectueux du sous-marin. Le 14 décembre 1996, lorsqu'il a été libéré, Alexandre ne s'y attendait pas : c'était la première fois dans toute l'histoire de la Russie qu'un prisonnier accusé de trahison retrouvait la liberté avant son jugement.

Pourquoi l'affaire Nikitine ? Parce que celui qui a initié les poursuites, l'actuel commandant de la flotte du Nord et chantre de l'OTAN, l'amiral Ierofiev, est accusé, devant la justice, par son prédécesseur, l'amiral Tchernov, d'être responsable du naufrage, en 1989, du sous-marin *Komsomolets*. Et que l'amiral Tchernov n'est autre que le beau-père de Nikitine. Parce que, à Saint-Pétersbourg, des responsables du FSB sont des anciens membres du KGB spécialisés dans la répression des dissidents. Parce qu'au niveau national l'ex-KGB, auquel Boris Eltsine a redonné ses pouvoirs d'enquête, d'arrestation, de détention, a voulu prouver son utilité après le désastre tchétchène et tente de retrouver sa puissance. Parce qu'Alexandre Nikitine réunit beaucoup des défauts qui attisent la haine de ceux dont le fonds de commerce est le nationalisme, la xénophobie et l'antisémitisme : il est un Ukrainien qui travaillait pour des Occidentaux et il est défendu par un avocat juif.

Même si aujourd'hui Nikitine est libre, sa lutte n'est pas finie. Le FSB veut un procès, une condamnation, ne serait-ce que pour justifier les dix mois de prison. Iouri Schmidt, l'avocat d'Alexandre Nikitine, pense que « le pouvoir se dirige vers une solution de compromis » pour sauver la face : Alexandre serait reconnu coupable d'avoir diffusé, par inadvertance, des secrets d'Etat, mais pas de trahison. Il serait condamné à

la peine qu'il a déjà effectuée, afin de justifier l'affaire tout en arrêtant le scandale international.

Mais, s'inquiète Iouri Schmidt, Alexandre Nikitine pourrait aussi faire les frais de la lutte entre les tendances « dures » et « libérales » au sein du pouvoir russe.

Ou d'« un regain de tension dans les relations internationales », notamment à l'occasion de l'extension de l'OTAN à l'Est, qui constitue la toile de fond de l'affaire.

« Le destin des droits de l'homme et de la démocratie en Russie dépend de la façon dont l'affaire Nikitine sera réglée », estime l'avocat.

« Avant, je ne croyais pas qu'on pouvait mourir pour une idée. Je pensais que c'était dans les films, un truc de propagande. Mais, aujourd'hui, je serais prêt »

« Avant, je ne croyais pas qu'on pouvait mourir pour une idée. Je pensais que c'était dans les films, un truc de propagande. Mais, aujourd'hui, je serais prêt »

d'un malentendu. « Je croyais que je pouvais leur expliquer ce qui n'était pas clair pour eux », se souvient-il. Le FSB jugeait que le rapport de Bellona contenait des « secrets d'Etat » et lui demandait d'où venaient les informations. Nikitine répondait tranquillement, paragraphe par paragraphe. Tout était public, disponible sur Internet, tout avait été rédigé à partir de « sources ouvertes » : un article du quotidien moscovite la *Nezavisimaja Gazetta*, des livres publiés en Russie, parfois à des dizaines de milliers d'exemplaires, sur les accidents dans les sous-marins nucléaires.

En quatre mois, entre le 6 octobre 1995 et la date fatidique du 6 février 1996, Alexandre s'est rendu six fois, comme « témoin », au siège du FSB de Saint-Pétersbourg. Maintenant, il remarquait

dix mois et huit jours. Alexandre est parti à l'arrière d'une Volga jusqu'au numéro 4 de la rue Litieni, le siège du FSB de Saint-Pétersbourg. Dans le bureau habituel, « ils m'ont montré un papier. C'était incroyable. En lisant, je n'arrivais pas à réaliser », dit Alexandre Nikitine. En vertu de l'article 64 du code pénal soviétique alors en vigueur, cet ex-officier était inculpé de « trahison », d'avoir livré des secrets d'Etat à une puissance étrangère. Et la peine maximale, c'était la mort.

Quatre heures plus tard, l'enquêteur du FSB est revenu avec un mandat d'arrêt. Les gardes l'ont transféré dans une cellule où se trouvait un autre prisonnier, dans la prison du KGB, située dans le même immeuble et connue sous le nom de « isolateur ». Le sol était en béton. Au robinet, l'eau était gla-

« Avant, je ne croyais pas qu'on pouvait mourir pour une idée. Je pensais que c'était dans les films, un truc de la propagande. Mais, aujourd'hui, je serais prêt. »

« C'était étrange, dit-il les yeux embrouillés, j'ai rêvé de sous-marins nucléaires et d'ours polaires. »

Jean-Baptiste Naudet

Dessin : Hania Pyrzyńska

# Les internes entre la révolte et la raison Qui faut-il croire ?

par Yves Pus

**S**PONTANÉE, émotionnelle, parfois chaotique, la révolte des internes, externes et chefs de clinique des hôpitaux a pris tout le monde de court. Le gouvernement d'abord, qui après avoir obtenu à l'arraché, et dans une relative discrétion, la signature par la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) et deux syndicats « représentatifs » de deux conventions médicales séparées – l'une pour les généralistes, l'autre pour les spécialistes – ne soupçonnait pas que le feu couvait sous la braise hospitalière. Les « observateurs » de la vie sociale et politique ensuite, dont les commentaires et les éditoriaux vont de l'incompréhension à l'agacement, souvent teintés d'une ironie narquoise. Mais aussi et surtout les principaux intéressés, qui, voici quelques semaines encore, ignoraient, pour l'immense majorité d'entre eux, l'existence même des conventions qu'ils combattent aujourd'hui avec tant d'opiniâtreté.

Comment expliquer dès lors ce brutal embrasement de l'hôpital public ? Deux pistes au moins : le conflit de générations et le déficit d'information et de formation des jeunes praticiens en matière économique.

En dépit du soutien de circonstance apporté aux grévistes par plusieurs syndicats de médecins libéraux installés, qui rêvent tout naturellement de prendre leur revanche sur les syndicats signataires des conventions et de récupérer la colère des blouses blanches pour remettre en question la notion même de maîtrise des dépenses de santé, autour de laquelle s'articule l'ensemble du « plan Juppé », il est inexact de réduire le mouvement des internes à un combat catégoriel de futurs praticiens libéraux.

En se prononçant sans ambiguïté, dès le début du conflit, en faveur d'une véritable maîtrise médicalisée

des dépenses de santé, notamment grâce à la mise en place progressive de filières de soins et la généralisation des règles de « bonne prescription » – les fameuses références médicales opposables (RMO) –, les internes, externes et chefs de clinique ont montré qu'ils avaient au contraire pleinement conscience de la nécessité d'une réforme en profondeur de notre système de santé.

Le mouvement actuel s'apparente moins à une remise en question globale du plan Juppé qu'à un combat entre les anciens et les modernes.

D'un côté, les héritiers de l'« âge d'or », cette époque pas si lointaine où il suffisait à un jeune médecin de poser sa plaque sous un porche pour voir affluer patients, honoraires et notabilité. De l'autre, la génération des médecins de la crise, contemporains de l'« horreur économique » et issus de catégories socio-professionnelles de plus en plus diversifiées. Car les filles et fils d'ouvriers, d'employés ou de cadres moyens, mais aussi les enfants des banlieues et de l'immigration sont de plus en plus nombreux sur les bancs des facultés de médecine et dans les rangs des manifestants. D'où une conception de leur mission et de leur place dans la société sensiblement différente de celle de leurs aînés.

Eprouvés par la longueur et la dureté de leurs études, au cours desquelles nombre d'entre eux sont contraints d'exercer une activité salariée pour subvenir à leurs besoins, ils remettent en cause le traditionnel sado-masochisme en blouse blanche qui a fait les beaux jours de la médecine hospitalière. Là où leurs prédécesseurs acceptaient sans broncher des conditions de travail et de rémunération pourtant inacceptables, les vivant comme une espèce d'épreuve initiatique dans l'attente d'un avenir qui s'annonçait radieux, les jeunes médecins aspirent aujourd'hui à des conditions de travail

plus « ordinaires », même s'ils ont choisi, pour des raisons stratégiques au demeurant discutables, de ne pas placer cette fois leurs revendications sur ce terrain.

En rejetant un seul et unique aspect des conventions récemment signées : la notion de sanctions et de reversements en cas de dépassement des objectifs prévisionnels de dépenses, les grévistes n'entendent donc pas, contrairement à ce qu'affirment MM. Barot et Juppé, remettre en cause l'ensemble de la

## Il est inexact de réduire ce mouvement à un combat catégoriel de futurs praticiens libéraux

réforme. Ils redoutent d'être mis en joue à l'issue de leur cursus après avoir « donné » cinq à dix ans de leur vie à l'hôpital public. Ils contestent l'utilisation systématique du bâton sans que celle de la carotte soit jamais envisagée. Ce qui les exaspère, c'est qu'on puisse mettre en doute leur esprit de responsabilité.

Le mot est lâché : internes, externes et chefs de clinique seraient des jeunes gens certes respectables, mais au mieux irresponsables, au pis manipulés. Si la plupart d'entre eux n'avaient jamais lu, voici quelques semaines encore, les conventions contestées, à qui la faute ? Peut-on déceintement leur reprocher cette ignorance quand on connaît le rythme de travail d'un étudiant en médecine ou d'un jeune médecin hospitalier ? Il est vrai que ce rôle d'information aurait pu et dû être joué par leurs représentants syndicaux. Hélas, la représentativité de

ces derniers n'avait d'égale que la tiédeur de leurs prises de position. Même si ce sont eux qui ont, à leur corps défendant, mis le feu aux poudres en déposant un préavis de grève exigeant une prolongation du moratoire exonérant les jeunes installés de tout reversement.

Ignorants, les grévistes l'étaient donc hier encore. Mais aujourd'hui tous ont lu, relu et patiemment décortiqué les textes des conventions. Et contrairement aux insinuations paternalistes de M. Juppé, ils les ont parfaitement compris. Cet effort d'information et d'analyse mené en quelques jours de grève est d'autant plus remarquable que les grévistes reviennent de loin : la sensibilisation et la formation aux enjeux économiques de la santé brillent par son absence au programme des facultés. Surchargés de travail, les futurs médecins sont tenus à l'écart, tout au long de leurs études, des réalités du système de soins. Il est facile d'ironiser sur le « retard au démarrage » des jeunes grévistes alors que le contenu des conventions était débattu depuis plus d'un an. L'essentiel est que ce retard soit désormais comblé.

Jamais les débats, qu'ils soient spontanés ou organisés à l'initiative d'organisations étudiantes, n'ont été aussi nombreux et aussi féconds dans les hôpitaux et les facultés françaises, où l'on assiste depuis quelques semaines à un remue-ménages sans précédent. Internes, externes, chefs de clinique, mais aussi personnels hospitaliers paramédicaux se parlent, s'interpellent et s'interrogent mutuellement sur l'avenir de notre système de soins. La santé des Français est plus que jamais entre leurs mains. A condition que les pouvoirs publics consentent, une fois n'est pas coutume, à les écouter.

**Yves Pus** est externe à l'hôpital Lariboisière (Paris).

## Pour une autre politique de l'immigration

par Sami Nair

**L**A question de l'immigration restera un enjeu politique central dans les années à venir. La xénophobie du Front national, le conservatisme de la droite, la prudence de la gauche font que ce « problème » semble être aujourd'hui sans solution. Pourtant, les chiffres sont là pour montrer à quel point la réalité est aux antipodes des fantasmes : depuis 1975, le nombre des étrangers n'a cessé de baisser en France.

L'immigration légalement installée ne pose pas de problème spécifique : ce qui est central aujourd'hui, c'est en réalité la gestion des flux migratoires. Il est donc impératif de séparer ces deux dimensions, tout en les traitant ensemble. L'intégration doit relever d'une politique sociale commune à l'ensemble de la population française, la gestion des flux renvoie aux relations extérieures de l'Etat et notamment à sa politique de coopération. Une grande politique d'intégration devrait reposer sur quelques principes simples et impliquer des changements radicaux dans les lois actuelles.

Tout d'abord, si, en raison de la crise économique et sociale, le contrôle doit continuer de s'effectuer aux frontières sur l'entrée et le séjour de ceux qui n'ont pas vocation à s'installer durablement (touristes, étudiants, travailleurs saisonniers et temporaires, stagiaires), il doit cependant se réaliser dans le respect absolu des droits de l'homme. Cela implique une révision, dans la loi du 24 août 1993, des conditions d'arrestation, de rétention et d'expulsion qui favorisent aujourd'hui l'arbitraire de la police.

Ensuite, la loi Méhaignerie du 22 juillet 1993 réformant la nationalité doit être abrogée car elle va à l'encontre de l'objectif d'intégration des jeunes nés sur le sol français. Le rétablissement du droit du sol doit être la priorité du gouvernement. En ce qui concerne la naturalisation, il faut retenir la proposition du PS de créer la possibilité d'un recours en cas de refus d'octroi de la nationalité pour les personnes qui remplissent manifestement les conditions exigées.

Les dispositions de la loi Pasqua

du 24 août 1993 sur la maîtrise de l'immigration doivent être modifiées de telle sorte que les situations inhumaines et absurdes soient définitivement réglées. Il ne suffit donc pas de s'en tenir aux régularisations temporaires proposées par le texte de M. Debré.

En suivant la voie ouverte par le collège des médiateurs, il faut accorder un titre de résidence (dix ans) renouvelable de plein droit aux personnes ayant vocation à devenir français, à celles présentes en France depuis plus de quinze ans, aux déboutés du droit d'asile dont le retour au pays mettrait la vie en danger. Les étudiants en cours d'études universitaires reconnues et les personnes suivant un traitement médical doivent pouvoir bénéficier

L'autre dimension de la politique d'immigration concerne la mise en place d'une véritable coopération pour maîtriser, organiser et orienter les flux migratoires. Il n'est plus possible de gérer l'immigration du simple point de vue du pays d'accueil en optant pour une politique faussement accueillante. C'est le principal reproche que l'on peut faire au texte préparatoire du PS « Pour une nouvelle politique de l'immigration et de l'intégration » : celui-ci continue de se placer dans une optique traditionnelle de gestion de l'immigration. Toutes les belles mesures proposées sont en quelque sorte hypothéquées par des points aveugles qui confirment la confusion systématique entre nécessité de l'intégration en France et

autrement plus importants de la société française. On doit donc se défaire des problématiques élaborées dans les années 60 et 70 pour gérer les transferts de population d'aujourd'hui. En réalité, le défi actuel consiste à se servir des flux migratoires pour stabiliser les populations dans leur pays d'origine.

Pour cela, il convient d'abord d'identifier les principaux points de départ (certains pays d'Afrique noire, d'Asie, du Moyen-Orient – Turquie – et de la Méditerranée – Maghreb) et d'engager une grande concertation avec ces pays pour contrôler les flux de population. Ensuite, il faut prendre conscience que les flux changent : ce ne sont plus seulement les pauvres qui émigrent, mais de plus en plus des couches sociales formées et souvent socialement pourvues. Pour éviter d'entrer dans une logique de « pillage » des élites des pays pauvres, ces flux doivent être organisés en fonction non seulement des intérêts de la France mais aussi de ceux des pays de départ. Il faut donc mettre en place une politique systématique de contrat de travail et d'alternance, afin d'obliger les bénéficiaires à retourner chez eux au bout d'une période fixée à l'avance. A partir du moment où l'Etat d'origine s'engage à favoriser la réinsertion de ses émigrés, une part de leur salaire devrait leur être versée chez eux. Cette politique concertée de réception de main-d'œuvre aux fins de formation et de transferts financiers peut jouer un rôle-clé dans la création d'opportunités d'investissements et donc pour le codéveloppement.

La politique de codéveloppement avec les pays d'origine est absolument nécessaire : elle vise autant à rendre socialement acceptable le retour dans le pays d'origine, à légitimer des flux migratoires nécessaires et planifiés par des gouvernements responsables, qu'à créer les conditions d'intégration dans la citoyenneté française de ceux qui y aspirent et y ont droit.

**Sami Nair** est professeur de science politique à l'université Paris-VIII.

## Le PS continue de se placer dans une optique traditionnelle. Toutes les belles mesures proposées sont hypothéquées par des points aveugles

d'un titre temporaire. Toutes les catégories de personnes non expulsables au titre de l'article 25 de l'ordonnance de 1945 devraient être définitivement régularisées. La lutte contre les mariages blancs ne doit plus rendre systématiquement suspects tous les mariages mixtes.

La loi du 10 août 1993 généralisant les contrôles d'identité doit être abrogée car ses effets négatifs (contrôles au faciès, stigmatisation des étrangers aux yeux de l'opinion) sont disproportionnés par rapport à son objectif – la lutte contre l'immigration clandestine –, qui ne peut en aucun cas être sérieusement réalisé de cette façon. En la matière, il faut revenir à la loi antérieure.

Enfin, il faut élaborer une véritable charte des droits et devoirs de l'étranger en France, qui fasse de la tradition d'accueil et d'hospitalité de la France une réalité et non un slogan vide de sens. Ces droits et devoirs doivent conduire à rapprocher le statut des étrangers légalement installés de celui des citoyens communautaires.

**I**L y a quinze jours, nous avons écouté et vu durant deux heures le président de la République parler de la jeunesse et des qualités qu'elle devait avoir pour affronter, dans les meilleures conditions, un monde où la compétition est de plus en plus exacerbée. Nous avons retenu tout à la fois l'intérêt d'une formation de haut niveau, d'une plus grande mobilité, d'une remise à niveau régulière des connaissances, de la pratique de l'informatique ainsi que la nécessité de posséder plusieurs langues et en particulier l'anglais.

C'est exactement ce que, comme internes, nous faisons chaque jour.

Notre formation a débuté en 1<sup>re</sup> année de médecine à l'âge de dix-huit ans. Nous avons subi une très forte sélection pour passer en deuxième année. Puis, cinq ans durant, nous avons associé des matinées de stage pratique avec des après-midi de formation théorique et des nuits de garde à l'hôpital. En sixième année, loin de finir notre cursus, nous avons passé puis réussi le concours national de l'internat en vue d'une spécialisation. Ce troisième cycle nous a engagés pour une période de cinq ans. Dès lors, les internes deviennent des « praticiens » en formation sous la responsabilité de leurs aînés dans les différents centres hospitaliers universitaires.

Formation de haut niveau ? C'est précisément celle que nous avons acquise en sachant que nous avions à réaliser un métier de précision et où la responsabilité et la compétence sont les clefs de la confiance des malades.

La mobilité a toujours fait partie de notre univers. Le concours de l'internat nous a souvent éloignés de nos facultés d'origine et de nos familles. Pour assurer notre formation, nous nous sommes déplacés de ville en ville et d'hôpital en hôpital tous les six mois. Aujourd'hui, nous sommes à Paris, ayant laissé femme et enfants à Angers, Montpellier, Nancy et Nantes. Demain, nous retournerons dans notre ville de faculté comme chef de clinique puis nous nous installerons. Nous ne savons pas encore où. Quelque part en France, là où il y aura des possibilités d'exercer si elles existent toujours.

La formation continue, nous la pratiquons depuis toujours. Il n'y a pas d'années où nous ne sommes en séminaires pour nous mettre à niveau et intégrer les nouvelles données scientifiques. Nous savons manier la souris de notre ordinateur pour communiquer avec le monde scientifique et médical national et mondial. Le maniement d'une langue étrangère, en particulier l'anglais, est pour nous indispensable. Nous lisons et analysons tous les jours des revues scientifiques qui dans 95 % des cas sont écrites en anglais.

Ainsi, nous avons donné notre

temps et notre énergie sans compter depuis des années pour apprendre et faire un des métiers les plus nobles et les plus utiles au monde : réparer ou tout au moins soulager les maux de l'homme.

## Malgré notre haute qualification, notre mobilité, notre formation continue, nous sommes, nous internes, dans une inquiétude profonde

Malgré notre haute qualification, malgré notre mobilité, malgré notre formation continue, nous sommes dans une inquiétude profonde. Alors que les besoins médicaux et chirurgicaux existeront de plus en plus, alors que l'on nous demandera une compétence de plus en plus grande et que la menace de procédure judiciaire sera de plus en plus présente, les propositions qui nous sont faites aujourd'hui vont à l'opposé de notre idéal. Il nous sera demandé, lorsque nous arriverons sur le marché du travail, de limiter notre activité afin, bien évidemment, que les dépenses de santé publique restent dans l'enveloppe qui a été décidée sans tenir compte des aménagements à réaliser.

Comment pourrait-on encore vouloir devenir médecin si, à l'arrivée, il n'est proposé qu'un contrat d'exercice fonctionnaire d'où toute créativité serait bannie ? Nous comprenons qu'une réforme est indispensable et nous savons qu'il est important que les règles de conduite et d'exercice contribuent à une meilleure organisation de notre action médicale et à une régulation plus efficace des dépenses. Ce n'est pas en proposant une autre solution purement comptable à ceux qui, depuis des années, apprennent à assurer les soins avec la plus grande sécurité possible que l'on maintiendra la médecine et la chirurgie française parmi les meilleures au monde.

Ce cri d'alarme n'est certainement pas corporatiste. Il émane d'une jeunesse qui a un idéal et qui entend que les efforts qu'elle fait soient reconnus.

**Philippe Colls** est interne au CHU d'Angers ; **Benoît Feuillu** est interne au CHU de Nancy ; **Nicolas Gaschnigard** est interne au CHU de Nantes ; **Emmanuel Le Bret** est interne à l'Assistance publique des hôpitaux de Paris.

### AU COURRIER DU « MONDE »

#### SOUTIEN À EVELYNE-JEAN BAYLET

Les membres du Groupement des grands régionaux, au cours de leur réunion mensuelle du 11 mars 1997, émus par la publication dans *Le Monde* du 8 mars d'un article sur *La Dépêche du Midi*, ont tenu à faire part à leur président, Evelyne-Jean Baylet, de leur soutien et de leur entière confiance. Ils ont exprimé leur vive désapprobation devant l'exploitation qui a été faite d'un différend familial douloureux survenu dans l'équipe dirigeante, la légèreté avec laquelle on a évoqué les prétendues difficultés économiques et l'ampleur donnée à une instruction de justice, commune dans son fait mais détournée dans son développement.

Le Groupement des grands régionaux tient à rappeler ce que la presse doit à Jean Baylet, déporté des camps nazis, qui, devenu député, prit une part prépondérante à la nouvelle législation, ainsi qu'à Evelyne-Jean Baylet qui, en lui succédant, consacra sa vie professionnelle à la défense des prin-

cipes républicains et au maintien de l'indépendance de la presse. Dans de nombreuses commissions, au conseil supérieur des NMPP, au Conseil économique et social, dans les organisations professionnelles, elle a, toujours avec force, défendu les intérêts de l'écrit et sa place dans l'univers des médias.

Le Groupement se doit de rappeler aussi la part importante que *La Dépêche du Midi*, comme d'ailleurs tous ses confrères, a prise dans la formation démocratique de l'opinion publique ainsi que dans la constitution d'un vaste réseau de correspondants à travers la France, réseau essentiel pour une circulation libre et totale des nouvelles, et sans lequel les entreprises de communication écrite et audiovisuelle ne connaîtraient rien de ce qui se passe sur notre territoire. Une carrière exemplaire au service de la presse écrite ne saurait être ternie par de basses manœuvres et de fausses accusations, quelles qu'en soient les origines, privées, politiques ou médiatiques.

**Jean Baudin** secrétaire général du Groupement des grands régionaux

# Péril sur le système chiraquien en Ile-de-France

APRÈS PLUS DE VINGT ANS de domination sur la région Ile-de-France, le « système Giraud » est aujourd'hui au bord de l'éclatement. Coup sur coup, le budget rectificatif de 1996 a été refusé par l'assemblée régionale ; le budget primitif de 1997 a été sabordé par l'exécutif régional, qui faute de majorité, a été contraint à cette manœuvre pour éviter le piège d'une « offre de services » du Front national. Dernier épisode en date, Claude-Annick Tissot, vice-présidente du conseil régional et adjointe au maire de Paris, a préféré annoncer elle-même, jeudi 27 mars, son retrait du groupe RPR alors que celui-ci s'appretait à l'exclure.

La crise du « système Giraud » est née à l'intérieur même du RPR, quand, en 1994, M<sup>me</sup> Tissot, qui venait de faire son entrée au conseil régional s'est mis en tête de réformer un système d'attribution des marchés publics de la région. Prési-

dente de la commission des marchés dès novembre 1994, M<sup>me</sup> Tissot a, au bout de quelques mois, refusé de cautionner un système dont la chambre régionale des comptes et la justice diront s'il a couvert des ententes entre les grandes entreprises du bâtiment et un circuit de financement politique occulte.

M. Giraud n'aime pas les conflits. Il a, de surcroît, la réputation d'un habile négociateur. Aussi au lieu de faire rentrer dans le rang, comme le lui ont demandé au début de 1996 certains de ses amis politiques, cette élue réfractaire au code de conduite du RPR, a-t-il préféré jouer la carte de la « conciliation ». Mal lui en a pris. La campagne présidentielle, qui lui avait fait préférer Edouard Balladur à Jacques Chirac avait laissé des traces. Non pas que M<sup>me</sup> Tissot, en « ciblant » de plus en plus précisément ses attaques sur M. Giraud, ait

été envoyée en mission de représailles par le clan chiraquien. Mais les démentés du président de la région avec cette proche d'Alain Devaquet, installé à l'Elysée comme conseiller de M. Chirac, étaient surveillés de près, et sans indulgence particulière, par le RPR.

Reste que le « système Giraud » n'était assurément pas « balladurien », mais bien ancré dans le dispositif mis en place par Jacques Chirac depuis sa conquête de la mairie de Paris en 1977. En mai 1996, M. Giraud a donc obtenu du président de la République la démission de M<sup>me</sup> Tissot de la commission des marchés. Moins d'un an plus tard, après avoir été chargée de l'enseignement supérieur et des universités, celle par qui le scandale est arrivé est privée de toute délégation et marginalisée par le RPR. Dans le même temps, M. Giraud a perdu le contrôle politique de la plus importante région française. Celle-ci risque même désormais d'échapper à la droite parlementaire à l'issue des élections régionales.

## UN BATEAU EN PLEIN NAUFRAGE

La conjonction du climat des affaires qui pèse sur le RPR dans toute l'Ile-de-France et des échéances électorales a précipité le mouvement. C'est sur le thème des affaires que les écologistes, qui apportaient à M. Giraud les voix d'appoint nécessaires à la constitution d'une majorité, se sont divisés, une partie d'entre eux rejoignant l'opposition ; c'est sur ce même thème que les Verts interviennent, au point de faire quasiment silence sur les préoccupations écologistes qui, en 1992, leur ont valu de faire une entrée remarquée dans l'assemblée francilienne. C'est toujours sur ce thème que le FN, dont on redoute une poussée électorale en 1998, fera campagne, se gargarisant des noms de Xavier Dugoin, président du conseil général de l'Essonne, Jean Tiberi, maire de Paris, et Michel Giraud, tous affaiblis par des procédures judiciaires en cours.

Aujourd'hui, les facultés de négociation qui, pendant vingt ans, ont fait la force de M. Giraud (il a présidé la région de 1976 à 1988, puis, de nouveau, depuis 1992), se sont, semble-t-il, retournées contre lui. A force d'avoir voulu éviter les conflits et privilégier les petits accommodements de circonstance, il donne aujourd'hui l'image d'un capitaine à la barre d'un bateau en plein naufrage, occupé à éviter les écueils et à colmater les brèches, mais incapable de lui imposer un cap pour l'année à venir.

La dernière bataille livrée par M. Giraud, à l'occasion de son sabordage budgétaire, en faveur d'une réforme du mode de scrutin des régionales, semble perdue. Certains élus RPR rêvent de Charles Pasqua pour éviter que la région ne soit prise dans les griffes du Front national en 1998. Didier Julia (RPR), député de Seine-et-Marne et vice-président de la région, s'est déjà déclaré candidat à la succession. M<sup>me</sup> Tissot, désormais libérée de la discipline de groupe, est en situation de porter de nouveaux coups au président affaibli. A moins que la perspective de son investiture pour les législatives parisiennes ne calme sa combativité. Face aux difficultés, beaucoup commencent à penser, au RPR, qu'il est peut-être temps d'en finir avec toutes ces querelles de personnes et de se mettre en ordre de marche pour les élections.

Pascale Sauvage

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Défendre l'hôpital public

**L**A mobilisation des internes et des chefs de clinique contre les conventions médicales, destinées à faire passer dans les faits la maîtrise des dépenses de santé voulue par le plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale, ne parviendra pas davantage à ses fins que les précédents assauts des médecins. Pariant sur un manque de popularité du mouvement et sur son usure, le gouvernement a choisi de tenir bon : Jacques Barrot a fait savoir que l'agrément des deux conventions sera publié samedi au *Journal officiel*.

Contre toute attente, dira-t-on, un pouvoir de droite, élu en promettant le refus de tout « rationnement des soins » – ce qui revenait à faire campagne, implicitement, contre toute maîtrise coercitive des dépenses de santé – s'est résolu finalement, mais sans plus en démorner, à contrarier les aspirations de cette base électorale que sont pour lui les professions de santé. Le coût de l'assurance-maladie va être contrôlé, y compris par un vote du Parlement, et les praticiens vont devoir tenir compte des objectifs d'augmentation adoptés par la représentation nationale, sauf à être sanctionnés collectivement par des reversements d'honoraires.

Cette politique ne peut qu'être approuvée dans son principe, puisqu'il s'agit en définitive, comme l'avait proclamé Jacques Chirac lors du cinquantième anniversaire de la Sécurité sociale, fin 1995, de préserver le système de protection sociale français. Contre ceux qui plaidaient pour

l'abandon de la solidarité et de la répartition, au profit de l'assurance individuelle, le pouvoir a opté pour le maintien d'une assurance collective, assise sur les cotisations et sur la contribution sociale généralisée. Celle-ci impose en même temps de « tenir » l'évolution des dépenses si l'on veut sortir de la répétition infernale des « trous de la Sécu », à combler d'urgence en ponctionnant les contribuables.

Pour autant, le gouvernement aurait tort de ne pas prêter attention à certaines des racines du malaise exprimé par les internes et les chefs de clinique. La future réorganisation de la médecine de ville n'est ici pas seule en cause. L'avenir de l'hôpital public, les conditions de travail et les salaires qui y sont consentis aux jeunes médecins hospitaliers – il en va de même pour les personnels para-médicaux – contribuent également à cette inquiétude. D'ordre autant professionnel et financier que psychologique et sociologique, ce malaise doit être interprété comme un coup de semonce ; le signal que si l'on ne fait rien pour revaloriser et faciliter la poursuite de carrières professionnelles attractives dans les hôpitaux publics, il risque de se produire très vite en France ce que d'autres pays comme les Etats-Unis connaissent déjà plusieurs années : la création d'un véritable double système hospitalier, l'un privé, l'autre public, fréquenté selon des critères de solvabilité des patients. Ambigu et paradoxal, ce mouvement est aussi un appel à préserver l'égalité devant la santé et dans l'accès aux soins.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directeur, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directeur : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomet, Robert Solé  
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre

Directeur artistique : Dominique Roynette

Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### Paris-Bruxelles avec la douane

« *DOUANE ! Passeports, s'il vous plaît.* » Un léger frisson parcourt l'échine des voyageurs de l'*Etoile du Nord*. Que l'on soit en règle ou non, ce mot « douane », d'origine persane, frappe désagréablement les oreilles. Mais il s'agit bien ici d'étymologie ! En l'an de grâce 1947, des préoccupations plus matérielles tracassent les passagers du rapide Paris-Bruxelles...

L'œil inquisiteur, nous nous joignons à l'équipe de contrôle, composée d'un commissaire de police, d'un vérificateur et de son adjoint, de deux douaniers en uniforme et d'une dame visiteuse (ô dame visiteuse, au nom affable et charitable, évocateur de bonnes œuvres, à quelles besognes rudes et indiscrettes ne vous livrez-vous pas ?).

« Rien à déclarer. 500 francs belges, 4 000 francs français. » Voilà la réponse des voyageurs mo-

dèles. Mais offrent-ils tous le fond de leur pensée... et de leur valise ? Il y a plusieurs catégories de « clients ». Ceux qui n'ont rien à se reprocher, c'est généralement le cas des Hollandais ; ceux qui pour « posséder » la douane s'ingénient à frauder légèrement, par principe : vous avez reconnu les Français ; enfin les trafiquants internationaux d'or, de devises et de bas nylon.

Selon leur allure plus ou moins suspecte, deux ou trois personnes par wagon subissent la « fouille à corps » (les douaniers touchent un pourcentage sur les prises). Le rapide approche de Feignies, la gare frontière. Presque bredouilles, les douaniers ! A peine quelques dizaines de dollars saisis sur un Grec...

F. D.

(29 mars 1947.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC  
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE  
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

## Les sectes, métastases d'un corps social malade

Suite de la première page

La secte de San Diego, Porte du Ciel ou Source supérieure, est en revanche un groupe très jeune, bon chic, bon genre, branché dans le Nouvel Age, qui avait fait fortune dans les pages Web d'Internet et que les spécialistes classent dans la mouvance « tertiaire ésotérique ».

Qu'est-ce qui pousse des groupes aussi divers à un tel vertige suicidaire ? C'est la question qui intrigue aujourd'hui les autorités, les policiers et les chercheurs. Si elle peut s'expliquer dans des groupes apocalyptiques d'origine chrétienne, comme celui de Waco, réactifs à l'approche de l'an 2000 par les fantômes millénaristes, une telle dérive mortelle est sans précédent dans les ordres initiatiques, comme l'OTS ou les groupes du Nouvel Age. Faut-il y voir un signe d'extension de cette mouvance apocalyptique, une contagion dans la disqualification du monde moderne – nouvel Harmaguédon, nouvel enfer – et l'espérance d'un paradis accessible à une infime minorité d'élus, une fois quittée l'enveloppe corporelle ? Si le passage à l'ère du Verseau, c'est-à-dire à un plan cosmique supérieur et à une harmonie plus grande de l'univers, espéré par tous les groupes ésotériques et du Nouvel Age, devient aussi « suicidaire » que les prophéties millénaristes de fin du monde, alors la pire est à redouter.

Est-on entré dans l'ère de la religion devenue folle ? Aux Etats-

Unis, John Gordon Melton, directeur de l'Institute for the study of American religion (université de Santa Barbara, Californie), estime à 2 000 le nombre de nouveaux groupes « spiritualistes », d'origine chrétienne ou ésotérique. Au Japon, incorporant des éléments de shintoïsme et de bouddhisme, les nouveaux mouvements religieux seraient environ 1 500. En Afrique, les « Eglises indépendantes » seraient de 15 000 à 30 000. Il faut y ajouter le pullulement des groupes évangéliques et pentecôtistes en Amérique latine ou en Asie. Dans un pays comme la France, les spécialistes estiment à 800 le nombre des associations à caractère spirituel – groupes psychotechniques, clubs de yoga, nouvelles communautés chrétiennes – qui se créent chaque année depuis cinq ans. Le risque est de jeter un égal discrédit sur des groupes qui ne sont pas tous des « sectes » – terme indéfinissable en lui-même –, encore moins des sectes dangereuses et mortifères comme l'OTS ou la secte de San Diego.

### RIPOSTE ARTISANALE

Mais la conjonction de plusieurs phénomènes fait de ce pullulement de groupes mystiques ou initiatiques, certains folkloriques, d'autres sataniques, une vraie poudrière. Ces phénomènes sont la proximité de l'an 2000 et celle du passage de l'ère astrologique du Poisson à celle du Verseau. Ce sont les fragilités sociales, issues des dérangements de la vie économique ou urbaine, l'ébranlement des certitudes religieuses (après Auschwitz), scientifiques (après Hiroshima), idéologiques (après la chute du mur de Berlin), médicales (après le sida) et politiques. Jean Vernet, l'un des meilleurs spécialistes européens et conseiller de l'épiscopat français, a cette formule : « Quand, par l'action politique, on ne peut plus changer le monde, on change

de monde. On se satellise dans l'imaginaire. » Comment ignorer, en effet, que la montée des « sectes » soit l'excroissance, irritante ou dramatique, d'un phénomène général de dérégulation des croyances qu'il n'est plus possible de contrôler et même de cerner ? Comment ignorer le succès de la littérature ésotérique, les mutations considérables dans les appartenances religieuses, le brassage des spiritualités orientales et occidentales ? Si *Le Catéchisme de l'Eglise catholique* s'est vendu, depuis 1992, à quatre millions d'exemplaires dans le monde, *L'Alchimiste* de Paolo Coelho s'est diffusé à près de dix millions ! Aux certitudes monolithiques d'hier a succédé une ère de pluralisme, de croyances et d'appartenances fluides, d'un relativisme érigé en absolu. La religion du XXI<sup>e</sup> siècle sera de plus en plus syncrétique, composite, articulée sur des spiritualités traditionnelles, des religions établies ou des sagesse orientales.

Face aux dérives suicidaires de groupes qui paraissent les plus immunisés contre elles, face à une montée de sectes qui ressemble à une métastase sur un corps social malade, la riposte des groupes antisectes et des Etats semble relever de l'artisanat. Le combat contre les sectes se déchaîne un jour contre Moon, le lendemain contre la scientologie, mais, au même moment, le cancer « flambe » ailleurs. Quant aux Etats, leur souci d'éviter toute discrimination, au nom des libertés fondamentales, entre groupes philosophiques et religieux les honore, mais aussi les paralyse. Les sectes dangereuses s'équipent de mieux en mieux en moyens de riposte financière et juridique. Elles s'abritent derrière des pratiques, par exemple de manipulation mentale, dont il est difficile de constituer le délit. Pendant ce temps, les fausses « sectes » crient à l'injustice, réclament des sanc-

tions exemplaires, mais des procès équitables.

La solution ne se trouve ni dans la traque abusive, policière ou parfois médiatique, ni dans une législation répressive qui serait aussi tentatoire aux libertés qu'inutile. Elle réside dans l'application la plus rigoureuse possible de l'arsenal législatif, social et fiscal, comme le préconisent les grandes démocraties. En revanche, c'est le travail en amont d'information et d'éducation qui est à reprendre, en vue de structurer davantage l'identité des plus jeunes, de leur donner des points de repère, des références, des raisons de vivre incontestables qui les rendent moins vulnérables aux propositions les plus fumeuses qui prolifèrent aujourd'hui sur le marché du « sens ».

Henri Tincq

### RECTIFICATIFS

#### L'INVASION DE L'URSS

Une regrettable faute d'inattention nous a fait écrire, dans la rubrique « En vue » de nos éditions du 28 mars, que l'Allemagne avait envahi l'URSS en juin 1944. Nos lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes : c'est évidemment en 1941, le 22 juin exactement, que les troupes de la Wehrmacht ont pénétré en territoire soviétique.

#### TRADUCTION FAUTIVE

Dans l'article sur « *Les corps de 39 jeunes gens découverts dans une villa près de San Diego, en Californie* » (*Le Monde* du 28 mars), nous avons évoqué, reprenant les informations de l'agence Associated Press, « *trente-neuf jeunes gens de race blanche ou hispanique* ». Nous prions nos lecteurs d'excuser cette traduction littérale malheureuse d'une expression courante aux Etats-Unis, en anglais, où l'on dit volontiers « *White, Hispanic, Black* », etc.

**INFORMATIQUE** Larry Ellison, le PDG de l'éditeur américain de logiciels Oracle, a entrepris de réunir un groupe d'investisseurs avec lequel il envisage de prendre le

contrôle du constructeur d'ordinateurs personnels Apple, évalué à 2,3 milliards de dollars. ● CE BALLON D'ESSAI ne peut que faire réfléchir les actionnaires d'Apple, dont le

puissant fonds de retraite Calpers, irrités par la situation financière et la gestion du constructeur. ● LA DIRECTION d'Apple sera totalement renouvelée si M. Ellison prend le

contrôle du constructeur. Il envisage de placer Steve Jobs, le cofondateur d'Apple, au conseil d'administration. ● LA REPRISE d'Apple permettra à M. Ellison de constituer un

pôle capable de contrebalancer l'hégémonie de Microsoft sur les ordinateurs personnels. ● PLUSIEURS OFFRES de rachat d'Apple ont été rejetées ces dernières années.

## Le patron d'Oracle veut racheter Apple pour contrer Microsoft

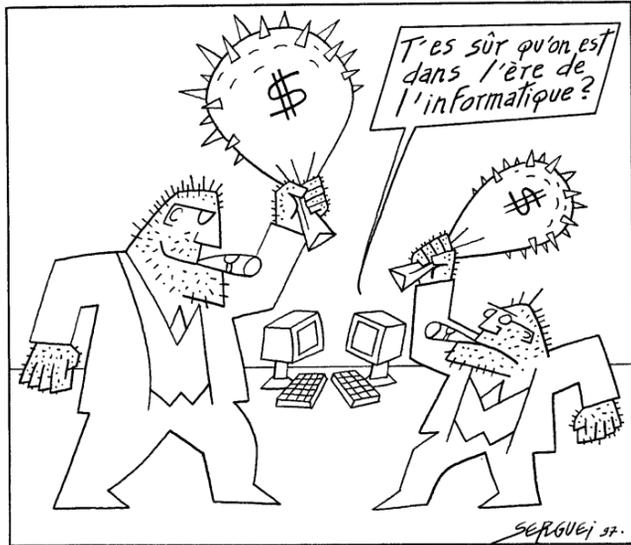
Larry Ellison, PDG de la société américaine de logiciels, veut réunir un groupe d'investisseurs pour reprendre le constructeur de micro-ordinateurs. Apple, qui s'attend à une chute de 20 % de ses ventes cette année, vient d'annoncer la suppression d'un tiers de ses effectifs

LA JOURNÉE du 1<sup>er</sup> avril promet d'être chaude pour la direction d'Apple. Ce jour-là, face aux investisseurs institutionnels présents à son capital, dont le très puissant fonds de retraite californien Calpers, elle devra se livrer à une séance d'explications sur les piètres performances du constructeur informatique américain.

L'exercice n'aura rien d'aisé. Il sera d'autant moins que ces investisseurs institutionnels auront tous à l'esprit la proposition que vient de formuler Larry Ellison, le PDG de l'éditeur américain de logiciels Oracle : ce dernier a affirmé qu'il est en train de réunir autour de lui un groupe d'investisseurs avec lequel il envisage de prendre le contrôle d'Apple.

Certes, M. Ellison, qui affirme agir à titre personnel et non au nom de la compagnie qu'il dirige, a souligné qu'il n'a pas encore décidé s'il allait effectivement lancer cette offre de rachat. « Je prendrai une décision dans quelques semaines », a-t-il déclaré au journal californien *San Jose Mercury News*, qui a fait sa « une » sur cette information jeudi 27 mars.

Mais les chiffres avancés par M. Ellison ne peuvent que faire réfléchir les actionnaires d'Apple, qui, au cours des trois derniers mois, ont vu l'action du groupe plonger de 26 % à environ 16 dollars. Le conseil d'administration d'Apple vient d'être classé par le



magazine *Fortune* comme l'un des vingt-cinq plus mauvais des Etats-Unis, Calpers plaçant, quant à lui, la firme de Cupertino parmi les dix groupes les moins rentables dans lesquels il a investi.

### MOMENT-CLÉ

Qualifiant lui-même sa proposition de « ballon d'essai auprès des actionnaires majoritaires » d'Apple, M. Ellison indique qu'il souhaite racheter les parts du constructeur au cours officiel, en payant 60 % des titres en liquide

et 40 % avec des actions du nouvel Apple qu'il contrôlerait. Apple, dont le cours a progressé jeudi 27 mars de 11 %, à 18 dollars, vaut aujourd'hui 2,3 milliards de dollars.

« Je pense qu'Apple peut être sauvé. Je pense qu'Apple doit être sauvé », assure M. Ellison, qui a déjà été tenté par un rapprochement entre Oracle et Apple mais a dû y renoncer : les actionnaires de son entreprise s'y sont opposés. Sa proposition intervient en tout état de cause à un moment-clé, la

situation d'Apple s'étant encore dégradée. Le fabricant des ordinateurs personnels Macintosh, qui avait donné l'impression de se redresser à l'automne dernier, a vu ses ventes reculer et ses comptes redevenir déficitaires pendant le trimestre achevé le 31 décembre 1996 (120 millions de dollars de pertes nettes). L'entreprise a déjà prévenu que le trimestre en cours serait financièrement désastreux et que ses ventes chuteront à 7,5 milliards de dollars cette année (exercice clos fin septembre 1997), contre 9,3 milliards de dollars un an plus tôt. Elle vient d'annoncer de nouvelles suppressions d'emplois (4 100 sur 13 000), ainsi que l'abandon d'activités considérées comme non essentielles.

### MANQUE D'EXPERIENCE

La direction d'Apple, et tout particulièrement le PDG, Gilbert Amelio, sont très critiqués. Calpers a récemment estimé que le manque d'expérience de l'équipe dirigeante dans l'informatique « désavantage sérieusement » Apple.

M. Ellison ne cache pas que, s'il prend le contrôle du constructeur, il changera la totalité de sa direction. Il envisage de placer Steve Jobs, le cofondateur d'Apple, dont il est très proche, au conseil d'administration. M. Jobs est revenu chez Apple - à temps partiel - au début de l'année en tant que conseiller de M. Amelio. Ce retour

a fait suite au rachat de sa société, Next, et de son logiciel d'exploitation par Apple.

S'ils lui reconnaissent des capacités financières - ses parts dans Oracle sont évaluées à plus de 6 milliards de dollars - et si certains d'entre eux soulignent que le moment ne serait pas mal choisi pour acheter Apple, car M. Amelio a déjà fait le « sale boulot », les

cialisés dans les logiciels gérant des bases de données, s'est en effet donné pour objectif de tenter de remettre en cause la suprématie de Microsoft, le numéro mondial. Or Apple et son système d'exploitation constituent la seule alternative actuelle aux logiciels de la firme de Bill Gates.

M. Ellison a d'ailleurs indiqué au *San Jose Mercury News* que, s'il

### L'Etat va ramener à 17 % sa part dans Bull

L'Etat français va ramener de 30,3 % à environ 17 % sa part dans le capital du constructeur informatique Bull, privatisé le 19 février. L'Etat se situera ainsi à peu près au même niveau que les trois autres principaux actionnaires, France Télécom, le japonais NEC et l'américain Motorola. L'opération prendra la forme d'une vente en Bourse. Elle aura lieu « dans les délais les plus courts » selon Bull, qui évoque la mi-avril.

Le gouvernement se refuse à toute indication sur le calendrier. Bull n'a renoué avec les bénéfices qu'en 1995, après 20 milliards de francs de pertes en cinq ans. L'Etat, qui a apporté 7 milliards au constructeur, pourrait récupérer au moins 400 millions de francs. Bull compte demander son passage du marché au comptant à celui du règlement mensuel à la Bourse de Paris. Le groupe envisage aussi de troquer le nom de Compagnie des Machines Bull pour celui de Bull Systems and Services d'ici à l'an 2000.

analystes semblent malgré tout rester dubitatifs sur l'initiative de M. Ellison.

Même si M. Ellison affirme officiellement agir indépendamment de sa propre entreprise, le rachat d'Apple aurait cependant un lien évident avec Oracle. Sous la houlette de son PDG, l'éditeur, spé-

repreneur Apple, il souhaiterait promouvoir un Macintosh dépourvu et bon marché, à 750 dollars, conçu pour fonctionner en réseau selon le principe du Network Computer (NC, ou ordinateur de réseau), autour duquel il a réussi à réunir quelques grands noms de l'informatique, dont IBM.

L'objectif, avec ce concept de NC, est de déplacer l'« intelligence » des ordinateurs personnels vers les serveurs, ces ordinateurs qui gèrent les réseaux et dans lesquels les logiciels de gestion de bases de données - ceux d'Oracle particulièrement - jouent un rôle central. Avec Apple et ses machines, Oracle renforcerait son poids.

Reste maintenant à connaître la réaction des actionnaires d'Apple. Calpers a d'ores et déjà souligné qu'il étudiera la proposition de M. Ellison. Plusieurs offres ont été rejetées par le passé : celle d'IBM en 1995 et celle d'un autre constructeur américain d'ordinateurs, Sun, début 1996.

Le prix proposé par Sun (35 dollars par action) n'avait alors pas convaincu. Compte tenu de l'évolution de la compagnie et de leur irritation, grandissante, la position des actionnaires d'Apple ne sera peut-être, cette fois, plus aussi radicale.

Pascal Galinier et Virginie Malingre

Philippe Le Cœur

## Citroën dans l'incertitude de « l'après-Calvet »

UN AN après le départ de Jean-Yves Helmer, alors numéro deux du groupe PSA, un autre cadre dirigeant s'appête à quitter le constructeur automobile. Paul-Marie Chavanne, directeur général adjoint d'Automobiles Citroën, rejoindra à la mi-avril Strator-Facom pour y prendre la direction générale aux côtés d'Henri Lachmann. Cet inspecteur des finances de quarante-cinq ans n'aura passé que quatre ans au sein de PSA. Recruté en 1992 par Jacques Calvet, président du directoire du groupe, M. Chavanne semblait alors promis à un bel avenir. Directeur général adjoint de PSA pendant deux ans, il avait rejoint Citroën en 1994 pour y prendre la responsabilité des ressources humaines, des finances et de la production.

Dans cette entreprise à la forte culture, il n'a pas réussi à s'imposer aux deux autres DGA, Claude Satinet, chez Citroën depuis vingt-quatre ans, et Luc Epron, venu de Peugeot. Ambitieux, il a trouvé chez Strator-Facom la perspective de devenir enfin numéro un. M. Lachmann, en délicatesse avec ses actionnaires, était justement en

quête d'un bras droit susceptible de lui succéder. Dans les six prochains mois, Citroën va donc successivement perdre son vice-président, Xavier Karcher, qui doit partir à la retraite le 2 avril, un de ses trois DGA et surtout son président, Jacques Calvet, qui doit lui-même prendre sa retraite de PSA au plus tard en septembre. Cette série de départs risque de plonger à nouveau Citroën dans l'incertitude sur son avenir.

### UNE MARQUE D'APPOINT

Tout au long de son règne, M. Calvet a apporté une attention particulière à la marque aux chevrons, dont il souhaitait préserver la nature de constructeur généraliste, à égalité avec Peugeot. Une gageure qu'il n'a pas complètement tenue : depuis sa nomination à la tête de PSA, en 1984, Citroën n'a gagné de l'argent que sur cinq exercices, dont le dernier en 1994. Sa part de marché en France est revenue de 16 % en 1980 à 12,1 % en 1996. En Europe, Citroën ne parvient pas à dépasser 5 %.

En revanche, les quelques 840 000 véhicules produits en 1996 par la firme consti-

tuent un apport vital pour le groupe PSA. Dans une industrie toujours en quête de réductions des coûts, la stratégie de double marque, menée par Jacques Calvet, a permis à PSA de mener ses propres économies d'échelle. Mais les rôles ont été inégalement partagés : Citroën a pu apparaître comme la marque d'appoint. Sa gamme a été renouvelée avec un temps de retard sur celle de Peugeot, alors même que c'est Citroën qui supportait l'essentiel des investissements communs, comme les usines de moteurs et de boîtes de vitesses.

Ce déséquilibre est à l'origine de la mauvaise santé financière persistante de Citroën : la firme doit supporter un endettement de 16 à 20 milliards de francs, « dont l'essentiel vis à vis d'Automobiles Peugeot », confie un cadre dirigeant de la maison. Ce qui représente chaque année une charge financière d'environ 720 millions de francs par an.

Aujourd'hui, nombreux sont ceux, dans l'entreprise, qui redoutent que le successeur désigné de M. Calvet, Jean-Martin Folz, ne remette en cause le positionne-

ment de généraliste de Citroën. Une hypothèse totalement écartée dans l'entourage du président : « M. Folz partage complètement les choix stratégiques de M. Calvet. » Pourtant, le patron de PSA reconnaît désormais qu'une plus grande différenciation des voitures sera nécessaire pour assurer l'avenir des deux marques, en concurrence directe avec des modèles très similaires, à l'image de la Citroën Saxo et de la Peugeot 106. Un phénomène de clonage qui a atteint son summum avec le lancement des monospaces Peugeot 806 et Citroën Evasion.

« Dès le prochain restylage, nos monospaces seront plus fortement différenciés », affirmait M. Calvet voici quelques mois. De là à imaginer que Peugeot devienne une marque plus haut de gamme et Citroën une marque plus populaire, il n'y a qu'un pas. Mais ces interrogations devront attendre le départ de M. Calvet pour être levées. M. Folz s'est imposé un mutisme absolu jusqu'à son arrivée aux commandes de PSA.

Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat aux transports

## « L'Etat subventionnera quarante lignes aériennes à faible fréquentation »

« A partir du 1<sup>er</sup> avril, la concurrence sera totale sur le marché européen du transport aérien. Quel rôle reste à l'Etat ?

- Il ne s'agit pas d'une déréglementation, mais d'une libéralisation, créatrice de richesses, permettant l'accès de toutes les compagnies au marché. Et la liberté, c'est tout sauf la jungle. Je vois cinq responsabilités importantes de l'Etat dans ce nouveau paysage. Sur un plan général, fixer et faire respecter les règles du jeu ; sur le plan politique, mettre en œuvre quatre priorités : l'aménagement du territoire, les questions de sécurité et de sûreté, la politique aéroportuaire et l'environnement.

- Vous aviez déjà tenté de mettre en place un système de sanctions, mais sans succès. Pourquoi ?

- J'ai été choquée, dans le passé, par le non-respect des règles de bonne conduite, notamment des créneaux horaires, par certaines compagnies. J'avais donc préparé un projet de décret sur lequel le Conseil d'Etat s'est prononcé en faveur d'un texte législatif. Estimant

qu'il revient à la puissance publique de répartir ces biens rares que sont les capacités de l'espace aérien et des aéroports, et d'imposer le respect de leurs règles d'utilisation, j'ai mis en chantier un projet de loi instaurant ce pouvoir de sanction, applicable également à l'utilisation non réglementaire des avions bruyants et au non-respect des obligations de service public. Il sera prochainement discuté au Parlement.

- L'ouverture du ciel européen conduira-t-elle à une forte augmentation du trafic ?

- Actuellement, un Français sur cinq prend l'avion, contre deux habitant sur cinq aux Etats-Unis. Même si les données économiques et culturelles ne sont pas les mêmes de part et d'autre de l'Atlantique, la marge de progression est réelle. Les prévisions portent sur une augmentation régulière du trafic aérien de l'ordre de 6 % par an en Europe. Mais il n'y aura pas de « big bang ». L'ensemble des aéroports français sont concernés par cette augmentation. Les taux de croissance les plus forts se constatent surtout en

province, et je m'en réjouis pour l'équilibre du territoire.

- Les aéroports parisiens absorberont-ils ce surcroît de trafic ?

- Le projet de création du site de Beauvilliers apportera à terme le complément de capacité nécessaire. Dans l'immédiat, le décret d'utilité publique concernant l'aménagement maîtrisé de l'aéroport de Roissy vient d'être signé. Nous avons tenu, Bernard Pons et moi-même, à y associer un second décret créant l'institution indépendante pour la mesure et le contrôle des nuisances sonores. Cet organisme veillera au respect des engagements pris par les différents acteurs du transport aérien dans le cadre d'un « contrat de maîtrise des nuisances sonores ».

- La libéralisation ne risque-t-elle pas de renforcer les déséquilibres entre les différentes parties du territoire ?

- Il ne s'agit pas de laisser tomber les destinations à faible fréquentation. Nous avons identifié quarante lignes éligibles à des subventions de fonctionnement. Ce système de pé-

réquation fait aussi partie du modèle français, que j'ai à cœur de défendre à Bruxelles. Selon cette procédure, des obligations de service public sont définies par les collectivités locales, qui, après un appel d'offres, choisissent la compagnie qui demande la subvention la moins importante. A partir du 1<sup>er</sup> avril, les compagnies européennes pourront y prétendre dans les mêmes conditions. Ce système fait jouer la concurrence de manière transparente et présente indiscutablement des aspects vertueux pour l'utilisation de l'argent public. Ainsi, dix lignes éligibles sont exploitées sans subvention.

- Ne craignez-vous pas une dérive en matière de sécurité, à l'image des Etats-Unis, et un accroissement des nuisances ?

- Notre situation n'a rien à voir avec celle des Etats-Unis. J'étais à bas lors de la présentation du rapport du vice-président américain Al Gore sur la sûreté aérienne. Les Américains perçoivent aujourd'hui comme une nouveauté l'intégration du coût de la sécurité dans le prix d'un billet. En France, le bud-

get de la sécurité civile continue à augmenter régulièrement - de 8 % cette année - afin de financer les nouveaux équipements de contrôle. En matière d'environnement, nous avons choisi, dès 1996, d'augmenter de 20 % la taxe sur le bruit qui sert à financer l'insonorisation des logements autour des aéroports. De même, les avions les plus bruyants payent aujourd'hui plus cher la redevance d'atterrissage.

- La privatisation d'Air France pourra-t-elle avoir lieu avant les législatives de 1998, comme le souhaite son PDG ?

- La privatisation d'Air France est inscrite dans la loi de 1993 et dans les engagements de la France à l'égard de la Commission européenne. Elle sera le couronnement du plan de redressement d'Air France et lui permettra, avec une nouvelle capacité d'investissement, d'envisager l'avenir plus sereinement, dans la continuité de l'action que mène Christian Blanc.

» Mais il faut que la fusion entre Air France et Air France Europe (l'ex-Air Inter) soit réalisée avant de

lancer la privatisation. Par ailleurs, le marché doit être prêt à absorber les titres Air France : pour cela, les comptes de la compagnie doivent inspirer confiance. Toute la question est de savoir si un semestre y suffira. C'est au vu de ce redressement que nous nous prononcerons sur le calendrier définitif.

- L'Etat doit-il garder une participation dans le capital d'Air France une fois privatisée, comme il en est question dans le schéma à l'étude ?

- Je pense, à titre personnel, que l'Etat doit garder une participation dans le capital d'Air France, compte tenu du caractère stratégique de son activité. Je pense également qu'une part significative du capital devra revenir à son personnel. A l'étranger, les privatisations se sont toujours faites en plusieurs étapes : regardez British Airways ou Lufthansa. Il faut dire que les marchés financiers sont très prudentes en matière de transport aérien. »

Propos recueillis par Virginie Malingre et Anne-Marie Rocco

# Les banques améliorent leurs résultats mais leurs problèmes structurels persistent

Le mouvement de concentration dans le secteur va devoir s'accélérer

L'horizon s'éclaircit pour les banques françaises, avec une légère reprise de la demande de crédit, des marchés financiers bien orientés et des pro-

visions moins lourdes. Mais elles restent confrontées à une concurrence effrénée, menée tambour battant par les réseaux mutualistes.

Cela pèse lourdement sur leurs marges, tandis que la consolidation du secteur reste à l'ordre du jour.

« LA CRISE conjoncturelle est en fin de course, mais pas les problèmes structurels. Nous sommes encore en surcapacité. » Ce constat de Lucien Douroux, le directeur général de la Caisse nationale de Crédit agricole, résume bien la situation des banques françaises à la fin de 1996. Elles n'ont plus à supporter de provisions exorbitantes liées à leurs engagements immobiliers et à l'envolée des dépôts de bilan de petites et moyennes entreprises. Leur produit net bancaire, qui mesure leur chiffre d'affaires, recommence à progresser. Pour « trois vieilles » – la BNP, la Société générale et le Crédit lyonnais – il est tiré par les bonnes performances de leurs activités de marché et de leurs réseaux internationaux, et, pour les mutualistes, par un solide dynamisme commercial en France. Le Crédit mutuel, les Banques populaires ou encore les Caisses d'épargne affichent tous une progression de leur part du marché des crédits en France. Celles de la BNP et du Crédit lyonnais s'effritent en revanche, la Société générale plus agressive sur le plan commercial résiste bien. Le Crédit agricole continue également sa progression, mais dans une moindre mesure compte tenu de son poids sur le marché. Sans l'effet du rachat d'Indosuez, son produit net bancaire ne progresserait que de 1,5 %.

## RENDEMENTS INSUFFISANTS

Au total, les résultats nets des banques affichent donc de solides progressions. Et ce malgré le passage de provisions significatives pour faire face au coût du passage à l'euro, à divers coûts de restructuration ou pour renforcer leur fonds pour risques bancaires généraux.

Les problèmes structurels des banques sont toutefois encore devant elles. Il suffit de regarder leur niveau de rendement sur fonds propres pour s'en convaincre. Alors que tous les banquiers reconnaissent que leur secteur connaît une réelle embellie, ils sont rares à afficher un rendement supérieur à 10 %, et loin des 15 à 20 % des banques anglaises. Seul, le groupe Paribas franchit cette barre avec un rendement de 12 %, qui lui permet d'effacer l'année noire de 1995. La Société générale atteint 8,7 %, la BNP, 7,4 % et le CCF est à 9 %. « Ce n'est pas si loin des grandes banques suisses ou al-

lemandes », commente Marc Viénot, le président de la Société générale.

Les mutualistes, plus riches en capitaux, ne s'en sortent pas mieux. Le groupe des Banques populaires affiche un rendement sur fonds propres de 8,2 % et le Crédit agricole – premier bénéficiaire du secteur en valeur absolue – de 7,2 %. Le Crédit mutuel se situe lui à 5 %. La lanterne rouge reste le réseau Ecureuil, à 2,8 %.

Ces rendements limités reflètent la concurrence très forte entre banques sur le marché français. De fait, tous les établissements ont encore constaté en 1996 un effritement de leurs marges. Le redémarrage de leur activité de crédit et la bonne tenue de l'épargne ne se traduisent donc pas pleinement dans leurs résultats. « D'autant », se plaint Lucien Douroux, que le niveau élevé des taux administrés, fixés par l'Etat, renchérit le coût des ressources des banques. » En revanche, leur gestion serrée des effectifs et des coûts commence à payer. Ce sont les mutualistes qui affichent les meilleures performances en termes de frais généraux, avec les coefficients d'exploitation les plus bas du secteur, tandis que, dans les

« mauvais élèves », se retrouvent le CIC, le Crédit lyonnais et les Caisses d'épargne.

Pour alléger ces pressions concurrentielles, les banquiers rêvent donc secrètement d'une réduction de capacité dans le secteur. Mais sans se faire d'illusions. Marc Viénot a beau réclamer le démantèlement du Lyonnais, les banquiers savent que l'établissement présidé par Jean Peyrelevalde survivra et que la disparition d'acteurs – sauf mineurs comme Pallas Stern – est difficile. Au mieux, ils attendent de nouvelles opérations de consolidation, en particulier autour de CIC, toujours à vendre en un seul bloc, et du groupe Crédit national-BFCE à la recherche d'un partenaire.

Le Crédit agricole et la Société générale, qui ont engagé le mouvement de restructuration du secteur bancaire, en reprenant respectivement Indosuez et le Crédit du Nord, s'arrêteront-ils là ? La banque verte n'a guère besoin de renforcer son réseau national mais va, comme prévu, entrer en 1998 dans le capital de la Banque Sofinco, la filiale de Suez spécialisée dans le crédit à la consommation. Elle pourrait également chercher à renforcer sa présence aux

Etats-Unis sur les marchés de capitaux. Quant à la Société générale, malgré le rachat du Crédit du Nord, elle n'écarte pas la possibilité de regarder le dossier CIC. Ses dirigeants reconnaissent surtout qu'il serait « cohérent » de s'allier à une autre banque française « comme Paribas » ou de se renforcer dans certains métiers spécialisés.

Candidat déçu au rachat du Crédit du Nord, Jacques Delmas-Marsalet, le président du groupe Banques populaires, met, lui, plutôt en avant les mérites de la croissance interne ou de l'acquisition d'agences, voire de petites banques locales, pour développer son réseau national. Pour les autres activités, comme le traitement informatique, la fabrication de produits d'assurance ou le crédit à la consommation, où la notion de taille critique est plus significative, il joue la carte de la sous-traitance ou du partenariat.

D'autres réseaux pourraient en revanche montrer plus d'appétit pour la croissance externe. Le Crédit mutuel, fort de 46 milliards de francs de fonds propres, n'écarte pas cette possibilité, même s'il n'est pas candidat au rachat en bloc du CIC. Et les Caisses d'épargne se présentent toujours comme « une composante forte d'un secteur bancaire et financier en recomposition ». « Il est admis qu'elles y jouent un rôle actif, il s'agit là d'une perception tout à fait nouvelle », affirme même René Barbeyre, le président du directoire des caisses d'épargne. Sans oublier la BNP, qui même si son président n'aime pas « les plats réchauffés », devrait tout de même regarder de nouveau le dossier CIC.

Sophie Fay

# Les marchés américains craignent toujours la surchauffe de l'économie

Jeudi 27 mars, le Dow Jones a cédé 2,04 %

Alors qu'ils avaient initialement bien réagi à l'annonce, mardi 25 mars, du relèvement d'un quart de point du principal taux directeur de la banque centrale des Etats-Unis, les marchés financiers américains ont plongé jeudi 27 mars. L'indice Dow Jones des valeurs vendues de la Bourse de New York s'est inscrit en clôture en baisse de 2,04 % (140,11 points) après avoir perdu en séance jusqu'à 216 points. Les tensions sur les taux d'intérêt à long terme sont à l'origine de la chute des actions. Le rendement de l'emprunt d'Etat à trente ans, qui constitue la référence obligataire outre-Atlantique, est remonté à 7,08 %, son plus haut niveau depuis six mois. Ce taux s'établissait à 6,50 % il y a quatre semaines à peine.

La sérénité affichée par les investisseurs après le resserrement monétaire décidé par la Réserve fédérale (Fed) aura été de courte durée. Les statistiques économiques publiées mercredi et jeudi attestant de la vigueur persistante de l'activité aux Etats-Unis leur font craindre de nouvelles hausses du taux des fonds fédéraux. Les ventes de logements ont bondi de 9 % en février outre-Atlantique, tandis que les analystes prévoient une hausse modérée de 1 %. L'indice de confiance des consommateurs de l'université du Michigan a, pour sa part, progressé au mois de mars, pour s'établir à 100 points (après

99,7 points en février). Enfin, le département du commerce a fait état d'une progression de 1,5 % des commandes de biens durables en février, alors que les experts anticipaient une stagnation.

## LE KRACH DE 1994

Dans ce contexte, le léger resserrement de la politique monétaire pourrait se révéler insuffisant pour empêcher la surchauffe économique et l'apparition de tensions inflationnistes.

Lyle Gramley, ancien gouverneur de la Fed et aujourd'hui économiste à la Mortgage Bankers Association, a estimé, jeudi, que la banque centrale américaine aura besoin de placer ses taux à des niveaux « considérablement plus élevés ». Le spectre de l'année 1994, au cours de laquelle la Fed avait relevé à six reprises ses taux directeurs, provoquant un krach des marchés obligataires dans le monde, réapparaît.

D'autres analystes se montrent plus optimistes. Ils espèrent précisément que la remontée des taux d'intérêt à long terme, de nature à freiner les transactions sur le marché de l'immobilier et à ralentir spontanément le rythme de la croissance aux Etats-Unis, permettra à la Réserve fédérale de ne pas resserrer davantage sa politique monétaire.

Pierre-Antoine Delhommais

# Louis Schweitzer n'exclut plus de repousser la fermeture de Vilvorde

LE PDG de Renault, Louis Schweitzer, a déclaré dans un entretien accordé au quotidien *La Libre Belgique* paru jeudi 27 mars que, « vu les décalages de production (grève de l'usine de Vilvorde depuis l'annonce de sa fermeture le 27 février), on peut effectivement imaginer une rallonge de quelques semaines ou de quelques mois ». Le PDG de Renault n'avait pourtant cessé de répéter, jusque-là, que le site de Vilvorde cesserait toute activité le 31 juillet et que sa fermeture était irrévocable.

Un comité central d'entreprise (CCE) extraordinaire de Renault s'est réuni jeudi à Paris pour examiner le plan social français, qui doit supprimer 2 764 postes en 1997. Les organisations syndicales ont montré leurs divergences. Ainsi la CFDT et la CGT n'ont fait passer que d'une voix (10 contre 9) leur demande de droit d'alerte à la suite de l'annonce faite mardi par la direction aux syndicats de filialiser le réseau commercial (9 000 employés).

## DÉPÊCHES

■ **EX-AIR INTER : les pilotes** de la compagnie aérienne ont appelé à la grève pour lundi 31 mars et mardi 1<sup>er</sup> avril. Ils veulent manifester contre les modalités de la prise en location gérance d'Air Inter Europe par Air France à compter du 1<sup>er</sup> avril. Chez TAT, l'ensemble des personnels a appelé à la grève à partir de jeudi 27 mars à minuit pour 24 heures. La prise en location gérance de TAT par Air Liberté doit aussi intervenir le 1<sup>er</sup> avril.

■ **BANQUE RIVAUD : l'établissement financier a annoncé**, vendredi 28 mars, une perte de 917 millions de francs pour l'exercice 1996, à la suite d'importantes provisions pour couvrir des risques clients, dont Air Liberté. La banque, qui avait déjà réalisé une augmentation de capital de 600 millions de francs, va en lancer une nouvelle, de 100 millions. Edouard de Ribes cède la présidence du conseil de surveillance de la banque à Vincent Bolloré.

■ **ALCATEL BELL : la filiale belge d'Alcatel Alsthom**, dont les ventes ont reculé de 20 % et qui a accusé une perte d'exploitation de plus de 500 millions de francs belges, a annoncé, jeudi 27 mars, la suppression de 514 emplois sur 5 500. Elle fermera, fin septembre, son usine de Colfontaine (189 personnes), dont l'activité (centraux téléphoniques privés) sera transférée en France.

# Deutsche Morgan Grenfell va chercher un actionnaire pour le Crédit foncier

LES ÉQUIPES du Crédit foncier viennent d'apporter la preuve que le combat qu'elles livrent depuis six mois pour refuser la liquidation de leur maison n'était pas si dénué de sens. Donné pour moribond, après des pertes de près de 10,7 milliards de francs en 1995, condamné à disparaître en juillet 1996 par le ministère de l'économie, le Crédit foncier a annoncé, jeudi 27 mars, un bénéfice de 858 millions de francs. Ce résultat peut être considéré comme une performance tant les conditions de d'exploitation ont été difficiles. Malgré une mobilisation des personnels qui ne s'est pas relâchée, allant même jusqu'à l'occupation des locaux et la séquestration du gouverneur, l'institution est parvenue à augmenter sa production de prêts à l'habitat dans le secteur concurrentiel de 54 % à 9,5 milliards de francs, contre 6,1 % l'année précédente. Le résultat brut d'exploitation s'établit à 2,2 milliards de francs, contre 2,1 milliards en 1995, soit une hausse de 4 % environ compte tenu d'une réduction de 9,6 % des frais généraux.

La ténacité et le dynamisme des personnels du Crédit foncier ne suffisent cependant pas à effacer les problèmes structurels de l'institution. Depuis un an maintenant, elle vit hors-la-loi puisqu'elle n'a plus de fonds propres et ne respecte donc pas les règles pruden-

tielles de la profession (ratio Cooke). La situation ne devait durer que le temps de mettre en place le plan Arthuis qui prévoyait la cession de l'encours des prêts d'accession à la propriété au Crédit immobilier de France et la création d'une Caisse nationale de Crédit Foncier, chargée de gérer l'extinction de ses autres activités. Tout comme ne devait durer que quelques mois le portage par la Caisse des dépôts pour le compte de l'Etat des titres Crédit foncier. Le recul du gouvernement face à l'opposition des salariés a remis en cause cet ordonnancement et plongé le CFF dans une situation qui ne peut s'éterniser.

## RESTRUCTURATION ENGAGÉE

Le conseil d'administration, qui s'est réuni jeudi 27 mars en fin d'après-midi, a approuvé le mandat donné à la banque d'affaires Deutsche Morgan Grenfell pour trouver un acquéreur. Le 13 mars, à l'issue de sa mission de conciliation, Philippe Rouvillois avait reconnu les atouts du Crédit foncier tout en prévenant qu'il ne pouvait poursuivre « durablement son exploitation sans fonds propres ni actionnaire de référence ». Bercy lui faisait écho en précisant qu'« afin de donner le maximum de chances à cette recherche », il importait que soit « poursuivie sans tarder la restructuration en profondeur de l'éta-

blissement déjà engagée ». Le gouverneur Jérôme Meyssonnier avait lui-même toujours cité les trois conditions d'une viabilité du Foncier : une recapitalisation – estimée entre 1,5 milliard et 2 milliards de francs – un adossement solide et une restructuration.

Cette dernière est déjà engagée : à ce jour 450 départs en pré-retraite sont acquis sur 650 employés pouvant être concernés par cette mesure et la direction réfléchit à la mise en place de temps partiel ; l'abandon de certaines activités comme la promotion immobilière est décidé.

L'adossement pourrait se révéler plus difficile, les attermolements du gouvernement et la capacité de mobilisation des personnels pouvant décourager les investisseurs malgré une situation financière assainie. Le mandat confié à Deutsche Morgan Grenfell ne précise certes pas de durée. Mais M. Rouvillois a posé les bornes : « Il convient de veiller à ce que la durée de cette étape de recherche soit suffisante pour lui donner toutes chances de succès, sans pour autant pérenniser une situation dont chacun mesure aujourd'hui le caractère nécessairement transitoire ». Faute de quoi, les pouvoirs publics pourraient réenvisager une solution radicale.

Babette Stern

# PLÉNITUDE

Sicav actions françaises

**DIVIDENDE EXERCICE 1996** : le conseil d'administration de la Sicav PLÉNITUDE a arrêté les comptes de l'exercice 1996 et a proposé de fixer à 3,60 francs le dividende net versé par action.

Décomposition du dividende net, en francs :

· Obligations françaises non indexées	1,01
· Actions françaises	2,59
· Total	3,60

Sous réserve du vote de l'assemblée générale ordinaire, le dividende sera détaché le 9 avril 1997 et mis en paiement le 11 avril 1997 (possibilité de réinvestissement sans frais jusqu'au 11 juillet 1997).

**CRÉDIT D'IMPÔT** : selon la réglementation fiscale, le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Valeur de l'action au 28.02.1997 : 191,55 francs.

Gestion : SOGEPSTE S.A. Filiale de La Poste et de la Caisse des dépôts et consignations

Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10

LA POSTE

**ESPACE** Après avoir, vingt-cinq ans durant, écouté les signaux émis par la sonde spatiale Pioneer-10, les responsables de la NASA ont décidé de fermer le « central téléphonique »

qui leur permettait de dialoguer avec elle. ● **PREMIER VÉHICULE** automatique à avoir survolé Jupiter, la sonde Pioneer-10 a été à l'origine de grandes découvertes sur la nature

réelle de la planète, dont elle a pris, en décembre 1973, des images saisissantes, complétées un an plus tard par celles de sa jumelle Pioneer-11. ● **FORMIDABLEMENT** accélérée par

la gravité de la planète géante, Pioneer-10 a pu échapper à l'attraction du système solaire et dépasser, le 13 juin 1983, l'orbite de Pluton pour se diriger vers la constellation du

Taureau. ● **DANS** trente mille ans, ce vaisseau, dont la durée de vie ne devait pas dépasser quelques années, rencontrera sa première étoile, une naine rouge baptisée Ross 248.

## En route vers les étoiles, Pioneer-10 perd contact avec la Terre

Vingt-cinq ans après son lancement, la sonde américaine émet toujours. Elle est aujourd'hui à 10 milliards de kilomètres, presque aux confins du système solaire. Mais la NASA vient de renoncer à l'écouter

**TROP CHER**, pas assez performant. Austérité oblige, la NASA n'a plus les moyens d'entretenir un central téléphonique qui lui coûtait quelque 550 000 dollars par an (environ 3,13 millions de francs) mais lui permettait de passer des appels très longue distance à un vieil ami peu bavard. Elle a donc décidé de couper les ponts et d'abandonner à son sort, lundi 31 mars, après vingt-cinq ans de loyaux services, la sonde Pioneer-10, premier engin spatial à avoir échappé à l'attraction du Soleil.

Ses restes pourraient arpenter les solitudes de la Voie lactée lorsque, dans cinq milliards d'années, notre Soleil se transformerait en une géante rouge, détruisant toute vie sur Terre

Aujourd'hui, presque mourante, Pioneer-10 est en route pour la constellation du Taureau et croise à une vitesse de quelque 45 000 kilomètres à l'heure, à environ 10 milliards de kilomètres de chez nous.

Si tout va bien, s'il survit aux

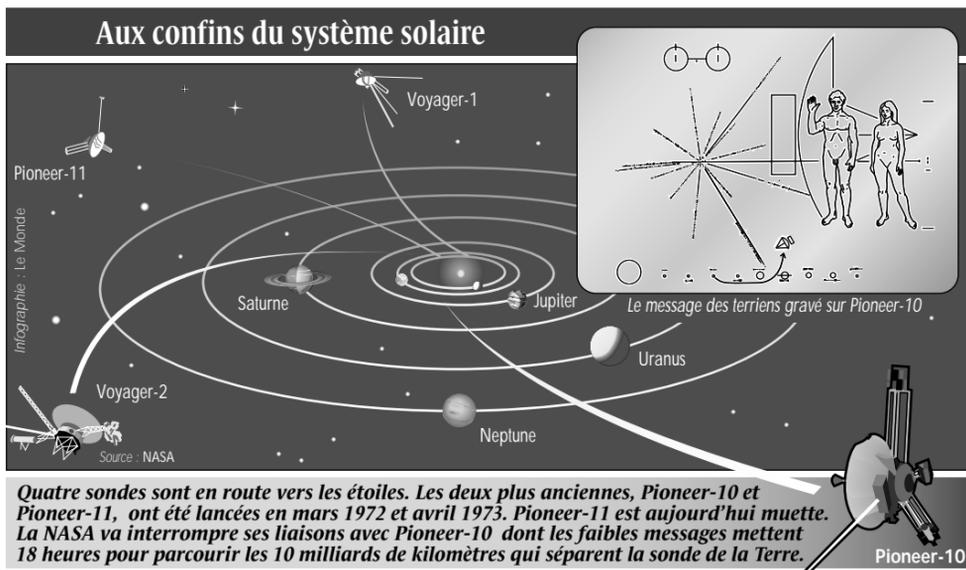
dangers du grand vide interstellaire et aux minuscules débris qui ne manquent pas de s'y trouver, le pionnier américain, avec ses 270 kilos de ferraille, de boîtiers et d'antenne, devrait rencontrer sa première étoile dans 30 000 ans. Une naine rougeoyante de la constellation du Taureau connue sous le nom de Ross 248.

Mais l'odyssée de cet Ulysse têtue ne s'arrêtera peut-être pas là. Au cours du prochain million d'années, le fragile vaisseau devrait croiser la route d'une dizaine d'étoiles distantes, dont les plus proches sont situées à neuf années-lumière (90 000 milliards de kilomètres) de la Terre.

Les chercheurs du Ames Research Center de Mountain View, jamais à court d'imagination, ont calculé que ses restes continueraient probablement d'arpenter les solitudes glacées de la Voie lactée lorsque, dans cinq milliards d'années, notre Soleil, dans un dernier sursaut, se transformerait en une géante rouge dont les feux détruiraient toute vie sur Terre.

Ce droit à l'éternité à quelque chose de glaçant, mais aussi de rassurant pour les mortels que nous sommes et dont quelques-uns se demandent s'ils passeront ou non à la postérité. Ce qu'ils ne peuvent faire, la NASA l'a fait pour eux en envoyant, hors du système solaire, quatre sondes spatiales : deux Pioneer et deux Voyager.

L'aventure a commencé le 2 mars 1972. Paris vivait à l'heure du *Dernier tango*, et l'Amérique à celle des négociations entre Nixon et Brejnev sur la limitation des armes nucléaires (Salt-1). La NASA tentait de faire oublier la fin des



Quatre sondes sont en route vers les étoiles. Les deux plus anciennes, Pioneer-10 et Pioneer-11, ont été lancées en mars 1972 et avril 1973. Pioneer-11 est aujourd'hui muette. La NASA va interrompre ses liaisons avec Pioneer-10 dont les faibles messages mettent 18 heures pour parcourir les 10 milliards de kilomètres qui séparent la sonde de la Terre.

missions lunaires Apollo en lançant vers Jupiter Pioneer-10, censée – dans le meilleur des cas – survivre cinq ans au plus. Par précaution, l'agence américaine avait prévu de lancer sa sœur jumelle, Pioneer-11, ce qu'elle fit le 5 avril 1973.

L'aventure était risquée. Avant d'atteindre Jupiter, la sonde américaine devait affronter les ceintures de Van Allen, deux zones, découvertes en 1958 par le satellite Explorer, dans lesquelles les particules de haute énergie en provenance du cosmos sont piégées par le champ magnétique terrestre. Cette épreuve accomplie, Pioneer devait en réussir une autre, encore plus dangereuse : traverser la ceinture des asté-

roïdes, une sorte d'anneau de débris très véloces, dont la taille va de celle d'une minuscule particule à celle d'un bloc gros comme plusieurs départements.

Après avoir doublé l'orbite de Mars, Pioneer-10 triomphait sans dommages de cette ceinture large de 280 millions de kilomètres et épaisse de 80 millions de kilomètres. La route vers Jupiter était ouverte et la planète géante survolée pour la première fois à la vitesse de 132 000 km/h, le 3 décembre 1973. La rencontre fut brutale. Plusieurs des onze instruments de la sonde – qui ont détecté pendant la phase d'approche de cet ogre la présence d'un champ magnétique deux mille fois plus intense que celui de la Terre – sont

saturés. Le calculateur de bord jongle alors avec les données fausses que lui fournissent ses capteurs, et une des caméras est dans l'impossibilité de prendre des photos d'une des lunes de Jupiter où sera, plus tard, mise en évidence la présence d'un volcanisme actif. Malgré ces défaillances, la mission est un succès. Durant son passage à basse altitude (130 000 km), Pioneer amasse les images les plus spectaculaires : bandes de nuages alternativement sombres et brillantes, tourbillons, stratification de l'atmosphère.

Parallèlement, ses différents senseurs confirment que la planète génère deux à trois fois plus d'énergie qu'elle n'en reçoit du Soleil, et que c'est essentiellement

une boule d'hydrogène, une sous-étoile qui, parce qu'elle n'est pas assez massive, n'a pu s'allumer. La route est désormais balisée pour sa sœur jumelle, Pioneer-11, qui, en décembre 1974, offre au monde étonné de formidables clichés des régions polaires de la planète et de sa lune Callisto et, surtout, de la grande Tache rouge, sorte de gigantesque cyclone, dans laquelle la Terre tout entière pourrait baigner sans difficultés.

A cette époque, Pioneer-10 a, depuis longtemps, quitté la banlieue jovienne, et profité du formidable « effet de fronde » que procure la gravité de la planète géante. Sous cet effet, la sonde américaine s'est élancée vers les étoiles à la recherche des limites de l'héliosphère, zone au-delà de laquelle l'action du Soleil ne se ferait plus sentir. Le 13 juin 1983, elle a dépassé l'orbite de Pluton, franchi les limites du système solaire et plongé dans l'inconnu.

Aujourd'hui, alors qu'elle a parcouru 10 milliards de kilomètres, la fin de l'héliosphère n'a toujours pas été découverte. Et ce n'est pas Pioneer-11, pratiquement muette, en route vers la constellation de l'Aigle, qui apportera la réponse. Pourtant, Pioneer-10 dispose encore de substantielles réserves d'énergie – quatre générateurs radio-isotopiques brûlant du plutonium – capables d'alimenter cinq des onze instruments encore en service. Mais pour les scientifiques le jeu n'en vaut pas la chandelle. L'administration a donc tranché. Lundi 31 mars, la NASA sera aux abonnés absents pour Pioneer.

Jean-François Augereau

### Quatre vers l'infini

Pioneer-10 n'est pas seule dans son périple vers l'infini. Trois autres sondes, américaines elles aussi, l'accompagnent. Sa jumelle, Pioneer-11, partie treize mois plus tard, se dirige vers la constellation de l'Aigle. Elle a malheureusement cessé d'émettre depuis novembre 1995. Voyager-1, lancée le 5 septembre 1977, vogue dans la direction opposée à Pioneer-10, à quelque 9,3 milliards de kilomètres de la Terre. Sa sœur Voyager-2, partie quinze jours plus tôt, cingle elle aussi vers les étoiles, sur une trajectoire différente, à 7,8 milliards de kilomètres.

La NASA a annoncé en mai 1993 que les deux sondes Voyager avaient pu détecter les émissions radio provoquées par la rencontre entre le milieu interstellaire et les particules chargées émises par le Soleil. Mais, pour l'instant, aucun des quatre engins n'est sorti de l'énorme nuage – baptisé héliosphère – que forment ces particules et dont la limite – l'héliopause – marque la frontière du système solaire.

**IMAGINEZ** la scène, 30 000 ans dans le futur. La Terre est très loin, presque oubliée. Le décor austère. Juste le vide et là-bas, au fond, quelques étoiles qui scintillent. L'une d'entre elles, Ross 248, une naine rougeoyante, brûle de ses derniers feux à trois années-lumière de là (30 000 milliards de kilomètres). Un saut de puce à l'échelle de la Voie lactée.

Imaginez l'existence, dans cette contrée quasi déserte, d'un cortège de planètes analogue à notre système solaire, en orbite autour de ce soleil finissant. Et, parmi elles, une sorte de deuxième Terre dont les habitants parcourraient l'espace en tous sens à bord de leurs vaisseaux spatiaux.

Imaginez un de ces équipages, sorti de *Star Trek*, découvrant sur ses écrans-radars un drôle d'objet croisant à plusieurs dizaines de milliers de kilomètres à l'heure. Bout d'astéroïde ? Débris

## Une bouteille à l'espace

de vaisseau ? Non, l'objet a une forme régulière. Une vaste soucoupe – une antenne ? – de trois mètres de diamètre, flanquée de plusieurs bras gracieux raccordés à une série de boîtiers au métal terni et piqueté par les impacts de poussière. Origine artificielle, n'en pas douter : 270 kilos de métal travaillé.

A bord, pas de vie ou plus de vie, les senseurs sont formels. Juste un peu de radioactivité provenant, selon les ingénieurs, d'un archaïque système de production d'énergie fonctionnant au plutonium. A voir son état, cette petite sonde spatiale a dû être construite plusieurs milliers d'années auparavant. Où ? Par qui ? C'est tout le mystère.

Ces improbables découvreurs de Pioneer-10 remarqueront une drôle de plaque métallique, feuille d'aluminium de 22,5 x 15 cm, couverte d'or, moins ternie que le reste de l'engin, gravée de dessins. Sur la droite, deux êtres différents, mais tous les deux avec des points communs. L'un d'eux lève un membre. Derrière eux, un dessin sommaire : le profil de la sonde. Sans doute les deux êtres sont-ils des représentants de ceux qui ont fabriqué cet engin. Jusque-là, le message de cette « bouteille à l'espace » est facile à décrypter.

### STATUAIRE GRECQUE

Enfin presque. Car, il y a fort à douter que nos archéologues d'un autre monde saisissent tout le message de cette main « levée dans un geste universel de bonne volonté » et la beauté de ce couple nu représenté « selon les canons de la statuaire grecque ».

Inspirateur, avec sa femme, de ce dessin énigmatique, l'astrophysicien Carl Sagan, récemment disparu, a expliqué la genèse de ces nus. « Nous avions essayé, a-t-il raconté, cité par la revue *Ciel et espace*, de représenter un homme et une femme panraciaux. La femme avait dans son apparence certains traits asiatiques. L'homme, un nez large, des

lèvres épaisses et une coupe de cheveux afro. Chez les deux, il y avait aussi des traits caucasiens. »

Mais des observateurs terriens ont vu la femme « blonde, détruisant ainsi la possibilité d'un héritage génétique asiatique ». Quant à la coupe afro, elle fut transformée en une coupe « méditerranéenne, cheveux ondulés... » Difficile à interpréter si vous êtes un archéologue de Ross 248 !

### MESSAGE PEU ÉVIDENT

Le reste du message n'est pas plus évident, à l'exception, dans la partie basse, d'un dessin très dépouillé de la sonde spatiale dont on comprend qu'elle est partie de la troisième planète d'un système en orbite autour d'une étoile.

La paire d'haltères, qui couronne ce rébus, et la gerbe de quatorze lignes droites finement gravées, qui occupe la partie gauche de la plaque, sont inaccessibles au profane, fût-il d'origine humaine. Qui d'entre nous verrait dans ce défi d'halérophilie la « transition hyperfine de l'hydrogène neutre » ? Qui d'autre associerait ces étranges droites à la position du Soleil par rapport à celle de quatorze étoiles à neutrons (pulsars) et à celle du centre de notre galaxie ? Même si les divisions qui les rythment sont censées être un indice supplémentaire des émissions radio que produisent avec une précision quasi ferroviaire ces radiophares de l'espace.

Que dire enfin de ces quelques traits sur la droite du message dont chacun aura saisi tout le sens caché : l'équivalence entre le système binaire (base deux) – dont les informaticiens sont friands – et le système décimal que nous utilisons chaque jour. « Des nus et une carte parlent de la Terre aux autres mondes », avait titré le *Daily News*. Les éventuels Champollion de Ross 248 ou d'ailleurs risquent d'avoir des difficultés à les entendre.

J.-F. A.

## Le deuxième vol d'Ariane-5 est reporté au mois de septembre

**LE DEUXIÈME** vol de la fusée européenne Ariane-5, dont le premier exemplaire avait explosé le 4 juin 1996, une quarantaine de secondes seulement après le décollage, vient d'être à nouveau reporté. Selon les responsables du groupe projet commun au Centre national d'études spatiales et à Aérospatiale, ce deuxième tir ne pourrait avoir lieu avant la mi-septembre, alors qu'il y a quelques semaines certains espéraient encore qu'il interviendrait le 8 juillet.

Ce nouveau retard inquiète, car il est le dernier d'une longue série. A la fin de l'été dernier, sur la foi des informations fournies par l'Agence spatiale européenne (ESA) et par le Centre national d'études spatiales (CNES), *Le Monde* titrait : « Ariane-5 ne volera pas avant le printemps 1997 ». La roue du temps a glissé inexorablement de la mi-avril pour s'arrêter, aujourd'hui, sur la mi-septembre, avec, si cette date de lancement est tenue, le tir du troisième exemplaire de la fusée Ariane-5 cinq mois plus tard.

Les ministres des finances européens ne voient pas d'un très bon œil ces glissements de calendrier qui amènent toujours à mettre la main au portefeuille. Mais, à en croire les responsables du programme Ariane-5, le budget réservé pour cette remise à niveau du lanceur devrait suffire : il est passé de 288 millions d'euros (1 860 millions de francs) en septembre 1996 à 313 millions d'euros (2 020 millions de francs) trois mois plus tard. La somme couvre le nouveau retard et le prix d'achat du troisième lanceur.

« Nous n'avons plus désormais droit ni à l'erreur ni aux vacances », souligne Jacques Durand, chef du programme Ariane-5 à l'ESA. Peu importe s'il faut prendre un peu plus de temps. Ingénieurs et techniciens doivent résoudre les problèmes du système électrique et du logiciel qui ont conduit le lanceur à sa perte en juin 1996 et pour lequel quatorze recommandations portant sur quarante actions ont été faites

par la commission d'enquête. Ils doivent aussi se pencher sur d'autres points pour lesquels les différentes commissions d'experts – dont beaucoup n'appartiennent pas au milieu spatial – ont demandé des contrôles accrus.

Aux Mureaux, sur les installations d'Aérospatiale qui permettent de simuler un tir d'un point de vue électrique et logiciel, ont été intégrés un nombre croissant d'éléments réels du lanceur. Des efforts ont été réclamés pour que soient contrôlés – et éventuellement améliorés – la robustesse d'Ariane-5, ses réactions en conditions de vol dégradées, son aérodynamisme.

Les ingénieurs doivent cerner plus précisément les effets des vibrations de ses deux énormes fusées d'appoint (boosters). Tous les gros lanceurs équipés de ces puissantes fusées à poudre connaissent au cours de leur combustion des oscillations de pression décrites par les équipages de la navette américaine comme ressemblant aux chocs d'un marteau piqueur.

« Rien de catastrophique, rien de dramatique n'a été mis en évidence », assure Jacques Durand. « Nous n'avons pas découvert de phénomènes nouveaux. Mais nous voulons un sans-faute, et pour cela, il nous faut de la marge. » Un propos que le PDG d'Arianespace, Charles Bigot, « ancien des lanceurs », comprend, mais qui ne peut lui suffire pour satisfaire la demande des propriétaires de satellites de télécommunications et de télévision.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que cette entreprise chargée de commercialiser les lanceurs européens ait assuré ses arrières en lançant à plusieurs reprises de nouvelles commandes d'Ariane-4, lanceur éprouvé. La dernière, portant sur un lot de dix exemplaires, a eu lieu en janvier. Elle devrait permettre à Arianespace de couvrir ses besoins – une trentaine de lanceurs – jusqu'en l'an 2000.

J.-F. A.

Quel Grand-Toulouse pour les années 2000 ?

le débat **MPS**

LE RENDEZ-VOUS DES DÉCIDEURS  
Vendredi 4 Avril 1997  
de 17h30 à 20h00  
Centre des Congrès  
Diagora - Labège

LES PARTENAIRES DU DEBAT

Adecco AEROSPATIALE ALCATEL

Information : Midi Presse Service (MPS S.A.)  
Tél. 05 61 53 30 30 - Fax. 05 61 53 71 49

MPS est une lettre hebdomadaire de pré-information économique → spécimen sur demande

# Un arbitre international suisse accusé de corruption

En octobre 1996, il aurait proposé au Grasshopper Zurich un arrangement avant une rencontre face à Auxerre

**UN NOUVEAU PERSONNAGE** vient de faire son apparition dans le milieu parfois tourmenté du football de haut niveau : l'ex-arbitre corrupteur. Jusqu'à présent, les diverses tentatives de corruption mises au jour étaient le fait de dirigeants, parfois de joueurs. Mais l'annonce, jeudi 27 mars, par la commission de contrôle et de discipline de l'UEFA (Union européenne de football), réunie à Nyon (Suisse), a de quoi surprendre les témoins blasés des turpitudes footballistiques.

Après quatre mois et demi d'enquête, cette commission a suspendu à vie le Suisse Kurt Röthlisberger, quarante-cinq ans, ancien arbitre international ayant dirigé 1 075 rencontres avant d'abandonner le sifflet après l'Euro 96, en Angleterre.

Les faits reprochés remontent au 18 octobre 1996. Ce jour-là, Kurt Röthlisberger se rend au siège du Grasshopper Zurich, champion de Suisse en titre, qui doit accueillir l'AJ Auxerre le 30 octobre à l'occasion d'un match de la Ligue des champions. Au cours d'une discussion avec Erich Vogel, manager général du club zurichois, l'ancien arbitre aurait, selon un porte-parole de l'UEFA, « demandé à son interlocuteur s'il serait intéressé de voir l'arbitre de la rencontre Grasshopper-Auxerre éviter de prendre des décisions contraires au Grasshopper... Cela aurait bien évidemment impliqué une compensation financière. La somme de 100 000 francs suisses a été mentionnée. M. Röthlisberger a déclaré qu'il était un ami de l'arbitre (le Biélorusse Vadim Zhuk), et que cela pouvait s'arranger facilement. »

## CELLULE D'ENQUÊTEURS

cette proposition, Erich Vogel et le président du club, Romano Spadro, contacté l'UEFA. L'institution dirigeante du football européen a mis en place depuis le scandale du match Valenciennes-OM, en mai 1993, une cellule d'enquêteurs chargée de poursuivre les investigations en matière de tentative de corruption.

Quatre mois et demi plus tard, ces enquêteurs, aussi efficaces que discrets, ont réunis les preuves mettant en cause Kurt Röthlisberger. Accusé d'avoir tenté de truquer un match, il est suspendu à vie. L'UEFA a précisé qu'il a la possibilité de faire appel de cette décision jusqu'au 2 avril et que l'enquête concernant l'arbitre Vadim

Zhuk, suspendu de ses fonctions, n'est toujours pas close.

Interrogé jeudi 27 mars par la Télévision suisse romande, Kurt Röthlisberger a donné sa version : « J'ai eu effectivement avec le manager du club zurichois une discussion portant sur tout et rien. Nous avons parlé de l'évolution du football et aussi d'affaires qui avaient sali le football et les arbitres. Je lui ai demandé si son club avait été touché par des affaires de ce genre... Dans cette même conversation sur la corruption, j'ai, à un moment, demandé comment il réagirait si, lors du prochain match de la Ligue des champions contre Auxerre, quelqu'un venait lui proposer un marché pour que l'arbitre favorise son équipe. Il m'a répondu qu'en aucun cas le Grasshopper n'accepterait pareille magouille. Peut-être a-t-il cru que, par ma question, je lui proposais ce marché, et il en a fait part à l'UEFA... Mais, sincèrement, j'ai l'impression qu'ils tirent au canon sur des oiseaux. »

Le match Grasshopper-Auxerre avait vu la victoire (3-1) de l'équipe suisse face au champion de France. Aucun témoin ne semble avoir assisté à un arbitrage tendancieux. « Il avait sifflé un penalty contre nous, mais l'arbitrage de ce match ne m'avait pas fait bondir de rage », se souvient Guy Roux.

Personnage controversé, Kurt Röthlisberger, ancien président de l'Union des arbitres suisses, avait déjà été au cœur de deux polémiques au cours de sa carrière. Le 2 juillet 1994 à Chicago, lors du huitième de finale de la Coupe du monde entre l'Allemagne et la Belgique, il avait refusé un penalty évident aux Belges. Les Allemands s'étaient imposés 3-2, et si la réclamation officielle de la Fédération belge n'avait rien donné, la colère du président de la FIFA, Joao Havelange, avait débouché sur le renvoi prématuré de l'arbitre suisse dans son canton d'Argovie.

En novembre 1995, M. Röthlisberger avait été suspendu trois mois par la FIFA et par l'Association suisse de football pour avoir mis en avant son appartenance au corps arbitral alors qu'il menait campagne pour être élu parlementaire. Après vingt-sept années d'arbitrage, Kurt Röthlisberger, qui avait notamment dirigé la finale remportée par l'Olympique de Marseille contre le Milan AC, le 26 mai 1993, vient de recevoir un carton rouge. A l'UEFA, on précise que les enquêteurs poursuivent d'autres dossiers de tentatives avérées ou non de corruption.

Alain Constant

# Jacques Villeneuve reproche à la formule 1 des excès en matière de sécurité

A la veille du GP du Brésil, le jeune pilote canadien affirme encore son originalité

Le Grand Prix du Brésil, deuxième épreuve de la saison 1997 de formule 1, doit avoir lieu dimanche 30 mars sur le circuit de Sao Paulo. Après

la victoire inattendue de l'Ecossois David Coulthard sur sa McLaren-Mercedes à Melbourne, le 9 mars, le Canadien Jacques Villeneuve (sur Wil-

liams-Renault) cherchera à reprendre l'initiative dans un championnat qu'il aime bousculer depuis son entrée en scène en 1996.



FORMULE 1

du championnat du monde de formule 1 et du Grand Prix du Brésil, qui a lieu dimanche 30 mars à Sao Paulo, Jacques Villeneuve est l'un des plus jeunes pilotes, mais aussi l'un des plus brillants. Ceci explique sans doute l'apparent plaisir avec lequel le vice-champion du monde a endossé le rôle de provocateur de la formule 1. Au terme de sa première année de course, il avait déjà dénoncé « les enjeux devenus si importants que l'on ne prend plus aucun risque » et le tracé des circuits, redessinés « de façon aberrante » (Le Monde daté 15-16 septembre).

Au lendemain du Grand Prix d'Australie, conclu sans qu'aucun dépassement en course ne vienne animer la marche des pilotes de tête, le Québécois est revenu à la charge. « Personne ne veut voir quelqu'un mourir ou être sérieusement blessé,

mais, vous savez, assister à un bon crash en course apporte beaucoup de piment », a-t-il déclaré sur la BBC. Deux mois plus tôt, lors de la présentation de la nouvelle Williams-Renault, Jacques Villeneuve avait déjà critiqué les excès sécuritaires consécutifs à l'accident mortel du champion brésilien Ayrton Senna, en mai 1994 : « Le sport automobile est suffisamment sûr comme cela et j'aimerais qu'il devienne un peu plus excitant. » Les organisateurs de grands prix ont de tout temps cherché à conjuguer les intérêts du spectacle et la sécurité des pilotes. Ils ont toujours tenté d'encadrer les avancées technologiques des ingénieurs. Mais depuis le week-end tragique du 1<sup>er</sup> mai 1994 à Imola, où Ayrton Senna et Roland Ratzenberger avaient trouvé la mort au volant de leurs monoplaces, les arguments sécuritaires ont pris le dessus.

Beaucoup trop au goût de Jacques Villeneuve, mais aussi de Bernie Ecclestone, le tout-puissant président de l'Association des constructeurs de formule 1 (FOCA). « Sous la pression des médias, nous avons eu une réac-

tion exagérée après les accidents d'Imola, a-t-il affirmé au Monde. Il fallait faire quelque chose, nous nous sommes précipités. Nous avons par exemple fait construire une chicane stupide à Barcelone, puis nous avons pris d'autres mesures qui n'étaient pas nécessaires. Il nous faut désormais changer d'optique, trouver d'autres moyens de ralentir les voitures quand elles sortent de la route. »

Bernie Ecclestone, principal artisan de la réussite médiatique du « grand cirque » de la formule 1, ne peut naturellement pas suivre Jacques Villeneuve dans ses embardées sur les crashes et les excitations qu'ils procurent : « On ne peut pas dire qu'il faudrait davantage d'accidents pour assurer le spectacle. »

Après l'accident mortel d'Imola, le premier en course depuis 1982, les pilotes s'étaient réunis à Monaco pour tenter de défendre une position commune sur les problèmes de sécurité : ils avaient notamment réclamé la suppression des systèmes d'assistance électronique au pilotage et la réduction des appuis aérodynamiques. La FIA avait donné une

suite favorable à ces requêtes. En 1994, elle avait notamment imposé l'installation d'un patin sous les voitures, afin de garantir une hauteur de caisse minimale et de réduire l'effet de sol. L'année suivante, elle avait exigé une réduction de 50 % des appuis aérodynamiques et une réduction de la cylindrée des moteurs, de 3,5 à 3 litres.

De leur côté, les gérants des circuits automobiles ont été sommés de réduire au minimum les risques d'accidents. La courbe fatale de Tamburello, à Imola, a été supprimée, deux virages ont été rectifiés à Monza, des chicanes ont été introduites au Canada, au Portugal... Plus récemment, la courbe de Copse, à Silverstone, en Angleterre, a été modifiée afin de la rendre à la fois plus rapide et plus sûre. Enfin, le célèbre « S » de la Piscine, à Monaco, a également été aménagé pour offrir une meilleure visibilité à sa sortie.

Damon Hill est, pour le moment, le seul pilote à élever la voix pour défendre les options sécuritaires des organisateurs de grands prix. Selon le champion du monde en titre, « Jacques Villeneuve joue avec le feu » et ne fait que servir les intérêts commerciaux du patron de la FOCA, toujours soucieux de négocier au mieux la vente des droits télé des grands prix.

Le débat promet pourtant de rebondir : de nouvelles mesures de sécurité devraient entrer en vigueur la saison prochaine. « Dans le but de contrôler les performances des voitures », les pneus secs devront être sculptés ; « afin de réduire les vitesses en virage », la largeur maximale des voitures sera raccourcie de 20 centimètres ; enfin, les systèmes de freinage devront être sensiblement modifiés, mais c'est « dans le but d'allonger la distance de freinage et d'améliorer les possibilités de dépassement ». Jacques Villeneuve pourra de nouveau se frotter à ses adversaires dans les virages...

Eric Collier

■ **L'écurie Lola de F1 se retire de la saison 1997**, a indiqué son porte-parole, mercredi 26 mars, avant les premiers essais du Grand Prix du Brésil. Après la non-qualification des deux Lola de Ricardo Rosset et de Vincenzo Sospiri au GP de Melbourne, le 9 mars, et les tests peu concluants réalisés depuis à Silverstone, MasterCard a décidé de rompre son contrat de financement avec Lola.

## Le procès d'Imola irrite le milieu de la compétition

### IMOLA

de notre envoyé spécial

Le « procès Senna » cache-t-il une « affaire Williams » ? Depuis le 20 février, la justice italienne se penche sur les circonstances de l'accident d'Ayrton Senna, mort au volant d'une Williams-Renault le 1<sup>er</sup> mai 1994 sur le circuit d'Imola (Le Monde du 21 février). Six personnalités de la formule 1 – trois membres de l'écurie Williams, deux responsables du circuit d'Imola et un délégué de la Fédération internationale automobile (FIA) – sont citées à comparaître.

Au terme d'une longue enquête, un juge de Bologne s'interroge pourtant sur la qualité des travaux effectués par les techniciens de Williams sur la colonne de direction de la monoplace d'Ayrton Senna. Cette pièce, modifiée pour améliorer le confort du pilote, a-t-elle cassé et provoqué la sortie de route d'Ayrton Senna ou a-t-elle cédé sous l'impact du choc contre le mur qui borde la courbe de Tamburello ? Aux yeux des magistrats de Bologne, le doute existe et exige la tenue d'un procès, organisé dans le décor désuet de la salle des fêtes communale d'Imola. 18 mars, au cours de la septième

audience, un représentant de la FIA, Charles Whiting, a déclaré au tribunal que sa fédération n'avait pas homologué les modifications apportées à la Williams, tout en ajoutant qu'elles l'auraient été si l'écurie en avait fait la demande.

### LE DOS ROND

Devant cette offensive juridique, le monde de la F1 fait le dos rond et s'efforce d'éviter tout excès de publicité aux travaux des experts et des magistrats. Pour leur défense, les responsables du sport automobile avancent des arguments apparemment placés sous le signe du bon sens : personne, disent-ils, ne songerait à poursuivre le PDG d'un groupe automobile après un accident de la route. Ils s'emploient à minimiser la portée des débats : « Quand vous allez au maximum de vos possibilités, vous faites des erreurs. Le fait de poursuivre quelqu'un en justice dans ces circonstances ne me paraît pas normal », assure le président de la FIA, Max Mosley. Les autorités de la F1 ont aussi envisagé l'annulation des épreuves italiennes si le procès d'Imola ne tournait pas à leur avantage.

D'autres ont à leur tour dénon-

cé le procès d'Imola : d'anciens pilotes, parfois durement marqués par les séquelles d'un accident, tels Niki Lauda – « une initiative stupide » – et Clay Regazzoni – « pourquoi ne pas inculper la Fédération ? » – ainsi que des compétiteurs, comme le champion du monde 1996 Damon Hill, coéquipier de Senna en 1994 – « il m'importe que personne chez Williams ne soit jugé responsable de la mort d'Ayrton Senna » – et le double champion du monde 1994 et 1995 Michael Schumacher – « nous sommes tous conscients des risques que nous affrontons sur la piste ».

Les premières audiences du procès ont toutefois laissé entrevoir une certaine disparité dans les stratégies choisies par les avocats des prévenus. Rien ne dit qu'Adrian Newey, récemment parti de chez Williams, fera cause commune avec son ancien employeur. Et la FIA ne pourra pas éternellement s'abriter derrière son silence : deux audiences réservées à l'audition des témoins ont été programmées fin avril, en même temps que le GP de Saint-Marin, à Imola...

E. C.

## Vaincre l'indifférence envers la Coupe du monde de 1998

**LA COUPE DU MONDE** de football aura lieu en France du 10 juin au 12 juillet 1998. Les Français ont-ils conscience de l'ampleur de cet événement ? Pas suffisamment, ont estimé en chœur les participants à un dîner-débat organisé, mercredi 26 mars, par Le Monde et par le Comité français d'organisation (CFO) de ce 16<sup>e</sup> Mondial. On s'interroge sur le coût de l'opération, sur la qualité de l'équipe nationale ou sur les aléas de la construction du Grand Stade à Saint-Denis, en oubliant l'essentiel : dans tous les pays, on aura les yeux tournés vers la France, pendant ces cinq semaines, et pas seulement vers ses stades.

C'est pour remédier à cette indifférence relative de l'opinion que Le Monde et le CFO ont décidé de tenir une série de rendez-vous destinés à faire mieux connaître les différents aspects de cette rencontre. « Nous voulons sensibiliser notre lectorat à cette aventure », a déclaré Jean-Marie Colombani, directeur du Monde.

Luca Cordero di Montezemolo, président du constructeur automobile Ferrari, qui fut l'architecte de l'organisation du Mondial italien en 1990, a dit sa surprise de ne constater, en France, aucun signe avant-coureur de l'événement. Rien n'indique, par exemple dans les aéroports, que la France se prépare à accueillir ce grand rassemblement.

L'expérience italienne a pourtant montré que les retombées étaient considérables pour l'industrie et pour le tourisme. Les visiteurs étrangers ont découvert des régions jusque-là peu connues ; l'entreprise qui a fourni au centre de presse les équipements de gymnastique et de maintien en forme a bénéficié d'un essor extraordinaire ; sans parler du bel canto, qui, grâce au talent de Pavarotti, a atteint dans le monde entier un vaste public qui ne s'était jusque-là jamais intéressé à l'opéra...

« Il y a un retard à l'allumage en France par rapport à cette Coupe du monde », a renchéri Guy Drut, ministre de la jeunesse et des sports. Il se trouve des hauts fonctionnaires qui ne découvrent qu'aujourd'hui que le Mondial se tiendra l'an pro-

chain en France. Cela est dû, selon le ministre, au manque de considération persistant en France à l'égard du sport et à l'absence d'une tradition culturelle sportive. L'Etat ne peut tout faire, a estimé Guy Drut, qui a invité les sportifs de toutes les disciplines à se mobiliser. « L'événement médiatique de la fin du siècle a lieu en France, et il faut que la France entière en profite, et pas seulement les amateurs de football », a affirmé le ministre.

Des grandes sociétés internationales, comme Coca-Cola, Fuji ou Philips, parrainent depuis longtemps les Coupes du monde de football, parce qu'elles y trouvent leur intérêt. Les entreprises françaises n'ont pas encore fait le même raisonnement, a regretté Fernand Sastre, coprésident du CFO.

### « QUELQUE CHOSE À PROUVER »

Michel Platini, l'autre coprésident, suggère une explication pour ces réticences. Des pays comme l'Argentine, l'Espagne ou l'Italie avaient « quelque chose à prouver ». Ils se devaient de démontrer qu'ils étaient capables d'organiser un événement aussi considérable. La France souffre peut-être dans ce domaine d'un excès de confiance en soi...

Il y a 200 millions de personnes à travers le monde qui pratiquent le football, a rappelé Sepp Blatter, secrétaire général de la FIFA, et 1,2 milliard qui s'y intéressent d'une façon ou d'une autre. Cela en fait un sport universel, et le ballon rond peut apparaître comme un symbole du globe terrestre. Le football est, d'autre part, « télévisé », car il se prête très bien à l'œil de la caméra.

Comme la tragédie classique, un match de football se plie à la règle de l'unité de temps et apporte, a affirmé le comédien Francis Huster, amateur de ce sport, « le maximum d'émotions en l'espace de deux heures ». Il reste encore un peu plus d'un an pour convaincre les Français de l'importance de ce qui se prépare.

Dominique Dhombres

## Vendée Globe : Patrick de Radiguès

### repart sans nouvelles de l'organisation

**PATRICK DE RADIGUÈS**, dernier participant du Vendée Globe, la course en solitaire autour du monde, a repris la mer vendredi 28 mars. Le navigateur belge était arrêté depuis deux mois à Port-Chalmers (Nouvelle-Zélande) pour réparer des avaries (Le Monde du 25 mars). Bien que repartant hors course, Patrick de Radiguès s'inquiétait jeudi de n'avoir aucune nouvelle des organisateurs de la course : « Je sais que je suis disqualifié, mais je dois quand même rentrer. J'ai surtout besoin de savoir si mes ballises servent encore à quelque chose, c'est-à-dire si je peux compter sur une surveillance. » Son frère, résidant à Monaco, n'a pas réussi non plus à rentrer en contact avec Philippe Jeantot, l'organisateur du Vendée Globe. Patrick de Radiguès doit encore parcourir 5 500 milles (plus de 10 000 km), avec la traversée du Pacifique jusqu'au Cap Horn, avant de rentrer aux Sables-d'Olonne où les derniers concurrents en course sont arrivés dimanche 23 mars. – (Corresp.)

### DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL.** Un incident technique ayant empêché la parution du tableau des résultats de division 1 dans Le Monde du 28 mars, voici les résultats de la 31<sup>e</sup> journée de championnat de France : Bordeaux-Nantes 0-0 ; Lille-Montpellier 0-4 ; Nice-Monaco 0-2 ; Auxerre-PSG 2-1 ; Strasbourg-Caen 2-0 ; Bastia-Cannes 1-0 ; Metz-Lyon 0-1 ; Le Havre-Guingamp 0-1 ; Marseille-Nancy 4-1 ; Rennes-Lens 2-2. A sept journées de la fin, l'AS Monaco compte désormais dix points d'avance sur le Paris-SG, douze sur Strasbourg, et treize sur Nantes et Bastia.

■ **Guy Roux s'en est violemment pris à un véhicule** technique de Radio-France, peu avant le match Auxerre-PSG, mercredi 26 mars. Donnant des coups de pied dans la voiture puis brisant l'antenne fixée sur le toit, l'entraîneur de l'AJ Auxerre s'est dit furieux d'un éditorial diffusé deux jours auparavant sur France-Inter, revenant sur les déclarations de Guy Roux après le match Auxerre-Borussia Dortmund à propos du choix d'un arbitre autrichien (Le Monde du 21 mars).

■ **BASKET-BALL : Villeurbanne a été battu par Efes Pilsen Istanbul** en match aller des quarts de finale de l'Euroleague. Les joueurs de l'Asvel ont été dominés (87-71) par les Turcs à Istanbul, devant plus de 10 000 spectateurs. Le match retour doit être joué mardi 1<sup>er</sup> avril à Villeurbanne, et le match d'appui éventuel le 3 avril à Istanbul. – (AFP.)

En bref

## Histoire de stocks à Quai des Marques

Le chausseur Manfield avait décidé de féminiser son célèbre modèle Derby en le réalisant en toile pour la saison été 96. Mais ce Derby en toile noire n'a pas eu le succès attendu, les clientes recherchant plutôt un article en cuir ou en nubuck pour ce type de chaussures. Le stock restant de Derby pour femme signé Manfield arrive aujourd'hui à Quai des Marques, sur l'Île Saint Denis, pour y être vendu 295 F la paire au lieu de 650 F

Informations  
01 48 09 04 05  
ou le web :  
http://www.freemen.com/quaidemarkes

# Les Français découvrent l'attrait des voyages lointains

Au Salon mondial du tourisme de Paris, qui révèle les destinations à la mode et annonce les tendances de l'été, les visiteurs se sont montrés plus exigeants sur la qualité des programmes présentés par les professionnels

Selon les responsables du 22<sup>e</sup> Salon mondial du tourisme à Paris, « on n'avait pas vu ça depuis longtemps, il a fallu rajouter des caisses pour vendre les billets ». A 15 heures, dimanche 23 mars, tous les accès

étaient bloqués. Une véritable émeute ! Lundi 24 mars au soir, on comptabilisait 91 592 entrées en cinq jours. Ce rendez-vous de 610 exposants, offices du tourisme, tour-opérateurs, hôteliers, transporteurs et

agences, annonce les tendances de l'été. Conclusion des professionnels : les Français, d'ordinaire casaniers, commencent à rechercher le dépaysement. La Sofres a étudié pour la direction du tourisme le

comportement touristique des Français, sur un panel de 10 000 personnes. Il en ressort que Paris et les villes de plus de 100 000 habitants représentent plus de la moitié des départs. 68,4 % des Français partent en va-

cances et 10,2 % de leurs séjours se font à l'étranger, alors que chez leurs voisins européens, allemands, belges ou néerlandais les taux de départs à l'étranger oscillent entre 50 % et 60 %.

**LE VISITEUR** du Salon du tourisme ne s'est pas contenté d'entendre sonner les tambours africains, d'observer les potiers marocains, d'admirer les danseuses laotiennes et cambodgiennes. Il a interrogé les Malgaches et les Chinois présents en force. Questionné les Libyens, trônant entre tente bédouine et dunes sahariennes.

Il s'est étonné de s'entendre répondre, sous un grand portrait de Khomeiny : « On obtient sans difficulté un visa pour l'Iran, on circule librement à travers le pays, et on réserve facilement hôtels et avions. » Les Iraniens disent vouloir renouer avec les touristes français qui boudent l'antique Perse, à l'inverse des Anglais et des Allemands.

« Il faudrait, commente Sybille Debitour, que les Françaises rechignent moins à s'affubler d'un rupon, grand manteau qui tombe aux chevilles, et d'un foulard porté bas sur le front pour cacher jusqu'au moindre cheveu. » La directrice d'Assinter, spécialiste des itinéraires culturels, a pourtant enregistré une progression de 15 % des inscriptions pour des circuits en Iran, Irak et Libye (environ 1 100 F par jour en

pension complète de Paris, avec visas, guides historiques et archéologues, tél. : 01-45-44-45-87).

Enfin, le visiteur a fait son marché au rayon du rêve. Il a vu des ours blancs se rouler dans la neige, des milliers d'oiseaux sous le soleil de minuit, et il a planté sa tente en Tanzanie pour observer la migration des gnous.

De l'avis général, les candidats au voyage ont retrouvé le goût des périples au long cours. Les deux réseaux d'agences, Havas et Sélectour, ont reçu nombre de réservations sur les Etats-Unis, le Canada, le Mexique, Cuba, la Thaïlande, l'Indonésie, mais aussi la Jordanie, la Syrie, l'Afrique australe. Le Français, d'ordinaire casanier à l'inverse de ses voisins européens, allemands, belges ou néerlandais (dont les taux de départs à l'étranger oscillent entre 50 et 60 %), commence à rechercher le dépaysement.

Réalisée pour l'occasion par la Direction du tourisme et l'institut de sondages Sofres (sur un panel de 10 000 personnes), l'étude sur le comportement touristique des Français montre que les séjours à l'étranger ont progressé de 23 % en trois ans. En 1996, presque un Fran-

çais sur quatre s'est déplacé hors de l'Hexagone, pour raisons professionnelles ou personnelles, Paris et les villes de plus de 100 000 habitants représentant plus de la moitié des départs. Même si seulement 68,4 % des Français partent en vacances et si 10,2 % des séjours se font à l'étranger.

tamment à l'heure des grands départs, lorsque les tarifs aériens grimpent.

Il semblerait que la course aux promotions ne soit pas prioritaire. Le globe-trotter se décide tôt et est exigeant. « Les réservations de forfaits pour l'été sont en progression de 32 % » chez Havas Voyages

## Les séjours à l'étranger ont progressé de 23 % en trois ans. En 1996, presque un Français sur quatre s'est déplacé hors de l'Hexagone

L'Europe se maintient en tête des destinations (77 % des départs, 12 millions de séjours), notamment en week-ends. L'Amérique (Etats-Unis, Canada, mais aussi Amérique latine), avec 9 % du marché et 1,4 million de séjours, a progressé au point de rejoindre l'Afrique, l'attrait pour l'Afrique du Nord s'érodant.

L'Asie-Pacifique (5 % du marché, 722 000 séjours) a connu la plus forte augmentation de ces dernières années, malgré l'éloignement et le coût encore élevé des voyages, no-

(350 agences), précise Eric Blanc, directeur général adjoint.

« Au 1<sup>er</sup> février, les clients inscrits étaient en augmentation de 55 % sur l'an dernier, billetterie incluse, indique Jacques Maillot, soit au minimum 25 % de plus pour les forfaits. » Le patron de Nouvelles Frontières (NF) observe « un boom sur les Antilles. Les prix n'ont cessé de baisser et on refuse du monde », dit-il. Après l'Amérique Nord, la Réunion et la Thaïlande, l'Inde occupe une place de premier plan chez NF : « Le budget demeure déterminant, poursuit

Jacques Maillot, le client négocie, s'informe. Il connaît les tarifs de la concurrence et veut obtenir le meilleur rapport qualité-prix. »

« Les clients sont plus avertis, plus réfléchis et moins pavloves, insiste Georges Colson, PDG de Fram, ils s'assurent de la qualité des produits et nous interrogent sur les compagnies aériennes, le type de vol, l'accueil dans le pays, le confort des hôtels. » Ainsi, la brochure *Bons week-ends dans les capitales d'Europe* du tour-opérateur toulousain propose des forfaits « avion-hôtel » au départ de 27 villes, sur vols réguliers, avec un descriptif précis des établissements et de leur situation (3 jours de 1 100 F à 3 000 F en hôtels 2 ou 3 étoiles, avec possibilité de nuits supplémentaires).

Juste publiés au Salon, « Les 10 prix aussi bas » pour un tour du monde de l'été donnent un état des lieux. Construits avec les voyageurs (notamment Asia, Africatours-Americatours-Asietours, Fram, Jet Tours, Pacha Tours, Vacances fabuleuses, Vacances Air Transat, etc), ces programmes sont commercialisés par les 423 agences Sélectour. Ainsi la croisière Louxor-Assouan, en Haute-Egypte, affichée à 2 990 F,

en juin et en septembre (3 500 F en août), implique l'inconvénient d'un vol charter aux horaires impossibles, mais assure l'agrément d'un bateau confortable possédant des cabines extérieures.

Philippe Demonchy, président du réseau Sélectour, explique ces tarifs bas : « Les unités sont trop nombreuses sur le Nil, il faut les remplir. De même les cabines de charters commercialisées à 50 % de leur prix. »

Au Brésil, le séjour combiné à Rio et Bahia, en hôtels 3 et 4 étoiles, se vend pour 8 nuits sur place à partir de 7 490 F (9 100 F au cœur de l'été). Jean-Luc Vernier, patron du Groupe Set et Americatours-El Condor qui signe ces circuits, garantit la qualité des établissements sélectionnés.

Reste que nul n'est contraint de suivre les visites programmées. On peut saisir l'occasion, et une fois sur place vagabonder à son rythme. Le voyageur attentif construit un voyage en connaissance de cause, ajustant le budget en fonction de ses propres exigences. Pour le rush des vacances d'été, les mieux servis sont ceux qui se décident à temps.

Florence Evin

## Le tourisme « naturaliste » est à la mode

**PARTIR** à pied sur la trace d'un buffle, se mettre à l'affût, le soir tombé, pour guetter le léopard, dormir sous la tente en pleine brousse, écouter les cris et les grognements dans la nuit noire...

Observer les animaux dans leur milieu naturel : tel est le propos des voyages dits « naturalistes ». Les artisans de cet écotourisme sont des professionnels passionnés, souvent spécialistes, amateurs de la grande faune d'Afrique, ou ornithologues, qui utilisent leur connaissance du terrain pour bâtir des voyages en petits groupes, voire à la carte, où la lenteur est règle d'or.

Avec 70 destinations polaires à l'affiche de sa brochure 1997, Grand Nord-Grand Large (tél. : 01-40-46-05-14), créé en 1982 par Jean-Luc Albouy, est leader des régions arctiques et antarctiques.

Parmi les clous de l'été, le circuit « Rando à pied et cabotage » en terre de Baffin permet de vivre au milieu des ours polaires qui rôdent sur la côte (en août, 21 400 F, 4 à 8 personnes). En compagnie de guides inuits (parfois une famille entière), on cabote le long du rivage, les eaux sont peuplées de baleines

franches et de phoques. On observe aussi les baleines, au Québec, avec Richard Sears, responsable de la station de recherche des îles Mingan, installée sur la côte nord de Saint-Laurent (8 000 F au départ de Montréal, 4 500 F pour les étudiants). Les scientifiques accueillent les touristes pour financer leurs travaux.

### HÉBERGEMENT CONFORTABLE

L'Afrique constitue l'autre domaine privilégié des circuits et expéditions « naturalistes ». Si chaque voyageur présente une spécificité, les conditions d'hébergement se ressemblent : campement de tentes individuelles avec sanitaires privés, service dans la tradition britannique, dîners aux chandelles, porcelaine blanche, argenterie, mobilier en acajou et moustiquaires pour les plus raffinés. Et toujours un véhicule tout terrain de faible capacité.

Grandeur Nature (tél. : 01-45-51-48-80) annonce des safaris à la carte au Kenya autour du Sweet Water Camp, en 4x4 et à pied ; au Botswana à moto ou à cheval ; et en Afrique du Sud, dans une réserve privée du parc Kruger où l'on s'initie, comme les rangers, à

la traque des animaux ou à l'observation des étoiles (environ 15 000 F, enfants acceptés dès 9-10 ans).

Objectif Nature (tél. : 01-42-78-43-23) propose de partir avec un photographe animalier. Les petits groupes circulent en autonomie autour d'un camp de base démonté chaque trois jours. Un matériel photographique de haut niveau est prêté aux participants. Les familles avec enfants sont les bienvenues.

Point fort : la migration des gnous en Tanzanie (août-septembre, environ 14 000 F, 10 jours). Club Faune (tél. : 01-42-88-31-32) gère de vastes territoires, loués aux gouvernements locaux, notamment au Bénin, en Tanzanie et en Afrique du Sud. Les safaris se déroulent à pied et en véhicules totalement découverts.

D'autres programmes s'adressent aux ornithologues amateurs chez Cap Nature (tél. : 01-40-46-05-14) et Vie Sauvage (tél. : 01-44-51-08-00), en particulier au Pérou pour admirer les aras, ces grands perroquets aux couleurs d'arc-en-ciel.

Fl. E.

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97059

► SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

### HORIZONTALEMENT

I. Aimeraient poser des lapins à tout le monde. - II. Port nippon. Pense que les bornes sont dépassées. - III. Ligne de démarcation. S'agit quand on le met au courant. - IV. Echange son travail contre des espèces. Le strontium. - V. Sa dépêche a mis l'Europe à feu et à sang. Saisons migratoires. Un point à l'envers. - VI. Fait la rainette. La valeur des choses. - VII. Sont passés sur le volet. Remis en état. - VIII. Homme de cour bien en robe. La rogne de nos grands-pères. Il faut être naïf

pour penser qu'il va nous aider. - IX. Les habitudes. Machin à laver la vaisselle. - X. Remettais de l'ordre dans les affaires.

### VERTICALEMENT

1. Doit faire attention à tout ce que vous lirez. - 2. L'Amérique en VO. Pas facile à égayer. - 3. Groupe organisé qui cherche à se fixer. - 4. Nous nous sommes installés dans ses meubles. Sur les roses. Article espagnol. - 5. Interjection. Mit au propre. - 6. Ile d'Océanie. Font partie des plaisirs. - 7. Le plus long en France.

Cries comme une bête. - 8. Ne fait pas que du vent quand il joue. Se baigne dans l'Atlantique. - 9. Suprême mais le plus souvent auxiliaire. Le départ de tous nos mots. - 10. Vieille bête. Prit tout son temps. - 11. Cartes sur table. - 12. Arriveront toujours bons derniers.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 97058

#### HORIZONTALEMENT

I. Appassionato. - II. Crapaud. Unir. - III. Cerisier. Tsé. - IV. Rut. St. Moisi. - V. Evitées. Uval. - VI. Dear. Ees. Oil. - VII. Lob. Réal. - VIII. Té. Calmai. Ut. - IX. IVG. Inondent. - X. Ferblanterie.

#### VERTICALEMENT

I. Accréditif. - 2. Preuve. Eve. - 3. Partial. GR. - 4. Api. Troc. - 5. Sasse. Bail. - 6. Suitée. Lna. - 7. Ide. Sermon. - 8. Rm. Séant. - 9. Nu. Ou. Aide. - 10. Antivol. Er. - 11. Tissai. Uni. - 12. Oreillette.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue M. Gunsbourg  
94852 Ivry cedex



Président-directeur général :  
Dominique Alduy  
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Élysées  
75409 Paris cedex 08  
Tél : 01 44 43 76 00 Fax : 01 44 43 77 30

PRINTED IN FRANCE

## PHILATÉLIE

### Les « formes dynamiques » de Bernard Moninot

**LA POSTE** mettra en vente générale, mardi 1<sup>er</sup> avril, un timbre à 6,70 F de la série artistique consacré à Bernard Moninot, artiste né en 1949 au Fay (Saône-et-Loire).

Ce timbre représente « une suspension de formes dynamiques qui s'éloignent les unes des autres ». La Poste précise dans sa publication *Philinfo* que cette création originale pour le timbre s'inspire d'une série de dessins « pour lesquels Bernard Moninot s'est référé à un lieu sidéral précis, situé au voisinage



de la nébuleuse de la Tête de cheval ».

Le timbre, au format horizontal 48 x 36,85 mm, dessiné par Bernard Moninot, mis en page

### EN FILIGRANE

■ **DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER.** La Poste a mis en vente quatre nouvelles séries de cinq « prêt-à-poster » illustrés réservés aux départements d'outre-mer. Chaque série comprend cinq

enveloppes préimprimées avec cartes-correspondance assorties, qui reprennent (sans valeur faciale) des timbres émis il y a quelques années. Guadeloupe : *Ile du Gosier*, de Pierre Béquet (1970) ; Guyane : *Espace et Guyane*, de Claude Andréotto (1995) ; Martinique : *Anthurium*, de Pierrette Lambert (1973) ; Réunion : *Réunion*, de Marie-Anne Douyère (1977). Chaque série est en vente dans le département concerné au prix de 30 F et par correspondance auprès du Service philatélique de La Poste, 18, rue François-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15. Ces enveloppes sont à

Rank Xerox permet de scanner le livre dans la capitale et de l'imprimer dans toute ville disposant de la machine en question, ce qui diminue délais et frais de port.

Cette bibliothèque existe en puissance, que ce soit en exemplaire unique ou en fichier informatique, et c'est la demande du lecteur qui lui fait voir le jour, d'où son nom de « bibliothèque virtuelle ». Des voyages mais aussi d'autres champs du savoir. Des personnalités ont été nommées à la tête des différentes collections, à charge pour elles de construire le catalogue idéal dans leur domaine.

### SURCÔÛT DE 20 %

La bibliothèque virtuelle des voyages est dirigée par Catherine Domain. Une pionnière qui a fait plusieurs fois le tour du monde, avant d'ouvrir, en 1971, la librairie spécialisée Ulysse. A son catalogue idéal figurent « des récits de voyages et ouvrages de référence ou des titres confidentiels », notamment *Voyage au pays des Avas, empire des Birmans*, rédigé par le capitaine Henri Yule en 1855 (80 F), et les quatre-vingts volumes de la revue *Tour du monde* (deux récits par an, de 1860 à 1913) disponibles par pays. Mais aussi, pour un usage privé, « la relation d'un ancêtre que sa famille souhaite publier ». Chaque ouvrage pour un prix de 20 % supérieur à celui d'une édition courante.

Danielle Tramard

★ Bibliothèque virtuelle des voyages, Librairie Ulysse, 26, rue Saint-Louis-en-l'Île, 75004 Paris, tél. : 01-43-25-17-35, du mardi au samedi, de 14 à 20 heures.

par Charles Bridoux, est imprimé en héliogravure en feuilles de trente.

P. J.

★ Vente anticipée à Paris, les samedi 29 et dimanche 30 mars, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert dans le hall d'entrée de la Galerie nationale du Jeu de paume (1, place de la Concorde, Paris VIII<sup>e</sup>). Bernard Moninot y sera présent le 30 mars en matinée pour une séance de dédicaces du timbre.

validité permanente pour le monde entier.

■ **CONCENTRATION.** Une alliance a été conclue entre la société Théodore Champion - principal diffuseur français des timbres du monde entier - et la compagnie danoise Nordfrim, leader sur les marchés scandinaves. La prise de participation majoritaire de Nordfrim conduira Jean Varga à concentrer ses activités sur la rédaction du catalogue Yvert et Tellier et les relations avec les administrations postales. Erling Dagaard, patron de Nordfrim, assurera la fonction de PDG.

# Retour du soleil par l'ouest

AVEC LA HAUSSE du champ de pressions, des conditions anticycloniques sont revenues sur l'ensemble du pays et, malgré quelques passages nuageux, c'est le soleil qui dominera cette journée de samedi. Néanmoins, avec un vent de secteur nord dominant, les températures resteront assez fraîches.

**Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie.** – Malgré quelques nuages en Normandie, le soleil sera au rendez-vous. Les températures seront stationnaires, entre 10 et 13 degrés l'après-midi.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** – Sur Nord-Picardie et les Ardennes les nuages seront nombreux toute la journée ; plus au sud on verra de belles périodes ensoleillées. Les températures s'échelonneront de 9 à 13 degrés du nord au sud.

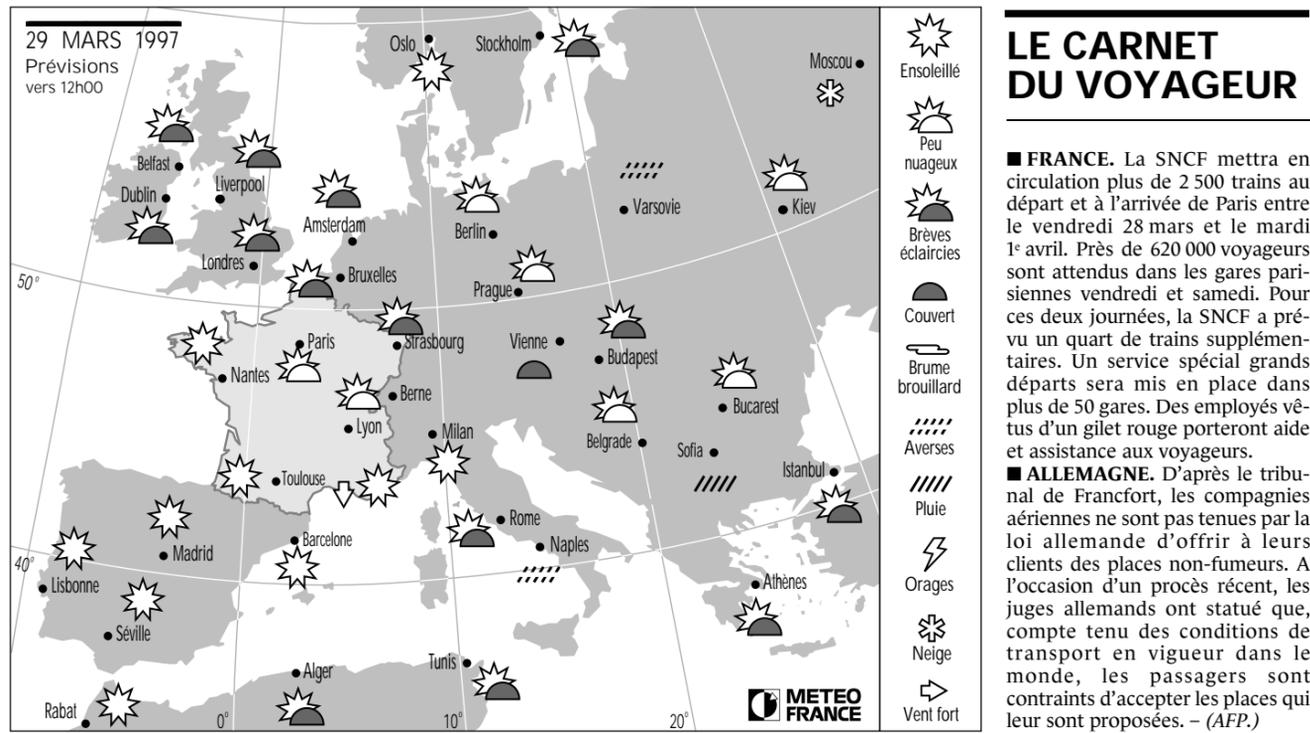
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** – Sur la Bourgogne, le ciel sera partagé entre nuages et éclaircies ; sur les autres régions le soleil aura du

mal à percer et quelques averses se produiront. Les températures, parfois proches de zéro le matin, ne dépasseront pas 12 degrés l'après-midi.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** – Malgré quelques passages nuageux la journée sera bien ensoleillée. Les températures seront conformes aux normales saisonnières avec 15 ou 16 degrés l'après-midi.

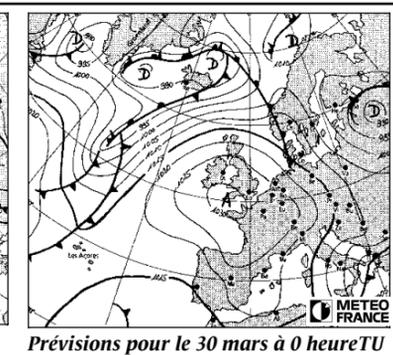
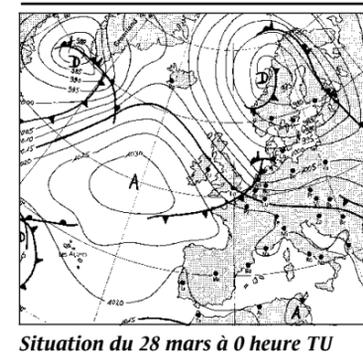
**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** – Les nuages alterneront avec de belles éclaircies ; toutefois la couverture nuageuse sera plus importante sur les Alpes du nord. On aura parfois des gelées au petit matin ; l'après-midi les températures varieront de 9 à 14 degrés du nord au sud.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** – Sur ces régions la journée sera bien ensoleillée, mais le mistral et la tramontane souffleront jusqu'à 90 km/h en rafales. Les températures maximales seront comprises entre 15 et 18 degrés.



**PRÉVISIONS POUR LE 29 MARS 1997**  
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole	NANCY	2/9 N	ATHÈNES	10/17 N	MADRID	3/8 N	MOSCOU	-5/2 *	LIMA	17/24 S	27/38 S
AJACCIO	NANTES	2/11 S	BARCELONE	9/15 S	MILAN	7/20 S	MUNICH	4/14 S	CHICAGO	3/8 C	18/28 S
BIARRITZ	NICE	8/15 S	BELFAST	5/9 N	MOSCOU	4/14 S	MUNICH	4/14 S	CHICAGO	3/8 C	18/28 S
BORDEAUX	PARIS	3/10 S	BELGRADE	3/10 N	MOSCOW	4/14 S	MUNICH	4/14 S	CHICAGO	3/8 C	18/28 S
BOURGES	PAU	0/11 S	BERLIN	5/8 N	NAPLES	9/14 P	MEXICO	10/22 S	TUNIS	12/24 S	11/21 S
BREST	PERPIGNAN	7/14 S	BERNE	-2/5 S	OSLO	-2/5 S	MONTREAL	2/8 P	DUBAI	18/27 P	
CAEN	RENNES	3/10 S	BRUXELLES	6/10 N	PALMA DE M.	6/17 S	NEW YORK	10/17 P	HANOI	19/20 P	
CHERBOURG	ST-ETIENNE	0/9 S	BUCAREST	4/13 N	PRAGUE	2/5 N	SAN FRANCISCO	10/19 S	HONGKONG	19/23 C	
CLERMONT-F.	STRASBOURG	1/10 N	BUDAPEST	3/10 N	ROME	9/13 S	SANTIAGO/CHI	13/29 S	JERUSALEM	10/18 S	
DIJON	TOULOUSE	1/10 S	COPENHAGUE	-2/6 S	SEVILLE	11/27 S	TORONTO	1/6 P	NEW DEHLI	18/23 P	
GRENOBLE	TOURS	1/10 S	DUBLIN	4/11 N	SOFIA	4/7 P	WASHINGTON	16/22 P	PEKIN	5/10 S	
LILLE	FRANCE outre-mer	4/9 N	FRANCFORT	5/9 N	ST-PETERSB.	-2/1 *	AFRIQUE		SEOUL	1/11 S	
LIMOGES	CAYENNE	23/30 S	GENÈVE	0/8 N	STOCKHOLM	-2/6 S	ALGER	7/20 S	SINGAPOUR	27/33 P	
LYON	FORT-DE-FR.	23/28 S	HELSINKI	-4/2 *	TENERIFE	13/19 S	DAKAR	18/23 S	SYDNEY	18/22 P	
MARSEILLE	NOUMEA	23/27 S	ISTANBUL	6/12 N	VARSOVIE	1/5 P	KINSHASA	21/30 S	TOKYO	10/18 P	



## ENFANTS

### Les cours d'école désigneront le successeur à succès des Pogs

COMME CHAQUE ANNÉE au printemps, les nouveaux jeux de ruy partent à la conquête des cours de récréation. Cette fois, les écoliers ne savent plus où donner de la tête. Les fabricants, qui tentent désespérément de rééditer le succès des pin's, au début des années 90, et des Pogs, en 1995, se sont surpassés.

La société lyonnaise D'Arpège a été la plus prompte en lançant les Glix dès la fin février en France (avant la Suisse, la Grande-Bretagne et l'Espagne). Héritières des Taps (dix millions de pochettes de ces rivaux des Pogs furent vendues), ces rondelles métalliques de six centimètres de diamètre représentant des animaux ou des personnages inspirés de films d'horreur. Un joueur empile les Glix (10 francs la pochette de trois) et l'autre frappe le tas avec un manche qui se termine par une main en plastique (10 francs) pour en retourner le plus grand nombre. Promoteur des Crados - petits personnages répugnants qui, en 1989, importèrent en France la mode du « trash » infantile - puis des Pogs, Avimage lance les Schlak. De taille identique aux Glix, les Schlak (8 francs la pochette) se dispersent à l'aide d'un « splash » (5 francs). Seule différence : on les récupère avec une tête aimantée vendue 20 francs. Pour les 10-14 ans, Avimage a inventé les Deus, séries de cartes d'assez belle facture (10 francs la pochette) représentant des per-

sonnages imaginaires inspirés de différentes mythologies. Pour les plus petits, T2M importe des Etats-Unis les dunkers, petits rectangles à coller et décoller sur les cartables ou les chaussures qui assurent la promotion des derniers films à gros budget (*Space Jam, Les 101 Dalmatiens*).

Cette année, la tension est montée d'un cran. En 1996, rien n'a vraiment marché. Les Jojo's, sorte d'osselets lancés par TF 1, et leurs rivaux les Barjots (D'Arpège) se sont chamailés en justice et ont fait un flop. « *Les Pogs ont tout déclenché. A tort, chacun a cru pouvoir continuer sur cette lancée, mais il faudra attendre plusieurs années avant de retrouver un tel phénomène* », soupire un responsable de la société D'Arpège, qui distribue en ce moment « plusieurs centaines de milliers de Glix gratuitement à la sortie des écoles de vingt-cinq villes ». « *Pour être rentable, ajoute-t-il, il faut dépasser le cap des 10 millions d'exemplaires. Et, sans tarder, se renouveler pour la saison suivante.* »

Tout le monde doit vendre massivement et très vite ces babioles dont la durée de vie n'excède pas six mois. Pour un résultat qui ne sera pas connu avant la rentrée de septembre : l'expérience montre en effet que, pour devenir une réussite commerciale, un produit doit survivre à la coupeure des grandes vacances.

Jean-Michel Normand

## RELIGION

### NOUS PUBLIONS les horaires des offices de la fin de la semaine sainte et du jour de Pâques dans un certain nombre de lieux de culte parisiens.

L'ensemble des informations sur ces offices est disponible au Centre d'information et de documentation religieuses (01-46-33-01-01), 8 rue Massillon (Paris, 4<sup>e</sup> arrondissement), et sur 3615 Gabriel, le serveur Minitel des Eglises de France.

- CULTE CATHOLIQUE**
- **Notre-Dame de Paris (4<sup>e</sup> arrondissement).** Vendredi 28 mars : célébration de la Passion à 18 h 30. Samedi 29 : vigile pascale présidée par le cardinal Lustiger à 21 heures. Dimanche 30 : offices à 8 heures, 8 h 45, 10 heures, 11 h 30 et 18 h 30. Lundi 31 : offices à 8 heures, 9 heures, 12 heures et 18 h 15.
  - **Sacré-Cœur de Montmartre (18<sup>e</sup>).** Vendredi 28 : chemin de croix présidé par le cardinal Lustiger à 12 h 30 ; célébration de la Passion à 19 heures. Samedi 29 : vigile pascale à 21 heures. Dimanche 30 : offices à 9 h 30, 11 heures, 12 h 30, 18 heures et 22 h 15. Lundi 31 : offices à 11 heures et 16 heures.
  - **Saint-Eustache (1<sup>er</sup>).** Vendredi 28 : célébration de la Passion à 19 heures. Samedi 29 : vigile pascale à 22 heures. Dimanche 30 : offices à 9 h 30, 11 heures et 18 heures.
  - **Saint-Germain-l'Auxerrois (1<sup>er</sup>).** Vendredi 28 : célébration de la Passion à 19 heures. Samedi 29 :

## Offices de la semaine sainte à Paris

- vigile pascale à 21 heures. Dimanche 30 : offices à 8 h 30, 10 heures et 11 h 15. Lundi 31 : offices à 8 h 30, 12 heures et 18 h 30.
- **Notre-Dame-des-Victoires (2<sup>e</sup>).** Vendredi 28 : célébration de la Passion à 18 h 30. Samedi 29 : vigile pascale à 22 heures. Dimanche 30 : offices à 11 heures et 18 h 30. Lundi 31 : offices à 12 h 15 et 18 heures.
- **Saint-Denis-du-Saint-Sacrement (3<sup>e</sup>).** Vendredi 28 : célébration de la Passion. Samedi 29 : vigile pascale à 21 h 30. Dimanche 30 : offices à 9 h 30 et 11 heures. Lundi 31 : office à 11 heures.
- **Saint-François-Xavier (7<sup>e</sup>).** Vendredi 28 : célébration de la Passion à 19 heures. Samedi 29 : vigile pascale à 21 heures. Dimanche 30 : offices à 9 heures, 10 h 15, 11 h 30 et 18 h 30.
- **Saint-Pierre-du-Gros-Cail-lou (7<sup>e</sup>).** Vendredi 28 : célébration de la Passion à 20 heures. Samedi 29 : vigile pascale à 21 heures. Dimanche 30 : offices à 8 h 30, 9 h 45, 11 h 15, 12 h 30 et 19 heures. Lundi 31 : offices à 8 heures, 9 heures et 10 heures.
- **Sainte-Clotilde (7<sup>e</sup>).** Vendredi 28 : office de la Croix à 19 h 30. Samedi 29 : vigile à 21 heures. Dimanche 30 : office à 11 heures. Lundi 31 : office à 11 heures.
- **La Madeleine (8<sup>e</sup>).** Vendredi 28 : célébration de la Passion à 19 heures. Samedi 29 : vigile pascale à 21 heures. Dimanche 30 : offices à 9 heures, 10 heures, 11 heures, 12 h 30 et 18 heures. Lundi 31 : offices à 11 heures et 18 h 15.

- **Saint-Augustin (8<sup>e</sup>).** Vendredi 28 : célébration de la Passion à 19 h 30. Samedi 29 : vigile pascale à 21 heures. Dimanche 30 : offices à 11 h 15 et 18 h 30. Lundi 31 : office à 11 heures.
- **La Sainte-Trinité (9<sup>e</sup>).** Vendredi 28 : célébration de la Passion à 12 h 10 et 20 heures. Samedi 29 : vigile pascale à 21 heures. Dimanche 30 : offices à 9 h 30, 10 h 30, 11 h 30 et 19 heures. Lundi 31 : offices à 10 heures, 12 h 10 et 18 h 30.
- **Saint-Louis-d'Antin (9<sup>e</sup>).** Vendredi 28 : célébration de la Passion à 18 h 30. Samedi 29 : vigile pascale à 21 heures. Dimanche 30 : offices à 9 h 30, 10 h 30, 12 heures, 18 h 30 et 21 heures. Lundi 31 : offices à 10 heures et 11 heures.
- **Notre-Dame-de-la-Gare (13<sup>e</sup>).** Vendredi 28 : célébration de la Passion à 20 h 30. Samedi 29 : vigile pascale à 21 heures. Dimanche 30 : offices à 9 h 30 et 11 heures. Lundi 31 : office à 9 h 30.
- **Saint-Hippolyte (13<sup>e</sup>).** Vendredi 28 : célébration de la Passion à 19 heures. Samedi 29 : vigile pascale à 21 h 30. Dimanche 30 : offices à 10 h 30 et 18 h 30. Lundi 31 : office à 12 h 15.
- **Saint-Michel-des-Batiments (13<sup>e</sup>).** Vendredi 28 : célébration de la Passion à 19 heures. Samedi 29 : office à 13 h 30.

- gnolles (17<sup>e</sup>).** Vendredi 28 : célébration de la Passion à 19 heures. Samedi 29 : vigile pascale à 21 heures. Dimanche 30 : offices à 8 h 30, 10 heures, 11 h 15 et 18 heures. Lundi 31 : office à 10 heures
  - **Saint-Denis-de-la-Chapelle (18<sup>e</sup>).** Vendredi 28 : célébration de la Passion à 19 h 30 ; samedi 29 : vigile pascale à 21 heures ; dimanche 30 : office à 10 h 30 ; lundi 31 : office à 9 heures.
- CULTE RÉFORMÉ**
- **Eglise du Luxembourg (6<sup>e</sup>).** Vendredi 28 : culte avec Sainte Cène à 21 heures. Dimanche 30 : culte avec Sainte Cène à 10 h 30.
  - **Eglise du Saint-Esprit (8<sup>e</sup>).** Vendredi 28 : culte avec Sainte Cène à 18 h 30. Dimanche 30 : culte avec Sainte Cène à 10 h 30.
- CULTE LUTHÉRIEN**
- **Eglise des Billettes (4<sup>e</sup>).** Vendredi 28 : 19 heures. Samedi 29 : vigile à 21 heures. Dimanche 30 : office à 10 h 30.
- CULTE ANGLICAN**
- **Saint-Georges (16<sup>e</sup>).** Vendredi 28 : célébration de la Passion à 19 h 30. Samedi 29 : vigile pascale à 22 heures. Dimanche 30 : offices à 8 h 30, 10 h 30 et 15 heures.

## SPORTS D'HIVER

### Les hauteurs de neige dans les stations

VOICI les hauteurs d'enneigement au jeudi 27 mars. Elles nous sont communiquées par l'Association des mairies et stations françaises de sports d'hiver qui diffusent aussi ces renseignements sur répondeur au 08-36-68-64-04, par Minitel sur le 3615 En montagne, ou le 3615 Corus, et sur Internet : <http://www.skifrance.fr>.

Le premier chiffre indique, en centimètres, la hauteur de neige en bas des pistes ; le second, en haut des pistes.

**DAUPHINE-ISÈRE**

L'Alpe-d'Huez : 95-250 ; L'Alpe-du-Grand-Serre : n. c. ; Auris-en-Oisans : 10-250 ; Autrans : n. c. ; Chamrousse : 40-60 ; Le Collet-d'Allevard : 00-50 ; Les Deux-Alpes : 40-300 ; Lans-en-Vercors : 00-30 ; Méaudre : n. c. ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : n. c. ; Les Sept-Laux : 10-60 ; Villard-de-Lans : 00-50.

**HAUTE-SAOVIE**

Avoriaz : 50-140 ; Les Carroz-d'Arzachaux : 00-220 ; Chamonix : 15-265 ; Châtel : 10-140 ; La Clusaz : 00-220 ; Combloux : 15-145 ; Les Contamines-

Montjoie : 05-180 ; Flaine : 53-220 ; Les Gets : 00-100 ; Le Grand-Bornand : 00-160 ; Les Houches : 00-90 ; Megève : 00-150 ; Morillon : n. c. ; Morzine-Avoriaz : 00-150 ; Praz-de-Lys-Sommand : 10-50 ; Praz-sur-Arly : 25-95 ; Saint-Gervais : 35-90 ; Samoëns : 00-230 ; Thollon-les-Memises : 35-65.

**SAVOIE**

Les Aillons : 00-80 ; Les Arcs : 78-278 ; Arèches-Beaufort : 00-145 ; Aussois : 20-70 ; Bonneval-sur-Arc : 65-

220 ; Bressans : 50-60 ; Le Corbier : 30-100 ; Courchevel : 01-200 ; La Tania : n. c. ; Crest-Voland-Cohennoz : n. c. ; Flumet : 20-110 ; Les Karellis : 35-120 ; Les Menuires : 40-150 ; Saint-Martin-Belleville : 20-150 ; Méribel : n. c. ; La Norma : 10-180 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 00-125 ; La Plagne : 120-270 ; La Rosière 1850 : 75-210 ; Saint-François-Longchamp : 20-180 ; Les Saisies : 90-160 ; Tignes : 128-200 ; La Toussuire : 40-60 ; Val-Cenis : 30-140 ; Val-

Fréjus : 10-190 ; Val-d'Isère 90-210 ; Valloire : 20-110 ; Valmeinier : 10-110 ; Valmorel : 35-165 ; Val-Thorens : 80-210 ;

**ALPES DU SUD**

Auron : 30-130 ; Beuil-Les-Launes : n. c. ; Isola 2000 : 85-190 ; Montgenèvre : 70-160 ; Orcières-Merlette : 25-240 ; Les Orres : 50-180 ; Pra-Loup : 35-175 ; Puy-Saint-Vincent : 30-240 ; Risoul 1850 : 30-160 ; Le Sauze-Super-Sauze : 00-160 ; Serre-Chevalier : 30-190 ; Superdévoly : 25-260 ; Valberg : 30-30 ; Val d'Allos/Le Seignus : 50-140 ; Val d'Allos/La Foux : 50-250 ; Vars : 30-165.

**PYRÉNÉES**

Ax-les-Thermes : n. c. ; Cauterets-Lys : 25-85 ; Font-Romeu : 20-50 ; Gourette : 00-110 ; Luchon-Superbagnères : n. c. ; Luz-Ardiden : n. c. ; La Mongie : 03-85 ; Peyragudes : 00-100 ; Piau-Engaly : 25-130 ; Saint-Lary-Soulan : 05-40.

**JURA**

Métabief : n. c. ; Mijoux-Lélex-La Faucille : 00-20 ; Les Rousses : 00-20.

Samedi 29 mars à 13 h 30

France Paris Ile-de-France

# TÉMOINS

Le magazine de Paris - Ile-de-France

## Claude GOASGUEN

conseiller de Paris (UDF)

sera interrogé par

Jean-Jacques CROS (France 3) et

Pascale SAUVAGE (Le Monde)

France Paris Ile-de-France

# Le Monde

**ARTS** Le Musée des beaux-arts de Nantes présente jusqu'au 17 mai une nouvelle œuvre-installation du plasticien Sarkis. *Au commencement le son de la lumière à l'arrivée* est

une œuvre monumentale – quatorze mètres de haut, quatre portes et, sur le pourtour, dix-huit tableaux choisis par l'artiste dans les collections du musée – qui a pour ambi-

tion d'élever celui qui la regarde vers la lumière. ● **LUMIÈRE** et ombre sont les deux pôles du travail de cet artiste naturalisé français, né en 1938 à Istanbul, où il a grandi

entre les mosquées de l'architecte ottoman Sinan et les coupoles de Sainte-Sophie et étudié l'architecture. En 1964, il a émigré en France et s'est installé à Paris, où il vit et

travaille. ● **SON ŒUVRE**, de réputation internationale, est tout entière dévolue au dialogue de l'homme avec son histoire et sa mémoire, mobile, vivante, toujours repensée.

## Sarkis, l'artiste qui explore le monde de la lumière

Dans le patio du Musée des beaux-arts de Nantes, le plasticien français d'origine turque a installé une cage de 14 mètres de haut qu'il faut approcher pour apercevoir, à travers quatre portes, une entreprise fascinante de mise en scène d'ombre et de blancheur

**AU COMMENCEMENT LE SON DE LA LUMIÈRE À L'ARRIVÉE.** Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000 Nantes. Du lundi au samedi, de 10 heures à 18 heures ; nocturnes le vendredi, jusqu'à 21 heures. Dimanche, de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi et jours fériés. Jusqu'au 17 mai.

### NANTES

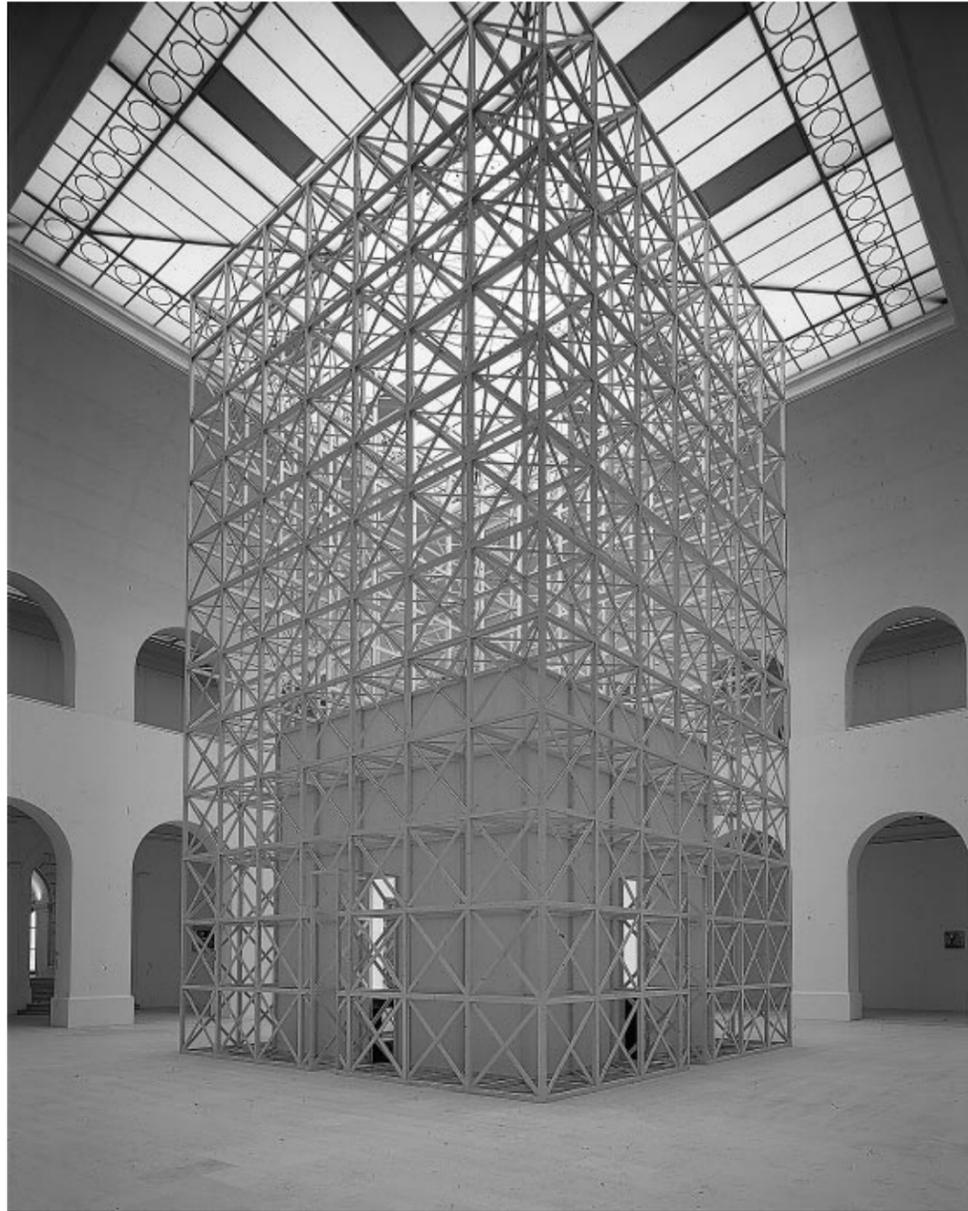
de notre envoyée spéciale

En 1992, Henri-Claude Cousseau, alors directeur du Musée des beaux-arts de Nantes, demandait à Sarkis d'intervenir dans le grand patio couvert au centre du bâtiment. D'autres artistes contemporains l'avaient fait, d'autres le feront : Paolini, Penone, Toni Grand, Jean-Pierre Bertrand, Claude Rault, Per Kirkeby ou, plus récemment, Paul-Armand Gette... Sarkis, pour qui il s'agissait d'opérer dans « le cœur de l'architecture, là où la lumière rentre dans le corps du musée », échafaudait alors une construction qui « conduirait la lumière vers nous, et nous élèverait vers elle ».

Le projet lui est venu à Istanbul, sa ville natale, où cet artiste, désormais naturalisé français, avait à portée de vue et sous la main les mosquées du célèbre architecte ottoman Sinan, et, en amont, Sainte-Sophie : de vastes espaces fondés sur une distribution équilibrée et sereine de la lumière, qui n'écrase pas comme dans la plupart de nos cathédrales.

Henri-Claude Cousseau quittant la musée, le projet de Sarkis ne s'est pas concrétisé tout de suite, mais il a été à l'origine de plusieurs mises en scène de son œuvre, au palais Lichtenstein à Vienne et au musée de Bonn, pour la rétrospective qui lui était consacrée, notamment. Finalement, le nouveau directeur du musée, Jean Aubert, l'a repris. Il vient à point en ces temps de confusion entre les nécessaires relectures de l'art du XX<sup>e</sup> et le rejet pur et simple de la modernité, alors que le débat très franco-parisien autour de l'art contemporain se poursuit dans l'ignorance, l'oubli ou le mépris d'expériences artistiques stimulantes pour le regard et l'esprit.

L'œuvre que Sarkis développe depuis les années 60 est de celles-là. Elle passe pour difficile et suppose qu'on s'y arrête un peu plus de temps que celui d'un zapping, le temps de se familiariser avec ce



travail qui cherche tant à « dire avec des choses simples la complexité du monde ».

### FLUIDE, MOBILE ET SONORE

L'installation de Nantes est justement simple et complexe à la fois. C'est une cage en croisillons de bois qui n'a rien d'une prouesse technique, rien d'emphatique, rien d'agressif bien qu'elle s'élève à 14 mètres au centre du patio pour entreprendre la lumière à sa

source : la verrière qui dissimule un éclairage d'appoint pouvant se substituer à la lumière du jour. Où l'affaire se complique, c'est que la construction joue différemment de cette matière première en soi fluide, mobile et sonore. A claire-

voie dans la partie haute, en partie muré dans la partie basse, le dispositif tient de l'instrument à corde et du moulin (à farine, à café ou à prières). Il entaille, retaille, découpe, retient, fait caisse de résonance, distille la lumière. Celle-

ci, après sa répercussion dans l'espace du musée, est prise dans une chambre blanche où, ceinturée et saturée, elle traverse un plateau de plâtre blanc percé de trous, pour finir en voie lactée, mêlée à la poudre du plâtre qui, venue du plateau, transforme la mosaïque romaine incluse dans le sol du patio en un tapis moelleux.

C'est à ce dessous de plateau, à cette coulisse d'ombre et de lumière brouillées qui demande au visiteur de se pencher un peu, que l'installation de Sarkis doit son potentiel métaphorique. C'est par là, dans cet étage bas qui met au jour une réserve d'ombre, une richesse en partie exploitée, qu'elle débord de ses aspects rétinien, de son dessin, de son apparence formelle, construite, voire constructiviste, qu'elle devient projection dans l'espace d'un espace intérieur, ouvert.

A l'image de l'artiste Sarkis dont l'œuvre est construction mentale, travail de l'esprit, mise en relation de l'homme et son histoire avec l'histoire des lieux où il intervient en passeur de lumière, passeur d'idées. Son échafaudage de Nantes, suspendu dans l'espace de l'architecture dont il retrace et commente la lumière, finit sur le tapis de l'histoire, et inversement. La lumière l'habite, mais aussi le contenu même du musée : les œuvres qu'il abrite.

### UN HUMANISTE, AU FOND

Sarkis a décroché dix-huit tableaux choisis, pour les placer dans les parages de son échafaudage, sur le pourtour du patio. Dans les salles, il les a remplacés par une modeste aquarelle signalant le nom de l'auteur et celui de l'œuvre empruntée : des primitifs, Pérugin, Vitale, Gentileschi, Vernet, Kandinsky, Richter... tous retenus par rapport à l'idée de lumière et d'élévation qu'ils recèlent, et qu'on ne remarque pas forcément en parcourant les collections. Sarkis aime raviver la mémoire, la réchauffer. La sienne propre, la mémoire collective aussi.

Sarkis appartient à une génération qui a contesté vivement l'histoire de l'art et l'Art avec un grand A. Il n'y a pas de vanité dans

sa démarche d'appropriation du musée. Il s'agit moins pour lui de s'inscrire dans l'histoire de l'art que de faire fructifier le passé, en intégrant dans son travail des témoignages d'autres cultures, d'autres sociétés, d'autres langages, d'autres images produites par d'autres modes d'expression : la musique, le théâtre ou le cinéma. Il y a chez lui le désir d'une œuvre multiple dont l'accomplissement et la qualité ne sont pas d'ordre esthétique, mais liés à la qualité des valeurs et des rapports humains mis en scène, à son ouverture aux autres, à ce qu'il peut y faire passer de son expérience. C'est un humaniste au fond, dont l'œuvre n'a qu'un seul et même objectif : être au monde, co-naître avec les autres.

Sa grande pièce pour Nantes travaille à la récréation d'un espace de paix et de réflexion autour d'une culture vivante, avec pour compagnon la lumière et sa musique grave. Elle invite d'abord à écouter la lumière ; elle conduit aussi une réflexion sur l'institution muséale. Ses niveaux de lecture sont multiples. A chacun d'y trouver son bien. Sarkis ne s'y montre pas directif. C'est devenu un homme d'échanges et d'ouverture, qui, à l'heure de la maturité, vit sa relation au monde avec plus de sérénité. Sa gestion de la lumière en témoigne, qui l'occupe plus que jamais, sous toutes ses formes, du néon à la tache d'aquarelle, de l'image de la bougie et des spots de couleur, à l'usage de la lumière du jour.

Il n'en a pas toujours été ainsi, il n'en est pas toujours ainsi : la part de l'ombre, ce fonds d'angoisse qui habite l'artiste, peut toujours resurgir. Le Musée des beaux-arts de Nantes, qui conserve une grande suite d'aquarelles et une série de petites peintures à l'huile de Sarkis, peut en témoigner. La grande pièce du FRAC Pays de la Loire aussi. Ce rassemblement permet de faire un bon bout de chemin en compagnie de l'artiste, qui n'arrête pas de grandir et de s'enrichir d'un lieu à l'autre, d'un pays à l'autre.

Geneviève Breerette

## Souvenirs d'une œuvre au noir

### NANTES

de notre envoyée spéciale

Le musée des beaux-arts de Nantes conserve deux ensembles importants d'œuvres de Sarkis : 103 aquarelles, pour la plupart réalisées entre 1985 et 1988, et *42 Heures du loup* (1985), petites huiles sur fond noir, qui sont présentées dans les salles d'art graphique, au sous-sol. Là où il faut pour approcher des travaux réalisés dans l'intimité de la nuit, et que l'artiste a longtemps hésité à montrer. Les unes et les autres recèlent une quantité d'images de chaleur et de froid, de peurs, d'écoutes attentives et de pensées cachées, entretenues entre eau et ondes lumineuses, recyclables à volonté. Ici on voit une barque, là une ombre humaine, là un visage incertain, ou bien des lettres de l'alphabet Sarkis, le K et le Z de Kriegsschatz, le « trésor de guerre » que l'artiste a commencé à constituer au temps où il naviguait face à lui-même, bagarrant contre lui et la société.

C'était sa part d'ombre qu'il enfouissait dans les formes éclatées que prenait son travail. Un travail au noir, clandestin, qui s'est fortifié en instaurant le dialogue du « je » avec quelques interlocuteurs privilégiés.

### SOUS LE SIGNE DE L'ANGOISSE

On pense à Beuys, aux artistes de l'art pauvre. Il faudrait y ajouter une pléiade de cinéastes comme Tarkovski ou Paradjanov – Sarkis est un grand cinéphile –, et de musiciens – Sarkis est mélomane – qui ont conforté l'artiste dans son re-

fus du formalisme et l'ont aidé à mettre en scène les images mouvantes de son voyage intérieur, ses angoisses, ses brûlures, sa mémoire. Du vécu. Une aventure personnelle d'artiste qui a commencé sous le signe de l'angoisse, à Istanbul, lorsque l'adolescent Sarkis découvrait, en 1955, une reproduction du *Cri de Munch*. Il vaincra pourtant ses peurs, se lançant dans des études d'architecture d'intérieur à l'Académie des beaux-arts d'Istanbul. Il présentera très vite des expositions de ses gouaches obscures et hantées, figures à peine visibles, cette part de l'œuvre dont il a presque tout brûlé avant d'émigrer à Paris avec sa femme Isil, en septembre 1964. Il connaissait un peu le français, la langue des missionnaires...

Sarkis a longtemps navigué dans un monde d'images secrètes, engluées. Au moins jusqu'en 1976, date à laquelle il en a fini avec ce qu'il a appelé son « black-out », en commençant à projeter des lumières colorées dans sa chambre noire. Là, il ne cessait de dérouler des tapis de bitume et de disperser des caisses noires, vides, d'images non révélées. Elles étaient significatives de son mal-être, dans l'enfance d'une œuvre qui se voulait territoire ouvert, élargi, enrichi au fil d'expositions, de voyages, sans forme fixes, mais partant d'une base fixe de matériel visuel et sonore, de mots, d'images, de signes, d'objets qui lui tenaient à cœur.

Depuis la fin des années 70, il s'est mis à l'écoute de la lumière. L'eau et les couleurs de l'aquarelle

– un médium auquel il donne du sens –, l'y ont aidé. Elles lui ont donné le moyen de clarifier son fonds d'images personnelles, de l'activer sans pour autant le livrer sous forme de récit autobiographique.

Sarkis est trop pudique pour se coucher. Chez lui, l'eau noie ce que la lumière fait émerger : des signes d'identité, et de son « trésor de guerre » riche de souvenirs, d'images, d'objets venus de partout qu'il engrange à Paris, rue Vergniaud, où il habite depuis 1971. Son lieu de mémoire, de vie, de travail.

### CHAMBRES DE MÉMOIRE

Son œuvre ne peut se faire que dans cette imbrication de l'art et de la vie, sans frontières. Les images qu'il conçoit sont ses chambres de mémoire : *Ma mémoire est ma patrie*, tel est le titre d'une pièce de 1985, faite de bribes d'objets, de fragments de construction éparpillés au sol. En attente de signification.

Chez lui, il entretient ses archives, les classe : des images, des cadres, des objets de culture et de culte, de civilisations différentes, d'Asie, d'Afrique ou du Moyen-Orient, qu'il s'approprie, retouche parfois, pour les relier à lui. Il y a là des icônes, des madones, des témoignages de dévotion, des objets d'art populaire rangés dans de précieuses vitrines, en réserve. Qu'il met en scène ou qu'il a mis en scène.

G. B.

## D'Istanbul à Paris

● **1938-1964.** Sarkis est né à Istanbul le 26 septembre 1938, dans une famille d'origine arménienne. Son père est boucher. A seize ou dix-sept ans, il est fasciné par une reproduction du *Cri de Munch* et, en 1955, il décide de devenir peintre. Tout en poursuivant des études d'architecture intérieure à l'Académie des beaux-arts, il expose des gouaches obscures et hantées de figures à peine visibles, qu'il a presque toutes brûlées avant d'émigrer avec sa femme Isil.

● **Depuis 1964.** A Paris, Sarkis pratique le collage et des peintures à base d'images d'actualités sur la Chine, l'Union soviétique, la Turquie, la Grèce... Ces œuvres lui valent en 1967 le prix de peinture de la Biennale de Paris. Son début de succès commercial l'inquiète. Panne. En 1968, il commence à réaliser des installations avec des objets, des boîtes, des cornières de métal, des rouleaux de goudrons. En 1969, il est invité à l'exposition *Quand les attitudes deviennent formes* organisée par Harald Szeemann. Il expose à l'ARC, à la galerie Sonnabend, où il gagne sa vie comme assistant, en Allemagne... Dans les années 80, il enseigne à l'École des arts décoratifs de Strasbourg et, au début des années 90, à l'Institut des hautes études en arts plastiques, à Paris (fermée en 1995). Sa dernière grande exposition a eu lieu à Bonn en 1995.

MAIRIE DE PARIS

FONDS DE SOUTIEN CHANSON-VARIÉTÉS JAZZ

LE CASINO DE PARIS PRÉSENTE EN ACCORD AVEC LA PRÉFECTURE

# GUSTAVE PARKING

AU CASINO DE PARIS

**12 REPRÉSENTATIONS EXCEPTIONNELLES**  
DU 1<sup>ER</sup> AU 13 AVRIL

DÉCOR ET COSTUMES : FLO VILLACEQUE  
LUMIÈRES : FRED L'INDIEN, SON : FREDERIC PIERRE

LOCATION : 01 49 95 99 99

974

MARON

GUSTAVE PARKING EN VIDEO!

# Dans les combles du Théâtre de Bretagne, quatorze jeunes comédiens jouent la jungle des villes

Matthias Langhoff dirige un spectacle inspiré par Bertolt Brecht

Le metteur en scène Matthias Langhoff a été invité à diriger un atelier à l'école de comédiens du Théâtre national de Bretagne. Son travail a

porté sur *Dans la jungle des villes* et des poèmes de Bertolt Brecht. Contrairement à l'habitude, qui veut que les ateliers ne débouchent pas sur

une présentation au public, *Play Brecht, play villes* est devenu un spectacle impressionnant, qui se donne dans les combles du théâtre.

« **PLAY BRECHT, PLAY VILLES** ». Mise en scène : Matthias Langhoff. Avec quatorze élèves de la promotion 1994-1997 de l'école de comédiens du Théâtre national de Bretagne. THÉÂTRE NATIONAL DE BRETAGNE, 1, rue Saint-Hélière, 35000 Rennes. Tél. : 02-99-31-55-33. Vendredi 4, samedi 5, dimanche 6, vendredi 11 et samedi 12 avril, à 20 h 30. 40 F. Durée : 3 h 30. Jusqu'au 12 avril.

## RENNES

de notre envoyée spéciale

Au départ, *Play Brecht, play villes* ne devait pas être présenté au public. C'est un atelier comme il s'en pratique régulièrement à l'école de comédiens du Théâtre national de Bretagne, où les élèves reçoivent un enseignement pendant trois ans, avec l'apport de nombreux intervenants, dont Matthias Langhoff. Le metteur en scène, qui a déjà dirigé un atelier en juin 1994, est revenu à Rennes en décembre 1996, pour huit semaines. Comment travailler ? Sur quels textes ? Matthias Langhoff a répondu en suivant sa voie naturelle : partir du plateau, s'emparer du réel. Il a donc demandé aux élèves de plonger dans la fabrication, en jouant, évidemment, mais aussi en participant aux décors, costumes, maquillages. Et il leur a proposé une pièce qui résonne de

la fureur du monde d'aujourd'hui : *Dans la jungle des villes*, de Bertolt Brecht.

Dans son entreprise, Matthias Langhoff a collaboré avec la comédienne Evelyne Didi et Antoine Rigot, un ancien de la volière Dromesko formé à l'école du cirque. Mais c'est lui qui a dirigé l'essentiel du travail, dont le résultat a convaincu François Le Pillouer - directeur du TNB - de présenter au public *Play Brecht, play villes*. Ainsi, chaque soir, quarante-trois spectateurs sont invités à grimper dans les combles en béton du théâtre, où ils embarquent pour trois heures trente d'un spectacle en forme de déambulation.

Selon les moments, ils se retrouvent assis dans une salle ironiquement appelée Le Paradis, debout autour d'un ring masqué de plastiques, attablés dans un couloir maquillé en cantine, accoudés à un bar, ou encore installés sur des bancs de bois face à une mauvaise forêt de sapins malades - le lac Michignin de la pièce.

La jauge limitée est imposée par le propos : se cogner à la vie dans les villes ; la recevoir de plein fouet, comme un coup. Il est conseillé de bien respirer avant d'entrer au théâtre : la brutalité du béton, le plafond bas sur les têtes, la parcimonie de l'air suscitent assez vite un sentiment d'enfermement que Matthias Langhoff

pousse aux limites de la claustrophobie. S'il déploie l'action en plusieurs endroits, c'est pour mieux la « ramasser » à chaque fois, en établissant une proximité parfois outrancière entre acteurs et spectateurs - au point que ces derniers se sentent pris dans la machine du spectacle, comme s'ils étaient eux-mêmes des éléments de la forge qu'il fait marcher à toute puissance.

## Il est conseillé de bien respirer avant d'entrer

Cette forge, c'est la ville, vue par Brecht. Peut-être le meilleur de ce qu'il a décrit dans son œuvre.

Souvenez-vous : « *Moi, Bertolt Brecht, je viens de Forêt-Noire. Ma mère m'a porté dans les villes quand j'étais dans son ventre. Et le froid des forêts en moi restera jusqu'à ma mort.* » Ce poème dit tout de ce que fut le choc du jeune Brecht découvrant Berlin dans les années 20. Une métropole parcourue d'une foule immense, pressée, souvent broyée par la simple difficulté à survivre dans la ville. Le Berlin qui marqua Brecht, d'une manière presque hallucinatoire, n'est pas celui de la mythologie de *Cabaret*, mais celui d'Alfred Dö-

blin, avec les visages de paysans devenus ouvriers, les prostituées et les odeurs de saucisses - une vie au raz du trottoir. *Dans la jungle des villes* parle de cette ville, à quoi se mêle le fantasme de l'Amérique des buildings et des gangsters. Aujourd'hui, c'est probablement du côté de Moscou qu'il faut regarder pour avoir une idée de ce que Bertolt Brecht a voulu montrer.

Tout cela éclate dans *Play Brecht, play villes*. La mise en scène de Matthias Langhoff dégage - comme on déblaye - une violence mâtinée de désespoir. Elle joue sur la personnalité des quatorze comédiens, dont on sent que chacun a eu toute latitude pour s'exprimer à travers le choix du personnage qu'il interprète.

Rythmée par des poèmes de Brecht et par les facéties habituelles de Matthias Langhoff (dont la vente de pop-corn au public), la représentation souffre parfois de longueurs. Mais, pour l'essentiel, elle atteint son but : « *Regarder la vie dans le blanc de l'œil.* » Non seulement on assiste au naufrage d'une famille dans le Chicago coriace de 1912 (dont traite *Dans la jungle des villes*), mais, en plus, on ressent une compassion jamais charitable, donc toujours juste, pour quatorze comédiens qui incarnent la violence du monde.

Brigitte Salino

## Ahmed Snoussi, militant marocain du droit au rire

L'écrivain Tahar Ben Jelloun brosse pour Le Monde le portrait d'Ahmed Snoussi, humoriste interdit de représentation au Maroc.

La police n'a pas le sens de l'humour, particulièrement celle du Maroc, qui n'a rien à craindre de quelques jeux de mots et flèches bien ciblées proférées par un *bziz*, grillon des champs. Réputée pour l'efficacité de son maintien de l'ordre, elle pourrait s'offrir le luxe de laisser un humoriste se produire sur la scène des principales villes du royaume. Apparemment, l'humour corrosif et grinçant d'Ahmed Snoussi la dérange. Du coup, la presse internationale, du *New York Times* à *El País* en passant par *The Economist*, *Le Monde* et *De Volkskrant*, s'intéresse à cet agitateur des mots.

Il y a quelques années, Ahmed Snoussi, qui se faisait appeler Bziz, formait un duo avec un autre comique. Cela donnait Bziz et Baz. Les deux compères passaient gentiment à la télévision. Avec le temps, Bziz s'est radicalisé et s'est séparé de Baz. Depuis, télévision et scène lui sont refusées. Il n'est pas interdit officiellement, mais quand il veut faire un spectacle, il ne trouve pas de salle. La préfecture ne répond pas à ses demandes d'autorisation. Quant à la télé, personne n'ose l'inviter. Et pourtant, il ferait des scores d'audience inespérés tant il est populaire. Ahmed Snoussi revendique une vieille tradition de l'humour chez les Maghrébins. On peut le situer entre Raymond Devos et Guy

Bedos. Il travaille sur les mots et commente l'actualité sociale et politique en démontant le système dominant et la langue de bois. Il s'attaque à l'administration, à la corruption, au mépris des politiques pour le peuple, au chômage des jeunes, au désarroi des victimes de l'injustice, dénonce la mainmise de l'étranger sur certains secteurs de l'économie et revendique la marocanité de Ceuta et Melilla, deux villes occupées par l'Espagne.

### « ON A TOUT PRIVATISÉ, MÊME L'AIR »

Il utilise les subtilités de l'arabe dialectal ainsi que la multiplicité des sens des mots de l'arabe classique. Il dit d'un intellectuel qui met sa plume au service de Saddam Hussein : « *C'est un écrivain qui gagne sa vie à la sueur de son front.* » En arabe, *sueur* se dit *araq*. Cela donne : « *Il gagne sa vie à l'iraq de son front.* » Il appelle les écrivains portés sur la boisson « *des hommes de litre* ». Il dit que dans ce pays « *il y a plus de cireurs que de chaussures* ». Il raconte comment des diplômés sans travail ont pris le large à la nage ; rencontrant un requin qui s'apprêtait à les dévorer, ils lui racontèrent leurs malheurs ; il eut pitié d'eux, se mit à pleurer et les transporta sur son dos jusqu'à l'étranger. Un homme rêve qu'il dort.

Un policier surgit dans son deuxième sommeil et le somme d'arrêter de rêver. Depuis, l'homme a peur et ne dort plus. Un autre est poursuivi par son ombre armée d'un gourdin.

Durant la sécheresse, on arrose les terrains de golf avec de l'eau minérale. « *On a tout privatisé*, dit-il, *même l'air.* » Ainsi, chaque citoyen se promène avec un compte dans la poche. Celui qui ne paye pas l'air qu'il consomme se voit privé non seulement d'eau et d'électricité, mais aussi d'air. Un de ses sketches les plus célèbres a pour sujet l'ONA, la première société industrielle du pays : MarocONA (notre Maroc) ; phosphateONA (notre phosphate), etc. Il conjugue ainsi tout le pays au rythme de cet ONA omniprésente...

La cible favorite de son humour est le ministère de l'intérieur, qui, dit-il, « *a réussi à marocaniser l'ordinateur lui fabriquant des scores électoraux aux environs des 99 % !* » Militant pour les droits de l'homme, tous les droits y compris celui de rire, il dit, tant qu'il n'est pas libre de se produire dans son propre pays, que « *son one-man-show est un one-man-tiède* ». A défaut d'être sur une scène marocaine, il est le 29 mars au Bataclan. Quant aux dizaines de milliers de Marocains qui l'aiment, ils ont tous ses cassettes et connaissent par cœur ses sketches.

Tahar Ben Jelloun

★ *Bziz*, de et par Ahmed Snoussi. Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Voltaire. Tél. : 01-47-00-30-12. Le 29 mars. De 110 F à 143 F.

## Méli-mélo de vélos

A un train d'enfer, trois actes écrits par trois pédaleurs

ÉLOGE DU CYCLE, trois pièces en un acte d'Alain Pierremont, Gilles Costaz et Joël Jouanneau, mises en scène par Anne-Marie Lazarini, René Loyon, Gilles Bouillon. Avec Muriel Amat, François Clavier, Stéphane Comby, Christian Drillaud, Chantal Mutel. THÉÂTRE ARTISTIC ATHÉVAINS, 45 bis, rue Richard-Lenoir, Paris 11<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Voltaire. Tél. : 01-43-56-38-32. Mardi, vendredi, samedi, à 20 h 30. Mercredi, jeudi, à 19 heures. Samedi, dimanche, à 16 heures. Jusqu'au 20 avril.

Le vélo est un grand ami. Il ne fait pas de bruit, il ne pollue pas. Il est léger, n'encombre pas. Plat comme une sole, il se faufile dans les sentiers de montagne, même chargé : ce sont des fourmières de vélos qui ont encerclé Dien-Bien-Phu. En roue libre sur sa bicyclette, l'homme se sent presque un oiseau. Et quand les pneus crevaient pour un rien, jadis, démonte-pneus, chambre à air, rus-

taient, élevaient chaque cycliste au grade d'ouvrier-spécialiste, dès l'enfance : le vélo suscitait l'éducation civique.

Les vélodromes ont des sols faits de planches, les scènes de théâtre sont appelées « les planches », donc tous les acteurs sont vélocipédistes, c'est le syllogisme imparable.

### DRAGUEURS ET HERBORISTES

Il y a des injustices : du temps du concours du Conservatoire, Daniel Mesguich s'est vu refuser son premier prix de comédie parce qu'il interprétait un chirurgien de Molière pédalant sur un tricycle de livreur de triperie, alors qu'Anne-Marie Lazarini s'est vu attribuer un théâtre tout neuf, à Paris, parce que sur le vieux Peugeot à pneus ballons que lui a légué son père elle couvre Cavailon-Aubagne en 52 minutes 20 secondes.

Renvoi d'ascenseur : Anne-Marie Lazarini présente, à l'Artistic Athévains, *Eloge du cycle*, trois actes sur le vélo écrits par trois

pédaleurs. Alain Pierremont, très rabat-joie, montre que les oies blanches ne doivent pas enfourcher les cadres des dragueurs du troisième âge déguisés en coureurs cyclistes sur des vélos dernier cri. Gilles Costaz, très revancharde, raconte comment un gars d'chez nous, modeste, pique le maillot jaune à un champion macaroni. Et Joël Jouanneau, militant écolo, transforme son vélocipède en outil d'herboristerie : toute la flore médicinale s'entortille, au passage, dans les pédales, dans les rayons.

Deux décorateurs fous de vélo, François Cabanat et Nathalie Holt, ont construit, sur la scène, pour tout arranger, deux côtes à 45 degrés infranchissables, même en danseuse. Ce qui n'assombrit pas l'humour de l'acteur François Clavier, qui, à l'avant des trois pièces, emmène, d'un train d'enfer, le peloton.

Du bel art drama, hygiénique ! A vos « tout terrain » !

Michel Cournot

# Les soixante-dix ans de Mstislav Rostropovitch au Théâtre des Champs-Élysées

Têtes couronnées et solistes de renom étaient de la fête

POUR PÉNÉTRER dans le Théâtre des Champs-Élysées, il faut montrer patte blanche à la police, puis aux agents de sécurité. On ne compte plus les grands de ce monde attendus pour la célébration des soixante-dix ans du violoncelliste, chef d'orchestre et pianiste - suisse, désormais -, Mstislav Rostropovitch, Slava pour la foule de ses intimes : Bernadette Chirac, le prince Rainier de Monaco et la princesse Caroline, la reine Sophie d'Espagne, le prince de Galles, la reine du Danemark, celle des Pays-Bas, les présidents des Républiques du Portugal et d'Azerbaïdjan, le président du conseil italien et une bonne dizaine d'altesses royales de pays devenus, pour certains, républicains. Ils sont tous venus.

Sur la scène du théâtre, on ne compte plus les interprètes qui ont décidé de s'associer à la fête. Seiji Ozawa, Krzysztof Penderecki, Semyon Bychkov, Lord Yehudi Menuhin et Marcel Landowski se succèdent à la tête des orchestres symphoniques de Londres, de Paris et de l'Orchestre national de France. Les pièces spécialement composées pour le violoncelliste seront données - *Slava's Fanfare*, de Dutilleux, *Ouverture pour Slava*, de Bernstein, *Praise We Great Men*, de Britten...

Les solistes vedettes sont là aussi, aux côtés d'Elena Rostropovitch et des petits-enfants du maître... Ce n'est pas seulement un violoncelliste que l'on fête ce soir, c'est Rostropovitch, symbole d'une époque à la recherche de consciences qu'elle pourrait admirer. Il manque toutefois Imelda Marcos, pour qui Rostropovitch joua aux Philippines et à New York. Après avoir plus ou moins volontairement servi l'Union soviétique, après avoir été déchu de sa nationalité, Rostropovitch est devenu le musicien favori des grands de ce monde. Mais Rostropovitch les domine et laissera un nom à la postérité.

Qui est le vrai Rostropovitch ? Les musiciens le savent. Ils sont babas devant le talent exceptionnel de cet homme parti de si bas dans l'échelle sociale que l'on peut comprendre son goût pour ce genre de fête à laquelle d'autres vont à reculons... mais dont tous sortent franchement enchantés - si l'on omet l'agacement provoqué par Jacques Chancel brillant dans un micro et écorchant quasiment systématiquement noms et prénoms des artistes étrangers qu'il présente. Enchantés et, parfois, émus. La longue silhouette de Van Cliburn apparaît sur la scène. Lui ne résista pas sans dommage au rôle que les Etats-Unis lui firent tenir après sa victoire au Concours Tchaïkovski de Moscou à la fin des années 50. Accueilli comme un hé-

ros, il défila dans New York sous une pluie de confettis. Il avait dix-huit ans... Il est là ce soir, toujours aussi beau, de cette beauté qui chavirait le cœur des femmes moscovites. Il parle avec la présence d'un grand acteur, joue en pointillé *Widmung*, de Schumann, qui se referme sur une citation de l'*Ave Maria*. S'en va, laissant derrière lui l'indéfinissable nostalgie d'un grand artiste trop faible pour lutter.

On rit aussi, et de bon cœur, lorsque Peter Ustinov imite un vieux professeur allemand qui interprète une cantate composée par Bach à deux ans. Il fait toutes les voix, tous les instruments et la salle se gondole, gorges déployées. Que n'en profite-t-elle pas pour tousser ? Ce public-là a le don de se racler la gorge au moment précis où il ne le faudrait pas. Quand Nathalie Dessay chante pianissimo, par exemple. Quelle voix, quel art... de faire oublier que les sopranos coloratures françaises d'autrefois avaient des petites voix acides. Dessay, elle, a le talent de vous faire oublier ce que Debussy a dit de la musique d'Ambroise Thomas - dont elle chante l'air d'Ophélie tiré d'*Hamlet* : « *Il y a la bonne musique et celle d'Ambroise Thomas* ».

### L'ABSENCE DE LA TÉLÉVISION

Il y a aussi des moments inattendus de grâce - quand Lucero Tena joue des castagnettes et d'autres où l'on prend peur : la pianiste Hélène Mercier-Arnauld, pétrifiée par le trac dans le *Triple Concerto*, de Beethoven, ne peut soutenir les assauts du violoncelle de Natalia Gutman, ancienne élève de Rostropovitch dont on peut dire qu'elle a égalé son maître. Il y a bien d'autres moments encore que les auteurs de France-Musique ont entendus en direct, mais que les téléspectateurs ne verront pas. Aucune télévision n'a filmé ce concert exceptionnel - France-Télévision au-dessous de tout, une fois encore...

Le concert débutait et s'achevait par des musiques composées spécialement par Henri Dutilleux et Rodion Shchedrin. Mieux vaut, quand on est musicien, être ami du premier que du second. Au balcon, quatre cents élèves des conservatoires de Paris ont été invités par la société LVMH. Le public les applaudit. Elton John s'installe au piano pour chanter *Happy Birthday to you*. Rostropovitch pleure comme un bébé. Lui qui sait la manière de prendre tout le monde dans ses bras, de bécoter tout bipède croisé sur son chemin, à l'air vraiment ému et bafouille des compliments auxquels on ne peut que croire. Ce soir-là, nous sommes tous « merveilleux ».

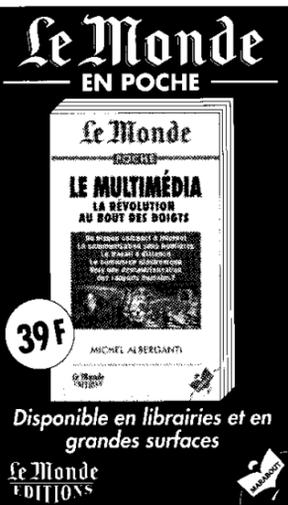
Alain Lompech

## La décision de dissoudre Châteaullon est mise en délibéré au 24 avril

LA PREMIÈRE CHAMBRE civile du tribunal de grande instance (TGI) de Toulon a mis en délibéré au 24 avril sa décision concernant une éventuelle dissolution de l'association régissant le Théâtre national de la danse et de l'image (TNDI) de Châteaullon, réclamée par le maire (Front national) de Toulon, Jean-Marie Le Chevallier. Le procureur de la République, André Viangalli, a demandé, jeudi 27 mars, de « *ne pas prononcer la dissolution, car les conditions judiciaires ne sont pas à ce jour réunies* ». Il a souligné que Gérard Paquet, ancien directeur du TNDI, ayant été licencié par l'administrateur judiciaire, le motif de « *mésentente* » avancé par M. Le Chevallier « *ne paraît plus exister* ». M<sup>o</sup> Yves Baudelot, représentant le ministère de la culture, a estimé qu'il s'agissait d'« *un conflit exclusivement idéologique qui ne fait pas obstacle au fonctionnement de l'association* » mais qui « *a été utilisé pour mettre à mort l'association* ». Le préfet du Var, Jean-Charles Marchiani, a accepté de suivre les conclusions prises par le ministère.

■ **PHOTOGRAPHIE** : Italienne Giovanna Calvensi a été nommée, lundi 24 mars, directrice artistique des Rencontres internationales de la photographie d'Arles pour l'édition 1998. Elle développera un programme autour de « *La représentation de l'homme* ». Elle a été directrice de la photographie pour *Max*, supplément du *Corriere della Serra*, *Vanity Fair*, *Lei* et *Specchio*.

■ **MUSÉES** : le Centre Georges-Pompidou a loué deux immeubles dans le quartier de l'Horloge à Paris (3<sup>e</sup> arrondissement) pour y installer définitivement ses bureaux et, provisoirement, la Bibliothèque publique d'information (BPI) pendant ses travaux de rénovation. Le premier local, de 6 500 mètres carrés, abritera les services administratifs et une partie des services techniques et scientifiques. La Bibliothèque publique d'information prendra provisoirement place dans un espace de 6 000 mètres carrés à partir de novembre.



## ROCK

## AEROSMITH

*Nine Lives*  
Le douzième album studio des hard-rockers du New Hampshire était attendu après la bonne surprise qu'avait constituée *Get A Grip*, en 1993 : regonflés à bloc, les quadragénaires défiaient alors leurs élèves, les Guns and Roses, avec des pièces de rock'n'roll brut et des ballades délicieusement surannées. Une coupable indulgence pour les miaulements (jaggeriens) du chanteur Steven Tyler et les riffs (richardsiens) du guitariste Joe Perry inciterait à dire du bien de *Nine Lives*. Las !, ce décalque de *Get A Grip*, très produit mais peu inspiré, n'offre pour principale nouveauté que sa pochette : la vache du précédent album a été remplacée par un chat. Il faut patienter plus d'une demi-heure avant de vibrer grâce à un bien-nommé *Crash*. Auparavant, Tyler aura tenté de brusquer la banalité des compositions et le ronronnement du groupe par une assommante surenchère vocale. Pis, en cédant à un prétendu retour du mantra, le très démagogique *Taste of India* lorgne vers les jeunes Britanniques de Kula Shaker - eux-mêmes pilleurs de sépultures *seventies* - qui officieront en première partie de la tournée. C'est précisément sur scène, grâce à son énergie sudatoire, qu'Aerosmith pourra recouvrir cette vie qu'il vient de gâcher par paresse. B. Lt

★ 1 CD Sony 485020 6.  
**SWELL**  
*Too Many Days*  
*Without Thinking*  
Avec constance, Swell avait décliné, en trois albums, toutes les nuances du gris. Une guitare acoustique aux cordes ternies, une voix neutre, des pointes électriques étouffées par une basse moelleuse se nourrissaient de neurasthénie, jusqu'à évoquer un genre de Velvet Underground monochrome. Etrangement, cette humeur maussade, ce manque d'éclat revendiqué distillaient un charme aussi pénétrant que les brumes de leur San Francisco natal. Sans changer la matière de leur son, les musiciens Monte Vallier, Sean Kirkpatrick et David Freed ont légèrement dynamisé la structure des chansons de ce quatrième album. La mélancolie se resserre en refrains plus vifs. Des teintes ocre et sépia colorent leurs désillusions. Sans jamais céder à une rage tapageuse, Swell fortifie son vague à l'âme de mélodies immédiates. Et l'on cède avec plaisir à cette morne euphorie. S. D.

★ 1 CD Beggars Banquet BBQCD 187. Distribué par Labels/Virgin.

★ 1 CD Sony 485020 6.  
**SWELL**  
*Too Many Days*  
*Without Thinking*  
Avec constance, Swell avait décliné, en trois albums, toutes les nuances du gris. Une guitare acoustique aux cordes ternies, une voix neutre, des pointes électriques étouffées par une basse moelleuse se nourrissaient de neurasthénie, jusqu'à évoquer un genre de Velvet Underground monochrome. Etrangement, cette humeur maussade, ce manque d'éclat revendiqué distillaient un charme aussi pénétrant que les brumes de leur San Francisco natal. Sans changer la matière de leur son, les musiciens Monte Vallier, Sean Kirkpatrick et David Freed ont légèrement dynamisé la structure des chansons de ce quatrième album. La mélancolie se resserre en refrains plus vifs. Des teintes ocre et sépia colorent leurs désillusions. Sans jamais céder à une rage tapageuse, Swell fortifie son vague à l'âme de mélodies immédiates. Et l'on cède avec plaisir à cette morne euphorie. S. D.

★ 1 CD Beggars Banquet BBQCD 187. Distribué par Labels/Virgin.

(96 97)  
**avril**  
*au Cargo*

Création  
**En caravane**  
Elizabeth von Arnim  
adaptation libre  
**Agathe Mélinand**  
mise en scène **Laurent Pelly**  
DU MARDI 1ER  
AU VENDREDI 11 (rolécho di)

DANSE  
Ballet de l'Opéra  
National de Lyon  
Love Defined / **Bill T. Jones**  
Stamping Ground / **Jiri Kylian**  
Second Detail  
**William Forsythe**  
JEUDI 3 ET VENDREDI 4

MUSIQUE  
**Brahms** / Variations  
sur un thème de Haydn  
Rhapsodie pour contralto  
Chœurs d'homme et orchestre

**Verdi** / Quatre pièces sacrées  
Orchestre National de Lyon  
Chœurs de Lyon / Bernard Tétu  
direction **Alain Lombard**  
MARDI 8 A 19H30

CARTE BLANCHE A BERTILLE  
**Ne te découvre pas d'un fil...**  
La Robe escargot / Bertille  
DU MERCREDI 9 AU VENDREDI 11 A 19H  
ENTRÉE LIBRE

RENCONTRES  
**Ex - pressions**  
Les M.J.C. de l'Isère  
informations FRAG MJC tél 04 76 86 67 67  
VENDREDI 18 ET SAMEDI 19

réservations 04 76 25 91 91

LE CARGO

# Les inventeurs givrés du trip hop scandinave

## Après ceux de Björk, les disques de Jim Tenor et de Jay-Jay Johanson soulèvent l'enthousiasme

**BLONDS**, forcément blonds, ces deux Vikings gringalets se ressemblent d'abord physiquement. A en juger par leur mine pâle, ces jeunes gens préfèrent depuis longtemps le *nightclubbing* et les nuits blanches en studio aux joies de la vie au grand air. L'un - Jim Tenor - est finlandais, l'autre - Jay-Jay Johanson - est suédois. A l'écoute de leur album respectif, *Intervision* et *Whiskey*, on jurerait que se dessine près du cercle polaire une fratrie de musiciens autant obsédés par la nouvelle technologie que par le postmodernisme. Comme s'ils avaient décidé de conjuguer leur nostalgie au futur, Jim et Jay-Jay électrisent leurs fantasmes rétros d'inventions technoïdes. Fonds culturel commun : les jazz-clubs enfumés, les bandes originales de film, les sucreries de l'easy-listening. Credo partagé : les ordinateurs peuvent remonter le temps autant qu'ils l'anticipent. Chacun n'en a pas moins tracé une route singulière.

Jim Tenor est avant tout un alchimiste. Clavier allumé de l'underground d'Helsinki, il joue d'abord des sons comme d'une matière, et des époques comme d'étoffes qu'il rapicé à sa guise. Le chant, rarement utilisé, n'a aucun rôle narratif. La voix n'est qu'une couleur parmi d'autres dans ses drôles de tableaux. Si les clin d'œil sont multiples, *Intervision* sait transcender le jeu trop malin des références. A force d'être triturées, compressées et détournées, les citations forment un ensemble unique. Jim Tenor

flirte constamment avec les musiques noires. Le costume de chic jazzy se frotte à la sueur funk de Sly Stone et George Clinton. Entre bricolage dérisoire et ambition formelle, le clavier très libre et les machines du Finlandais entraînent ce petit monde dans des danses inédites. Sur *Surgardaddy*, les rythmes du glitter rock croisent une boucle techno et les incantations obsessionnelles d'un Alan Vega nordique. *Can't Stay With you Baby* ou *Wiping out* invitent Prince à une cocktail-party en station orbitale. Une version de *Caravan* dessoude le thème de Duke Ellington à coups d'ordinateur et de percussions de synthèse. Il y a quelque chose d'Esquivel, l'arrangeur futuriste de l'easy-listening, dans cette façon enjouée de détraquer les musiques d'ambiance.

### MACHINERIE FIN DE SIÈCLE

Si les expériences de Jim Tenor intriguent et réjouissent, le cœur cédera aux assauts de Jay-Jay Johanson. Crooner vivant à fond ses rêves de séduction et de romances noires, Jaje (a-t-il changé de prénom en l'honneur de Jay Jay Johnson, tromboniste virtuose du be bop ?) a choisi de jouer des contrastes entre ses obsessions noir et blanc et une machinerie fin de siècle. Formée au blue jazz et aux *torch songs* (ces refrains exagérément romantiques), sa voix papillonne entre la profondeur existentielle d'un Scott Walker et les roucoules d'un latin

lover légèrement imbibé. Derrière, séquenceurs, boîte à rythme et scratches engourdis par le froid givrent un paysage désolé. Comme si Sinatra était remixé par Portishead, comme si Chet Baker s'initiait au trip hop, les échos nostalgiques de cette voix d'un autre âge accentuent leur mélancolie au contact d'une modernité glacée.

Des fantômes amoureux, des restes de mélodrames et de films noirs hantent des chansons aux mélodies pénétrantes. Les magnifiques *It Hurts me so, I Fantasize on you, I'm Older now* (bâti autour d'un sample de Michael Nyman tiré de la musique de *Drowning by Numbers*, le film de Peter Greenaway) exposent leurs fêlures sous un ciel d'orage. Avec *Tell me Like it is*, Jay-Jay fait chanter Elvis d'outre-tombe. A l'instar de Neil Hannon, le démiurge de Divine Comedy, ce blanc-bec scandinave est conscient de la vanité de ses désirs de grandeur. Il sait jouer avec humour de l'autodérision (*So Tell the Girls That I am Back in Town*) et assume ses maladresses. Ce casque d'or ténébreux, jamais dupe de ses prétentions, n'en est que plus attachant.

Stéphane Davet

★ Jim Tenor, *Intervision* : 1 CD Warp CD48. Distribué par PIAS.

★ Jay-Jay Johanson, *Whiskey* : 1 CD Commando 74321 455652. Distribué par BMG.

## CLASSIQUE

### CAMILLE SAINT-SAËNS

*Sonates pour violon et piano n° 1 et 2 - Triptique pour violon et piano op. 136 - Berceuse op. 38 - Elégies op. 143 et 160.*

Gérard Poulet (violin),  
Noël Lee (piano).

On a dit tant de mal de Saint-Saëns (qui lui-même était une sacrée bourrique) que l'on aurait pu voir sa musique disparaître des salles de concert. Académique, froid, pompier, sans imagination, Saint-Saëns ? Aseptisait-il les idées, pasteurisait-il les harmonies, comme le lui reprochait le pianiste Alfred Cortot ? Dans sa musique pour piano seul, parfois sans aucun doute ; mais l'on redécouvre chaque année de belles pièces impeccablement agencées, pleines de trouvailles, animées par un esprit élevé qui ne craint pas parfois de s'encanailler. Une musique à l'image de l'homme Saint-Saëns, partagé entre son souci de respectabilité, son goût pour les honneurs et une homosexualité qui le contraignait à fuir Paris quand un de ses amants de rencontre tentait de le faire chanter.

Les pièces réunies ici forment la totalité de ce que le compositeur a laissé pour violon et piano. Avec sa sonorité si fine, son vibrato si varié, sa justesse d'intonation parfaite (de lui Saint-Saëns n'aurait pu dire : « *Tous les violonistes jouent faux, mais certains exagèrent.* »), Gérard Poulet est l'homme de la situation. Son interprétation engagée, virtuosissime, enjouée, parfois grave, est une bénédiction. Noël Lee, au piano, ne joue pas les utilités : pianiste accompli, Saint-Saëns lui donne de quoi s'occuper et le compositeur américain trouve toujours le ton juste, à mi-chemin entre romantisme ravageur et l'humour de celui qui sait qu'il joue une splendide musique sans prétendre à autre chose qu'au divertissement d'auditeurs ignorants de la sueur qui coule sur le front des interprètes. Al. Lo.

### WOLFGANG AMADEUS MOZART

*Concertos pour violon et orchestre n° 3 et 4*

Orchestre philharmonique de Liège et de la communauté française, Pierre Bartholomé (direction).

Avec leur vibrato aérien, leur archet si léger, leur sonorité si fine, les violonistes de l'ancienne école franco-belge étaient les champions de l'interprétation mozartienne. Régis Pasquier leur rend hommage dans cette interprétation idéale, si juste stylistiquement. L'orchestre est étonnant de sveltesse, de rapidité de réaction, et sa capacité à chanter à l'unisson du soliste signe les grandes interprétations. L'exemple baroque, il est vrai si vivace en Belgique, a incontestablement porté ses fruits et l'on rêve d'un orchestre français jouant si bien Mozart. Al. Lo.

★ 1 CD Valois-Auvivis V 4778.

### LES INTROUVABLES

#### DE WALTER LEGGE

*Lieder, grandes voix, œuvres instrumentales et orchestrales*  
Par Herbert Janssen, Elisabeth Schumann, Kirsten Flagstad, Elisabeth Höngen, Hans Hotter, Tiana Lemnitz, Hilde Konetzni, John McCormack, Nancy Evans, Isobel Baillie, Kathleen Ferrier, Pierre Bernac, Maria Cebotari, Ljuba Welitsch, Ludwig Weber, Elisabeth Schwarzkopf, Renata Scottò, Anna Moffo, Albert Schweitzer, Benno Moiseiwitsch, Josef Hassid, Harriet Cohen, Arthur Grumiaux, Gerald Moore, Artur Schnabel, Solomon, Walter Gieseking, Felix Weingartner, Egon Petri, William Walton, Constant Lambert, Rafael Kubelik, Willy Boskowsky, Issay Dobrowen, Sergiu Celibidache.

Autodidacte, du moins la légende le prétend, Walter Legge inventa en quelque sorte le disque en tant que support d'une interprétation aboutie. Son oreille était infaillible, son idée de la musique assez déterminante pour que les plus grands artistes, et plus encore ceux qui se réalisaient grâce à lui (notamment sa seconde épouse, Elisabeth Schwarzkopf), lui fassent entière confiance ou se soumettent à ses diktats. Quelques-uns des disques qui dominent un siècle de musique enregistrée l'ont été sous sa férule : *Le Chevalier à la rose* de Strauss, par Karajan, comme les *Lieder* d'Hugo Wolf par Elisabeth Schwarzkopf, les sonates de Beethoven par Artur Schnabel, les enregistrements de Dinu Lipatti...

Mais, cette fois-ci, EMI a sorti de ses tiroirs de quoi publier quatre disques de chefs-d'œuvre de l'interprétation, dont certains sont des raretés absolues. Près de quatre heures d'histoire, d'émerveillement devant la qualité extraordinaire du son capté il y a parfois plus de soixante ans (les preneurs de son savaient où mettre le micro, qui est plus important que tout le reste), devant l'acuité d'interprétations qui n'ont pas pris une ride (enfin presque : Pierre Bernac chante vraiment trop la bouche en passage d'œuf, comme disait Jean Cocteau et Albert Schweitzer joue la *Toccata et fugue en ré mineur* de Johann-Sébastien Bach sans guère de relief). On ne saurait trop conseiller aux jeunes mélomanes de se délecter de ce coffret. L'écouter, ils apprendront ce qui sépare un interprète d'un aligneur de notes. Ils ne croiront plus ceux qui affirment que les grands interprètes d'hier ne pourraient plus faire carrière aujourd'hui. Al. Lo.

★ 1 coffret de 4 CD EMI 5 69708-2.

### LES INTROUVABLES

#### DE PIERRE FOURNIER

*Concertos pour violoncelle de Haydn et Schumann - Variations rococo de Tchaïkovski - Intégrale des sonates pour piano et violoncelle de Beethoven - Sonate pour arpeggione de Schubert - Introduction et polonaise brillante de Chopin - Transcriptions d'œuvres de Brahms, Fauré, Stravinsky, Rubinstein, Mendelssohn, Rimski-Korsakov, Saint-Saëns, Granados, Debussy, etc.*  
Orchestre Philharmonia, Orchestre de l'association des Concerts Lamoureux, Rafael Kubelik, Sir Malcolm Sargent et Eugène Bigot (direction). Artur Schnabel, Jean Hubeau, Gerald Moore, Ernst Lush (piano).

Enregistrées entre 1937 et 1957, ces interprétations du violoncelliste Pierre Fournier n'avaient pas été rééditées depuis le remplacement du microsillon par le disque compact. Certaines sont si peu connues que leur retour s'apparente en fait à une nouveauté. Les soixante-dix ans de Rostropovitch (*lire page 29*) sont l'occasion de publications au titre un peu tartarinesque : « *Le violoncelle du siècle* », peut-on lire, ici ou là. Violoncelliste sans aucun doute, mais violoncelle rien n'est moins certain. D'ailleurs le Russe lui-même n'a jamais caché son admiration pour nombre de ses confrères dont Pierre Fournier. Le Français jouait avec un mélange assez unique de détermination et d'élegance. La détermination d'aller au bout de ses phrases, de faire chanter le violoncelle sans écraser les cordes. L'élegance de ne jamais brusquer la musique pour lui faire dire autre chose que ce que le texte dit naturellement. Fournier était toujours à l'écoute de ses partenaires, jamais soliste dans le mauvais sens du terme. Ce n'est pas dans ces disques qu'on le verra se livrer à un numéro d'égo-centrisme. Al. Lo.

★ 1 coffret de 4 CD EMI 5 69708-2.

### FRANCESCO PROVENZALE

*Dialogo per la Passione*  
Cappella della Pietà de'Turchini, Antonio Florio (direction)

Deuxième rendez-vous avec les *Trésors de Naples* exhumés par Antonio Florio et la Cappella della Pietà de Turchini et deuxième délectable sans-faute. Autour de Francesco Provenzale (1624-1704) et de celui qui fut peut-être son maître, Giovanni Salvatore (c. 1610-1688), une plongée dans la théâtralité expressive, d'un dolorisme véhément mais d'une apreté tonique puisqu'elle préserve la vie de la tradition orale face au vertige de l'écriture savante. Le *Dialogo à cinq voix* de Provenzale, mini-oratorio programmé pour la semaine sainte, est intelligemment mis en regard du *Stabat Mater* de Salvatore, dont le talent injustement négligé transparaît aussi dans le *ricercare à deux* ou les pièces pour clavier qui complètent l'évocation. Dernière surprise en forme de révélation, la *Sonate pour trois violons et orgue* du Romain Giovanni Carlo Cailò venu à Naples, à la suite d'Alessandro Scarlatti, où il formera de nombreux élèves. De son œuvre, perdue, reste cette pièce récemment restaurée et restituée ici avec une compréhension idéale. La grandeur de Naples semble avoir trouver en Florio un irrésistible champion. Ph.-J. C.

★ 1 CD Opus 111 OPS 30-194.

### JAZZ

### PAOLO FRESU

#### Wanderlust

Ancien élève de Bruno Tommaso, l'un des meneurs de l'italien Instabile Orchestra, le trompettiste Paolo Fresu a été remarqué en France au sein du quartet de rêve du batteur Aldo Romano avec le contrebassiste Furio Di Castri et le pianiste Franco D'Andrea, attirant un peu plus vers tout ce qui vient d'Italie - hier Enrico Rava, aujourd'hui une jeune garde emmenée par le saxophoniste Stephano Di Battista ou le trompettiste Flavio Boltro. Paolo Fresu, dont la sonorité douce ne cache rien de ce qu'elle doit à Miles Davis, enregistre un album quasiment entier de ballades, dans une esthétique proche de celle développée par les quintets de son inspirateur au cours des années 50 et 60.

Mais là où tant de musiciens se cantonnent à une copie surdouée, Paolo Fresu fait passer un ailleurs - cette envie d'errance -, une indéfinissable poésie, petite musique du clair-obscur qui se différencie par des détails simples. Compositions pensées pour le son du quintet, présence de la musique dans l'espace (notamment grâce à la rythmique Attilio Zanchi, superbe contrebassiste, Etторе Fiovaranti, batterie), souci d'identifier avec le plus de clarté possible les thèmes. Ce jazz chante sa nature mélodique de manière exemplaire puisque vraie. S. Si.

★ 1 CD RCA Victor 74321 464 352. Distribué par BMG.

**cit  de la musique**

*Comment organiser vos vacances et celles de vos enfants ?*

**guide des stages de musiques et de danses**

près de 3000 stages, master-classes, adresses et idées pratiques

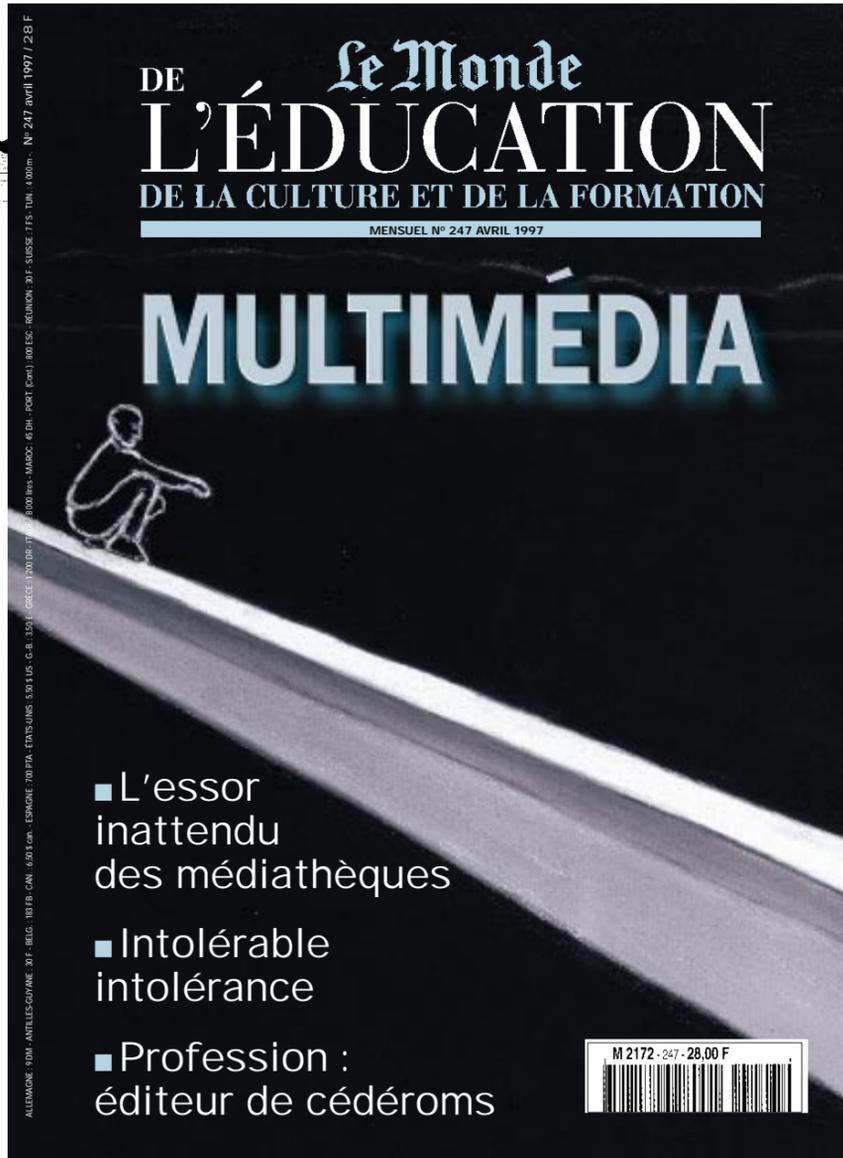
80F - 300 pages - en vente en librairie et à la cité de la musique

cit  de la musique - Parc de la Villette  
221, avenue Jean Jaurès 75019 Paris  
Rens : 01 44 84 44 84 ou 3615 cit musique (1,29 Frs stc la mn)  
ou www.cite-musique.fr

EDITION 1997 PARUTION AVRIL



# QU'EN EST-IL DE LA SUPÉRIORITÉ NUMÉRIQUE ?



## UNE FORMULE QUI DONNE À RÉFLÉCHIR



Chaque mois, un grand dossier, supervisé par un rédacteur en chef invité, apporte un éclairage différent sur les grands sujets contemporains : philosophie, science, écriture, multimédia, voyage, parole, jeunes, civisme, etc.

Des journalistes, des universitaires, des écrivains et des scientifiques enquêtent et s'expriment pour mieux nourrir la réflexion de ceux qui, quotidiennement, transmettent des savoirs, permettent l'accès

aux œuvres et forment les citoyens d'aujourd'hui et de demain. **Chaque mois, Le Monde de l'éducation a rendez-vous avec celui de la culture et de la formation.**



Rencontre-débat Le Monde de l'éducation - la Fnac le mercredi 23 avril à 17 h 30 à la Fnac-Forum des Halles sur le thème : « Auteur et multimédia »

### PROFITEZ DE NOTRE OFFRE D'ABONNEMENT RE-DÉCOUVERTE !

Bulletin à retourner à : Le Monde de l'éducation. Service abonnements, 24, avenue du Général-Leclerc, 60646 Chantilly Cedex  
Offre valable jusqu'au 30 avril 1997 et réservée à la France métropolitaine. Pour l'étranger et les DOM-TOM, nous consulter au (33) 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 17 heures

**1 AN, 11 NUMÉROS  
210 F**  
au lieu de 308 F  
(prix au numéro)  
**SOIT 32 %  
DE RÉDUCTION**

**OUI**, je souhaite bénéficier de votre offre exceptionnelle d'abonnement au Monde de l'éducation pour 1 an (11 numéros) au prix de 210 F au lieu de 308 F\*, soit une économie de 98 F \* (prix au numéro).

701ME003

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : [ ][ ][ ][ ][ ] Ville : .....

.....

je joins mon règlement de 210 F par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde de l'éducation.  
 je préfère régler par carte bancaire :

N° : [ ][ ][ ][ ] [ ][ ][ ][ ] [ ][ ][ ][ ] [ ][ ][ ][ ]

Date d'expiration : [ ][ ][ ] [ ][ ][ ]

Signature obligatoire :

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant.

**AUDIOVISUEL** L'assemblée générale extraordinaire d'Havas devait entériner l'arrivée, au sein du groupe Havas, présidé par Pierre Dauzier, de son nouvel action-

naire de référence, la Compagnie générale des eaux (CGE) de Jean-Marie Messier. ● L'ÉCHEC de la reprise de la Société française de production (SFP) par les deux partenaires, sanc-

tionné par le vote des personnels la veille de l'assemblée, devrait peser sur le climat. En outre, certains actionnaires minoritaires pourraient faire part de leur mécontentement.

● LE FINANCIER BELGE Albert Frère, présent au capital de la CLT et d'Havas, fait plus que jamais figure d'actionnaire incontournable. Il devrait arbitrer la réorganisation du tour de

table du cinquième groupe mondial de communication. La CGE quant à elle cède certains actifs. Ses réseaux câblés devraient tomber dans l'es-carcelle de Time Warner.

## La Compagnie générale des eaux officialise son contrôle sur Havas

L'échec du plan de rachat de la Société française de production des deux partenaires, ainsi que le mécontentement des actionnaires minoritaires pouvaient troubler l'assemblée générale extraordinaire d'Havas du vendredi 28 mars

**ALORS QUE** l'assemblée générale extraordinaire d'Havas devait entériner, vendredi 28 mars, la montée en puissance à hauteur de 30 % de la Compagnie générale des eaux dans son capital, cette alliance capitaliste a déjà été ternie, jeudi 27 mars, par les difficultés rencontrées à la Société française de production (SFP).

Ce véritable « test » de la coopération entre Havas et la Générale des eaux, concrétisé par une proposition commune de reprise de la SFP émanant de deux de leurs filiales - ITI-Télé Images et la Générale d'Images (CGI) -, s'est soldé par un échec. Consulté le 27 mars sur « l'acceptation de l'intégralité de la clause sociale » proposée par ce plan, le personnel de la SFP s'est d'abord mobilisé (avec plus de 91 % de participation). Il s'est ensuite opposé, à une large majorité (plus des deux tiers) à ce projet : sur 1 002 inscrits et 889 suffrages exprimés, 621 salariés étaient opposés à cette proposition qui prévoyait la négociation des modalités de sortie

de la convention collective, tandis que 268 y étaient favorables. La majorité requise s'élevait à 502 suffrages.

Dès le dépôt de leur proposition de reprise, le 22 octobre 1996, les deux partenaires avaient subordonné la validité de leur offre « à une adhésion du personnel », considérée comme une condition suspensive de toute reprise de la SFP. Cette offre n'étant valable que jusqu'au lundi 31 mars, il y a donc de fortes chances pour qu'elle soit retirée.

La CGT, majoritaire au sein de l'entreprise, avait seule appelé à voter contre ce plan. Pour le Syndicat national de la radio télévision (SNRT), « malgré la pression qu'a fait peser ITI-CGI sur le personnel de la SFP en faisant croire qu'hors de leur plan aucune autre issue n'était possible, les résultats de leur consultation, organisée avec le concours de la direction, sont éloquentes ». Pour l'Union départementale du Val-de-Marne de la fédération CGT du spectacle, « ITI-CGI doit en tirer les

conséquences, le gouvernement et l'autre reprenneur aussi [l'offre LBO de Fabrice Giger est toujours officiellement en lice] ».

Selon des observateurs, l'offre de reprise de la SFP par Havas et la Générale des eaux s'apparentait à un gage vis-à-vis du gouvernement, destiné à faire passer plus en douceur la nouvelle tutelle du groupe présidé par Jean-Marie Messier sur Havas, cinquième groupe mondial de communication.

**Le personnel de la SFP s'est opposé, à une large majorité, au projet de reprise**

En faisant du personnel de la SFP et de son refus de l'offre la mieux-disante socialement - qui se traduisait pourtant par 475 départs, dont 325 FNE et 150 reclassements - l'unique responsable de l'échec, les deux alliés se dédouanent avec habileté. Pourtant, d'autres experts regrettent qu'Havas ne puisse pas développer son pôle production, dans des conditions financières intéressantes, en bénéficiant d'une remise à niveau de la SFP avec l'octroi par l'Etat d'une dotation de 1,2 milliard.

En tout cas, la SFP se retrouve dans une impasse : Bruxelles refuse que le gouvernement français mette encore sous perfusion cette entreprise publique en proie à des difficultés financières. A moins d'un hypothétique retour en grâce de

l'offre de LBO, précédent allié malheureux de la Générale des eaux, la perspective d'une liquidation de la SFP ne semble plus taboue.

En plus de ce veto apporté au plan de reprise de la SFP, l'assemblée générale extraordinaire d'Havas risquait d'être quelque peu mouvementée par certains actionnaires minoritaires, qui ne cachent pas leur mécontentement. Les commissaires aux apports (chargés d'avaliser l'aspect financier de la « montée » de la Générale des eaux dans Havas) sont parvenus à une valorisation des titres Havas supérieure à celle indiquée par la direction des deux groupes, lors de l'annonce de cette opération le 6 février (*Le Monde* du 8 février).

La réorganisation capitaliste d'Havas ne semble pas pour autant terminée. Après sa privatisation, France Télécom devrait, en toute logique, céder sa participation de 3,5 %. Autre inconnue, la position d'Audiofina, maison mère de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), et plus précé-

demment du financier belge Albert Frère.

Financièrement impliqué dans cette opération, l'homme fort du groupe luxembourgeois ne répond pas obligatoirement à des critères classiques du capitalisme. Actionnaire à la fois de deux bouquets satellitaires rivaux (TPS qui appartient notamment à la CLT ainsi que Canal Satellite), Albert Frère peut se cantonner à un rôle, assez confortable, d'arbitre « incontournable », à même de profiter du succès des deux bouquets concurrents... « Une façon de gérer une schizophrénie », concède un proche du dossier.

Mais une étude de la société de Bourse Exane envisage d'autres schémas dont un retrait d'Havas du capital de la CLT, assorti d'une cession de sa régie publicitaire IP à la CLT. Et une hypothèse opposée pourrait être aussi envisagée : forte de son importante trésorerie, Electrafina - société d'Albert Frère à laquelle participe la CGE - achèterait à Havas sa participation de 40 %

dans le holding CLMM, avant de fusionner Havas et Audiofina.

Ce schéma permettrait au financier belge Albert Frère « de devenir avec la Générale des eaux l'un des actionnaires-clés du groupe Havas », qui retrouverait son rôle d'actionnaire de référence de la CLT. Une manière de dire aussi à quel point il est difficile de pronostiquer avec certitude l'évolution du capital d'Havas dans les mois à venir.

Devenue son principal actionnaire, la CGE de Jean-Marie Messier devrait quant à elle procéder rapidement à la cession de certaines participations : ses 10 % dans Canal Satellite, qui semblent intéresser Pathé, et sa filiale câble - la Compagnie générale de vidéo-communications -, qui pourrait passer dans le giron de l'américain Time Warner (*Le Monde* du 28 mars). Une solution qui ferait la part belle aux Américains, quitte à heurter les partisans d'une Europe audiovisuelle forte.

Nicole Vulser

### Les modalités de l'accord

L'assemblée générale extraordinaire d'Havas devait entériner, vendredi 28 mars, la montée en puissance de la Compagnie générale des eaux à hauteur de 30 % dans le capital d'Havas. En contrepartie, le groupe de Jean-Marie Messier apporte au groupe présidé par Pierre Dauzier sa participation dans Canal Plus, ainsi que 100 % de la Générale d'Images, société qui regroupe des chaînes thématiques, une société de production et distribution cinématographique - Bac Films - et la société de prestation Phénix Studios.

A l'issue de cette opération, Havas devient l'actionnaire de référence de Canal Plus avec 34 %. La chaîne cryptée devait quant à elle donner son feu vert à sa fusion avec le groupe de télévision à péage sud-africain NetHold, au cours d'une assemblée générale mixte, prévue aussi pour le vendredi 28 mars.

## Le rapport d'instruction de la Cour des comptes met en cause la gestion de Jean-Pierre Elkabbach

**LE RAPPORT** d'instruction de la Cour des comptes sur la gestion de France Télévision entre 1993 et 1996, alors que Jean-Pierre Elkabbach en était le PDG, et dont certains extraits viennent d'être publiés dans la presse (*Le Monde* du 27 mars) critique ses « dérives commerciales ». Dans ce document de cent cinquante pages, les magistrats soulignent notamment les conditions dans lesquelles ont été conclus les contrats des animateurs-producteurs de France 2 et les avantages auxquels ils leur donnaient droit. « La plupart des sociétés d'animateurs-producteurs n'ont vu le jour que grâce à l'argent public dont elles ont bénéficié et n'ont fonctionné

que la trésorerie des diverses sociétés de production travaillant pour France 2 était plus que « florissantes » en 1995 : 62,3 millions de francs pour la société de Jacques Martin ; 51,5 millions pour celle de Jean-Luc Delarue ; 50,1 millions pour celle de Michel Drucker ; 21,8 millions pour celle d'Arthur (Case Production). En 1995 toujours, la Cour note que les résultats redistribués aux animateurs ou à leur famille s'étagent entre 8,4 millions de francs (pour Mireille Dumas) et 48,2 millions (pour Jean-Luc Delarue).

Outre ces rémunérations, les magistrats mettent en exergue le coût

émission « N'oubliez pas votre brosse à dents » sans passer par France Espace, la régie publicitaire de France Télévision, la Cour des comptes pose des questions sur le mode de gouvernement de la chaîne et le rôle de Patrick Clément. Elle s'interroge sur « une équipe informelle de conseillers », « parmi lesquels on explique mal la présence d'un directeur de l'information, Jean-Luc Mano, pour négocier des contrats concernant tout sauf l'information ».

### « AVANTAGE INDU »

Patrick Clément, à l'époque bras droit de Jean-Pierre Elkabbach, est, lui, mis en cause notamment à propos du rôle d'un expert-comptable extérieur. Il s'agit des prestations du cabinet de conseil S & W, dirigé par Rodolphe Ankaoua, avec lequel Patrick Clément « était en relation d'affaires depuis de nombreuses années ». Les honoraires de ce cabinet sont qualifiés d'« avantage indu » et la Cour des comptes note que « les locaux de S & W ont été utilisés gratuitement comme siège de campagne poendant trois mois à l'automne 1993, par l'équipe qui préparait la désignation de M. Elkabbach par le CSA ».

A toutes ces mises en cause, les anciens dirigeants de France 2 répondent qu'il s'agit d'un pré-rapport réalisé à l'occasion d'une procédure contradictoire.

De son côté, la Cour des comptes s'est élevé, jeudi 27 mars, contre la publication dans la presse d'extraits des « constatations » et des « rapports provisoires » qu'elle a adressés aux dirigeants des organismes contrôlés. La Cour des comptes « condamne énergiquement ces procédés » et indique que ces rapports sont « des documents d'instruction dont il appartient aux destinataires de préserver la confidentialité ». La Cour précise que « le pré-rapport concernant France Télévision n'a pas été délibéré. Il n'engage pas la Cour des comptes. Tirer des conclusions de ces extraits est tout à fait prématuré et donc injustifié ».

Y.-M. L.

### Les réponses de l'ancien président de France Télévision

Dans un entretien au *Parisien* du 28 mars, Jean-Pierre Elkabbach s'explique sur certains points du pré-rapport de la Cour des comptes. A propos des rémunérations accordées aux animateurs, il se défend en indiquant que « c'est le marché qui dicte les prix », et précise : « Je constate d'ailleurs que, dans la grille actuelle, la part des animateurs est toujours sensiblement la même. Nous étions à 600 millions de francs annuels, aujourd'hui France 2 dépense 530 millions. »

Au passage, l'ancien PDG de France Télévision égratigne Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture et de la communication, « avec lequel il regrette de ne pas avoir suffisamment discuté. Toute susceptibilité personnelle mise à part, j'aimerais, en privé, sans témoin, ou en public, comme il le souhaite, lui expliquer la vérité sur les problèmes de la télévision ».

que par la commande publique », note la Cour.

Les avances financières consenties à certaines sociétés de production font l'objet d'un chapitre particulier : ainsi Réservoir Prod, la société de Jean-Luc Delarue, aurait bénéficié en 1994 d'une avance en deux fois de plus de 40 millions de francs. Or, fait remarquer la Cour des comptes, « la trésorerie de France 2 ayant été généralement négative, cela signifie que la chaîne a dû emprunter pour réaliser elle-même ces avances », ce qui indiquerait que le coût pour France 2 de l'avance faite à Jean-Luc Delarue a été de 2,4 millions de francs et de 2,8 millions pour la société de production de Michel Drucker.

réel des émissions, qui ne correspond pas au prix facturé à France Télévision. Selon un expert, Philippe Baraduc, la réalisation d'une émission de « Ça se discute » (Jean-Luc Delarue) est de 691 000 francs (alors qu'elle était facturée 1,2 million), celui d'une émission de « Déjà Dimanche » (Jean-Luc Delarue) est de 773 500 francs (pour une facture présentée de 1,5 million) tandis que la Société française de production (SFP) évalue à 220 000 francs une émission de « Bas les masques » alors que France 2 la payait 795 000 francs à Mireille Dumas, etc.

Tout en soulignant certaines autres dérives, comme le fait que Nagui négociait directement avec des annonceurs les cadeaux de son

**Métropolis**  
chaque samedi,  
22.30

**Numéro spécial**  
Samedi 29 mars à 22.30

Avec la participation exceptionnelle de  
**Salman Rushdie**  
Président du Parlement International des Ecrivains

Ecrivains persécutés, langues et cultures menacées de disparition...

A travers deux débats ponctués de reportages sur les nouvelles terres d'accueil des écrivains en exil, les principales personnalités du Parlement International des Ecrivains évoquent leur action et développent l'idée d'un engagement nouveau des écrivains face à la montée des intolérances.

**Métropolis**  
Chaque samedi à 22.30.  
Un magazine culturel éclectique qui explore toutes les facettes de la culture à travers l'Europe et le monde entier.

3615 ARTE (1,29F/mn)  
http://www.arte-tv.com

**arte**



# Les « transits » fatals de Saint-Casimir

Après le suicide collectif de cinq membres de l'Ordre du Temple solaire dans ce village québécois, la presse canadienne déplore l'inaction des pouvoirs publics



lectives. » Le *Globe and Mail* trace un parallèle entre l'apparition des sectes et certains éléments incontournables de la culture environnante, en soulignant que l'apologie du transit vers Sirius ressemble presque à un épisode de la série télévisée *Star Trek*: « *Ces sectes en plein essor à l'aube du troisième millénaire recrutent des fidèles dans une culture saturée par les mouvements spirituels new age, la science-fiction et un intérêt omniprésent pour l'astrologie.* » Mais le meilleur traitement préventif contre les sectes consiste peut-être à rencontrer d'anciens adeptes, comme cet ex-membre de l'OTS qui a confié à *La Presse* ses difficultés à vivre normalement: « *Appelez cela comme vous voudrez: indoctrinement, déconstruction et confusion mentale, lavage de cerveau, le résultat est le même...* »

**Pascale Guéricolas**

mation sur les différences, faciles à faire, entre les sectes et les religions et sur les dangers des croyances qui impliquent une obéissance aveugle et sans réserve à un gourou. » Mais le combat est rude car les sectes savent très bien manier les législations veillant à protéger la liberté de croyance, analyse *Le Devoir*, qui écrit: « *L'hyperindividualisme et l'idéologie du laisser-faire grugent la capacité de l'Etat à fixer les bornes entre les libertés individuelles et col-*

massacre ? La police, les organismes de protection de la jeunesse ou tout autre mécanisme de protection des citoyens ont-ils failli à la tâche ? », s'interroge *Le Devoir*. « *Les morts s'additionnent (...)* et les gouvernements ne lèvent pas le petit doigt », renchérit *Le Soleil*, qui rappelle d'ailleurs la disparition récente du seul organisme qui observait les sectes au Québec: « *Le gouvernement Bourassa a même coupé les vivres à Info-Secte au début des années 90 pour museler l'organisme dont les dénonciations dérangeaient, y compris au conseil des ministres.* »

Plusieurs éditorialistes s'accordent sur la nécessité de mieux prévenir le public contre le danger de s'engager dans des mouvements religieux fanatiques: « *Ce n'est pas avec des lois ni même une plus grande vigilance policière qu'on limitera les dégâts attribuables aux sectes*, remarque *La Presse*. *C'est uniquement par une meilleure infor-*

INCOMPRÉHENSION et sentiment d'impuissance ressortent des commentaires de la presse québécoise sur le drame qui a entraîné la mort de cinq personnes liées à l'Ordre du Temple solaire dans le petit village de Saint-Casimir, le 22 mars. Une éditorialiste du *Soleil* plante un décor bucolique autour de cette « *petite maison dans la prairie (...)* peinte en rose et découpée de bleu », avant de s'écrier: « *Comment cette maison accueillante a-t-elle pu servir à ce rendez-vous sordide avec la mort ? Ont-ils fouillé le ciel, la nuit, pour chercher des réponses à leur détresse ? (...)* Car on ne part pas vers Sirius. On meurt. On brûle. On s'asphyxie. » Au fil des articles, les commentateurs déplorent également l'inaction des pouvoirs publics, puisque l'hécatombe découle d'un scénario apocalyptique défini de longue date. « *Alors, pourquoi l'Etat n'est-il pas intervenu pour empêcher ce*

**DANS LA PRESSE**

**FRANCE-INTER**  
*Dominique Bromberger*  
■ Evidemment, toutes les sectes ne représentent pas le même niveau de danger immédiat. Certaines qui sont établies depuis plus longtemps ne risquent pas de mener au suicide collectif. Mais, dans ce cas, le risque est différent. Ces organisations ont en commun un appétit de pouvoir considérable. Les enquêteurs officiels qui suivent leurs activités ont acquis

la preuve de connexions entre elles dans le domaine politico-économique, une partie de ces contacts se déroulant sur Internet. A terme, c'est rien de moins que l'autorité des Etats qui pourrait être menacée. (...)

**EUROPE 1**

*Alain Duhamel*  
■ Le Front national s'est fixé deux objectifs majeurs pour son congrès de Strasbourg. (...) Jean-Marie Le Pen voulait, c'est son premier dessein, obtenir comme toujours le plus grand retentisse-

ment possible. Il s'agissait de s'installer au centre de la scène médiatique. Il y est trop bien parvenu. (...) L'autre objectif consiste à convaincre les Français que le Front national incarne désormais la « grande alternance ». (...) Le Front national fut jadis un parti de petits-bourgeois en colère. C'est aujourd'hui la formation des victimes de la crise. (...) Les thèses de Jean-Marie Le Pen ont peu de chances de convaincre au-delà de cette France traumatisée. Encore faut-il que ses adversaires trouvent eux aussi les mots et sur-

tout les actes pour les arracher à son emprise.

**RTL**

*Richard Arzt*  
■ Est-ce qu'ils se rendent compte, ces internes, qu'ils sont en plein décalage ? Le plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale a été présenté il y a un an et demi. Et eux, les internes, ils s'imaginent qu'ils vont tout remettre à zéro. Ils ne voient pas, ces manifestants au folklore sympathique en blouse blanche, dans quel rapport de forces ils se trouvent.

<p><b>TF 1</b></p> <p>16.50 Football. En direct. Coupe de France. 1/4 de finale: Bordeaux - Montpellier. 17.45 Mi-temps (130 min). 58390374</p> <p>19.00 Beverly Hills. Feuilleton. La bonne aventure.</p> <p>19.55 Comme une intuition.</p> <p>20.00 Journal, L'image du sport « Fun », Spécial F1, Météo.</p> <hr/> <p><b>20.45</b></p> <p><b>VOUS NE RÊVEZ PAS !</b> Divertissement présenté par Nagui (140 min). 469436</p> <p><i>Nagui et son génie Jnoup fêtent le retour du printemps...</i></p> <hr/> <p><b>23.05</b></p> <p><b>HOLLYWOOD NIGHT</b> Une trop belle cible. Téléfilm O de Dennis Hopper, avec Jodie Foster, Dennis Hopper (95 min). 4832542</p> <p><i>A Los Angeles, une artiste à succès est le témoin d'un meurtre perpétré par un caïd de la mafia.</i></p> <p>0.40 Formule F1. Magazine présenté par Catherine Pic. Grand Prix du Brésil (40 min). 6869634</p> <p>1.20 et 1.55, 4.00 <b>TF1 nuit</b>. 1.30 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine. 2.05 Passage à l'heure d'été. 3.05 et 4.10, 4.55 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 4.40 Musique. Concert (15 min).</p>	<p><b>France 2</b></p> <p>17.40 La Fête à la maison. Série. Amis pour la vie.</p> <p>18.10 Urgences. Série.</p> <p>19.00 Télé qua non. Invité: Pascal Légitimus.</p> <p>19.50 et 20.40 Tirage du Loto.</p> <p>19.55 Au nom du sport.</p> <p>20.00 Journal, A cheval!, Météo.</p> <hr/> <p><b>20.50</b></p> <p><b>LES BEAUX JOUEURS</b> Divertissement présenté par Jean-Claude Brialy et Christophe Dechavanne. Invités: Martin Lamotte, Gérard Darmon, José Garcia, Jacques Villeret, Jacques Weber, Patrick Braoudé (135 min). 53548455</p> <hr/> <p><b>23.05</b></p> <p><b>BOXE</b> En direct. Championnat d'Europe des poids légers: Carlos Fernandes (France) - Oscar Cano (Espagne) (75 min). 7126813</p> <p>0.20 Journal, Bourse, Météo.</p> <p>0.30 La Troisième Nuit du Caméthon. Emission présentée par Claude Sérillon, Olivier Minne et Rachid Arhad. Invité: Thierry Lhermitte (390 min). <i>La nuit du Caméthon est l'occasion de donner le tout dernier chiffre des dons effectués.</i></p>	<p><b>France 3</b></p> <p>18.50 Un livre, un jour. <i>New York années 30</i>, de Samuel Fuller.</p> <p>18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.</p> <p>20.00 Météo.</p> <p>20.05 Fa si la chanter. Jeu.</p> <p>20.35 Tout le sport. Magazine.</p> <hr/> <p><b>20.50</b></p> <p><b>L'HISTOIRE DU SAMEDI</b> Chassés-croisés. Téléfilm de Denys Granier-Deferre, avec Zabou (95 min). 925558</p> <p><i>Un couple à la fierté meurtrie s'affronte. Chacun se sentant offensé, n'accordera son pardon que lorsque l'autre l'implorera...</i></p> <hr/> <p><b>22.25</b></p> <p><b>LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE</b> L'affaire Spaggiari. Documentaire de Serge Le Péron et Laurent Hakim (60 min). 9546417</p> <p>23.25 Journal, Météo.</p> <p>23.50 Mise en scène. Magazine présenté par José Artur. Invité: Francis Perrin (55 min). 168900</p> <p>0.45 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Prix à débattre. 1.40 Musique graffiti. Magazine. Soliste: 44 Duos pour violons de Béla Bartok par Miklos Szenthelyi et Josef Lendvai (20 min).</p>	<p><b>La Cinquième</b></p> <p>17.35 Société: état des lieux. 18.20 Débat. Peut-on tout tolérer ? Avec Franz-Olivier Giesbert.</p> <p><b>Arte</b></p> <p>19.00 Cycle Robbie Coltrane. Série. Demonella.</p> <p>19.30 Histoire parallèle. Magazine. Semaine du 29 mars 1947.</p> <p>20.15 Le Dessous des cartes. L'année polaire: l'Antarctique.</p> <p>20.30 8 1/2 journal.</p> <hr/> <p><b>20.45</b></p> <p>► <b>CORPUS CHRISTI</b> Documentaire de Gérard Mordillat, Jérôme Prieur. [5/5] Christos (55 min). 6304165</p> <p><i>La conception biblique du Messie était-elle autant politique que religieuse ? La référence à un Messie libérateur qui doit venir semble précisément se développer au moment de l'invasion de la Palestine puis de l'occupation romaine. Jésus ne serait-il pas devenu « christos », Christ, qu'après sa mort ?</i></p> <hr/> <p><b>21.40</b></p> <p><b>L'AVOCAT</b> La visite. Série de Werner Masten, avec Manfred Krug, Michael Kausch (45 min). 639368</p> <p>22.25 Metropolis. Magazine. Carrefour des écrivains en 2 débats avec Salman Rushdie (60 min). 4888962</p> <p>23.25 Music Planet: Leningrad Cowboys et Apocalyptic. Documentaire de Marcus Behrens (60 min). 5530875</p> <p><i>Concert donné en août 1996 depuis un ponton flottant arrimé dans l'embouchure de la Weser à Bremerhaven en Allemagne.</i></p> <p>0.25 Quand les Allemands dorment. Téléfilm de Frank Beyer, avec Benjamin Kaatz, Robin Timpfner (75 min). 7684504</p> <p>1.40 Cycle Robbie Coltrane. Série (rediff.). 2.00 Passage à l'heure d'été 3.05 Cartoon Factory (rediff., 30 min).</p>	<p><b>M 6</b></p> <p>18.00 Amicalement vôtre. Série. Des secrets plein la tête.</p> <p>19.00 Turbo. Magazine.</p> <p>19.40 Warning. Magazine.</p> <p>19.54 Six minutes d'information.</p> <p>20.00 Hot forme. Magazine.</p> <p>20.35 Plus vite que la musique. Magazine.</p> <hr/> <p><b>20.45</b></p> <p><b>AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE</b> Série (165 min). 92027610</p> <p><i>L'homme aux yeux violets, avec Michael Sarrazin. Une journaliste surprend une conversation téléphonique annonçant la disparition d'un célèbre écrivain.</i></p> <p><i>Le refuge O, avec James Wilder. Un cataclysme a transformé la Floride en glacier.</i></p> <p><i>Au-delà du voile O, avec Michael O'Keefe. Un homme, persuadé d'avoir été enlevé par des extra-terrestres, tente de se suicider...</i></p> <p>23.30 Meurtre sur pellicule. Téléfilm de Jan Eliasberg, avec Rutger Hauer, Natasha Richardson (105 min). 9357542</p> <p>1.15 La Nuit des clips (395 min).</p>	<p><b>Canal +</b></p> <p>► <b>En clair jusqu'à 20.33</b></p> <p>17.00 Intermezzo.</p> <p>17.05 Les Superstars du catch.</p> <p>17.55 Fundole 97. Magazine. Le Funboard indoor.</p> <p>18.50 Flash d'information.</p> <p>19.00 T.V. +. Magazine.</p> <p>20.00 Les Simpson.</p> <p>20.25 Pas si vite.</p> <p>20.33 Beastly Behaviour.</p> <hr/> <p><b>20.35</b></p> <p><b>ED MCBAIN, L'INCONNU DU PARC</b> Téléfilm de Bruce Paltrow, avec Randy Quaid, Alex McArthur (85 min). 791252</p> <p>22.00 Votez Dizzy ! Musique. (55 min). 72417</p> <p>► <b>Lire page 34</b></p> <p>22.55 Flash d'information.</p> <hr/> <p><b>23.00</b></p> <p><b>FIÈVRE À COLUMBUS UNIVERSITY</b> Film de John Singleton (1994, 124 min). 8707271</p> <p><i>Trois nouveaux étudiants, dont un Noir boursier, arrivent à Columbus University où les Blancs et les Afro-Américains se côtoient sans communiquer.</i></p> <p>1.05 Basket. En direct. Demi-finales du championnat universitaire américain NCAA (105 min). 2112498</p> <p>2.55 Passage à l'heure d'été.</p> <p>3.55 Boxe. En direct. Réunion de Las Vegas (191 min).</p>	<p><b>Radio</b></p> <p><b>France-Culture</b></p> <p>20.45 Fiction. L'Avion pour Caracas, d'Albert Médina.</p> <p>22.35 Décibels. Femmes du rock: mais qu'est-ce qu'elles veulent ?</p> <p>0.05 Fiction: Tard dans la nuit. La Petite Sirène, de H.C. Andersen. 0.55 Chroniques du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).</p> <hr/> <p><b>France-Musique</b></p> <p>20.00 Opéra. Enregistré le 21 mars, salle Pleyel, à Paris, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski: Fierrabras, de Schubert, Soile Isokoski (Emma), Hans Peter Blochwitz (Fierrabras), Peter Lika (Le roi Karl).</p> <p>23.07 Le Bel Aujourd'hui. Festival Les 38<sup>e</sup> Rugissants.</p> <p>1.00 Les Nuits de France-Musique.</p> <hr/> <p><b>Radio-Classique</b></p> <p>20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Alla Ziziane. Zingarese, Hob. IX :28, de Haydn; Andante e Rondo ungarese, op. 35, de von Weber; Le Baron Tziziane, ouverture, de J. Strauss fils; Mélodie hongroise, D.817, de Schubert, Schiff, piano; Rhapsodie hongroise n° 9, de Liszt; Chansons tziganes, op. 55, de Dvorak; Les Danses de Galanta, de Kodaly; Concerto pour violon n° 2, de Bartok.</p> <p>22.30 Da Capo. Archives schubertiennes. Œuvres de Schubert. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.</p>
--	--	---	---	--	--	--

**TV 5**

20.00 Chloé.

21.30 Télécinéma.

21.55 Météo des cinq continents.

22.00 Journal (France 2).

22.35 Etonnant et drôle. Invités: Gérard Hernandez, Michel Galabru, Annie Pujol, Laurent Baffie, Karen Cheryl, Michel Muller, La Bande Originale, Albert Meslay, Otto Wessely, Kim Silver (France 2 du 8/3/97).

**Planète**

20.35 Shimshal.

21.30 Une brève histoire d'interim.

21.50 15 jours sur Planète.

22.15 Toxicos sous ordonnance.

23.00 Bâtiments anti-choc.

23.50 Araignées géantes d'Amazonie.

**Animaux**

21.00 Monde sauvage. Maître renard.

21.30 La Vie des zoos.

22.00 Mortelle Australie.

23.00 Rona, une vie de phoque gris.

23.30 Wild Wild World. Le glouton.

0.00 Monde sauvage. Un long nez.

0.30 Flipper le dauphin.

**Paris Première**

20.00 Top Flop.

20.30 Danse sportive.

23.30 Nova.

0.25 Ici Londres.

1.20 La Semaine du J.T.S (30 min).

**France Supervision**

20.30 Concert en l'église Saint-Etienne du Mont (85 min). 56902146

21.55 Cap'tain Café. Invités: Maurane, Jean-Claude Vannier, Au P'tit Bonheur, Djolof.

22.55 Sortie de nuit. 0.05 Elliot Murphy. Concert (80 min). 73379837

**Ciné Cinéfil**

20.35 Actualités Pathé n° 2.

21.25 Le Club.

22.45 Une nuit de cinéma fantastique.

23.00 Le Météore de la nuit ■ Film de Jack Arnold (1953, N., v.o., 85 min). 6083610

0.25 The Hollywood Chronicles. Les magiciens des effets spéciaux.

1.05 La Féline (Cat People) ■ ■ Film de Jacques Tourneur (1942, N., v.o., 75 min). 59186363

**Ciné Cinémas**

20.30 Le Pays du soleil levant. Téléfilm de Laurent Heynemann (1988, 85 min). 49971558

21.55 Ciné Cinécourts. Invité: Andrzej Zulawski.

23.00 L'Animal ■ Film de Claude Zidi (1977, 100 min). 34382894

**Série Club**

20.45 La Caverne de la rose d'or. La caverne de la rose d'or III.

22.20 Code Quantum. Etre et ne pas être.

23.10 Les Aventures du jeune Indiana Jones. Barcelone, mai 1917.

0.00 Mission impossible. Le successeur.

0.45 La Famille Addams. La vente de charité.

**Canal Jimmy**

21.00 VR5. Le preneur d'otages.

21.45 Spin City. The Great Pretender.

22.15 Chronique californienne.

22.20 Nonante.

23.20 Le Fugitif. La vie n'est pas un rêve.

0.10 Motor Trend.

0.30 Seinfeld. L'avocate.

**► Disney Channel**

19.00 Petite fleur. Petite Fleur perd ses pétales.

19.30 Dinosaures.

20.10 Planète Disney.

21.00 Des couacs en vrac.

21.30 Animalement vôtre.

22.00 Le Radeau sur la forêt. De Karel Prokop.

23.00 Sinbad.

23.30 Petite fleur. Qui c'est qui commande.

0.00 SOS Polluards.

0.30 Sports (30 min).

**Téva**

20.20 Téva mode.

20.30 Téva débat. Invités: Alphonse Boudard et Jacques Borel.

20.55 Cadillac Blues.

0.00 Dakar, les hommes préfèrent les rondes.

0.50 Téva spectacle (90 min).

**Eurosport**

16.00 Cyclisme. En direct. Critérium international de la route. 1<sup>e</sup> étape: Blaye-Les-Mines - Rabastens (60 km). 354523

17.00 Cyclisme.

18.00 et 22.30 Football.

20.00 Basket-ball. En direct. 11<sup>e</sup> All Star Game, à Montpellier (120 min). 565558

22.00 In Extrem' Gliss.

0.30 Trial (90 min).

**Voyage**

19.30 et 1.00 Itinéraire d'un gourmet.

20.00 Destination golf.

20.30 et 23.30 L'Heure de partir.

21.00 Suivez le guide.

22.55 Mémoire de palais.

23.00 A l'hORIZON. La Bretagne.

23.25 La Chronique de Jacques Lanzmann.

0.00 Rough Guide. Indonésie (60 min).

**► Muzzik**

19.30 SOS Présence à domicile. Tania Heidsieck, pianiste.

19.50 Tchaïkovski. Concert (70 min). 2078252

21.00 Gérard Mortier, dix ans d'opéra.

21.55 Mlada. Opéra en deux actes de Rimski-Korsakov, enregistré au Théâtre du Bolchoï, à Moscou, en 1992 (140 min). 5342184

0.15 Ornette Coleman à Montréal. Concert (65 min). 9073301

1.20 Divas. D'Elijah Moshinsky (55 min).

**EN VUE**

■ Kiki Fœudi Moutsastos, l'ancienne secrétaire d'Aristote Onassis, revient, dans un livre à paraître prochainement, sur la transaction que l'armateur négocia, en 1968, à Athènes, avec Ted Kennedy, pour pouvoir épouser Jackie, la veuve du président assassiné à Dallas. Au moment du consentement, Onassis devrait verser des millions de dollars « comptant et sans contrepartie »; la cérémonie devrait avoir lieu dans le plus grand secret, pour que la nouvelle épouse ne perde pas ses droits à la rente du mari défunt et ses avantages d'ancienne First Lady. Enfin, une clause, très léonine, stipulait que Jackie déciderait seule de la fréquence des rapports conjugaux. C'est alors, rapporte l'ancienne secrétaire, qu'un vieil ami d'Aristote aurait dit: « *Elle t'aura coûté plus cher qu'un pétrolier.* »

■ Yasaburo Hachitani et son épouse Hisako viennent de se retrouver, après cinquante et un ans de séparation, dans la ville de Kedada, dans l'ouest du Japon. « *Je suis désolé de t'avoir fait attendre si longtemps* », a dit le mari, âgé de soixante-dix-huit ans. « *Je suis heureuse de te voir encore en vie* », lui a répondu Hisako, quatre-vingts ans. Entre-temps, Yasaburo, interné pour espionnage dans un centre de détention soviétique en 1946, libéré en 1953, mais privé de passeport, avait vécu avec une femme russe, dans la région de l'Amour.

■ Depuis janvier, les incidents à bord de la station Mir n'ont cessé de se multiplier. Des générateurs d'oxygène sont d'abord tombés en panne, forçant les cosmonautes

– deux Russes et un Américain – à utiliser des cartouches chimiques, dont le stock devrait bientôt s'épuiser. Un incendie s'est déclaré en février. Début mars, le vaisseau de ravitaillement Progress M-33 n'a pu s'amarrer à la station. Aussi, Vassili Tsibliev et Alexandre Lazoutkine se sont-ils déclarés, jeudi 27 mars, « *trop occupés* » pour « *participer* », comme le leur demandaient les techniciens, à la grève contre les arriérés de salaire, qui avait lieu, au sol, en Russie.

■ Un policier municipal de Toulon, soupçonné d'avoir dérobé une vallette dans une voiture de la brigade anti-criminalité (garée devant une boîte de nuit), a été jugé, mercredi 26 mars, dans le cadre de la procédure de comparution immédiate, et remis en liberté, en attendant un complément d'information. Le policier nie les faits et parle de « *machination* ». La vallette contenait des menottes et des calots.

■ Dans l'ouest de l'Indonésie, trente éléphants sauvages ont monté, pendant deux jours, une garde étroite autour de deux des leurs pris dans un piège, empêchant les gardes-chasse d'approcher. On les comprend. Une fois capturés, les pachydermes sont envoyés dans des camps « *pour devenir, explique Abdul Latief, du bureau provincial de protection des ressources naturelles, des partenaires du développement économique du pays* ». On leur apprend, là-bas, à porter des troncs d'arbre dans les forêts et des chapeaux pointus dans les cirques.

**Les films sur les chaînes européennes**

**Demain, dans le supplément**

**TÉLÉVISION RADIO MULTIMÉDIA**

- Tendances du polar télévisé.
- Daniel Mermet, une voix engagée sur France-Inter.
- Les chefs d'Etat montent sur Internet.

Le film de la semaine:  
*Le Cœur fantôme*, de Philippe Garrel.

Signification des symboles:  
► Signale dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».  
■ On peut voir.  
■ ■ Ne pas manquer.  
■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.  
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

## Ménages

par Pierre Georges

ILS, ELLES font, dans le jargon de métier, des « ménages ». Des beaux, des bons, des rentables ménages. Des ménages à 15 000 francs, des ménages à 150 000 francs. A chaque serpillère selon ses mérites et sa réputation ! Le petit ménage genre animation du congrès des chirurgiens-dentistes du Tarn ou des notaires du Finistère. Ou le grand ménage façon promotion, en simili-pressé, du dernier-né des anti-inflammatoires des laboratoires X. Le ménage nécessiteux type « foire aux affaires » de la grande surface du coin. Le ménage flamboyant, manière congrès des professionnels du bâtiment.

Ils, elles, prêtent leur nom, leur image, leur réputation aux débats, promotions, congrès, opérations publicitaires. Et même, cela s'est vu, aux dîners en ville. Ah ! avoir X ou Y à sa table, voilà qui rehausse nettement le prestige de l'hôte et la qualité du menu !

C'est cela, un « ménage ». Service compris. Et le métier de presse a ses façons de le dire. Si l'on veut y être aimable, on parle de « piges alimentaires ». Si l'on veut être sarcastique, on invoque le « supplément d'âme ». Et si l'on est réaliste, on évoque la « passe ».

Mais, quel qu'en soit le nom, cette pratique-là est bien devenue un fléau. Le plus ordinaire, le plus vulgaire, le plus trivial des fléaux. Celui qui amène le professionnel de presse à se commettre, à vendre son image pour du fric, sa réputation pour un (gros) plat de lentilles et sa déontologie pour un chèque.

L'argent, l'argent du « ménage », s'il n'a pas d'odeur, a du nez. Il va au plus connu, comme l'eau à la rivière. Il obéit aux lois hiérarchiques de l'image. Image

de luxe, tarifs de luxe ! La confrérie du ménage a ainsi, comme la prostitution, ses quartiers, et même ses quartiers de noblesse, Madame Claude ou Monsieur Mobilier !

Certes, le « ménage » n'est pas que le fait de journalistes, d'ailleurs pas seulement de télévision. La pratique en est courante aussi chez les « animateurs ». Mais laissons ceux-ci à leur pratiques et à leur « toujours plus ». Pauvres, ils sont tellement dans le besoin ! Les affaires récentes de France-Télévision, le rapport provisoire de la Cour des comptes sur les revenus, salaires, contrats, de quelques gros calibres, l'ont amplement démenté à un pays abasourdi !

Ne parlons, ici, que presse, que des gens titulaires de la carte de presse et ayant pour métier présumé de faire de l'information plutôt que de la promotion. Ce métier-là obéit à des principes, à une déontologie, à une morale. La charte des journalistes interdit notamment à ceux-ci de faire, dans le cadre de leur métier, la promotion d'un produit.

Alors, peut-on être journaliste à la ville et promoteur aux champs, faire de l'information d'un lobe et de l'argent de l'autre ? La presse, l'image de la presse, crèvent de ces pratiques-là. Et ce n'est pas parce qu'elle sont communes qu'elles deviennent moins vulgaires. Ou plus excusables. Si l'on enrage, à voir ainsi un métier se corrompre, ce n'est pas dans un souci vengeur, encore moins dans une aigreur vaguement jalouse. Mais simplement parce qu'à faire des « ménages » on s'interdit, ou devrait s'interdire, de parler de ceux des autres. Quelle différence entre un ménage et, imaginons, un rapport de complaisance commandé à l'épouse d'un maire fort connu ?

## Le chômage a baissé de 0,2 % en février mais le marché du travail reste atone

La situation des moins de 25 ans s'améliore légèrement

LE NOMBRE de chômeurs a légèrement reculé en février (-7 500, soit -0,2 %), pour s'établir à 3 092 300 personnes (en données corrigées des variations saisonnières), selon les statistiques publiées, vendredi 28 mars, par le ministère du travail. Malgré cette timide amélioration, la tendance reste mal orientée, comme le montrent deux autres indicateurs fournis par le gouvernement. Si l'on retient le mode de calcul intégrant ceux qui ont travaillé plus de soixante-dix heures dans le mois, abandonné en août 1995 comme « baromètre officiel », le chômage a progressé de 0,2 % pour atteindre 3 454 400 personnes (en données CVS), dont un million ne touchent aucune indemnité des Assedic ou de l'Etat.

Le nombre de sans-emploi, calculé selon la définition très stricte du Bureau international du travail (BIT), a, quant à lui, augmenté de 0,3 % le mois dernier (et de 6,1 % en un an), le taux de chômage passant de 12,7 % à 12,8 % de la population active. Cet écart entre les données BIT et les chiffres ANPE, qui a tendance à se creuser depuis quelques années, s'explique par le fait que les deux organismes ne retiennent pas les mêmes définitions du chômage, analysaient récemment les experts de CERC-Association (Connaissance de l'emploi, des revenus et des coûts), en demandant plus de clarté et d'exhaustivité dans la mesure du chômage et de son fameux « halo » (précarité, sous-emploi etc.).

Le nombre des chômeurs inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE augmente de 0,7 %, ce chômage de longue durée frappant 1 100 600 personnes (35 % des inscrits à l'AN-

PE). A l'intérieur de cette catégorie, ceux qui ont entre un et deux ans d'inscription à l'ANPE sont les plus touchés (+1,5 %), tandis que ceux qui y sont depuis plus de deux ans voient leur nombre baisser de 0,3 %. En revanche, le chômage des jeunes recule légèrement : -0,9 % pour les hommes de moins de 25 ans et -0,7 % pour les jeunes femmes. Mais 593 000 d'entre eux restent toujours dans les fichiers des agences pour l'emploi.

### RECUL DES STAGES

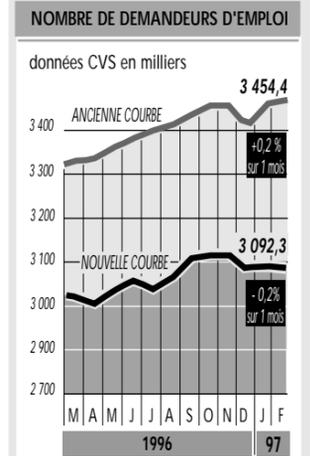
Le marché du travail est, semble-t-il, un peu mieux orienté, si l'on en croit le chiffre des reprises d'emploi sur le mois. Les sorties de l'ANPE ont progressé de 2,7 % en février, notamment en raison des reprises d'emploi (+4,6 %), alors que les entrées en stage, elles, baissaient de 14,9 %. Dans le même temps, le nombre d'inscriptions dans les

agences a reculé de 0,8 %, en raison d'un recul des entrées pour licenciement économique ou fin de mission d'intérim. Déjà en recul en janvier, le nombre d'offres d'emplois de l'ANPE baisse encore (-2,6 %), tout en restant positif sur un an (+6,4 % en données brutes). L'offre d'emplois durables (plus de six mois) reste plus que médiocre (-8,9 % sur un an), l'emploi précaire (de un à six mois) ou occasionnel (moins d'un mois) constituant le gros des offres de l'agence.

L'économie a retrouvé une certaine vigueur - elle devrait créer environ 30 000 emplois (en solde net) au premier semestre 1997, selon les dernières prévisions de l'Insee (Le Monde du 26 mars) -, mais le marché du travail n'est pas au diapason du regain de croissance qui devrait caractériser l'année 1997.

Jean-Michel Bezat

### 7 500 chômeurs de moins en février



## M. Jospin tente de vaincre le scepticisme des jeunes

### DUNKERQUE

de notre envoyé spécial  
Le dialogue a été bref mais vif. « Ces 2 700 francs que vous allez lui proposer, a lancé Ali avec une rage contenue, le jeune des banlieues, il s'en fout. Il va [en deant] s'en faire autant en une journée. » Calmement, Lionel Jospin a d'abord expliqué, un brin professoral, que les emplois que le Parti socialiste propose aux jeunes chômeurs seraient rémunérés au SMC. Puis il a choisi un registre plus « moral ». « Il y a un certain nombre de règles sociales qu'il faut respecter, pour les PDG, les artistes du show-biz, les hommes politiques et les jeunes des quartiers, a-t-il assuré. Il faut refuser cette fatalité. »

Dans le quartier Malo de Dunkerque, jeudi 27 mars, le premier secrétaire du PS a débattu, pendant deux heures, avec trente-six jeunes d'origines socioprofessionnelles diverses, sur ses propositions sur l'emploi. Pour un coût de 85 000 francs, la Sofres avait constitué ce « panel » de jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans - un tiers de gauche, un tiers de droite, un tiers « sans sympathie partisane déclarée » - en « oubliant » seulement de les avertir de la présence de la presse. Ce premier malaise dissipé, non sans mal, les jeunes ont exposé leurs difficultés et esquissé leurs désirs, sur la formation, l'expatriation, la création d'entreprise, à partir d'une vision sombre de l'avenir.

Intervenant sans notes, avec pédagogie, M. Jospin n'a pas vaincu le scepticisme de l'auditoire. Certains jugeaient avoir servi de « faire-valoir » au PS ou se disaient déçus. D'autres par-

laient de « bonne initiative » ou se félicitaient de ce dialogue « amical ». Sous le regard attentif de deux anciens ministres du travail - Martine Aubry et Michel Delebarre, maire de Dunkerque -, et d'un ancien ministre de l'emploi, Jean Le Garrec, M. Jospin a défendu pied à pied sa proposition d'offrir 700 000 emplois à de jeunes chômeurs en deux ans, en insistant sur le caractère « réel » de ces emplois de longue durée susceptibles de donner aux jeunes l'« expérience » que les entreprises leur réclament.

Sans polémique, à un ou deux coups de patte près, avec Jacques Chirac, dont il adaptait la formule de « rencontre avec les Français », M. Jospin a indiqué que le volet public de son plan jeunes coûterait 35 milliards de francs à l'Etat, pris sur une partie des exonérations existantes. « Ce volontarisme affiché de l'Etat, a-t-il plaidé, aura forcément un effet d'entraînement sur les entreprises privées. »

### « UN PEU DE LYRISME, LIONEL »

Le soir, lors d'un dîner-débat à Lille, M. Jospin s'est frotté aux militants du Nord et du Pas-de-Calais. « Nous ne gagnerons pas cette bataille des élections législatives aisément », a-t-il averti en rappelant que, sans effet présidentiel, la gauche n'avait gagné ni en 1967, ni en 1973, ni en 1978. Soulignant que « la force du Front national fait peser un aléa sur le deuxième tour », il a fustigé la droite « dont le bilan est mauvais et les propositions nulles », en invitant ses amis à ne pas se déterminer « en fonction de la sinusoidale ».

## Léger repli à la Bourse de Tokyo

SEULE PLACE internationale à fonctionner normalement le vendredi saint, la Bourse de Tokyo a terminé en léger repli. L'indice Nikkei a terminé sur un recul de 0,11 %, à 18 189,72 points, soit une baisse de 20,70 points. Sur le marché des changes, le dollar évoluait dans une marge étroite face au yen dans une séance calme en raison de la fermeture des principaux marchés étrangers. Le billet vert s'échangeait à 123,62 yens.

La veille, Wall Street avait terminé en très net recul. L'indice Dow

Jones avait fini en baisse de 140,11 points (-2,04 %), à 6 740,59 points, en raison d'une nette remontée des taux d'intérêt sur le marché obligataire (lire également page 23).

En Europe, la Bourse de Londres a gagné 0,27 %, à 4 312,9 points. A Francfort, les valeurs allemandes ont terminé sur un gain de 0,32 %, à 3 429,05 points.

Le 31 mars, lundi de Pâques, les marchés de Paris, Francfort, Londres, Hongkong, Amsterdam, Zurich et Bruxelles seront fermés.

Tirage du Monde daté vendredi 28 mars 1997 : 502 596 exemplaires

1-3

## BOURSE

Gestion personnalisée de votre portefeuille

Les cours actualisés tous marchés  
La valeur des SICAV

L'actualité 24h/24 (dépêches REUTERS et AFP)  
Communiqué des entreprises cotées en Bourse

3615 LEMONDE

2,23 €/mm

Claude Francillon

Ça vous dirait, un galop en forêt, là maintenant ?



0800 800 303

Pour changer d'air en moins de 2 heures.

Pour vos week-ends et séjours, à pied, à cheval, à vélo ou en bateau, à la mer ou à la campagne, un seul numéro vert, le 0800 800 303.

Demandez le catalogue.

L'appel est gratuit, et le catalogue aussi !

Les Pays de la Loire vous emmènent très loin, et pourtant c'est tout près !

